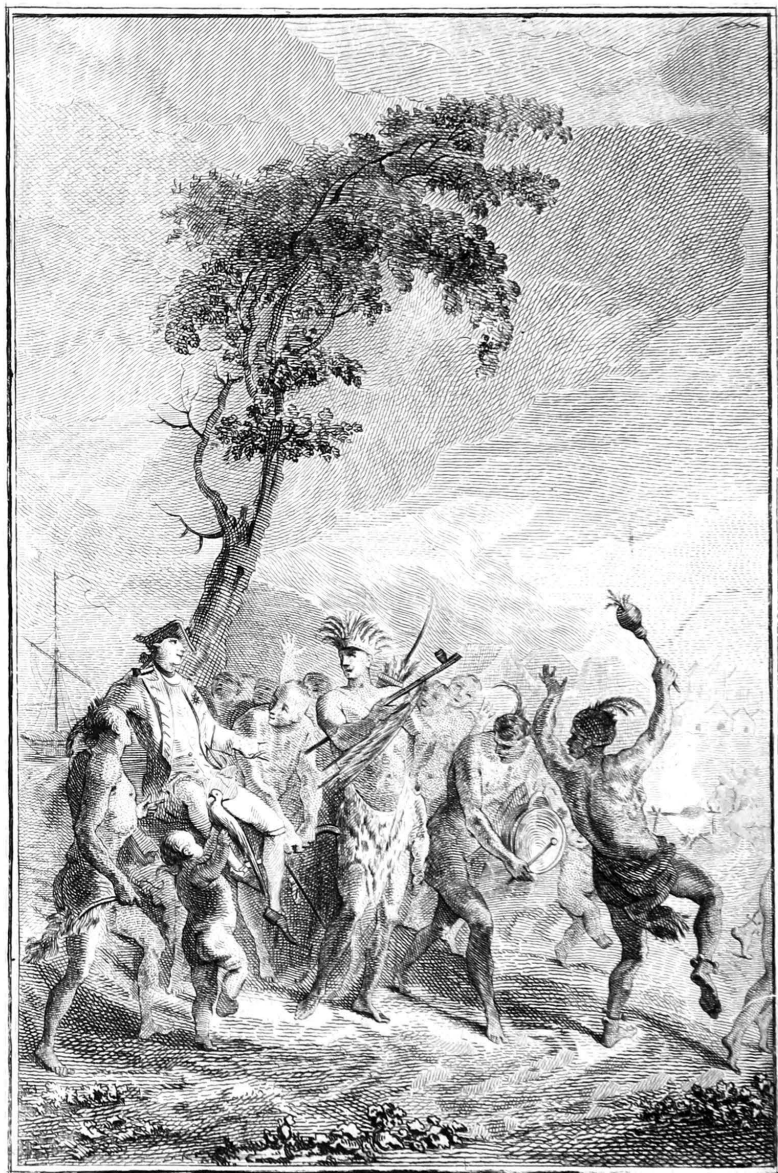


NOUVEAUX
VOYAGES
DANS
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.



de St. Aubin del.

C. F. Le Tellier Sculp.

NOUVEAUX VOYAGES

DANS

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

CONTENANT

*Une collection de Lettres écrites sur les lieux, par
l'Auteur, à son ami, M. DOUIN, Chevalier,
Capitaine dans les troupes du Roi, ci-devant
son camarade dans le nouveau Monde.*

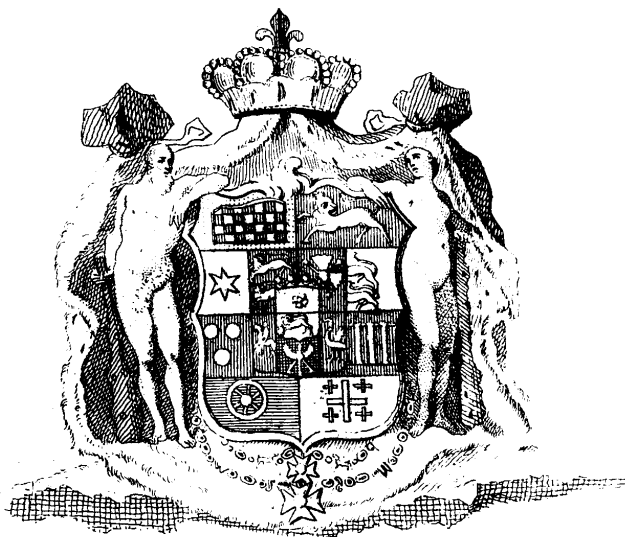
Par M. BOSSU,

Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-
Louis, ancien Capitaine d'une Compagnie de la
Marine.



A AMSTERDAM,
Chez CHANGUION, à la Bourse.

M. DCC. LXXVII.



A SON ALTESSE SÉRÉNISSE,

MONSEIGNEUR

PHILIPPE DE LIMBOURG,

Duc de Schleswig-Holstein , des Stormariens & Dithmarsiens , de la Frise septentrionale , & de Wagrie ; Comte régnant de Limbourg-Styrum ; Prince , Comte de Holstein-Schaumbourg & Pinneberg ; Comte de Bronckorst & de Sternberg ; Seigneur de Wisch , Borckelohe , Gehmen , Oberstein & Wilhermsdorf ; Seigneur Banneret héréditaire du Duché de Gueldres , & du Comté de Zulphen ; Grand-Maître élu de l'illustre Ordre d'ancienne Noblesse , & de celui de Saint-Philippe.

MONSEIGNEUR,

La protection dont vous honorez le Correspondant de ces Lettres , m'engage à vous

a iij

supplier de vouloir bien agréer l'hommage que j'ose vous offrir. Peut-être Votre Altesse Sérénissime trouvera-t-elle des Anecdotes qui pourront lui plaire. Elle y remarquera dans la description que je fais du pays & des mœurs des Indiens occidentaux, que les Européens appellent Sauvages & Barbares, que ces Peuples sont susceptibles d'héroïsme, d'humanité & de sentimens vertueux. Ce n'est qu'à ces titres, MONSEIGNEUR, que l'Ouvrage a droit de vous intéresser. Heureux s'il peut amuser un moment un Prince aussi illustre par sa naissance, que par la vertu qui dirige toutes ses actions, & qui protège généralement les Sciences & les beaux Arts.

Je suis, avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

De Votre Altesse Sérénissime,
le très-humble serviteur,
Le Chevalier B O S S U.



AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

CES Lettres nous étant tombées entre les mains , nous les avons recueillies avec empressement. Nous les donnons au Public dans l'espérance qu'il les lira avec quelque plaisir , puisqu'elles ne sont que la suite d'un Ouvrage du même Auteur , (imprimé à Paris en 1768 , chez le Jay, Libraire , & à Amsterdam , chez Changuion , en 1769) qui a été favorablement accueilli.

Elles nous ont paru aussi intéressantes qu'amusantes , puisqu'à leur singularité , elles joignent une variété piquante , & qu'elles offrent un tableau simple & vrai des habitants de l'autre hémisphère.

Les réflexions ingénieuses & justes que l'Auteur se permet , sont toutes tirées du sujet , souvent très-importantes , & même très-instructives par les sages remarques dont

viii *AVERTISSEMENT.*

il accompagne le récit de ses événemens , toujours dictées par l'honneur , & conformes à la morale la plus pure. Par-tout c'est un Politique instruit par l'expérience , un observateur intelligent , un vrai Philosophe , un ami des hommes.

Les projets dont M. Boffu fait part à son ami , découvrent une ame vraiment patriotique , qui n'a en vue que la gloire de son Prince , & le bonheur de ses Concitoyens. Nous n'hésitons , & nous ne craignons pas d'avancer , que l'objet principal qu'a eu en vue M. Boffu , dans son troisieme voyage au nouveau Monde , a été de puiser dans la nature des connoissances qui pussent contribuer à la conservation de ses semblables ; motif assurément grand , noble & bien digne du courageux Militaire qui , après avoir combattu , tant en Europe (1) , qu'en Amé-

(1) M. Boffu servoit durant les guerres d'Italie ; il s'est trouvé à diverses actions , & nommément à celle de Château-Dauphin , situé dans les Alpes , où il fut grièvement blessé en entrant un des premiers

AVERTISSEMENT. ix

rique & sur mer , pour la défense de la Patrie , dans la dernière guerre qu'elle a soutenue contre les Anglois & les Sauvages leurs alliés , dédaigne le repos que la paix lui offre , & que ses services distingués ont bien mérités , se propose encore de lutter contre les flots , & de franchir de nouveau les barrières du redoutable Océan , pour se rendre utile au genre humain.

Nous ne dirons rien du style de ces Lettres ; l'Auteur est militaire & sans prétentions : mais il ne nous en a pas moins paru facile , clair , précis , & plein de force dans les endroits où il doit l'être.

Les discours des Sauvages , dont elles sont parsemées , nous ont semblé d'une éloquence mâle , nerveuse & persuasive. Heureux

par une des embrâsures du canon de cette place , qui fut emportée d'assaut par les Brigades de Poitou & de Conti , le 19 Juillet 1744. L'époque de cette brillante journée sera à jamais mémorable dans l'histoire de la vie de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti , & dans les fastes de la France.

AVERTISSEMENT.

l'Auteur & l'Editeur, si le Public en porte le même jugement. L'un se trouveroit bien dédommagé de ses recherches laborieuses, & l'autre de ses soins & de ses dépenses.

FAUTES IMPORTANTES

A corriger dans ce Volume.

PAGE 4, ligne 9, pour y retirer les effets, *lisez*, pour en retirer les effets.

Pag. 6, lig. 14, le Baron de Clugny, *lis*. de Clugny de Nuis.

Pag. 7, lig. 19, décharger, *lis*. alléger.

Pag. 14; lig. 21, ceux Sa Majesté, *lis*. ceux de Sa Majesté.

Pag. 29, lig. 14, *supprimez* garder.

Pag. 40, lig. 21, elle part, *lis*. elle partit.

Pag. 44, lig. dernière, même plus, *lis*. même aussi.

Pag. 50, lig. 22, vous n'avez que des vertus, *lis*, vous n'en avez que les vertus.

Pag. 55, lig. 9, lui fournit, *lis*. lui en fournit.

Pag. 61, lig. 1, semblerent, *lis*. semblent.

Pag. 119, note, M. Amiot, *lis*. M. Amelot.

Pag. 151, lig. 13, cet hasard, *lis*. ce hasard.

Pag. 278, lig. 8, *supprimez* assez.

Ibid. lig. 9, mettre, *lis*. porter.

Pag. 296, lig. 6, d'abus, *lis*. abusive.

TABLE

DES LETTRES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE PREMIERE.

*DÉPART de l'Auteur pour la nouvelle Or-
léans ; récit succinct des Evénemens & de la
Révolution de la Louisiane ; mort tragique
de quelques Officiers de cette Colonie. Pro-
jet d'un établissement en faveur des soldats
invalides de la Marine. Histoire d'une
Princesse d'Allemagne (Epouse du Czaro-
witz , fils de Pierre le Grand) qui a passé
plusieurs années inconnue dans cette partie
du monde , & comme elle fut reconue à
Paris par le Comte de Saxe. page 1*

LETTRE SECONDE.

*Idée du gouvernement du Mexique. Valdivia,
Gouverneur du Chili , victime de son
insatiable cupidité. Mort tragique de*

*M. Denoyer, habitant du Cap-François ;
situation touchante de Madame son Épouse,
Créole de la même Ville.* page 53

LETTRE TROISIEME.

*L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Ses
provisions de voyages sont enlevées par un
Crocodile. Maniere d'éviter sur terre ce
cruel amphibie. Arrivée de l'Auteur au
pays des Akanças ; sa réception. Fête
donnée à cette occasion. Partie de chasse
aux taureaux sauvages très-curieuse. Autre
partie de chasse aux oiseaux aquatiques ,
sur un vaste Lac d'eau douce. Description
de cette Contrée au-delà de leur Riviere.
Projet d'une nouvelle fabrique d'amidon ,
avec des substances végétales tirées du
continent de l'Amérique , à l'effet d'en-
tretenir l'abondance des grains dans le
Royaume de France.* 77

LETTRE QUATRIEME.

*Conversion & mort du Cacique Tamathle-
mingo , grand Chef à Médaille d'une Tribu
Ailibamonne ; il est enterré avec les honneurs*

militaires. L'Auteur imite les Jongleurs Indiens. Il fait une cure qui, toute simple qu'elle est, passe pour un prodige parmi les Sauvages. Leur superstition à l'occasion d'un Inoculateur accusé de sorcellerie, qu'on veut briller. Discours éloquent d'un vieillard Médecin parmi les Akanças. Origine du mot boucaner. Propriété de la fumigation pour chasser les rhumatismes, la goutte & la gravelle. Effet surprenant d'une feuille venéneuse qui causa la mort à une jeune Nègresse.

page 133

LETTRE CINQUIEME.

Courte description des mœurs des Akanças. Propriété de la fameuse racine appelée par les Sauvages Gareul-Oguen, & par les Chinois & les Tartares Genz-eng. Précis historique de ce qui arriva dans l'Isle d'Amboine, à Dom Pedre d'Acuhna, Amiral Portugais. Espece de Comédie donnée à l'Auteur, par les Akanças, qu'ils appellent la danse de chasse des bêtes sauvages. Harangue de M. de Boisbriand au Peuple Illinois. Cruauté que commi-

rent trois François sur une famille Indienne.

page 185

LETTRE SIXIEME.

L'Auteur part du pays des Akanças pour aller porter le Calumet de paix chez une Nation appelée Cadodaquio. Son discours à l'occasion de leurs femmes, qui avoient été enlevées par de jeunes étourdis Akanças. Il fait la paix à la satisfaction des deux Parties. Il est conduit ensuite chez une autre Tribu appelée Natchitoché, & de-là chez les Cénis, qui lui donnent des guides pour se rendre au Pays des Attakapas, jadis mangeurs d'hommes. Ces Peuples sont gouvernés par une femme. Mœurs & Religion d'un Peuple appelé par les Espagnols, Indios Bravos. Raison pourquoi ils font la guerre à toutes les Nations du Continent de l'Amérique Septentrionale. Fable d'un Orateur Indien. Elégie amoureuse d'un Député Akançachez les Illinois, à l'occasion d'une jeune Françoisse.

229

LETTRE SEPTIEME.

Danger que Sans-peur courut d'être dévoré

par une tigresse. Superstition des Sauvages à cette occasion. Il est guéri par la langue de son chien : maladie épi-zootique de ces animaux , qui regne à la Louisiane , & comment ils sont préservés de la rage ; leur instinct pour éviter d'être dévorés par les crocodiles , en traversant une rivière ou un lac. Ruse d'un Jongleur pour donner de la vénération à la fameuse idole Vistipuliquikapouc , que Sans-peur brisa à l'entrée de la caverne. page 277

L E T T R E H U I T I E M E.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Un Sauvage Médecin s'embarque dans son vaisseau pour le suivre en France ; la crainte de périr sur mer le fait débarquer. Discours éloquent de ce Sauvage sur les dangers de la navigation , & sur les premiers Européens qui arriverent au nouveau Monde. Le gouvernail de son vaisseau se brise en descendant le fleuve de Mississipi. Le vaisseau fait trois pieds d'eau à l'heure , & l'Auteur est obligé de relâcher à la Havane , dans l'Isle de Cuba. Idée de cette Isle , & ce qui

y arriva dans le temps que Milord Albemarle y étoit Gouverneur après la réduction de cette Place à l'Angleterre. On remet à la voile. Tempête furieuse dans le canal de Bahama. Description topographique & historique de l'Isle de Saint-Domingue.

page 323

LETTRE NEUVIEME.

Maniere dont les Negres sont exposés en vente.

Méthode cruelle que pratiquent les habitans des Isles , pour marquer leurs Esclaves.

M. Douin en propose une qui ne tient pas de l'inhumanité. Trait de courage d'un Esclave qui refusa de faire les fonctions de bourreau.

Maniere de conserver les Negres en santé pendant la traversée d'Afrique en Amérique.

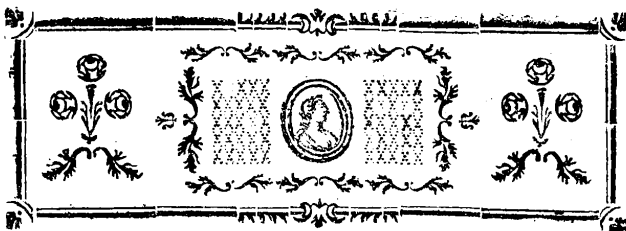
Métamorphose singuliere d'un insecte nommé Mahacat.

L'Auteur part du Port-au-Prince pour revenir en Europe.

Son arrivée à Bordeaux. Trait de bienfaisance de l'auguste Dauphine , à l'époque de son mariage.

369

NOUVEAUX



NOUVEAUX
VOYAGES
DANS
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DOUIN.

DÉPART de l'Auteur pour la nouvelle Orléans; récit succinct des Événemens & de la Révolution de la Louisiane; mort tragique de quelques Officiers de cette Colonie. Projet d'un établissement en faveur des soldats invalides de la Marine. Histoire d'une Princesse d'Allemagne (Épouse du Czarowitz fils de Pierre le Grand) qui a passé plusieurs années inconnue dans cette partie du monde, & comme elle fut reconnue à Paris par le Comte de Saxe.

Vous avez sans doute appris, Monsieur & cher ami, que le Roi s'étant fait rendre compte en son Conseil, concernant l'affaire

A

de la Louisiane , Sa Majesté , toujours empressée à récompenser les services de ses sujets , voulut bien avoir la bonté de charger M. le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'État au Département de la Marine & des Colonies Françaises , de me témoigner qu'Elle étoit très-satisfaite du zèle que j'avois montré en toute rencontre pour le bien de son service.

En conséquence , Sa Majesté chargea ce Ministre de me régler un traitement qui m'eût mis en état de me soutenir , & d'y ajouter une somme de 1200 livres par gratification extraordinaire.

Vous saurez donc qu'en partant de la nouvelle Orléans , j'y avois laissé mes effets entre des mains étrangères. Surpris de n'en pas recevoir de nouvelles durant mon séjour à Paris , je me déterminai à repasser à la Louisiane. Je communiquai mon dessein à M. le Comte de Schonberg , dont j'ai l'honneur d'être connu depuis long-temps , ayant eu l'avantage de servir avec lui en Europe.

Ce Général , forti d'une famille aussi noble par la vertu & par l'héroïsme que par les titres pompeux des grands hommes

qu'elle a produits , voulut bien dans cette occasion me donner des marques sensibles de sa bienveillance. Il fit au Ministre de justes représentations qui furent bien reçues. Monsieur le Duc de Praslin lui accorda mon passage jusqu'à Saint-Domingue aux frais du Roi , n'y ayant plus de navires expédiés dans nos ports pour la Louisiane, depuis la prise de possession de cette Colonie , & me remit en conséquence une Lettre pour M. Mistral , Commissaire-Général de la Marine , & Ordonnateur au Havre de Grace.

M. le Comte de Schonberg , qui n'oblige que pour le plaisir d'obliger , eut encore la bonté de me procurer une autre Lettre de M. le Comte de Fuentes , Ambassadeur du Roi d'Espagne , pour M. le Comte d'O'Reilly , Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Catholique , & Commandant en chef au Gouvernement de la Louisiane. Cette Lettre étoit à cachet volant , écrite de sa main , & d'un style très-énergique. Vous en jugerez par la traduction que j'en fis faire à Saint-Domingue , par M. Palenqué , Ca-

4 *Nouveaux Voyages*
pitaine de Port au Cap-François , & qui
parle Espagnol.

A Paris, ce 20 Décembre 1769.

» Très-excellent Seigneur ,

» Je ne puis me dispenser de recomman-
» der à votre Excellence , M. Boffu , Ca-
» pitaine dans les Troupes Françoises qui
» servoient ci-devant à la Louisiane , où il
» repasse pour y retirer ses effets. Il a em-
» ployé auprès de moi la personne que
» j'estime le plus , pour que je le recom-
» mande à votre Excellence , afin que cet
» Officier ne soit pas dans le cas de souffrir
» des tracasseries de ceux qui pourroient
» lui en susciter , attendu que la liberté de
» rester dans la Colonie , ou d'en fortir
» avec ses effets est accordée à chacun ; je
» vous prie de l'honorer de votre pro-
» tection , & de l'obliger s'il vouloit rester
» à la Louisiane , en le recommandant ex-
» pressément à celui qui vous succédera : je
» me persuade qu'il réussira ainsi que je le
» desire. Je vous réitere l'amitié constante

dans l'Amérique Septentrionale. 5

» & cordiale que je vous ai vouée en tout
» temps & pour toujours.

» Je prie Dieu qu'il vous conserve, &c.

Signé, le Comte DE FUENTES.

Muni de ces deux Lettres, je me rendis au Havre de Grace, où je m'embarquai sur un vaisseau marchand nommé *l'aimable Genevieve*, appartenant à MM. Eustaches freres. Ce bâtiment était commandé par le Capitaine Gamot, marin très-expérimenté. Nous avions à notre bord M. de Bois-forêt, qui alloit servir en qualité d'Ingénieur en chef au Département du Cap-François, dont la place étoit vacante depuis la retraite de M. Duportail, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Nous levâmes l'ancre le 19 de Mars 1770, & nous fîmes voile pour Saint-Domingue. Après quarante-trois jours d'une traversée heureuse, nous entrâmes dans la rade du Cap-François. En y débarquant, je fus rendre mes devoirs à M. le Vicomte de Choiseul, Brigadier des Armées du Roi, & commandant la partie Françoisse de cette Ile nommée la Bande du Nord. Je lui fis

part du sujet de mon voyage ; ce Général m'accorda un passeport pour m'embarquer sur le premier bâtiment qui partiroit pour la colonie de la Louisiane. J'ai trouvé le Cap-François agrandi de près d'un tiers. L'église paroissiale , dédiée à saint Louis , n'étoit point encore achevée , depuis plus de vingt-cinq ans qu'elle a été commencée. Elle est bâtie en pierres de taille , apportées du Port de Nantes sur des vaisseaux lestés de ces matériaux , & qui ont servi aussi à l'édifice d'un beau corps de casernes situées au-dessus de la Ville , qui ressemble à un amphithéâtre. M. le Baron de Clugny , lorsqu'il étoit Intendant de cette Colonie , y a fait faire une vaste Place qui porte son nom ; elle est ornée d'une superbe Fontaine placée au milieu , qui a été achevée sous le gouvernement de M. le Comte d'Estaing. Je profitai d'un brigantin qui faisoit route pour le Port de la nouvelle Orléans. Nous partîmes le 22 Mai : nous passâmes entre le Port de Paix & l'Isle de la Tortue (célèbre autrefois par l'établissement de ces Aventuriers connus sous le nom de *Flibustiers* , qui se sont signalés sous le regne de Louis le

Grand , dans les Indes Occidentales). Elle est située par les vingt degrés quarante minutes nord. Nous *élongeâmes* l'Isle de Cuba , qui forme l'entrée du fameux Golfe du Mexique. Nous approchions des côtes du Continent de la Louisiane , lorsque nous essuyâmes un furieux coup de vent du sud-ouest. Les ténèbres nous empêchoient de voir les terres , qui sont extrêmement basses dans ces *parages*. C'est pourquoi nous jetâmes l'ancre par les vingt-six brasses d'eau , pour attendre le jour ; mais par le frottement continuel notre cable se rompit , & l'ancre fut perdue.

Nous louvoyâmes pendant deux jours , au bout desquels nous entrâmes à l'embouchure du grand fleuve de Mississipi. Comme notre bâtiment ne tiroit qu'onze pieds d'eau , nous passâmes la Barre sans décharger. Je débarquai avec deux passagers à la Balise , où nous prîmes trois hommes , avec une grande pirogue , & nous voguâmes pendant l'espace de trente lieues en montant le fleuve à la rame. Le troisième jour nous arrivâmes à la nouvelle Orléans. Je la trouvai encore dans la consternation où l'ont jeté les évé-

mens tragiques dont cette capitale a été le théâtre. Je ne vous en ferai point le récit bien circonstancié ; tous ces faits ont été assez détaillés dans les gazettes Angloises. Je me bornerai à quelques traits que vous ignorez sans doute. Je pense qu'avant d'en venir là , il ne sera pas inutile de vous tracer une copie exacte d'une Lettre de Louis XV à M. d'Abbadie , Commandant de la Louisiane , au sujet de la cession de cette Colonie à la Couronne d'Espagne.

A Versailles, le 21 Avril 1764.

» Monf. d'Abbadie , par un acte particulier passé à Fontainebleau le 3 Novembre 1762 , ayant cédé de ma pleine volonté , à mon très-cher & amé cousin le Roi d'Espagne , & à ses successeurs & héritiers , en toute propriété , purement & simplement , & sans aucune exception , tout le pays connu sous le nom de la Louisiane , ainsi que la nouvelle Orléans & l'Isle dans laquelle elle est située ; & par un autre acte passé à l'Escorial , signé du Roi d'Espagne , le 3 Novembre de la même année , Sa Majesté Catholique

dans l'Amérique Septentrionale. 9

» ayant accepté la cession du pays de la
» Louisiane , & de la ville de la nouvelle
» Orléans , conformément à la copie des-
» dits actes que vous trouverez ci-jointe ,
» je vous fais cette lettre pour vous dire
» que mon intention est qu'à la réception
» de la présente & des copies ci-jointes , soit
» qu'elles vous parviennent par les Officiers
» de Sa Majesté Catholique , ou en droiture
» par les bâtimens François qui en feront
» chargés , vous ayez à remettre entre les
» mains du Gouverneur , ou Officier à ce
» préposé par le Roi d'Espagne , ledit pays
» & colonie de la Louisiane & postes en
» dépendans , ensemble la ville & l'Isle de
» la nouvelle Orléans , telles qu'elles se
» trouveront au jour de ladite cession ,
» voulant qu'à l'avenir elles appartiennent
» à Sa Majesté Catholique , pour être gou-
» vernée & administrée par ses Gouver-
» neurs & Officiers , comme lui apparte-
» nant en toute propriété & sans excep-
» tion.

» Je vous ordonne en conséquence , aussitôt
» que le Gouverneur & les troupes de
» ce Monarque seront arrivées dans lesdits

» pays & colonie, vous ayez à les en mettre
» en possession, & à retirer tous les Offi-
» ciers, Soldats & Employés à mon service
» qui y feront en garnison, pour envoyer
» en France, ou dans mes autres Colonies
» de l'Amérique, ceux qui ne trouveroient
» pas à propos de rester sous la domina-
» tion Espagnole.

» Je desire de plus qu'après l'entiere
» évacuation desdits port & ville de la
» nouvelle Orléans, vous ayez à rassem-
» bler tous les papiers relatifs aux finances
» & à l'administration de la colonie de la
» Louisiane, pour venir en France en
» rendre compte.

» Mon intention est néanmoins que vous
» remettiez audit Gouverneur ou Officier
» préposé tous les papiers & documens
» qui concernent spécialement le gouver-
» nement de cette colonie, soit par rap-
» port au territoire de limites, soit par rap-
» port aux Sauvages & aux différens Postes,
» après en avoir tiré les reçus convenables
» pour votre décharge, & que vous don-
» niez audit Gouverneur tous les renseigne-
» mens qui dépendent de vous, pour le mettre

» en état de gouverner ladite colonie à la
» satisfaction réciproque des deux Nations.

» Ma volonté est qu'il soit donné un in-
» ventaire signé double entre vous & le
» Commissaire de Sa Majesté Catholique ,
» de toute l'artillerie , effets , maga-
» sins , hôpitaux , bâtimens de mer , &c.
» qui m'appartiennent dans ladite colonie ,
» afin qu'après avoir mis ledit Commissaire
» en possession des bâtimens & édifices ci-
» vils , il soit dressé ensuite un procès-
» verbal d'estimation de tous lesdits effets
» qui resteront sur les lieux , & dont le
» prix sera remboursé par Sa Majesté Ca-
» tholique sur le pied de ladite estimation.

» J'espère en même-temps, pour l'avan-
» tage & la tranquillité des habitans de la
» colonie de la Louisiane , & je me pro-
» mets en conséquence de l'amitié & affec-
» tion de Sa Majesté Catholique , qu'elle
» voudra bien donner des ordres à son
» Gouverneur , & à tout autre Officier
» employé à son service dans ladite colonie
» & ville de la nouvelle Orléans , pour
» que les Ecclésiastiques & maisons reli-
» gieuses qui desservent les cures & les

» missions , y continuent leurs fonctions , &
» y jouissent des droits , privilèges &
» exemptions qui leur ont été attribués
» par les titres de leurs établissemens ; que
» les Juges ordinaires continueront ainsi
» que le Conseil Supérieur , à rendre la
» justice suivant les loix , formes & usages
» de la colonie ; que les habitans y soient
» confirmés dans les propriétés de leurs
» biens , suivant les concessions qui en ont
» été faites par les Gouverneurs & Or-
» donateurs de ladite colonie ; & que
» lesdites concessions soient censées & ré-
» putées confirmées par Sa Majesté Ca-
» tholique , quoiqu'elles ne l'eussent pas
» encore été par moi , espérant au surplus
» que Sa Majesté Catholique vandra bien
» donner aux fujets de la Louisiane les
» marques de protection & de bienveil-
» lance qu'ils ont éprouvées sous ma do-
» mination , & dont les seuls malheurs de
» la guerre les ont empêché de ressentir
» les plus grands effets.

» Je vous ordonne de faire enregistrer
» ma présente lettre au Conseil Supérieur
» de la nouvelle Orléans , afin que les

» différens états de la colonie soient infor-
» més de son contenu , & qu'ils puissent
» y avoir recours au besoin , la présente
» n'étant à d'autres fins.

» Je prie Dieu , Monf. d'Abbadie , qu'il
» vous ait en sa sainte garde. *Signé* Louis,
» & plus bas , le Duc de Choiseul.

M. d'Abbadie fut nommé Commandant-Général de la partie de la Louisiane , que le Roi s'étoit réservé par le traité de paix. En attendant l'arrivée des Espagnols , la ville eut le titre de comptoir , & M. d'Abbadie en eut la direction ; il réunit les deux charges de Gouverneur & d'Ordonnateur de cette malheureuse colonie. Mais une année après que la lettre du Roi lui fut parvenue , ce Commandant mourut d'une maladie prétendue colique de peintre. Quelques-uns prétendent que sa mort ne fut pas naturelle ; je ne donnerai point pour certain ce qui n'est fondé que sur de simples conjectures , ne prétendant ajouter aucun nouveau poids aux soupçons qu'on forma contre quelques personnes : elles sont mor-

tes, & par conséquent jugées au tribunal de l'Eternel.

M. Aubry, Capitaine, qui avoit obtenu le commandement des six compagnies restantes de nos troupes, réformées au mois de Septembre 1763, prit alors le commandement général de la partie de la Louisiane qui nous restoit en attendant Messieurs les Espagnols.

En 1766, M. de Ulloa fut nommé Gouverneur de la Louisiane, par ordre de Sa Majesté Catholique. Arrivé à la Havane, dans l'isle de Cuba, il écrivit au Conseil Supérieur de la Louisiane la lettre suivante.

A la Havane, ce 10 Juillet 1766.

Messieurs,

» Ayant reçu dernièrement les ordres
» de Sa Majesté Catholique, pour passer
» à votre ville, & la recevoir en son nom,
» en conséquence de ceux Sa Majesté très-
» Chrétienne, je saisis cette occasion pour
» vous faire savoir que ce sera bientôt que
» j'aurai l'honneur de me rendre chez vous
» pour remplir cette commission.

» Je me flatte d'avance qu'elle pourra
» me procurer des occasions favorables
» pour vous témoigner combien je desiré
» vous rendre tous les services que vous
» & Messieurs les Habitans peuvent sou-
» haiter ; c'est de quoi je vous prie de les
» assurer de ma part.

» J'ai l'honneur d'être , &c. *Signé*, Don
» Antonio de Ulloa.

Les espérances flatteuses qu'on avoit conçues sur cette lettre ne se réaliserent point ; on s'attendoit à vivre sous un gouvernement sage & paisible , lorsqu'on vit le trouble , le désordre & la confusion se répandre dans toute l'étendue de la colonie. La lettre de Sa Majesté très-Chrétienne , écrite de Versailles , en date du 21 Avril 1764 , comme vous l'avez vu , enjoignoit à M. d'Abbadie , de remettre au premier Officier préposé par Sa Majesté Catholique , ledit pays & colonie de la Louisiane , les villes & dépendances , &c.

M. Aubry avoit succédé à M. d'Abbadie ; Don Antonio de Ulloa débarqua à la nouvelle Orléans en 1766 : il est bien

surprenant que cet Officier Espagnol , désigné Gouverneur par Sa Majesté Catholique , ait resté deux ans dans la colonie sans en avoir pris possession au nom du Roi d'Espagne , & sans avoir fait prêter aux Habitans le serment de fidélité qui est d'usage lorsqu'un pays passe sous la domination d'un autre Souverain. Il est essentiellement nécessaire de remarquer que si cette formalité eût été faite suivant la règle , il n'est pas douteux qu'après cet acte authentique , les François eussent été aussi fidelement attachés au Roi d'Espagne , qu'ils l'étoient ci-devant à leur premier & légitime Souverain.

M. de Ulloa , par un abus de son autorité qui n'étoit pas encore établie solidement , fit beaucoup de mécontens. Les esprits furent aigris , & les altercations du Gouverneur avec le Procureur-Général du Conseil Souverain , préparèrent la révolte , c'est-à-dire que les Habitans présentèrent une requête au Conseil Supérieur qui existoit , & qui rendoit toujours la justice au nom du Roi de France : cette requête étoit signée de cinq cent cinquante personnes ,

fonnes , tendante à l'expulsion de M. de Ulloa , & à son retour en Espagne. A l'égard des Espagnols qui étoient venus avec ce Gouverneur , ils furent traités avec beaucoup d'honnêteté de la part des habitans François.

M. de Ulloa apprit alors combien les personnes destinées à remplir des places éminentes doivent peser leurs paroles. La prise de possession de cette Colonie , que la France , par des arrangemens particuliers , mais relatifs au traité de paix , avoit cédée à l'Espagne en indemnité des frais de la guerre , ne se fit que le 18 Août 1769 , par M. le Comte d'O-Reilly , chargé de cette commission de la part de Sa Majesté Catholique.

M. de Ulloa (1) , quoique bon Officier , sans qu'on puisse rien lui reprocher sur les sentimens d'honneur & de probité , n'étoit

(1) Il étoit du nombre des Officiers Espagnols qui accompagnèrent les Académiciens François qui furent envoyés au Pérou pour y mesurer le globe , & déterminer sa figure ; Messieurs Godin , Bouguer & la Condamine : ce dernier nous a fait connoître dans sa relation , ces vastes déserts , ainsi que le cours de cette fameuse rivière des Amazones.

nullement politique. Ce Gouverneur auroit dû garder des ménagemens envers une nation industrieuse & belliqueuse qu'il alloit avoir l'honneur de commander.

Les habitans députerent deux membres du Conseil Supérieur (M. de Saintelette & le Saffier) pour aller faire des représentations à la Cour de France ; mais la politique & la nécessité font souvent faire des choses où le cœur & l'intention n'ont presque point de part.

On peut dire que la conduite de M. de Ulloa, dans cette malheureuse affaire, a causé la perte d'un grand nombre de braves gens qui avoient coopéré à l'agrandissement des Etats de leur prince légitime , en soutenant des guerres cruelles contre des nations barbares alliées des Anglois , pour défendre contre l'avidité de ces insulaires les domaines de la Couronne dans cette partie de l'univers ; l'on ne sauroit s'empêcher d'attribuer à la même cause la dévastation d'une Colonie qui, depuis soixante & dix années , avoit coûté pour l'établir des sommes immenses , & occasionné une émigration considérable.

Pour revenir à M. d'O-Reilly , ce Cénéral, trois jours après son arrivée , fit arrêter, à l'hôtel du Gouvernement , douze notables de la Colonie , qui avoient eu le plus de part au renvoi de M. de Ulloa ; six d'entr'eux furent fusillés ; les six autres furent condamnés à être transférés prisonniers d'État au Fort Moore à la Havane , dans l'Isle de Cuba (1).

Ce fut la funeste journée du 27 Septembre qui causa la désolation & la frayeur des habitans de la nouvelle Orléans. Ils se retirèrent à la campagne dans leurs habitations , pour ne point être spectateurs du triste sort qu'on alloit faire subir à leurs parens , amis & concitoyens. Le Général O-Reilly ordonna que les portes de la Ville fussent fermées , & que toutes les troupes prissent les armes ; un corps de grenadiers , comman-

(1). Sa Majesté Catholique , par une clémence qui lui est naturelle , leur accorda la liberté , à la sollicitation du Roi très-chrétien. M. le Maréchal Duc de Broglie a rendu à ces prisonniers tous les bons offices dont ce Général François, défenseur de la Patrie , étoit capable dans cette critique circonstance.

dé par M. de Liboa , Colonel d'infanterie ; conduisit avec cette escorte les prisonniers sur une grande place , appelée le Champ de Mars , où nous allions autrefois exercer nos soldats au maniment des armes ; c'est-là où ces infortunés scélèrent de leur sang leur attachement à leur Roi , & l'amour envers leur patrie.

Ce n'est qu'en tremblant , cher ami , que je vous fais le détail de cette sanglante tragédie , car la douleur qui me pénètre me fait verser des larmes de regret , lorsque je me représente encore les fatals poteaux teints du sang des victimes , & percés des bales meurtrières qui ont donné la mort à nos illustres camarades , plus malheureux que criminels , qui firent paroître dans cet instant terrible la vertu la plus courageuse & la fermeté la plus héroïque : vous en jugerez , Monsieur , par le petit discours que prononça M. Marquis , Capitaine dans le Régiment de Halwil Suisse , ci-devant au service de la Marine & des Colonies Françaises de l'Amérique. Cet Officier montra la plus grande fermeté d'ame au moment du supplice ; il ne voulut jamais

dans l'Amérique Septentrionale. 21
qu'on lui bandât les yeux , disant : *qu'ayant tant de fois bravé la mort pour le service du Roi de France son Maître , il ne les avoit jamais fermés ni détournés devant ses ennemis.* A l'imitation des Américains , cet Officier fit une courte harangue.

Mourons , dit-il à ses compagnons d'infortunes , *puisque'il faut mourir ; mais mourons en homme. La mort n'a rien d'effrayant pour moi.*

Après avoir demandé une prise de tabac avec un sang froid qui n'a point d'exemple , *Messieurs les Espagnols ,* continua-t-il , *soyez témoins que nous mourons pour avoir voulu être toujours François ; oui , sachez-le , quoiqu'étranger , mon cœur est François ; il a été toujours pour Louis le bien aimé , au service duquel j'ai sacrifié trente & quelques années , & je me fais une gloire que mon amour pour lui soit la cause de ma mort.*

Après ces paroles , ce brave Officier déchira sa chemise , & montra son estomac cicatrisé de blessures reçues à la guerre , en disant , *tirez bourreaux.*

Vous jugez sans doute , mon cher camarade , qu'il emporta les regrets de toute

la Colonie. Celui qui les partagea fut le Chevalier de Noyant ; on m'a assuré qu'il auroit pu se sauver s'il eut voulu charger M. de la Freniere son beau-pere , en disant que c'étoit ce Procureur du Roi qui l'avoit engagé dans cette malheureuse affaire ; mais le Chevalier de Noyant eut la générosité & la grandeur d'ame de préférer la mort plutôt que de tacher son nom par aucune action indigne de son sang.

Ce brave gentilhomme , après avoir servi le Roi en Europe avec distinction en qualité de Capitaine de Cavalerie , ayant été réformé à la paix , repassa à la Louisiane sa patrie , où son pere avoit été Lieutenant de Roi de la nouvelle Orléans ; il étoit neveu de M. de Bienville (1) que vous avez vu à Paris , qui fut un des premiers Gouverneurs de la Louisiane , après la mort de M. d'Iberville son frere aîné , Capitaine de Vaisseau ; & comme je l'ai dit dans la premiere partie de l'histoire de mes Voyages , c'est cet Officier qui découvrit

(1) Cet ancien Gouverneur mourut à Paris en 1767 , âgé de 89 ans.

par mer l'embouchure du fameux fleuve de Mississipi , en l'année 1696. Ce fut M. de Bienville qui jeta les premiers fondemens de la nouvelle Orléans en 1718 , sous la régence du Duc d'Orléans , dont elle porte le nom. Ces Messieurs étoient quatre freres dans la Colonie , dont M. de Serigny aussi Capitaine de Vaisseau , à son retour en France , épousa une Béthune ; ils étoient grands oncles du Chevalier de Noyant , digne d'un meilleur sort. Il étoit d'une figure distinguée & d'un caractère aimable. Enfin cet Officier , qui en partant de Paris me fit ses adieux , ne pensoit pas , ni moi non plus qu'il dût terminer sa carrière par un événement si triste à l'âge de 31 ans , & dans une ville dont son grand oncle avoit posé la première pierre pour être la capitale de cette vaste Province. Son frere , M. de Bienville , est actuellement Lieutenant de Vaisseau ; cet Officier plein de mérite est inconsolable de la perte d'un frere qu'il aimoit tendrement.

Le Chevalier de Noyant a laissé pour pleurer sa mort une tendre & vertueuse épouse , âgée de 16 ans , fille du Procureur-

Général de cette Colonie , qui fut aussi fils-filié malgré les protestations qu'il fit, disant qu'il n'étoit point sujet du Roi d'Espagne , qu'il vouloit être jugé par sa Nation (1).

(1) La Province de Bourgogne , qui avoit déjà payé des sommes si considérables pour satisfaire au traité fait avec les Suisses en 1513 , & pour le rétablissement des fortifications de ses Places , s'épuisa de nouveau pour la rançon du Roi , fait prisonnier à la bataille de Pavie , le 25 Février 1525 , & se distingua dans cette circonstance par-dessus toutes les autres ; indépendamment des impositions extraordinaires , elle fit faire une collecte de deniers volontaires , qui produisit de grandes sommes. Launoï , Viceroi de Naples , vint demander la ratification du traité de Madrid , par lequel le Duché de Bourgogne devoit être cédé à Charles-Quint ; mais les États convoqués , & les Compagnies supérieures consultées , refusèrent de souscrire à la promesse du Souverain , & s'opposèrent à son exécution. Les États représentèrent qu'*ayant par les droits de la Couronne , & par leur choix , des Maîtres nécessaires*, il ne dépendoit pas de la volonté du Monarque de les céder ainsi. La noblesse ajouta que si le Roi l'abandonnoit , elle prendroit le parti extrême de se défendre , & de s'affranchir de toutes sortes de dominations , & qu'elle répandroit , pour ce généreux dessein , jusqu'à la dernière goutte de son

Le Révérend Pere d'Agobert , Supérieur des Capucins , & Curé de cette Capitale , fut trouver M. O-Reilly pour lui dire que M. de la Freniere protestoit contre la Sen-

sang. Pour toute réponse au Viceroi de Naples , on le fit assister à l'audience des Députés de Bourgogne à Cognac , & on lui fit la déclaration de *la sainte Ligue* faite entre Clément VII , les Rois de France & d'Angleterre. Elle fut nommée *sainte* , parce que le Pape en étoit le Chef.

Le traité de Madrid portoit également la reddition du Comté d'Auxonne , qui avoit alors ses États particuliers & séparés de ceux du Duché ; il fut aussi arrêté , le 8 Juin 1526 , dans une assemblée solennelle , où se trouverent les Nobles , les Curés , & les Echevins des plus gros Bourgs & Villages , qu'on ne se départiroit pas de l'obéissance à la Couronne de France , quelqu'aliénation qu'on en eût fait faire au Roi ; on envoya quatre Députés à la Régente pour lui faire agréer cette résolution , & lui demander des lettres au Lieutenant du Duché , afin d'être assisté de forces en cas de siège. On peut voir dans le petit précis historique de Jurain (1611) , le nom des principaux Seigneurs qui assistèrent à cette assemblée. Charles-Quint ayant envoyé depuis le Seigneur de Launoï avec cinq cents chevaux & deux Régimens d'Infanterie , sommer la ville d'Auxonne de se mettre en son obéissance , il fut valeu-

sentence de mort prononcée contre lui ; mais ce Général chargea ce Pere Capucin de dire au Procureur du Roi qu'il étoit aussi sûr qu'il alloit mourir aujourd'hui , comme il est certain qu'il y a un soleil.

A l'égard de M. Foucaut , Commissaire Ordonnateur & Chef du Conseil Supérieur , qui avoit signé pour l'impression de la Requête des Habitans concernant le renvoi de M. de Ulloa , il fut aussi arrêté avec les autres. M. O-Reilly l'envoya interroger ; mais cet Ordonnateur répondit qu'il étoit François , & comptable au Roi de France son maître , qu'il ne répondroit qu'à ceux qui seroient chargés de sa part de lui demander compte de sa conduite. Toutes ces représentations, engagerent M. O-Reilly à

reusement repoussé par les Gentilhommes du Comté , & quelques gens de guerre du Duché qui étoient venus s'y enfermer ; il manqua même d'être surpris dans la forêt des Crocheres , où il s'amusoit à la chasse ; à peine put-il se sauver à Dole ; il fut averti à temps par une jeune fille d'Auxonne , qui se rendit dans son camp sur quelque prétexte , & ses troupes délogerent la nuit (*).

(*) Abrégé de l'Histoire du Duché de Bourgogne.

le faire embarquer pour la France ; & à son arrivée à Paris , il fut mis à la Bastille (1).

Ce malheureux événement a été funeste à la Louisiane , qui , depuis cette époque , n'offre que des campagnes totalement désertes. Cette terre de promesse est devenue une terre de désolation. Plusieurs habitans qui en étoient sortis avec leurs effets ont péri sur mer. La plupart de ceux qui y sont restés , coulent les jours les plus tristes dans le sein de la misère. On diroit que le fléau de la guerre vient d'étendre ses ravages dans cette contrée.

Je ne blâmerai cependant ni ne justifierai les habitans de cette Colonie. Ils avoient sans doute eu tort de demander au Roi de rester toujours sous sa domination. N'auroient-ils pas dû sentir que les ordres de Sa Majesté sur le sort de la Louisiane étoient irrévocables ? Le parti le plus sûr & le plus avantageux étoit de s'y soumettre. Ne les jugeons cependant pas à la dernière rigueur.

(1) M. Foucaut , après dix-huit mois de détention , est sorti ; il a eu une gratification du Roi , & une place d'Ordonnateur aux Grandes Indes.

Le motif qui leur fit peut-être passer les bornes est un sentiment bien excusable : il auroit été digne des plus grands éloges dans toutes autres circonstances. C'étoit l'enthousiasme de la patrie , l'amour de notre Souverain , aimant sa domination & ses loix. D'ailleurs, rappelez-vous que les Espagnols n'avoient pas encore pris possession (1) de la Louifiane, & que la conduite de M. d'Ulloa n'est point à l'abri de tout reproche. Il y en a qui ont blâmé celle de M. Aubry , de ne l'avoir pas sommé de prendre possession. Je crois positivement que c'est à tort. On conviendra du moins que lorsqu'il s'agit de juger les actions des hommes , le plus sûr est de présumer à leur avantage , & de croire qu'ils ont eu de bonnes raisons pour agir comme ils ont fait , plutôt que de les blâmer précipitamment , & de s'imaginer qu'ils ont été poussés par de mauvais motifs. J'ai connu particulièrement M. Aubry ; il

(1) M. de Ulloa attendoit des troupes d'Espagne, afin de faire cette cérémonie avec plus de pompe. Voilà ce qui a différé cette prise de possession en regle.

a été mon camarade & mon ami , & nous étions ensemble à la bataille de Coni en Piémont , à l'armée que commandoit Monseigneur le Prince de Conti.

J'ai toujours admiré en cet Officier un grand fonds de Religion , des sentimens d'humanité , & de la bravoure : il en a donné des preuves dans toutes les occasions où il a été employé pour la défense de la Louifiane.

Ce Commandant étoit fort embarrassé. On avoit réformé , comme vous savez , en 1763 , nos Compagnies , & l'on n'en avoit conservé que six pour garder la Police d'une étendue de pays aussi considérable.

Messieurs de Grand-Maison , Major de ces troupes , & Aubert , Capitaine , Aide-Major , deux Officiers d'un rare mérite , se comporterent le plus sagement dans cette critique circonstance : il n'y eut pas une goutte de sang répandu.

Il est certain que si M. Aubry eût eu des troupes à opposer à tous les habitans armés de la Capitale & des environs , la révolte auroit été étouffée dans sa naissance. La présence des Officiers , à la tête de leurs Com-

pagnies, en eût imposé à la populace ; ce qui auroit été un bonheur pour ces colons.

Peu de temps après ces événemens , on apprit que M. d'Uriffa, ci-devant Consul de la Nation Espagnole à Bordeaux, avoit été nommé par Sa Majesté Catholique Intendant de la Louisiane, & étoit déjà arrivé à la Havane, avec huit cents hommes de troupes. Il avoit ordre d'y prendre quatre millions provenant de la vente des biens des Jésuites expulsés de cette Ville, pour subvenir aux dépenses de la Louisiane. Aussitôt que cet Intendant fut instruit de ces fâcheuses nouvelles, il se crut obligé d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Le Chevalier Dessales, qui avoit été envoyé par M. Aubry avec un détachement pour accompagner M. de Ulloa jusqu'à la Havane, y vit toutes les commissions avantageuses dont M. d'Uriffa étoit chargé pour les Officiers François employés dans les six compagnies restantes. A l'égard des réformés, ils auroient été tous placés dans la milice nationale, avec les appointemens du Roi d'Espagne, qui sont très-considérables dans les Indes.

Avant mon départ de France vous me témoignâtes que vous seriez charmé d'apprendre quelque chose touchant M. de Villeret, ci-devant Ecrivain de Roi pour le Département de la Louisiane. Il est mort, & sa fin a été bien tragique. Cet Ecrivain s'étoit embarqué dans une pirogue sur le Mississipi, avec ses esclaves, afin de gagner les possessions Angloises, aussi-tôt qu'on eut annoncé l'arrivée des Espagnols commandés par M. O-Reilly. Mais ayant reçu une Lettre dans laquelle M. Aubry, d'après les assurances que lui avoit données ce Général, lui marquoit qu'il pouvoit revenir en toute sûreté, M. de Villeret, dans cette confiance, descendit le fleuve, pour se rendre à la nouvelle Orléans. Quelle fut sa surprise lorsqu'en se présentant à la barrière, il se vit arrêté ! Sensible à cet outrage, il ne put modérer son indignation. Dans un premier transport, il donna un coup de poing dans l'estomac de l'Officier Espagnol qui commandoit le corps-de-garde. Ses soldats s'élancerent aussitôt sur lui, & le percerent de coups de bayonnettes. Il fut emporté dans une frégate

qui étoit au port, où il mourut quelques jours après.

Vous comprenez assez quelle fut l'affliction de M. Aubry. Ce Commandant François n'éprouva pas un sort moins funeste, par un autre genre de mort. Il s'étoit embarqué avec sa troupe pour retourner en France. Le bâtiment qui le portoit s'étant brisé à l'entrée de la rivière de Bordeaux, vis-à-vis la tour de Cordouan, fut englouti sous les flots. Il n'y eut que le Capitaine, nommé Jacquelin, le Chirurgien major, un sergent & deux matelots qui furent assez heureux pour se sauver sur les débris de ce navire, qui contenoit plus d'un million, tant en piastrès gourdes, qu'en indigo, pelleteries, & autres productions du pays.

Plusieurs de nos Officiers sont entrés au service d'Espagne. D'autres n'ont pas quitté leurs habitations ; mais je doute (sur ce que me dit M. de la Riviere, Chef du Bureau des fonds des Colonies) que le Ministre leur fasse toucher leur pension de réforme. Je crois qu'il faut qu'ils se rendent en France, ou sur les possessions du Roi en Amérique.

A l'égard des soldats, il y en a quelques-uns qui se sont enrôlés dans les troupes d'Espagne ; d'autres se sont faits coureurs de bois & *boucaniers*, c'est-à-dire, chasseurs de profession.

Vous savez peut-être que ceux qui sont passés en France ont la demi-solde ; mais peuvent-ils vivre avec ce foible secours ? J'en ai vu moi-même mendier leur pain ; d'autres se sont retirés au château de Bicêtre. La situation déplorable de ces défenseurs de la Patrie doit attendrir toutes les âmes sensibles. Quel fruit recueillent-ils de leurs courses de mer, de leurs fatigues, de leurs dangers, de leurs exploits ? La gloire ? On est assez injuste pour ne l'attribuer qu'au chef, sans daigner faire attention qu'elle rejaillit sur tous les membres qui composent l'armée victorieuse.

Quel sera donc le motif qui animera le soldat marin ou des Colonies à bien servir la Patrie ? Quel sera l'aiguillon qui excitera la jeunesse à s'enrôler au service du Roi, si, considérant l'avenir, elle envisage le danger inévitable de manquer de tout, lorsque, pri-

vée de ses membres , ou courbée sous le poids d'une précocité vieillisse , elle sera renvoyée comme inutile.

Vous savez comme moi , Monsieur , que pour faire renaître & nourrir dans le cœur du soldat l'amour de la gloire ou du moins celui de la Patrie , il lui faut nécessairement des sujets d'émulation & l'espoir de la récompense. C'est ce qui porta Louis XIV à établir l'Hôtel royal des Invalides , pour servir de retraite aux Militaires qui ont perdu la santé ou leurs membres au service de l'État. Cet établissement honore autant la sagesse de ce Monarque que son amour pour l'humanité. Il manque encore un bienfait au soldat qui sert sur mer , & il l'attend de la bonté paternelle & éclairée de Louis XV , le bien-aimé , qui regne aujourd'hui. Ce bienfait , qui coûteroit très-peu à l'État , est l'établissement d'un Hôtel royal des Invalides de la Marine. Il ne seroit pas même nécessaire de construire un édifice pour cet objet. Il faudroit seulement y consacrer une de ces Maisons royales que leur éloignement du séjour ordinaire de nos

Rois , rend inutiles & même à charge au Gouvernement , tel que Chambord. Il n'est point de lieu plus propre à être proposé que ce château ; on pourroit y loger un grand nombre de Soldats & Matelots que la vieillesse ou les infirmités mettent hors d'état de continuer le service.

On laisseroit aux Invalides l'option de se retirer chez eux avec la demi-solde ; alors la Maison royale ne seroit occupée que par des infirmes : ceux qui seroient surpris à mendier , n'ayant plus d'excuses à donner , seroient renfermés pour toujours au château de Bicêtre.

Un tel établissement tourneroit même au profit de la Marine (1) ; on formeroit une Manufacture de voiles & de cordages pour les vaisseaux du Roi , à laquelle on emploieroit tous les Soldats en état d'y travailler. On pourroit y envoyer les Enfans

(1) Un monument si utile & si nécessaire au soulagement des anciens défenseurs de la Patrie , seroit très-digne de Louis XVI le bienfaisant , qui gouverne la France avec tant de sagesse.

trouvés de la Capitale & des autres Villes du Royaume , qui , devenus grands , fourniroient la Marine de Matelots & de bons Soldats pour les vaisseaux & pour les Colonies des Indes Orientales & Occidentales.

Il n'est point de position si heureuse que ce château de Chambord , (il est situé à quatre lieues de Blois , dans le fond de la rivière du Cosson , & au milieu d'un parc de sept lieues de tour) pour servir d'entrepôt & de magasin de chanvre.

Il seroit facile d'y fabriquer des toiles & des cordages pour les vaisseaux , & de les faire transporter sur les ports , à cause de sa proximité de la Loire. Rien n'empêcheroit non plus qu'on n'y élevât une Ecole de Marine pour les Matelots & Pilotes , capables de recruter dans le besoin la Marine militaire & commerçante (1).

(1) Le dépôt des Gardes-Françoises , formé sur les boulevards de la Capitale , par les soins de M. le Maréchal Duc de Biron , est en même temps une pépinière de bons soldats , & l'école de ce Régiment , dont toute la Nation vante aujourd'hui l'ordre , l'exactitude du service & la bonne discipline.

Ce double objet d'utilité , fans parler de l'encouragement qu'on donneroit aux Soldats qui font actuellement dans le service , & à ceux qui se proposent d'y entrer , ne pourroit que faire accueillir ce projet dicté par le seul amour de l'humanité.

Voilà, Monsieur & cher ami , les réflexions que mon zele m'a suggéré pour le bien du service, pour le bonheur de messemblables , & pour la gloire de notre auguste Monarque. J'ai cru devoir en faire part au vrai militaire , au bon citoyen, à l'homme vertueux & compâtissant (1).

(1) Ce projet a été envoyé dans le temps au Ministre : l'Auteur en a reçu les deux Lettres suivantes.

Paris , 29 Juin 1772.

J'ai reçu , Monsieur , le mémoire que vous m'avez adressé , concernant un établissement pour les Invalides de la Marine , & je l'ai lu avec attention. Cet ouvrage prouve votre zele pour le service du Roi , & je ne puis que vous en savoir tout le gré possible.

J'ai l'honneur d'être , &c. *signé* , de Boynes.

A Versailles , le 4 Juillet 1772.

Je ne puis que vous savoir beaucoup de gré ,

Cette digression ne m'a point fait oublier que je vous dois l'histoire de la Princesse d'Allemagne, qu'on dit avoir habité dans cette partie du monde. Quand même vous ne me l'auriez pas demandée, je ne croirois pas abuser de votre attention. Ce récit, trop intéressant par lui-même pour avoir besoin d'ornemens étrangers, vous présentera le tableau le plus frappant des jeux bisarres de la fortune. Quel prodigieux changement ne se passe-t-il pas sur le grand théâtre de l'Univers ! Nous voyons souvent des personnages y jouer un rôle bien disproportionné à celui pour lequel ils étoient nés.

On fait que le Prince de Wolffenbutel eut deux filles, dont l'aînée fut mariée à l'Empereur Charles VI, l'autre épousa le

Monsieur, du projet que vous m'avez adressé, concernant l'établissement que vous proposez de faire à Chambord, en faveur des Soldats & des Invalides qui sont hors d'état de servir ; & je vois avec plaisir que vous vous occupez de ce qui peut tourner à l'avantage du service & de l'humanité ; mais les circonstances présentes ne permettent pas d'adopter cette idée.

Je suis, &c. *signé*, de Boynes.

Czarowitz , fils indigne du Czar Pierre le Grand. Cette aimable Princeſſe ne put venir à bout , par ſes graces naturelles , par les plus rares qualités du cœur & de l'eſprit , d'adoucir les mœurs de ce Prince féroce. A ſon air affable & prévenant , à ſes diſcours honnêtes & affectueux , ce ſauvage ne répondoit que par des manieres bruſques , des paroles outrageantes , & même par les traitemens les plus durs. On aura peut être de la peine à croire qu'il porta la brutalité juſqu'à l'empoifonner trois fois ; heureuſement , la Princeſſe reçut un prompt ſecours qui arrêta les effets du poiſon.

Pour ſurcroît de malheur , il n'y avoit alors perſonne dans cette Cour qui pût ſ'oppoſer aux violences du Czarowitz ; Pierre le Grand parcouroit l'Europe , pour ſortir de l'obſcurité où ſes prédéceſſeurs avoient vécu , & pour ſe mettre en état de créer un nouvel Empire (1).

Un jour , la Princeſſe étant groſſe de huit mois , ſon mari lui donna tant de coups

(1) Ce Prince étoit auſſi grand dans les chantiers d'Amſterdam , qu'à la bataille de Pultava.

de pied dans le ventre , qu'on la trouva évanouie & baignée dans son sang. Après avoir quelque temps contemplé son ouvrage avec des yeux satisfaits , le barbare partit pour une de ses maisons de campagne. Des personnes , touchées du sort de cette infortunée Princesse , résolurent de l'arracher pour jamais à son indigne époux. Les femmes furent gagnées ; on écrivit au Czarowitz qu'elle étoit morte. Le Prince dépêcha aussi-tôt un Courier pour ordonner qu'on l'enterrât sans cérémonie. Il croyoit par-là ôter au public la connoissance des mauvais traitemens qu'il lui avoit fait éprouver la veille.

La Comtesse de Konigsmark , mere de Maurice , Comte de Saxe , la fit évader du Palais où elle étoit renfermée ; elle lui donna un vieux domestique de confiance qui savoit l'allemand & le françois , & une femme pour l'accompagner ; elle part incognito , n'ayant pour ressource que le peu d'argent & de bijoux qu'elle put ramasser. Toute l'Europe porta le deuil d'une bûche qu'on avoit mise dans son cercueil.

La Princesse arriva à Paris ; mais craignant d'y être reconnue , elle en partit pour se rendre à l'Orient , d'où partoient les vaisseaux de la Compagnie des Indes , à qui le Roi avoit concédé la Louisiane , qu'on appelloit aussi le Mississipi. Elle s'embarqua avec les huit cents Allemands qu'on envoyoit pour peupler cette contrée nouvellement découverte. La Princesse , accompagnée de son fidele domestique , qu'elle faisoit passer pour son pere , & de sa femme de chambre , arriva à bon port à la Louisiane.

Cette illustre inconnue ne tarda pas à y fixer les yeux & l'admiration de tous les habitans. Le Chevalier d'Aubant , Officier plein de mérite , qui avoit été autrefois à Saint-Pétersbourg pour y solliciter de l'emploi , reconnut la Princesse ; il n'osa d'abord s'en rapporter au témoignage de ses yeux ; mais après avoir examiné bien attentivement sa démarche , son air , les traits de son visage , réfléchissant d'un autre côté sur le caractère odieux du Czarowitz , il ne put douter que ce ne fût elle-même : il eut

cependant la prudence de se taire , & se rendit si utile au vieux domestique , que celui-ci lui donna toute sa confiance. Il se dit Allemand , & lui déclara qu'il avoit une somme suffisante pour former une habitation sur les bords du fleuve de Mississipi. D'Aubant , qui étoit très-entendu , en se chargeant de l'exploiter , unit ses petits fonds à ceux de l'étrangere , pour acheter des Negres de société.

Le Chevalier ne négligea rien pour s'attirer l'estime de la Princesse , à laquelle il donnoit dans toutes les occasions des nouvelles preuves de son intelligence , de son zele & de son dévouement. Un jour qu'il se trouva seul avec elle , il ne fut plus le maître de garder le silence : plein d'une tendresse respectueuse , il tombe à ses genoux , & lui avoue qu'il la connoît. Cet aveu jeta d'abord la Princesse dans une espece de désespoir ; mais se rassurant sur l'épreuve qu'elle avoit faite de la prudence de cet Officier , elle lui en témoigna sa reconnaissance , & lui fit jurer qu'il garderoit inviolablement ce funeste secret.

Quelque temps après , on apprit à la nouvelle Orléans, par les gazettes d'Europe, la catastrophe arrivée en Russie , & la mort du Czarowitz en 1719 , qui s'étoit révolté contre Pierre le Grand. Ce Prince dénaturé s'étoit vanté , pendant l'absence de son pere , qu'il déferoit après sa mort tout ce que ce génie créateur avoit fait.

La Princesse , morte civilement en Europe , ne voulut point y retourner. Le souvenir de ses malheurs passés lui fit sans doute préférer les douceurs d'une vie privée. Le bon vieillard qu'elle daignoit appeller son pere , & qui , si je puis le dire , en remplissoit tous les devoirs , lui fut enlevé dans le même temps. Sa mort la pénétra d'une douleur qu'on ne sauroit exprimer. Elle sentoit qu'elle avoit perdu son plus cher appui , l'homme à qui elle devoit tout , depuis qu'elle étoit devenue la victime des caprices du sort.

L'amour du Chevalier d'Aubant n'avoit pas échappé à la pénétration de la Princesse , quoique toujours couvert du voile de l'attachement & du respect. Elle n'avoit plus que

lui pour consolateur & pour confident ; lui seul étoit le soutien de sa vie. Aussi ce fut alors qu'en lui rendant toujours les honneurs dûs aux Souverains , il redoubla ses soins pour lui faire oublier ses peines, & pour lui procurer tous les agrémens possibles. Sa droiture , sa capacité & son empressement à la servir lui avoient gagné la bienveillance de la Princesse. Bientôt elle ouvre son ame à un sentiment plus tendre & plus généreux ; & elle ne balança pas à couronner les vœux du Chevalier.

La voilà donc femme d'un Capitaine d'Infanterie , dans un pays peuplé de Negres , au milieu d'une nation sauvage , & de gens de toute espece , & cependant Princesse sortie d'un sang auguste , veuve de l'héritier d'un des plus vastes Empires du monde , & sœur de l'Impératrice d'Occident ; ne s'occupant que du devoir de partager avec son mari les travaux pénibles qu'exige une nouvelle habitation , & mille fois plus heureuse dans cet état que lorsqu'elle étoit dans le Palais Impérial à Pétersbourg , & peut-être même plus que sa sœur sur le trône des

Césars. Le ciel donna à ces vertueux époux, pour fruit de leur union, une fille que Madame d'Aubant nourrit elle-même, & à qui elle apprit l'allemand sa langue naturelle.

Quelques années après, le Chevalier d'Aubant ayant été attaqué de la fistule, vendit son habitation, & alla à Paris pour s'y faire traiter. Madame d'Aubant soigna elle-même son mari, avec toute l'affection de la plus tendre des épouses. Pendant la convalescence du Chevalier, elle alloit quelquefois se promener aux Tuileries, avec sa fille. Un jour comme elle parloit allemand, le Comte de Saxe, qui passoit dans la même allée, entendant parler la langue de son pays, s'approcha. Quelle fut sa surprise, en reconnoissant la Princesse ! Elle le pria instamment de garder le secret, & lui raconta de quelle manière la Comtesse de Königsmark avoit favorisé son évafion de Pétersbourg. Le Comte de Saxe ne lui dissimula point qu'il en parleroit au Roi. La Princesse lui demanda en grace de ne le faire que dans trois mois. Le Comte y consentit, & lui demanda la permission de l'aller voir. Elle la lui accorda, à

condition qu'il n'iroit chez elle que la nuit , & sans témoins.

Cependant le Chevalier d'Aubant, déjà rétabli de sa maladie , voyoit ses fonds presque épuisés. Il sollicita & obtint de la Compagnie des Indes la Majorité de l'Isle de Bourbon. Le Comte de Saxe alloit de temps en temps rendre ses devoirs à Madame d'Aubant. Les trois mois expirés, il ne manqua pas de se rendre chez elle avant de parler au Roi. Il ne put revenir de son étonnement , lorsqu'il apprit que Madame d'Aubant étoit partie, avec son mari & sa fille , pour les Indes Orientales. Le Comte alla tout de suite informer le Roi, qui envoya chercher le Ministre, & lui ordonna d'écrire au Gouverneur de Bourbon de traiter Madame d'Aubant avec la plus grande distinction. Sa Majesté écrivit de sa propre main une Lettre à la Reine d'Hongrie , quoiqu'il fût en guerre avec elle , pour l'instruire du sort de sa Tante. La Reine remercia le Roi , & lui adressa une Lettre pour Madame d'Aubant , dans laquelle elle la sollicitoit de se rendre auprès d'elle , & d'abandonner son mari &

sa fille, dont le Roi de France prendroit soin.

Cette généreuse Princesse refusa de souscrire à une pareille condition. Elle resta à l'Isle de Bourbon jusqu'en 1754. Devenue veuve, après avoir perdu sa fille, elle retourna à Paris, où elle vécut ignorée. On m'a dit qu'elle s'étoit retirée à Montmartre, & qu'elle y étoit encore en 1760; d'autres disent à Bruxelles, où l'illustre Maison de Brunswick lui faisoit une pension de soixante mille florins, dont cette respectable Princesse donnoit les trois quarts aux pauvres, qui l'appelloient leur mere.

Voilà, Monsieur, le précis de son histoire. Jeme suis informé, comme vous le desiriez, des principales circonstances de sa vie, depuis l'époque de son infortune; mais personne ne m'a pu donner des éclaircissemens positifs sur la fin de cette Princesse. Le Chevalier d'Arensbourg, Suédois, (qui s'est trouvé à la Bataille de Pultava avec Charles XII) & qui commandoit ci-devant une contrée d'Allemands habitans de cette Colonie, s'est borné à me dire qu'une Dame Allemande, qu'on

soupçonnoit être Princesse, étoit venue dans la Colonie dès les commencemens de son établissement.

Je vous avoue que quoique je tiennne tous ces faits d'un assez grand nombre de personnes dignes de foi , je ne voudrois cependant pas en garantir l'authenticité.

Il est temps que je vous dise un mot sur ce qui me concerne. A mon arrivée à la nouvelle Orléans, je ne trouvai plus le Général O-Reilly , pour lequel M. le Comte de Fuentes m'avoit donné une Lettre de recommandation. Il étoit parti pour Madrid , après son exécution & la prise de possession de cette Colonie au nom de Sa Majesté Catholique. Quant aux dépositaires de mes effets , les uns ont été proscrits , les autres totalement ruinés par la révolution ; ce qui , outre les risques , les fatigues de mon voyage & la perte de mes effets , m'a causé des dommages considérables. J'aurois cependant trouvé un débouché qui m'auroit fourni quelques ressources , si Don Louis Unzaga, Gouverneur , m'eût permis de fréter un petit bâtiment pour Saint-Domingue. J'aurois pris

pris en payement de mes débiteurs du bois de charpente , qui n'est de nulle valeur à la Louisiane , ce pays n'étant presque qu'une vaste forêt. Je me ferois amplement dédommagé de mes pertes par une vente avantageuse de ce bois , qui auroit servi à rebâtir les magasins du Roi & l'hôtel du Gouvernement de la Capitale de la partie Françoisé de cette Isle , lesquels ont été entierement détruits par un terrible tremblement de terre qui s'est fait sentir le 3 Juin dernier.

Quoique les nouveaux revers m'aient privé d'une tranquille aïssance , je n'en suis pas moins heureux. Le courage & l'espoir , voilà mes deux plus fermes soutiens.

D'ailleurs , cette aimable région a pour moi des charmes bien capables de me faire perdre le fouvenir de mes malheurs. Gardons-nous de donner à ces peuples le nom de barbares ou de sauvages. Les barbares & les sauvages sont ceux qui , dévorés par l'ambicion & par la soif de l'or , n'ont ulé de leur force que pour porter le fer & la flamme dans ce nouvel hémisphere.

Loin de nous l'image affreuse de toutes

les horreurs dont l'Amérique a été le théâtre. Oui , le sang de ces hommes que l'Europe , du sein de la mollesse , regarde d'un œil dédaigneux , crierà toujours vengeance au pied du trône de l'Éternel , contre la cruauté inouïe de leurs bourreaux.

J'ai appris , mon cher ami , avec la plus grande satisfaction , que vous viendrez peut-être revoir cette terre de promesse. Hâtez-vous de franchir cette barrière immense que la nature avoit mise entre nous & ses enfans légitimes. Ne dites point que c'est la fatalité qui doit vous attirer une seconde fois chez eux. Celui dont les mœurs sont si douces , celui dont la valeur & l'équité reglent toutes les démarches , celui dont l'univers est la patrie , ne peut trouver par-tout que des freres & des amis.

Venez donc revoir des hommes que l'on doit nommer les véritables humains. Vous n'apporterez pas chez eux les vices de notre Europe ; vous n'avez que des vertus : vous en connoissez trop le prix , pour ne pas juger celles de ces peuples , dignes de vos regards & de votre admiration.

dans l'Amérique Septentrionale. 51

Dans le moment que je vous parle , il me semble déjà voir *le petit hunier hissé* , & entendre le coup de canon qui vous appelle à bord. Partez , mon cher ami , sous les auspices de celui à qui les vents & la mer obéissent. Jetez un regard philosophique sur ce vaste Océan. Puissé un vent favorable vous éloigner de tous les écueils , & vous rendre bientôt aux embrassemens de votre meilleur ami !

Je suis , &c.

A la nouvelle Orléans , le 25 Juillet 1770.

P. S.

Un ouragan des plus furieux s'est fait sentir dans un lieu appelé *Chapitula* , à trois lieues de la nouvelle Orléans , sur la rive droite en montant le Mississipi. Ce tourbillon enleva tout ce qui se rencontra sous sa direction , entr'autres une maison construite en bois de cyprès. Ce vent impétueux , qui va en tournoyant , s'emboucha par les fenêtres & la porte de cet édifice , l'enleva en l'air , avec une Nègresse qui s'y trouva , & dont on n'a jamais oui parler depuis. Ce

phénomène vous paroîtra peut-être extraordinaire ; mais il est bon de vous observer que cette maison n'étoit éloignée que d'un bon quart de lieue du Lac Maurepas , qui communique à l'Océan. La marée jointe au vent, aura emporté au large cette habitation flottante.



LETTRE SECONDE.

AU MÊME.

*Idée du gouvernement du Mexique. Valdivia
Gouverneur du Chili , victime de son
insatiable cupidité. Mort tragique de
M. Denoyer , habitant du Cap-François ;
situation touchante de Madame son Épouse ,
Créole de la même Ville.*

A VANT d'aller voir mes enfans , les sauvages du pays des *Akanças* , mon cher camarade , j'ai voulu vous écrire par l'occasion d'un bâtiment qui va au Port-au-Prince. Pourrois-je ne pas saisir toutes celles qui se présentent , pour m'entretenir avec un homme vrai , dont le commerce m'est le plus cher & le plus précieux ? Que j'aime , surtout , à converser avec le spectateur intelligent , le philosophe aimable , toujours d'accord avec lui-même , dont la noble simplicité me peint la candeur des anciens !

Tout paroît ici fort tranquille. Les Ef-

pagnols ne s'occupent plus qu'à donner une forme solide à leur gouvernement. Je ne sais si la Louisiane relevera de l'Audience de la Havane , ou de celle de Mexique ou Mexico. Cette riche ville est le siège de l'Archevêque & la demeure du Vice-Roi. Le pouvoir de celui-ci s'étend à porter des loix & des ordonnances , à donner les ordres convenables ou nécessaires à l'état des choses , & à terminer les procès des particuliers , à la réserve des causes qui sont d'une importance à être jugées par le Conseil d'Espagne.

Il y a dans ce pays-là , dont l'étendue est de plus de cinq cents lieues , plusieurs gouvernemens qui dépendent tous du Vice-Roi. La plupart de ces Gouverneurs en sont les créatures ; aussi ne manquent-ils pas de lui faire de grands présens , pour être continués dans l'exercice de leurs charges. Le roi d'Espagne lui donne tous les ans , à prendre sur les deniers de son épargne , la somme de cent mille ducats , pendant le temps de son gouvernement , qui est ordinairement de cinq années. Mais , vous le savez , dans notre Europe l'argent ouvre une voie sûre &

facile aux plus grands honneurs. Par le moyen des présens que fait le Vice-Roi aux Courtisans du Roi d'Espagne, & aux membres du Conseil des Indes, il conserve sa dignité pendant cinq, dix années au-delà du terme de sa commission.

Si le Vice-Roi de Mexique est dominé par l'intérêt, il ne lui est que trop facile d'assouvir cette vile passion. Le négoce lui fournit un moyen infaillible. Mais il s'en faut bien que son commerce particulier tourne à l'avantage du commerce général. On a vu des Vice-Rois s'arroger le privilège exclusif de la vente de certaines denrées, comme froment, maïs, &c. Ce pouvoir excessif, joint à l'avarice du Comte de Gelves, Viceroi en 1624, & à l'orgueil de Don Alfonse de Zerna, Archevêque de Mexique, pensèrent causer la ruine de cette grande ville, où il y eut un soulèvement populaire; ce qui fait sentir combien il est dangereux & préjudiciable d'envoyer dans les Colonies des Gouverneurs intéressés.

Quels ravages & quels désordres n'a pas causés une poignée d'Espagnols jetés dans

les vastes provinces des Indes Occidentales ! Cette partie du monde est si immense , que c'est beaucoup à un particulier de l'avoir vu ; que n'est-ce donc pas de l'avoir subjuguée , avec un si petit nombre d'hommes ? Ces troupeaux d'Indiens désarmés & nus ont été abattus par la faulx, ou dévorés comme des agneaux par des loups furieux. Autrefois les Isles de Cuba & des Luckayes avoient plus de six cent mille habitans ; elles n'en ont pas présentement vingt. Bartholomeo de la Cazas, digne Évêque de Chiapa, nous apprend que dans l'Isle Hispagniola, appelée aujourd'hui Saint-Domingue, de trois millions d'Indiens, il n'en restoit plus de son temps ; & que dans d'autres pays, ils en ont tué, dit-il, près de quinze millions en terre ferme. » Ils ne tiennent aucun » compte de leurs ames, qui sont immor- » telles comme les nôtres, non plus que » si ces pauvres Indiens n'étoient que des » bêtes ».

Un Espagnol, interrogé comment il instruisoit ces pauvres Indiens, répondit : *Que los dava al diablo, loque bastave per ello* ,

c'est-à-dire, je les donne au diable, c'est assez pour eux. Quand ils les pendoient par douzaine, ils disoient que c'étoit en l'honneur de Notre Seigneur & des douze apôtres.

» Ils haïssent Votre Majesté, dit ce saint
» Évêque au Roi Catholique, & ont Dieu
» même en horreur, à cause des maux qu'on
» leur fait sous prétexte de la Religion. Ils
» louent leurs idoles, sous lesquelles ils
» avoient vécu avec tant de douceur, &
» renoncent à la Religion Chrétienne, à
» cause des cruautés qu'on leur a fait éprou-
» ver. Il n'y a point de peste, ajoute-t-il,
» ou de maladie contagieuse qui pût avoir
» dépeuplé deux mille cinq cents lieues de
» pays auparavant très-peuplé, comme les
» Espagnols ont fait. Pour avoir prétexte
» de les maltraiter, ils les accusoient de
» sodomie, & d'avoir aussi commerce avec
» l'Ange des ténèbres ».

Le bon Evêque assure que cela est faux, & porte témoignage de leur innocence; qu'au contraire les Castillans leur ont enseigné leurs vices, notamment de blasphémer le saint nom de Dieu, *lo qual no lo*

*dizen por blasphemia si non solamente por lo
oyen dezir à los Christianos.* L'un des moyens
pour les vexer, pour violer leurs femmes
& avoir leur or, c'est qu'on les accusoit d'être
idolâtres.

» Nous avons vu de nos yeux (dit l'Apô-
» tre des Indes Occidentales) dix grands
» Royaumes, plus grands que n'est l'Espa-
» gne, & beaucoup plus peuplés, être ré-
» duits en solitude, par les cruautés & l'hor-
» rible boucherie qu'ils y ont exercée ».

Sa protestation tire des larmes d'atten-
drissement. » Ils ont fait, dit le même Pré-
» lat, périr plus de quinze millions d'hom-
» mes, au déshonneur de Dieu & de la
» sainte Religion. Les aveugles le verront,
» les muets le crieront, & les sourds l'ouï-
» ront. Je prends Dieu à témoin, tous les
» anges, tous les saints, tous les hommes
» qui vivent & qui vivront ci-après, que
» je le dis en conscience, que ce fera la
» ruine de l'Espagne ». Il dit aussi : » Ce
» sang innocent crie vengeance jusqu'au
» Ciel; le bruit de ces attentats inouis se
» répand par toute la terre, & d'autant que

» ces défordres sont inhumains ». *Tan inhumanas , y espantosas , como son per y odio , & infamia de la gente Espagnnola.*

Ces Indiens étoient dans la loi de nature , & dans une innocence de mœurs qui faisoit honte aux soldats Espagnols. On a traité ces malheureux Américains , non comme des ennemis , mais comme des bêtes ; les écoles ont disputé s'il les falloit réputer hommes. Les écrits de Supelveda , contre lequel Dieu suscita Bartholomeo de la Cazas , sont tout-à-fait abominables. Ça été leur maxime durant long-temps , que les Indiens sont des chiens indignes du Christianisme. L'horreur & la solitude ont marché après leurs armées ; & les Isles peuplées par des millions d'hommes , ont été en fort peu de temps tout-à-fait dévastées. Cet or & cet argent qui en viennent , & qui ont gâté tant d'esprits dans les Empires de l'ancien monde , sont tout couverts du sang des peuples du nouveau. Il n'y a point de mine qui n'ait coûté la vie à des centaines de millions d'hommes.

L'Evêque Bartholomeo ajoute , » si on

» mettoit l'or qu'on en retire d'un côté,
» & de l'autre le sang des malheureux In-
» diens avec lesquels les Espagnols le ti-
» rent , le sang peseroit plus que l'or.

C'est cette soif insatiable de l'or , dont fut dévoré Valdivia , Gouverneur du Chili , qui alluma une guerre si longue & si sanglante entre les Espagnols & ces Bresilliens , vaillans , robustes , courageux , & aussi habiles à manier la lance & à tirer une arquebuse , que les Européens mêmes.

Ce Gouverneur étoit si passionné pour ce métal , qu'il ne pouvoit souffrir que les Indiens en eussent chez eux ; tout l'or & l'argent qui brilloient dans leurs maisons leur étoient enlevés. Ils les faisoient traiter plus durement , lorsqu'ils balançoient à les lui donner ; il en fit même mourir plusieurs , pour avoir manqué de le faire. Il les obligeoit à travailler aux mines , avec ordre de lui en apporter chaque jour une certaine quantité ; mais comme ce qu'il exigeoit d'eux leur étoit impossible , les Indiens résolurent de ne lui plus obéir , & formèrent le dessein de rassasier tout d'un coup son avarice. Ils s'af-

dans l'Amérique Septentrionale. 61

semblerent ; & s'étant mis en état de combattre , ils vont , chargés d'une grande quantité d'or , trouver le Gouverneur , & lui tiennent ce discours : » Valdivia , tu es » tellement affamé de *fer jaune* , que , juf- » qu'à présent , nous n'avons pu t'en raffa- » sier ; mais nous avons enfin trouvé le moyen » de fatisfaire pleinement ta paffion. En » voici affez , & il faut que tu en boives » tout ton faoul ». Ils fe jeterent auffi-tôt fur lui , & lui verferent de l'or fondu dans la gorge , dont il expira dans le moment , laiffant à cette Ville fon nom , qui eft encore en exécration dans le pays.

On peut dire , cher ami , que les effets de toutes les paffions font très-funeftes ; mais je crois qu'il n'en eft aucune dont les fuites foient plus terribles que celle de la cupidité. Peut-on lire les hiftoires du nouveau monde , fans s'écrier avec le Poète latin :

Quid non mortalia peçlora cogis

Auri facra fames.

O terre ! falloit-il que les humains avarés
Déchiraffent ton fein pour devenir barbares ;

Que ne leur cachois-tu tes funestes bienfaits ;
Celui qui trouva l'or , trouva mille forfaits.

Poème de Côte de Médicis , par M. Méro.

Je ne puis mieux terminer cette Lettre ,
Monsieur , qu'en vous donnant un précis de
l'histoire de Madame Denoyer. Les cœurs
sensibles , les âmes vertueuses ne pourront
qu'être attendris sur la cruelle situation où
se trouva cette courageuse & infortunée
Créole. Vous frémirez de l'excès mon-
trueux où se portèrent deux scélérats guidés
par un vil intérêt.

M. Denoyer , habitant du Cap-François ,
voulant améliorer sa fortune , forma le
dessein d'aller établir une habitation à Sa-
mana , qui fait partie de l'Isle de Saint-
Domingue , appartenante à l'Espagne. Il
le communiqua à son épouse , qui approuva
son projet. Ils s'embarquèrent en consé-
quence sur une goëlette ou petit bâtiment
de transport qui leur appartenait , avec
un enfant de sept ans , un autre à la ma-
melle , & une Nègresse leur domestique ,
nommée Catherine.

Après un an de séjour à Samana , Ma-

dame Denoyer sollicita son mari à retourner au Cap-François , où l'air natal lui étoit plus favorable. M. Denoyer chériffoit trop son épouse , pour ne pas acquiescer à sa demande. Dans le temps qu'il se préparoit à faire voile pour cette ville , un petit bâtiment Anglois périt sur la côte , l'équipage eut le bonheur de gagner terre , & de se sauver. Comme il y avoit à Samana un petit navire François qui se disposoit à partir , ces naufragés , au nombre de huit , prièrent le sieur Verrier qui le commandoit , de les recevoir sur son bord , & de les conduire au Cap-François , ou à *Monte - Christo*. Celui-ci se trouvant trop chargé de monde , proposa à M. Denoyer de prendre deux de ces hommes dans sa goëlette ; l'un d'eux se nommoit le Capitaine *John* , & l'autre *Young*.

M. Denoyer , par un acte d'humanité qui lui étoit naturelle , les reçut avec plaisir ; il leur donna du linge & des hardes pour se changer , & les combla de mille honnêtetés ; ceux-ci promirent de donner en route tous les secours possibles à leur bienfaiteur.

M. Denoyer appareilla , ayant encore sur son bord deux Matelots François à ses gages. Comme ils suivoient la côte terre à terre , lorsqu'ils furent auprès d'une habitation du nommé Manuel Borgne , à quelques lieues de l'endroit de leur départ , les deux Matelots François prièrent M. Denoyer de les mettre à terre , lui représentant qu'il pouvoit se passer d'eux , parce que ces deux Anglois , à qui il avoit donné l'hospitalité , & qui paroissoient même expérimentés dans l'art de la navigation , le serviroient très-bien. M. Denoyer souscrivit à leur proposition ; mais cette complaisance lui coûta bien cher.

Le lendemain , vers les dix heures du matin , M. Denoyer , aidé des deux Anglois , mit à la voile ; ils allèrent mouiller le soir à l'endroit nommé Grigri , une lieue au-dessus de Portoplata. Ils souperent ensemble près de terre , non loin d'une habitation occupée par des Espagnols , où l'on prend ordinairement des rafraîchissemens ; après le souper , on plaça sur la dunette , qu'on couvrit de feuilles de palmier , & au
bout

bout de laquelle on tendit une toile , un matelas qui servit de lit à Madame Denoyer , à ses deux enfans & à la Nègresse. M. Denoyer se jeta sur un autre matelas , aux pieds de son épouse , tandis que les deux Anglois étoient couchés sur l'avant de la goëlette.

Leur sommeil fut tranquille jusqu'au milieu de la nuit , qu'il fut interrompu par les cris de leur petite fille ; après avoir tiré le lait d'une chevre qu'ils avoient embarquée pour allaiter l'enfant , M. Denoyer se recoucha. Vers les trois ou quatre heures du matin , son épouse fut réveillée par le bruit d'un grand coup sourd , qui lui parut être un coup de hache donné sur le lit de son mari , qu'elle entendit pousser un soupir. Tremblante & effrayée , elle éveille la Nègresse , en s'écriant : *grand Dieu ! Catherine , on tue M. Denoyer* ; elle leve dans le même instant son pavillon , lorsque l'Anglois nommé John , s'élance sur son lit , tenant une hache à la main , & d'un air furieux la menace de la tuer si elle ne baisse aussi-tôt la toile , & si elle fait le moindre

mouvement pour se lever : de-là ce perfide assassin va frapper encore deux fois sa victime. Après cette action, digne des monstres les plus féroces , Young prit la barre du gouvernail , tandis que John mit à la voile pour faire route vers la nouvelle Yorck.

A la pointe du jour , on se trouva à deux lieues de terre. Madame Denoyer , glacée par la crainte , eut à peine la force de sortir de son pavillon. Quel horrible spectacle s'offre à ses yeux ! elle voit flotter sur les eaux le matelas où étoit étendu le corps sanglant de son mari , qu'on venoit de jeter *en dérive*. Alors le barbare John , consommant son crime par la raillerie la plus amère , soyez tranquille , lui dit-il , votre mari est à la mer , & dort d'un profond sommeil. Un instant après , il revient vers elle , armé d'un poignard , & lui demande les armes qu'avoit son mari , & les clefs de ses coffres.

Madame Denoyer les lui donne. Ce scélérat ayant fouillé par-tout , sans avoir trouvé de l'argent , va les lui rendre : alors la triste veuve fondant en larmes , dont la

douleur & l'effroi sembloient jusqu'alors avoir tari la source , lui demanda pourquoi il avoit tué son mari , puisqu'il n'avoit point d'argent ? L'affassin lui répond que c'étoit pour avoir sa goëlette , & la conduire à la nouvelle Yorck. Après ces paroles, ce monstre parut s'adoucir ; il offrit à cette malheureuse dame des alimens , du thé & du chocolat. Celle-ci lui ayant répondu qu'elle n'avoit besoin de rien , Jonh lui dit de ne point se chagriner , qu'il n'avoit point envie de lui faire aucun mal ; qu'au contraire , il alloit la débarquer en terre Françoisse avec tout son bagage. Il lui laissa pendant tout le reste du jour la liberté de se livrer toute entiere à sa douleur.

On juge bien que la nuit ses yeux ouverts aux larmes , ne purent se fermer au sommeil. L'image de son mari égorgé à sa vue , par des traîtres qu'il avoit comblé de bienfaits , la poursuivoit sans cesse ; leur cruauté , leur brutalité , leur noirceur redoublaient ses craintes , & les rendoient encore plus vives , quand elle jetoit les yeux sur ses chers enfans. Pendant que son esprit se

repaïssoit des idées les plus tristes & les plus accablantes , elle entendit les deux bourreaux de son époux former le dessein de lui faire subir un outrage que la femme vertueuse redoute plus que la mort même : John , l'infâme John , disoit à son compagnon , prends la Négresse , je prendrai la maitresse ; Young ayant refusé le parti , ces scélérats , après avoir *amarré* le gouvernail & mis à la cape , se coucherent. La Négresse avoit imaginé de leur crever les yeux avec un clou pendant leur sommeil ; mais elle pensa qu'ils faisoient peut-être semblant de dormir , & cette raison l'empêcha de l'entreprendre.

Le lendemain , aux premières lueurs de l'aurore , ils mirent à la voile & tirèrent au large. Madame Denoyer leur demanda s'ils prétendoient l'emmener à la nouvelle Yorck ? ils répondirent que si elle vouloit aller au Cap-François , l'un d'eux l'y conduiroit , ainsi que ses enfans & sa Négresse , dans la pirogue qu'ils avoient à bord. L'incertitude de sa destinée , la vue de ces brigands teints du sang de son mari , sa situa-

tion , la crainte , la douleur , tout la détermina à accepter cette proposition , quoique la pirogue fût extrêmement petite , & trop foible pour être exposée à la fureur des flots. Sur sa résolution , John lui dit de faire un paquet de son linge , ne pouvant embarquer ses coffres à cause de leur grand volume. Il mit lui-même une mauvaise paille au fond de la pirogue , quatre galettes de biscuit , une cruche contenant environ quatre pintes d'eau douce , six œufs & un peu de cochon maron salé , avec un bouloir. John , après y avoir fait descendre les deux enfans & la Négresse , fouilla dans les poches de Madame Denoyer , & y trouva l'agraffe de col & les boucles d'argent des souliers de son mari , qu'il lui enleva , de même que le linge qu'elle avoit empaqueté. Descendue enfin dans la pirogue ; elle attendoit avec impatience le conducteur qu'on lui avoit promis , lorsqu'elle vit Young couper l'amarre de la pirogue , prendre la barre du gouvernail , John orienter les voiles , & le bâtiment s'éloigner de ses yeux ; elle ne voit plus que le ciel & l'eau.

Abandonnée au milieu des ondes , hors de la vue d'aucune côte , la veuve éplorée s'épuise à demander du secours aux assassins de son mari ; elle les conjure avec toute l'éloquence d'une mere tendre d'avoir quelque pitié de ses deux enfans. Sa voix ne peut plus se faire entendre , elle y supplée par les gestes les plus expressifs , par les signes les plus touchans. Vains efforts ! Ses bourreaux , à qui elle veut avoir la plus grande obligation , ses bourreaux , plus durs que le marbre , sont sourds à ses prieres. Les barbares lui font signe de la main de suivre son malheureux sort. Elle ne les voit plus.

Sa consternation , l'excès de son accablement , le danger pressant de ce qui lui reste de plus cher au monde , la plongent dans un profond évanouissement. Son Esclave fidelle épuise tous les foibles secours qu'elle peut employer , pour l'en retirer. Elle revient à la vie , mais pour mieux voir l'abyme ouvert sous ses pieds , pour mieux déplorer l'infortune & la situation affreuse de ses chers enfans , qui vont devenir la proie des monstres marins. Elle les presse contre son sein ,

elle les arrose de ses larmes ; & à chaque instant qu'elle les contemple , elle croit jeter sur eux ses derniers regards. De ses mains défaillantes elle offre celui qui est à la mamelle au Conservateur universel , au suprême Arbitre de nos jours , au juste vengeur du crime & de la scélératesse. Elle se livre entièrement aux soins de la divine Providence , & laisse voguer la pirogue au gré des ondes & sous la conduite de sa Négresse.

Mais les approches horribles d'une nuit obscure augmentent bientôt le péril , & redoublent ses allarmes. Pour comble de disgrâce , les vents grondent avec plus de fureur , les flots se soulèvent , s'agitent , se poussent , & dans leur choc impétueux une lame fondit tout-à-coup dans la pirogue. Le biscuit est emporté ; la cruche est renversée. Cependant la Négresse , dans sa façon de gouverner , étoit assez adroite pour éviter que d'autres lames n'entraissent dans la pirogue.

Quelle nuit ! qu'elle fut terrible ! qu'elle parut longue à ces infortunés !

Le jour enfin , ce jour si désiré , ramena

le calme ; mais il ne leur apporta pas d'autre consolation. Elles ne voyoient que le ciel & l'eau , sans savoir de quel côté diriger leur route. Dans cette situation désespérante , Madame Denoyer ne cessoit d'implorer le secours de la Providence , seul appui des malheureux.

Elles passèrent sept jours & sept nuits luttant contre les flots , exposées aux injures de l'air pendant la saison la plus rigoureuse , sans boisson , & sans autre nourriture qu'un peu de *cochon marin salé*. Épuisée de fatigues , la veuve affoiblie perdoit à chaque instant le peu de force qui lui restoit. Elle étoit sur le point de succomber ; mais l'image d'une mort prochaine lui étoit bien moins affreuse que l'état déplorable de ses chers enfans. En les quittant , elle veut leur donner la marque la plus précieuse de sa tendresse maternelle. Elle alloit s'ouvrir la veine , pour prolonger la vie de ce petit innocent qui étoit collé sur son sein , lorsque la Nègreffe vit au loin un bâtiment. A cette nouvelle , Madame Denoyer se ranime. L'une & l'autre jettent des cris ; elles font des

signes. Bientôt elles s'aperçoivent qu'on voit leurs signaux , & qu'on vient à leur secours. Mais un nouveau danger l'arrête. Les lames brisoient contre le bâtiment , & elles faisoient craindre que la pirogue ne fût submergée en l'abordant. Cependant , par la bonne manœuvre du Capitaine , ou plutôt par le secours du Ciel , la veuve , ses enfans & la Nègresse furent reçus à bord du bâtiment. L'Equipage , ravi de joie , chanta le *Te Deum* en action de grace.

Ce bâtiment arriva à bon port dans la rade de la nouvelle Orléans , lieu de sa destination.

Madame Denoyer eut le bonheur d'y trouver M. Rougeot , Notaire Royal aux *Natchitoches* , & son proche parent , qui la reçut avec beaucoup de joie & de tendresse , ainsi que les enfans de cette infortunée veuve , qui sortoit pour ainsi dire du tombeau.

Les habitans de la Louisiane , par une générosité bien digne d'eux , firent une quête dans la Colonie , où chacun se fit un plaisir , dans cette malheureuse circonstance , de contribuer au soulagement de cette Dame ,

à qui on remit une somme de 4000 livres. Madame Denoyer fit passer par son parent le contrat concernant la liberté de sa Nègresse, compagne de son infortune ; mais cette fille, sensible à la reconnoissance de sa maîtresse, n'a point voulu l'abandonner, disant qu'elle ne la quitteroit qu'à sa mort.

Madame Denoyer fit sa déposition au Greffe de cette Capitale, où elle donna le signalement des assassins de son époux. On envoya les noms de ces deux scélérats à la nouvelle Yorck ; mais soit qu'ils aient périés par un juste châtement de la Providence, ou qu'ils eussent pris de faux noms, on n'en a jamais eu de nouvelles.

Pour établir encore plus solidement la vérité de la déposition de Madame Denoyer, le Capitaine qui l'avoit recueillie sur son bâtiment y joignit son attestation, qui fut pareillement consignée au Greffe de la nouvelle Orléans ; en voici la copie.

» Nous, Officiers, Majors & Mariniers
» du Bateau nommé *le Dogre la Fortune*,
» du Port de la nouvelle Orléans, faisant
» route du Port-au-Prince, dans l'Isle de

» Saint-Domingue , d'où nous avons appa-
» reillé le premier du présent mois , pour
» ledit lieu de la nouvelle Orléans , étant
» nord & sud de, l'Isle de Cuba , environ
» dix lieues de terre , gouvernant au nord-
» ouest , sous la grande voile & son *foc* ,
» gros vent de la partie de l'est , la mer
» grosse ; aurions eu connoissance d'une pi-
» rogue *en dérive* , & ayant fait porter
» dessus , nous nous serions aperçus qu'il
» y avoit une femme blanche , deux enfans
» & une Nègresse , que nous avons été assez
» heureux de recueillir à notre bord , lais-
» sant ensuite aller la pirogue , laquelle
» Dame blanche nous auroit dit qu'en par-
» tant de Samana , qui fait partie de l'Isle
» de Saint-Domingue , elle , son mari , nom-
» mé M. Denoyer , ses deux enfans , dont
» un à la mamelle , & leur Nègresse , nom-
» mée Catherine , ladite Dame & tous leurs
» effets dans une goëlette à eux appartenant ,
» pour retourner au Cap-François , ils
» avoient donné passage à deux Anglois
» naufragés , lesquels , après avoir à coups
» de hache coupé le cou à son mari , s'é-

» toient rendus maîtres de ce bâtiment &
 » de tout ce qui étoit à bord, & les auroient
 » ensuite envoyés *en dérive* dans une petite
 » pirogue, sans vivres & sans linge; ce que
 » nous affirmons véritable. En foi de quoi
 » nous avons dressé le présent, pour servir
 » & valoir ce que de raison.

*A bord dudit Dogre la Fortune,
 le 11 Mars 1766.*

Signé, GUION & PIERRE PLACEY.

Adieu, cher ami; je vous écrirai de la
 belle & charmante contrée des Akanças, que
 je reverrai avec plaisir. Je suis, &c.

A la nouvelle Orléans, le 12 Septembre 1770.

Copie du Certificat de M. le Saffier.

Je soussigné, Conseiller au Conseil Souverain du
 Port-au-Prince, Capitale de la partie Française de
 l'Isle de Saint-Domingue, certifie que la relation ci-
 dessus rapportée par M. Bossu, a été donnée par De-
 moiselle Marie le Veuf, Créole du Cap-François, &
 veuve de M. Denoyer, habitant de la même Ville;
 que le tout est conforme à la déposition qu'en fit ladite
 Dame, en débarquant au Port de la nouvelle Or-
 léans, Capitale de la Louisiane, où j'étois alors mem-
 bre du Conseil Supérieur de cette Province avant la
 cession dudit Pays à la Couronne d'Espagne. En foi de
 quoi j'ai signé le présent Certificat.

A Paris, ce 1 Janvier 1776. LE SASSIER.

LETTRE TROISIEME.

AU MÊME.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Ses provisions de voyages sont enlevées par un Crocodile. Maniere d'éviter sur terre ce cruel amphibie. Arrivée de l'Auteur au pays des Akanças ; sa réception. Fête donnée à cette occasion. Partie de chasse aux taureaux sauvages très-curieuse. Autre partie de chasse aux oiseaux aquatiques, sur un vaste Lac d'eau douce. Description de cette Contrée au-delà de leur Riviere. Projet d'une nouvelle fabrique d'amidon, avec des substances végétales tirées du continent de l'Amérique, à l'effet d'entretenir l'abondance des grains dans le Royaume de France.

MÉ voici depuis quinze jours , Monsieur & cher camarade , pour la troisième fois , dans le pays des *Akanças* , où je suis

arrivé en bonne santé. Vous attendez , sans doute , de moi un récit circonstancié de mon voyage. Je vais vous le faire , en le semant des choses les plus curieuses que je jugerai relatives au sujet.

Nous voguâmes très-heureusement à la rame & à la voile en remontant le fleuve de Mississipi , dont le courant n'étoit pas beaucoup rapide , à cause que les eaux , ordinairement dans cette saison , sont extrêmement basses. Aux approches de la nuit du huitieme jour , nous nous cabanâmes à l'entrée de la riviere Rouge qui se jette dans ce fleuve , environ cinquante lieues au-dessus de la nouvelle Orléans. Le lendemain matin , nous fîmes descendre un Negre dans une pirogue faite d'un tronc de cyprès , où nous avions un bœuf sauvage *boucané* , avec un cochon salé , pour nous apporter de quoi déjeuner avant de partir. Cet esclave remonte aussi-tôt tout transporté & comme hors de lui-même , nous disant que le mauvais esprit avoit enlevé toutes nos provisions ; mais il se trouva que le mauvais esprit n'étoit autre qu'un croco-

dile , qui , pendant notre sommeil , avoit eu l'instinct de les faire tomber dans l'eau pour mieux s'en repaître à son aise.

Ces fortes d'animaux sont très-avides de viande. Ils remarquent fort bien les endroits où la soif conduit les bœufs. Là ils se tiennent enfoncés dans la vase , sans faire aucun mouvement. Lorsque les quadrupèdes commencent à boire , les crocodiles les saisissent par le muse , les entraînent au fond de l'eau , & les font noyer. Ils vont ensuite les manger sur le rivage , parce que ces amphibies ont la gueule si grande , que s'ils l'ouvroient , ils se rempliroient d'eau.

Ces animaux ne sont pas moins friands de chair humaine. On a remarqué qu'ils attaquent sur-tout les Negres , à cause d'une certaine exhalaison qui sort de leur peau lorsqu'ils transpirent.

Un jour , plusieurs Indiens entre lesquels étoit un Negre , passoient une rivière à la nage ; le Negre fut saisi à la jambe par un crocodile ; il étoit adroit & vigoureux ; il tira son couteau qu'il avoit dans une gaine pendue à son col , & tua l'animal , qui avoit

près de cinq pieds de longueur. Il faut que la dent du crocodile ne soit point venimeuse , puisque l'Africain guérit de la blessure ; mais comme ce monstre lui avoit , par sa morsure , déchiré les nerfs & les tendons , il en resta estropié.

Dans la Basse-Louisiane , les lacs & les rivières sont infestés de crocodiles , si gros & si dangereux , qu'ils dévorent souvent des Nègresses qui vont sans précaution laver le linge dans les lieux fréquentés par ces animaux : il y a quelques années , qu'une Esclave appartenante à un habitant de la Pointe-Coupée , fut entraînée dans le fleuve de Mississipi , par un de ces monstres qui lui coupa un bras ; ce qui fut heureusement la cause qu'on eut le temps de la repêcher.

Nous fûmes un jour extrêmement épouvantés par un crocodile monstrueux. Il étoit sorti d'un lac auprès duquel nous passions , & se baignoit dans une mare d'eau où il se tenoit en travers , en attendant sa proie. A la première vue , nous avions cru que c'étoit un gros arbre qu'on avoit abattu :

ce

dans l'Amérique Septentrionale. 81
ce *caïman* étoit si vieux , que son dos & sa tête étoient tout couverts de mousse.

Ce n'est pas seulement dans les eaux que cet amphibie s'acharne contre l'homme : il ose encore , lorsqu'il a faim , l'attaquer sur la terre. Mais le moyen de n'en être pas atteint , quand il vous poursuit , c'est de courir en tournant à droite & à gauche ; le crocodile , ne pouvant se replier sur lui-même , à cause de la grosseur & de la roideur de ses vertèbres , ne change qu'avec la plus grande peine la direction de sa course. Il faut qu'il meuve entièrement sa lourde masse , pour faire de pareils détours. Le long-temps qu'il y emploie , suffit au fuyard pour se dérober à ses poursuites ; ou bien l'animal lui-même , épuisé de fatigue , est bientôt contraint de s'arrêter. Encore un mot sur ces amphibiés.

La femelle du crocodile fait jusqu'à cinquante œufs dans le cours de l'année ; ils sont plus gros que des œufs de poules d'Inde : elle les dépose sur le sable au bord de l'eau , où l'humidité jointe à la chaleur du soleil fait éclore les petits ; mais il sem-

ble que la providence a fuscité des ennemis à ces animaux cruels & voraces , pour empêcher qu'ils ne se multiplient à l'infini. A peine les petits sont-ils éclos , que des oiseaux de proie , attentifs à saisir cet instant pour s'en régaler , ne manquent pas de les enlever. Le crocodile , pour sauver ceux qui restent , les prend dans sa gueule , & va les vomir à l'eau , où ils nagent aussi-tôt , & se cachent dans la fange.

Voici , Monsieur , un fait digne d'admiration , & que peut-être bien des gens en Europe , qui n'ont point voyagé en Amérique , auront peine à croire ; mais vous qui avez vu les quatre parties du monde , vous le trouverez très-vraisemblable. Je tiens ce récit de M. de Livoy , notre camarade , Capitaine d'une compagnie franche de la Marine , entretenue ci-devant par le Roi à la Louisiane.

Cet Officier avoit une habitation située sur les bords de la rivière *aux Poules* , distante de six lieues de la Mobile. Cette rivière se jette dans la *Baye* dite la Mobile , où le flux & reflux de la mer se font sentir ;

& la marée montante y fait entrer une quantité prodigieuse de poissons de toute espece, ce qui y attire les crocodiles. Cette riviere charie, comme toutes celles de ce vaste continent, des arbres que le courant déracine de ses bords ; on en voit souvent *dérider* avec leurs rameaux ou branches vertes.

Le 27 Septembre 1762, vers les dix heures du matin, M. de Livoy étant à considérer, de son habitation, la marée perdante, apperçut quelques rameaux verts sur la surface de l'eau, lesquels, au lieu de descendre, remontoient dans le plus fort du courant, ce qui lui parut extraordinaire, ne sachant pas ce que ce pouvoit être. Ayant considéré attentivement, il vit qu'il ne s'étoit point fait illusion. Il demanda à *Jupiter* son Negre ce que ce pouvoit être, & comment il se faisoit que cet arbre dont il ne voyoit pas le tronc, pût remonter contre la marée & le courant de la riviere. *Jupiter* répondit, dans son baragouin negre : *Vous pas mire donc Maître à moi, ça Caïman qui mangé monde ? moi déjà vu bête tant grosse comme ci-là, qui gagne ferdoches en haut dos à ly ;*

c'est-à-dire, » Ne voyez-vous pas, mon
» Maître, que c'est un Crocodile qui dé-
» vore les hommes ? J'en ai vu de pareils
» dans ces *parages*, qui portoient sur leur
» dos des petits rameaux ou branches vertes.

M. de Livoy voulant s'assurer de la vérité du fait, *démarra* une pirogue qui étoit au bord de l'eau, & s'y embarqua pour suivre & examiner de près ce phénomène singulier ; mais lorsqu'il fut à une certaine distance, il vit les rameaux plonger au fond de l'eau. Il *louvoya* autour de cet endroit, croyant que ce pouvoit être un tournant ou *gouffre*, comme il s'en trouve dans les fleuves, qui engloutissent tout ce qui en approche. L'Officier fut convaincu par ses yeux que son Negre avoit dit vrai ; c'étoit effectivement un crocodile des plus monstrueux, car l'amphie s'étant élevé sur la surface de l'eau, quoiqu'on ne vît pas tout son corps, M. de Livoy remarqua sa tête & sa queue très-distinctement ; & ce crocodile, qui étoit assurément *le doyen* de cette contrée, pouvoit bien être aussi gros que la pirogue ; mais il lui parut plus long.

Voici l'observation que je me permets sur ce végétal *anté* sur l'animal. On voit, comme je l'ai dit, dans les lacs & fleuves de la Basse-Louisiane, des crocodiles si gros & si vieux qu'ils ont de la mousse sur la tête & sur le dos; ces amphibies passent l'hiver dans la vase: il arrive souvent que les bales de fusil les ayant atteints, elles restent quelquefois ou font des trous dans l'épaisseur de leur peau hideuse. Ils demeurent plusieurs mois immobiles ou engourdis dans la boue & la fange; de sorte qu'il tombe dans ces cavités des graines d'ormes, de saules, ou d'autres arbrisseaux dont les rivières de ce pays sont bordées. Il ne faut que de l'humide pour opérer la végétation; l'expérience le prouve. D'après cela, il est donc croyable que les graines ou semences (se répandant entre le cuir & la chair des vieux crocodiles, couverts d'ailleurs de mousse & de boue) y croissent & y prennent racine lorsqu'il y a des dispositions à cet effet. Les crocodiles, qui étoient comme gelés, reprennent au printemps leur chaleur & leur mouvement, reviennent sur l'eau, & les petits rameaux

ayant végété, paroissent sur la surface des eaux lorsque ces amphibies végétaux nagent dans les rivières. On fait d'ailleurs que les caïmans sont comme des rochers, c'est-à-dire, qu'ils sont tout d'une pièce, sans pouvoir se retourner ni se renverser comme les quadrupèdes.

Les rameaux se produisent à-peu-près comme se produisent quelques plantes sur d'autres plantes d'espèce très-différentes : par exemple, l'*Agaric*, ou autre champignons ; la *Pulmonaire*, & autres sortes de mousses ; le *Gui* sur la mélaise & sur le chêne, &c. Tout cela s'opère par le moyen des semences qui sont répandues par les vents.

En quittant l'embouchure de la rivière Rouge, où toutes nos provisions avoient été enlevées par un de ces animaux, nous fûmes obligés de louer deux Sauvages de la nation des *Tonikas*, pour chasser pendant le cours de notre voyage. Ils nous procurèrent abondamment de quoi vivre en montant le fleuve.

Au lever du soleil, un jour que nous faisions la traversée du Mississipi, l'un de ces

deux Indiens me fit remarquer sur la surface de l'eau un éclat pareil à celui du diamant. A mesure que nous approchions, cet éclat devenoit plus vif. Je fus bien surpris de voir de près un serpent à sonnettes. Ce monstrueux reptile traversoit le fleuve, quoique large d'une bonne demi-lieue dans cet endroit. Lorsqu'il fut à une portée de mousquet de notre bateau, le Sauvage me demanda mon fusil, que j'avois chargé à plomb, pour tuer au vol des outardes & des canards sauvages. L'Américain tira si juste dans la tête du serpent, que ce brillant escarboucle qui avoit jeté un si grand éclat, le perdit pour jamais. Quelques instans après, l'animal venimeux reparut à nos yeux, flottant au gré de l'onde teinte de son sang. Si ses yeux éclatans n'avoient pas été endommagés par le plomb à giboyer, j'aurois tâché de le faire pêcher, pour vous l'envoyer bien empaillé.

Les spectateurs ayant donné des applaudissemens à l'Indien, jamais *Hercule*, lorsqu'il vainquit le terrible dragon qui veilloit à la porte du jardin des *Hespérides*, ne montra une fierté pareille à la sienne. Pour le ré-

compenser de la défaite de ce dangereux animal, qui alloit infester les terres des Espagnols nos alliés & ci-devant nos compatriotes, je fis présent au Sauvage chasseur d'une bouteille de *taffia*, pour célébrer sa victoire avec son camarade. A notre arrivée aux *Akanças*, où cette action a fait beaucoup de bruit, & sur le témoignage avantageux que nous avons rendu de la dextérité de ce chasseur, il a été décoré du titre de Capitaine des hommes *rouges*, & en même temps Chevalier du *Serpent à sonnettes*; c'est-à-dire, qu'on lui a dessiné & piqué autour du corps la figure d'un serpent, dont la tête tombe sur un endroit que les Dames me permettront de leur laisser deviner.

Vous saurez donc, Monsieur, que lorsqu'on passe le pays des *Natchez*, sur-tout dans le temps que les eaux sont basses, on voit souvent de nombreux troupeaux de bœufs sauvages qui viennent s'abreuver au fleuve. Ce spectacle dédommage amplement les voyageurs de l'ennui que cause cette pénible route. Le seul plaisir dont ils puissent jouir dans cette vaste & déserte

région , est celui de la chasse aux animaux volatiles , amphibies & quadrupedes. Mais ce divertissement pensa nous être bien funeste.

Le 27 , vers les huit heures du matin , nous traversâmes le Mississipi ; quelques instans après nous vîmes sur une *bature* (1) , à cent pas de laquelle il y avoit un bois fort épais , des chevreuils , des ours , des vaches sauvages , avec leurs veaux , qui paroissoient vouloir tetter leur mere. Nous crûmes voir des génisses & de jeunes taureaux bondir & jouer ensemble. Le patron de notre bateau , qui les avoit remarqués le premier , nous dit : *doucement ; levez rame , mes amis. Bonne capture , jour de Dieu ! des bœufs sauvages ! aux armes :* nous voilà tous en même temps dans l'impatience où vous jugez que doivent être des voyageurs affamés à la vue de ces troupeaux champêtres. Nous nous attendions à réparer avec usure la perte que nous

(1) C'est une étendue de fable ou de limon que les eaux laissent à découvert en baissant.

avons faite à l'entrée de la rivière Rouge. Un ancien soldat de ma Compagnie , du pays de la Garonne , & dont le nom de guerre était *Sans-peur* , devenu , depuis la réforme de nos troupes , *boucanier* , c'est-à-dire , coureur de bois ou chasseur de profession , goûtoit d'avance le plaisir de me régaler des filets de ces animaux. Il se préparoit à m'offrir la peau d'un ours , qu'il craignoit même de percer , parce qu'elle lui paroissoit d'un beau noir , & assez grande pour mettre sous mon matelas de voyage. Un autre disoit qu'il ne vouloit tirer que sur les vaches , (parce que , disoit-il , la chair des taureaux est coriace) afin d'avoir leurs veaux qui sont fort tendres.

Nos deux Sauvages les écoutoient en silence. Ils commencerent enfin à rire aux éclats ; nous leur en demandâmes le sujet. Ils nous répondirent qu'ils ne pouvoient s'empêcher de rire , voyant que nous allions donner tête baissée dans le piège que nous avoient tendus les Sauvages *Chikachas* , nos ennemis , embusqués dans le bois , près de l'endroit où nous nous proposons de mettre

pied à terre ; que ces peuples , connoissant toute l'ardeur des François à courir après les bœufs sauvages , quelques-uns d'entr'eux s'étoient revêtus de peaux de ces animaux pour nous attirer dans la forêt , où leur dessein étoit de nous lever la chevelure ou de nous faire prisonniers ; & que si nous ne prenions au plus vite le large , nous serions , sans doute , accablés d'une grêle de fleches. A ces paroles , qui nous frapperent d'étonnement & de crainte , nous observâmes attentivement l'allure de ces prétendus ours , vaches , veaux & chevreuils. Nous reconnûmes en effet , à leur marche & à leurs mouvemens , que c'étoient des hommes *masqués en bêtes*. Le vol que nous avoit fait le crocodile sur la rivière Rouge , se retraça aussi-tôt à mon souvenir ; & vous jugez que je fus très-enchanté d'avoir éprouvé ce petit malheur , puisqu'il nous obligea à prendre les deux Américains à qui nous devons la vie ; tel est l'enchaînement des causes qui influent sur l'existence de l'homme. Les plus petits événemens produisent souvent les plus grands effets ; un vil ani-

mal, l'horreur du genre humain , est la cause éloignée de la conservation de nos jours.

Les deux Sauvages furent largement récompensés , & nous nous hâtâmes de traverser de l'autre côté du fleuve. Nos gens n'ont jamais ramé d'un si grand courage. *Sans-peur* avoua ingénument que dans cette circonstance , il avoit démenti son surnom. Nous allâmes cabaner à six lieues de là dans une petite Isle que forme le Mississipi. C'étoit celle où les Soldats de mon détachement me reçurent Gouverneur lorsque je descendis ce fleuve en 1757. Après avoir fait de sérieuses réflexions sur le péril auquel nous venions d'échapper , nous résolûmes , pour éviter toute surprise , de faire bonne garde pendant la nuit ; comme nos gens étoient fatigués , je fis faire une chaudiere de café que j'avois apporté tout moulu de la Ville , dont chacun but plein une petite calebasse (qui sert de tasse aux Sauvages) , pour ne nous pas laisser surprendre par le Dieu Morphée.

Les deux jours suivans , notre navigation

fut très-lente. Le vent de nord, qui souffloit avec violence, nous étoit contraire. Nous ne fîmes que trois lieues en deux jours & demi. La faute en fut aussi à nos Sauvages, qui, fiers du service qu'ils nous avoient rendu, prenoient la liberté de s'écarter bien loin du rivage, pour se donner le plaisir de la chasse. Nous étions, à la vérité, bien dédommagés du temps que nous perdions à les attendre, par la quantité de faisans, de gélinotes, & de poules d'Indes qu'ils nous apportoit.

Lorsque nous ne fûmes plus qu'à quinze lieues du pays des *Akanças*, nos deux Sauvages nous quittèrent pour aller annoncer notre arrivée. Quatre jours après, un Indien *Illinois* (1), qui se trouva alors chez les *Akanças*, vint au-devant de moi dans une pirogue, m'apportant des rafraîchisse-

(1) C'étoit le Sauvage que l'Auteur avoit tenu sur les fonts, lorsque le Pere de Guienne, Jésuite, lui conféra le baptême, dans le temps qu'il étoit en garnison au Fort de Chartres, en 1756, au pays des *Illinois*.

mens de la part de ces Indiens. Cet Illinois me dit que sa langue étoit trop stérile, & que la voix lui manquoit pour exprimer la joie qu'il ressentoit de me revoir ; que les *Akanças* m'attendoient avec impatience, & qu'ils se préparoient à célébrer mon heureuse arrivée par des fêtes & des réjouissances extraordinaires, à leur maniere.

Aussi-tôt que nous fûmes à la vue de la Bourgade, ces Sauvages accoururent en foule vers la riviere, dansant & chantant, tenant à la main un *chichikoi* (1) ; je ne manquai pas, en descendant, de répondre à leur civilité, par quelques petits présens en quincaillerie, dont la valeur n'excédoit pas une piastre gourde.

Voici la maniere dont je fus reçu : on me présenta d'abord le fameux *Calumet de paix*, pour fumer ; ensuite le *Cacique* & les Chefs de guerre, me ferrèrent la main l'un après l'autre, en signe d'amitié. Après cette cé-

(1) Espece de gourde remplie de graine, dont ils se servent pour battre la mesure.

rémonie , on me porta au bain ; il faut , disent-ils , se laver & se baigner lorsqu'on a fait une longue route , afin d'être plus sain & plus frais.

Le pays des *Akanças* est très-fréquenté par les Indiens occidentaux qui y viennent prendre les bains ; car il y a certaines eaux chaudes qui sortent des mines du Mexique , & qui sont très-estimées par les Médecins du pays , qui prétendent qu'elles sont aussi corroboratives.

On étendit donc une grande peau de cerf , passée en blanc , sur laquelle on me fit asseoir ; quatre Guerriers des plus vigoureux la prirent chacun par un bout , & la soutenoient avec leurs arcs.

Au sortir des bains , on me conduisit dans la grande cabane du Conseil de la Nation ; c'est-là où ces Peuples donnent audience aux Députés qui viennent en Calumet , c'est-à-dire , en parlementaires.

On m'avoit préparé un siège fait d'un tronc d'arbre creusé , couvert d'une peau de tigre ou de léopard ; & l'on mit sous mes pieds des peaux de loutres.

Après m'avoir félicité de mon heureux retour dans leurs terres , les femmes & les filles des Guerriers m'apportèrent un vase , ou plutôt une gamelle de bois , remplie de *sagamité* , ou bled d'Inde concassé comme de l'orge mondé , & cuit avec de la viande de poules d'Indes sauvages , des filets de chevreuil en grillades , & des langues d'ours boucanées. Après quoi on me servit des fruits du pays , & pour boisson de *la cassine* dans une calebasse.

Pendant ce repas , que je fis avec grand appétit , le Chancelier ou l'Orateur , composa une harangue ; & après s'être recueilli en lui-même , il vint me la réciter ; ce discours contient des expressions si singulières , que je vais vous en donner la traduction.

Le Porte-parole se leva , & après avoir salué le Cacique & l'assemblée , parla en ces termes.

» Il y a long-temps , mon pere , que
» nous n'avions vu ton visage ; toute la
» Nation est en joie de voir aujourd'hui
» que tu marches sur notre terre qui est
» blanche

» blanche (1) , puisqu'elle n'a jamais été
» teinte de ton sang. Tous tes enfans, les
» *Akanças*, t'ont pleuré, parce qu'ils ne
» favoient pas ce que tu étois devenu de-
» puis quatorze récoltes & fix lunes. Nous
» croyions que tu étois allé au *pays des*
» *ames* ; mais ce qui nous fâchoit le plus,
» c'est que nous ne connoissons point le
» chemin du *pays des esprits*, & que nous
» étions malheureusement privés de rece-
» voir de tes nouvelles.

» Nous espérons cette fois que tu ne
» repasseras plus le *grand lac* d'eau salée
» & amère, pour retourner au grand vil-
» lage des François, où tu as été, comme
» nous venons de l'apprendre, renfermé
» dans une cabane forte (2) , parce que

(1) C'est-à-dire qu'ils n'ont jamais tué de François.

(2) La Bastille. L'Auteur supporta ce revers avec la constance & la fermeté qui accompagnent ordinairement l'innocence. Les calomnies qu'on avoit écrites contre sa personne, retomberent sur ceux qui en avoient été les misérables inventeurs. Le Roi s'étant fait rendre compte de cette affaire en son Conseil, au rapport d'un célèbre Magistrat, (M. le Noir,

» l'on avoit fait voler sur *l'écorce parlante*
» (le papier) de mauvaises paroles contre
» toi ; si tu étois resté parmi nous , tu n'au-
» rois pas éprouvé un pareil traitement ;
» ici le plus fort n'opprime point le plus
» foible ; ici le méchant ne prospere point ,
» & le bon n'est point puni ; ici les *hommes*
» *rouges* n'y égorgent point , comme les
» hommes blancs , leurs freres , pour de
» la terre & du *fer jaune* (de l'or) , qu'ils
» méprisent ; ici la terre nous nourrit en
» la cultivant sans peine ; ceux à qui elle
» donne le plus , n'entassent point leur ré-
» colte de *patates* , d'*ignames* , & de *maïs* ,
» ou bled d'Inde , pour le conserver , ou
» plutôt pour profiter du malheur des
» autres , afin de leur ôter la subsistance ,

actuellement Conseiller d'Etat , & Lieutenant-Général de Police , qui remplit les vœux de la Nation.)
Sa Majesté eut la bonté de charger M. le Duc de Praslin , alors Ministre de la Marine , d'assurer cet Officier de la satisfaction qu'elle avoit de ses services.
Après cette justice éclatante , Sa Majesté lui promit la Croix de Saint-Louis pour la première promotion.

» comme font les Européens ; au contraire,
» les Américains , comme tu en as été
» témoin oculaire , se font une joye & un
» plaisir indicibles , d'en secourir la veuve ,
» l'orphelin, les vieillards & les plus pauvres ;
» c'est ici où l'on peut vivre content , sans
» être agité de passions violentes comme
» les hommes blancs , souvent souillés de
» meurtres & de crimes horribles ; ici
» tout est soumis à la volonté *du grand*
» *Esprit* , ou de l'Etre suprême. C'est ici
» qu'il est servi de la maniere la plus
» agréable , dans un temple simple & sans
» appareil , (au pied d'un arbre touffu &
» aussi ancien que le monde , d'où découle
» une gomme aromatique qui lui sert d'en-
» cens) sans subtilité de la part de nos *Jon-*
» *gleurs* ou Prêtres, comme nous apprenons
» qu'il est d'ordinaire chez les autres Na-
» tions. Le cœur seul l'adore , & lui offre
» des paroles de vérité ; il suffit de le sentir
» ce cher bienfaiteur , ce *Maître de la vie*.
» Nous nous flattons que tu voudras bien
» enfin te fixer parmi tes enfans , les guer-
» riers *Akanças* , qui t'en conjurent , ayant

» besoin de tes conseils pour les conduire
» à la guerre, & les faire redouter de ces
» chiens de *Chikachas*, devenus nos enne-
» mis implacables depuis qu'ils ont tué &
» brûlé des François, avec le chef de la
» priere (un Missionnaire).

» Tu es bien le maître, étant adopté
» chef de guerre, de choisir une fille de
» Cacique pour être ta femme. Nos guer-
» riers iront frapper sur l'ennemi commun
» pour faire sur eux des prisonniers qui te
» serviront d'esclaves; les Chasseurs tue-
» ront du petit gibier, & les Pêcheurs
» prendront dans les lacs & les rivières les
» poissons les plus délicats pour te faire
» vivre. Les garçons joueront devant toi
» à la raquette, & les jeunes filles danse-
» ront & chanteront des airs agréables pour
» te réjouir. Qui osera attenter à ta per-
» sonne, nous l'assommerons à coups de
» massue, sans miséricorde.

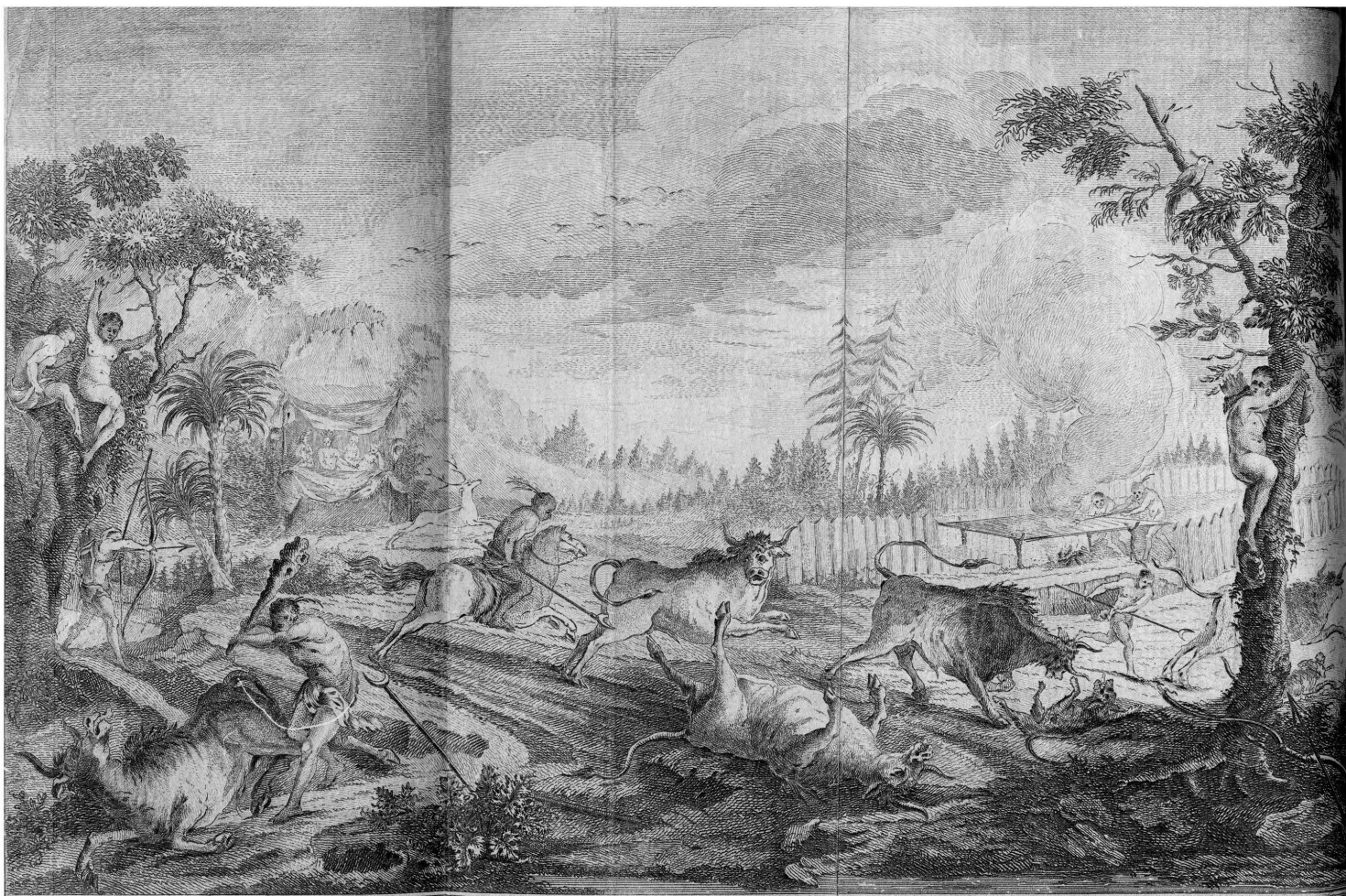
La harangue finie, le *Cacique* & l'orateur
vinrent m'embrasser, en mouillant mes joues
de larmes de joie & de tendresse. Le résul-
tat de l'assemblée ayant été qu'on célèbre-

roit une fête à l'occasion de mon arrivée , chacun se retira pour en aller faire les préparatifs. Cette fête , ou plutôt cette *bacchante* , dura toute la nuit. Les rues de la Capitale (1) étoient illuminées. On avoit planté en terre , de distance en distance , des bâtons de bois de pin , qui sont fort communs dans certaines contrées de ce pays , & dont les Sauvages se servent pour s'éclairer. Le pin fait l'effet d'une torche. On dansa jusqu'au jour. Après toutes ces réjouissances , les *Akanças* parlèrent beaucoup du piège que nous avoient tendu les *Chikachas* lorsque nous montions le fleuve de Mississipi. Ils n'en furent point surpris , connoissant parfaitement toutes les ruses de guerre de leurs ennemis. Pour me venger de cette supercherie , le *Cacique* assembla le Conseil. Les Capitaines & les Guerriers furent tous d'avis qu'il falloit se munir d'une grande quantité de pieds d'ours , de cerfs , de chevreuils &

(1) Peut-être qu'un jour cette Bourgade deviendra la Capitale d'un puissant Empire , comme la cabane de Romulus est devenue celle du monde.

de taureaux sauvages , & aller aux endroits de chasses des *Chikachas* , où une partie des guerriers marqueroient sur le sable ou sur la terre l'empreinte des pieds de ces animaux , pour attirer l'ennemi dans ce labyrinthe , où ils les investiroient sans qu'il leur en pût échapper un seul.

Le *Cacique* m'ayant fait part de ce projet , qu'il se préparoit d'exécuter lui-même , je lui fis mille remerciemens sur son zèle à me venger des *Chikachas* , qui ne m'avoient cependant fait ni mal ni peur , ajoutant que j'étois trop avare du sang des hommes *rouges* , particulièrement mes amis les *Akanças* , & que j'avois trop envie de voir tous les chemins *blancs* (c'est-à-dire , de voir régner la paix) , pour les exposer au moindre danger d'une nouvelle guerre ; que j'étois extrêmement sensible à la part que Sa Majesté *Akancienne* & tous les braves guerriers de sa nation prenoient à mes intérêts ; mais qu'ils devoient réserver leurs bras & leur courage pour la défense de la Patrie , ne songeant actuellement qu'à bien goûter le plaisir de les revoir tous après une si longue ab-



G. de S^e Aubin. del.

J. B. Louvion. fecit.

fence, & à boire de l'eau de feu à la santé du Roi de France, notre grand-pere commun. Ces paroles eurent l'effet que je desirois. Les *Akanças* renoncèrent à leur dessein, & tout fut tranquille.

Huit jours après mon arrivée, ces peuples me donnerent le divertissement de la chasse aux taureaux sauvages, dont l'espece est très-commune dans cette partie du nouveau monde, ainsi que les bœufs apportés d'Europe, qui sont devenus sauvages dans les forêts. Les habitans François sont contrains de les tuer à coups de fusil.

Les *Akanças* avoient ceintré ces taureaux dans une grande prairie qu'ils appellent *Savana*; les chasseurs étoient montés sur des chevaux d'Espagne, dont la race a été apportée d'Europe. Les uns étoient armés d'une forte lance; les autres tenoient une longue perche, au bout de laquelle il y avoit en forme de croissant un fer tranchant & bien affilé. Le chasseur, en piquant son cheval à la poursuite de ces animaux, tend le bras en avant, & leur coupe avec cet instrument les muscles du jarret. Aussi-rôt ce bœuf abattu

est affommé à coups de hache ou de massue par les sauvages qui suivent à pied. La légèreté & l'adresse des *Akanças* rend cette partie de chasse très-curieuse & très-récréative. Elle n'offre cependant pas toujours un plaisir pur : il arrive quelquefois que le taureau, devenu furieux, s'élance sur le cheval, l'éventre avec ses cornes, & fait courir de grands risques au cavalier.

Les Sauvages retirent un grand avantage de ces bœufs ; ils en font *boucaner* la chair, qui, de cette manière, se conserve sans avoir été salée. Les femmes fondent la graisse dans des chaudieres de cuivre, pour faire des pains de suif, qu'elles vendent ou troquent aux François ou aux Anglois pour des marchandises d'Europe. Les peaux leur servent de lits & de couvertures, ou à faire des robes d'hiver ; elles en filent le poil, qui est une laine très-fine, dont elles font des ceintures pour couvrir la nudité de leurs maris. Elles en font aussi des sacs pour mettre leurs effets lorsqu'elles sont en voyage. Les cornes de viennent, par le travail des Sauvages, des cuillers qu'ils appellent *micouènes*, pour

manger leur *sagamité*, ou des poires à poudre pour la chasse. Les nerfs leur tiennent lieu de corde pour tendre leurs arcs; ils en tirent aussi du fil pour coudre leurs souliers, que les femmes font avec la peau de cet animal. Les os leur servent de poinçons & d'alènes. On trouve dans la partie de l'ouest des vastes prairies où paissent les bœufs sauvages. Les peuples couvrent leurs cabanes avec les cuirs de ces animaux, & se servent de la fiente pour faire du feu, & cuire leur viande.

Il n'y a point de pays où les femmes soient plus laborieuses. Outre les soins de la cuisine, du ménage & de leurs enfans, elles sont obligées d'aller dans le bois chercher le gibier, de passer les peaux pour faire des fourrures & des mitasses (1), de cultiver un jardin, où elles font venir des *giromons*,

(1) Espèce de bas sans pieds, faits de peaux de chevreuils passées, qui servent aux hommes pour aller à la chasse dans le bois, & pour les garantir des épines & des ronces, comme aussi de la morsure des serpens à sonnettes.

espece de citrouilles , des *patates* , des *pistaches* , des *melons d'eau* , du *maïs* & des *calabasses* , dont on mange le fruit , & dont l'écorce sert de feau , de gamelle & de tasse.

C'est un charme de voir ces femmes vaquer à tous leurs ouvrages sans faire la moindre plainte , s'y adonnant même en chantant , & avec un plaisir qui éclate sur leur visage. Elles sont du reste très-aimables , & ont une grande affection pour les François ; elles les préfèrent aux Espagnols , qu'elles ne peuvent souffrir. On fait que plusieurs de nos compatriotes en prirent pour femmes dès le commencement de leur établissement , au défaut de blanches.

Au bout de la *Savana* , il y a un beau & grand lac d'eau douce , rempli d'excellens poissons , que les naturels tuent fort adroitement. Les armes dont ils se servent sont des cannes de roseau aiguës par un bout , & qu'ils font durcir au feu. Ils attachent cette espece de dard ou harpon au bout d'une corde faite d'une écorce d'arbrisseau ressemblant à la feuille de l'*aloës* , qu'ils appellent *pitre*. Ils vont sur le lac , dans un canot ou

tronc d'arbre creusé en forme d'une huche ; & , sans lâcher la corde , ils lancent le dard sur le poisson avec une dextérité merveilleuse ; le poisson blessé surnage , & le pêcheur va le prendre aussi-tôt à la main.

Vers la fin de l'automne , on remarque sur ce lac une multitude innombrable d'oyes , d'outardes , de sarcelles , de poules d'eau , & de canards de toute espece. Les *Akanças* , pour faire cette chasse , ont ordinairement des oiseaux aquatiques privés ou empaillés , qu'ils placent sur la surface de l'eau. Les autres , trompés par l'appas qui les attire , ne craignent point de s'approcher. Alors les jeunes Sauvages , nageant entre deux eaux comme les poissons (1) , saisissent ces volatiles par les pattes , les attachent à leur cein-

(1) L'Histoire des Indes Occidentales nous apprend que lorsque les premiers vaisseaux des Castillans aborderent à la Floride , des Sauvages alloient en plongeant couper les cables , & enlever les ancres de leurs navires , qui périssoient ensuite à la côte. Ces Indiens faisoient autant de cas du fer de ces ancres , que les Européens en faisoient de l'or du Perou & du Mexique. Et voilà les hommes !

ture par la tête , & les apportent vivans ; Ensuite, ils leur arrachent les plumes des ailes , & les mettent dans l'enceinte de leurs habitations , pour les manger dans le besoin , lorsque la chasse ne donne point.

J'ai déjà dit, dans la première partie de l'histoire de mes Voyages , imprimée en 1768 , que les *Akanças* sont non-seulement adroits à la pêche & à la chasse , mais très-industrieux pour se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie. J'ai parlé de la beauté & de la fécondité de leur pays ; mais je n'ai décrit que la partie en-deçà de leur rivière qui se jette dans le fleuve de Mississipi. Celle qui s'étend au-delà n'est pas moins agréable ; & l'on ne sauroit rien imaginer de plus charmant.

En tirant vers le nouveau Mexique , on voit des vallées & des plaines couvertes d'arbres d'une telle grosseur, que dix hommes pourroient à peine les embrasser en se tenant par la main. Là , ce sont des allées semées d'un gazon frais , qui forment des berceaux couverts de vignes sauvages ou de liannes impénétrables aux rayons du soleil. Ici , ce

sont des bouquets d'arbres fruitiers plantés çà & là par la nature , sur le penchant des collines , qui offrent une perspective mille fois plus gracieuse que les compartimens les plus symétrisés. Dans quelques-uns de ces bocages délicieux , coulent de petits ruisseaux sortis d'une même source , & qui , après avoir fait mille détours , se réunissent pour se jeter dans la rivière. Les terres sont d'une très-bonne qualité. Celles que les *Akanças* ensementent , comblent , presque toutes les années , les espérances du cultivateur.

Cette vaste plaine ressemble à un verger ; qui produit en abondance toutes sortes de fruits , dont plusieurs sont inconnus en Europe. Les eaux de la rivière , claires & limpides dans la belle saison , invitent à se rafraîchir sur ses bords , couverts d'une infinité de taureaux sauvages , de cerfs , de chevreuils , d'ours , & d'autres animaux. Je vous avoue , Monsieur , que si cette belle & fertile contrée n'eût point été cédée à l'Espagne , j'aurois été bien tenté de fixer mon séjour parmi nos bons amis les *Akanças* , & je fens

que j'aurois succombé à la tentation ; mais l'amour de ma chere Patrie l'a emporté sur tout autre motif.

Ces peuples m'ont paru consternés de cette cession ; & n'ayant aucune connoissance du systême politique des Cours Européennes, ils m'ont réitéré ce qu'ils me dirent à mon premier voyage : que les premiers hommes blancs qu'ils virent ici , étoient des François ; qu'ils les reçurent à l'exclusion de tout autre peuple ; mais qu'ils étoient aujourd'hui fort étonnés de voir que nous les avions abandonnés, sans cependant nous en avoir donné aucun sujet ; qu'ils ne s'y feroient jamais attendus , s'étant sacrifiés pour notre Nation dans la guerre qu'elle porta chez les *Chikachas*, qui avoient donné retraite aux *Natchez* après le massacre de nos compatriotes établis chez ces derniers.

Vous ne sauriez imaginer l'accueil que m'ont fait les Sauvages, dans la persuasion où ils sont que je fais parfaitement la médecine. La prétendue résurrection (1) d'un

(1) L'Auteur en parle dans l'histoire de ses

chat tigré , laquelle ils font encore bien éloignés de révoquer en doute , me fit regarder comme un médecin incomparable. Ils ont voulu , pour me retenir chez eux , me donner une femme *rouge* , alliée d'un *Cacique* de leur tribu. On accourut en foule pour me voir. Tous les hommes & les femmes des peuplades qui étoient à la chasse , font venus m'apporter du gibier , des volailles , de toutes sortes de fruits du pays , & des plantes médicinales ; car tous les Sauvages , les femmes même & les enfans , ont une connoissance des simples , la nécessité les ayant obligés de se servir de ceux qu'ils s'imaginoient être bons pour la guérison de leurs maladies , ou que l'expérience leur

Voyages. Il raconte à quelle occasion , en montant la rivière des *Allibamons* , il prit une peau de chat tigré , à laquelle il avoit attaché ou colé des yeux d'émail. Il mit dans cette peau un écureuil , qu'il fit marcher , au grand étonnement des Sauvages. Il avoit aussi mis dans cette peau une vessie de cochon remplie de crin , & aux deux bouts deux petites trompettes ou anches de hautbois. Cette peau imitoit parfaitement le cri d'un animal plaignant , lorsqu'on marchoit dessus.

avoit fait juger tels. Comme c'est une chose assez naturelle à l'homme de chercher les moyens de se conserver en santé, ou de la recouvrer, s'il l'a perdue, puisque c'est le bien le plus précieux des humains, il n'est pas surprenant de voir tant d'émulation, dans tous les pays du monde, pour chercher le soulagement ou la guérison de certaine maladie.

Bien loin d'abuser de la crédule simplicité de ces peuples, je leur ai protesté que je n'étois ni magicien ni *jongleur*; mais toutes mes protestations ont été inutiles. Plus ils voyoient que je refusois les honneurs dont ils me combloient, plus ils s'obstinoient à m'en rendre de plus grands, attribuant mes refus à ma modestie. L'interprete que j'avois pris, (parce que pendant mon séjour en France, j'ai un peu oublié la langue des *Akanças*) me disoit sans cesse qu'il falloit entretenir ces peuples dans leur fausse opinion; que tant que je passerois pour un grand-*jongleur* (1), j'aurois une autorité

(1) Les Médecins jouissent de la plus haute considération parmi les Américains.

absolue sur eux , & que je ne ferois occupé toute la journée qu'à recevoir des présens. En conséquence , il ne cessoit d'un côté de leur exalter ma prétendue habileté dans la *jonglerie* , tandis que de l'autre il me pressoit d'accepter tous leurs dons , jugeant bien que j'en ferois rejaillir une grande partie sur lui.

Ces bonnes gens m'auroient donné de l'or s'ils en avoient eu ; mais ils pensoient que ce qu'ils me donnoient me seroit plus utile : d'ailleurs , ils ne connoissent point ce précieux & funeste métal. Quoiqu'il y ait beaucoup de mines dans leur contrée , ils n'en exploitent pas. Je vous avoue que s'il leur arrivoit jamais de me présenter de l'or , je l'accepterois volontiers , quoique je ne sois guère possédé de l'amour des richesses. Je dirai hardiment que la cupidité ne m'a jamais rien fait entreprendre contre mon honneur , & le devoir de mon état. Je dirai , comme mon compatriote (S. Bernard) : *si tout l'univers se bandoit contre moi pour me faire entreprendre quelque chose contre la Majesté du Roi , je n'en*

*ferois rien : je craindrai le Maître de la vie ,
& ne voudrois , pour rien au monde , offenser
le Roi établi par lui. Epître 170.*

Vous savez , mon cher camarade , qu'à la vue des dépradations exercées ici pendant la dernière guerre , indigné des abus qu'on ne cessoit de faire de l'autorité au mépris des Ordonnances & des regles du service , las de m'opposer en vain aux injustices qui s'y commettoient , je demandai à me retirer & à passer en France , où j'arrivai les mains pures , ne m'étant point enrichi aux dépens de l'Etat ni des habitans.

Depuis mon arrivée , chaque jour amene de nouvelles fêtes , de nouvelles réjouissances , & la variété dans les jeux. Je suis d'autant plus sensible aux soins que prennent ces bons *Akanças* , pour me rendre ce séjour agréable , que tout ce qu'ils font porte le caractère de la franchise & de la candeur. Les transports de joie qu'ils font éclater en ma présence , sont ceux du cœur.

J'oserais dire qu'ils goûtent autant de plaisir à donner , qu'un avare en éprouve à recevoir.

dans l'Amérique Septentrionale. 115

Toujours même zèle , même empressement à couvrir ma table de ce qu'ils peuvent avoir de plus délicat.

On m'a régaté ces jours passés avec des canards sauvages , que je trouvai d'aussi bon goût que les cannetons que je mangeai à Rouen , à mon passage pour le Havre. Je me suis informé d'où provenoit l'excellence de ces volatiles aquatiques , qui , pour l'ordinaire , sentent le marais & le poisson. J'ai appris des habitans François qui demeurent dans cette contrée , que la chair de ces canards sauvages n'est bonne qu'au commencement de l'hiver , c'est-à-dire , pendant le temps qu'ils se nourrissent de folle avoine.

Cette espece de grain est très-commune chez les Peuples de l'Amérique Septentrionale. Leurs marais & leurs lacs en sont tout couverts. Ce grain s'éleve en touffes , au-dessus de l'eau ; il a la tige extrêmement haute. Les Sauvages en font chaque année d'abondantes récoltes. Ils le réduisent en farine , dans un mortier de bois , de la même maniere qu'ils pilent le *maïs* pour faire leur *sagamité*. H ij

Les *Akanças* m'en envoyèrent en présent plein la peau d'un chevreuil faite en sac , lorsque je montois le fleuve de Mississipi , pour venir ici. Nous mangeâmes de cette farine en crêpe & en bouillie , que je trouvai très-bonne & très-rafraîchissante.

Du reste , la folle avoine n'exige aucun foin pour germer & pour croître ; le vent agitant les épis , fait tomber quelques grains qui se reproduisent l'année suivante.

Ne pourroit-on pas arracher des marais de notre France , les joncs & les roseaux qui les couvrent , & essayer de les semer de ce précieux grain ? les hommes & les animaux y trouveroient leur avantage. Les Officiers qui ont servi dans le Canada , ont souvent mangé de cette farine de folle avoine , dans leurs voyages de long cours. Ceux que la paix a ramenés en France , pourroient donner à Messieurs de la Société Royale d'Agriculture , des éclaircissimens sur la maniere de le faire venir. Je croirois sans peine qu'il pousseroit très-bien dans les terres marécageuses , parce que le climat de la France a quelque ressemblance avec

le climat de ce pays-ci. Celui qui réussiroit dans une pareille entreprise , feroit cent mille fois plus utile à sa patrie , que celui qui apporte des coquillages qui servent à embellir les cabinets d'histoire naturelle des gens riches , qu'on recherche avec des frais immenses , & dont quelques uns même n'ont point de prix.

On devoit ériger une statue à celui qui le premier apporta de l'Amérique en Europe cette plante alimentaire , connue sous le nom de pomme de terre (1) , qui ont réussi extraordinairement dans nos climats ; aussi ce végétal a sauvé la vie à une infinité de pauvres habitans des campagnes , qui en ont tiré un avantage réel dans les années de disette.

Ne voit-on pas dans notre patrie , les

(1) Les Anglois sont les premiers qui apportèrent du Brésil du plan de patate , sous le regne de la Reine Elisabeth. Sa récolte ne manque jamais , parce qu'elle est à l'abri des gelées & des ouragans dans la terre ; aussi c'est la ressource des Habitans des Isles de l'Amérique , pour nourrir leurs Esclaves.

payfans manquer souvent de pain , & manger des racines que les bêtes de ce continent dédaigneroient de brouter ? Qui les réduit à cette affreuse extrémité ? c'est le luxe de nos grandes Villes , qui leur ôte la nourriture la plus précieuse , pour la faire voler sur les têtes évaporées des Coquettes & des Petits-Mâîtres (1). *Il faut de la poudre à nos perruques* , dit le Citoyen de Geneve , *voilà pourquoi tant de pauvres n'ont pas de pain.*

Les mauvais alimens dont le pauvre peuple a été contraint de se nourrir durant la cherté du pain , ont causé de fréquentes maladies , entr'autres des flux de sang ou dysenteries , dont plusieurs moururent. Je fus malheureusement témoin de ce triste

(1) L'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, rendit en 1774 , une Ordonnance qui défend aux Soldats de ses troupes de se poudrer , & leur ordonne de mettre en queue leurs cheveux.

De Copenhague , le 30 Septembre 1775. Le Gouvernement de Danemarck vient de défendre la distillation des grains , à cause de leur cherté. Gazette de France , du 27 Octobre 1775.

spectacle dans une contrée stérile du Duché de Bourgogne ; le progrès en fut arrêté par la vigilance d'un Intendant (1) respectable à tous égards par son amour pour le bien général & pour le soulagement de l'humanité souffrante , puisqu'il a fait soigner & médicamenter ces infortunés ; & les honoraires des Médecins & Chirurgiens , ont été payés suivant ses ordres , par le Trésorier général des Etats de la Province.

Cette poudre , en effet , qui sert si bien notre vanité , n'est autre chose que de la farine ; on s'en sert encore pour coller les cartes à jouer , & a bien d'autres usages de frivolité qui entretiennent le luxe & la mollesse dans l'Etat.

Personne n'ignore qu'il se consomme en France une quantité prodigieuse de bleds de toute espece , qu'on emploie à faire de l'amidon & de la poudre à poudrer. Voilà donc une subsistance bien réelle enlevée au Peuple , qui n'éprouve que trop cette triste

(1) M. Amiot , actuellement Ministre & Secrétaire d'Etat.

verité, par l'excessive cherté du pain. Car la misère qui se fait sentir dans presque toutes les Provinces du Royaume.

D'un autre côté, malgré les précautions que le Gouvernement a prises pour remédier aux inconvéniens qui résultent du mélange des matières étrangères dans l'amidon, plusieurs personnes se plaignent, surtout les Carriers, qu'on y met de la chaux, du plâtre & du blanc d'Espagne (1), ce qui occasionne le décolage des cartes. Ces minéraux sont très-dangereux dans la poudre à poudrer. Ils causent des démangeaisons à la tête, déracinent les cheveux, & nuisent à la vue.

Les confiseurs même, qui travaillent à nos tables, ne craignent pas de nous empoisonner avec des châteaux & des bonbons sucrés de toute espèce, dans lesquels il entre un grand tiers de ces matières empoisonnées, que nos élégantes croquent nonchalamment, sans songer qu'elles ava-

(1) En décomposant de la poudre, apportée de France en Amérique, on y a trouvé de ces minéraux.

lent un poison pernicieux , quoique les effets n'en soient pas si prompts que ceux de l'*arsenic* & du *sublimé corrosif*.

Or , il est démontré physiquement qu'on peut faire de l'amidon avec toute sorte de végétaux , & sur-tout les farineux , tels que les racines de *manioc* , les *ignames* , les *patates* , le *maïs* , & cette folle avoine dont je viens de parler.

Pourquoi donc ne le feroit-on pas ? Quelles difficultés pourroient s'opposer à cette entreprise ? Rien ne feroit plus aisé que de former un établissement au Mole Saint-Nicolas (1) , dans l'Isle de Saint-Domingue ;

(1) Ce Mole Saint-Nicolas est un Cap qui forme une pointe qui s'avance au Nord ; il seroit , durant la guerre dernière , d'asyle aux Corsaires Anglois , qui alloient enlever aux Habitans du Cul-de-Sac & de la côte adjacente , leurs Esclaves & leurs bestiaux. M. le Comte d'Estaing , dans le temps qu'il étoit Gouverneur de Saint-Domingue , y fit construire un Fort & des Casernes , pour une garnison , & y établir un Etat Major. Ce Général , toujours actif pour le bien du service , sentant de quelle importance deviendroit cet établissement , qui n'étoit

là on feroit à portée de tirer du continent de l'Amérique Septentrionale , toutes les matieres premieres qui font nécessaires à cette fabrication.

Dès-lors , on laisseroit au Peuple son entiere subsistance , & l'on verroit des grains de toute espee abonder dans notre patrie.

Le bled ne feroit employé qu'à l'usage imposé par le besoin ; & les gruaux , recoupes & recoupettes de bon bled , que consomment les Amidonniers , serviroient à l'engraissement des bestiaux , dont l'espee devient tous les jours plus rare en France à cause du vice des alimens qu'on leur donne : je tiens d'un Médecin (1) connu

avant lui qu'un repaire de Pirates Anglois en temps de guerre , a poussé le zele jusqu'à porter lui-même des pierres & du mortier , pour encourager les ouvriers. Aussi a-t-il joui du fruit de ses travaux , car en moins de dix ans , ce désert sec & aride , est devenu un beau Port très-fréquenté , une Ville riche & marchande , dans laquelle il a eu l'industrie de faire passer une riviere qui en étoit très-éloignée.

(1) Ce Médecin estimable est M. Paulet , qui vient de publier , par ordre du Roi , des recherches les

avantageusement du Public , par des ouvrages qui ne respirent que le bien de l'humanité , que toutes les fois que les bestiaux se nourrissent de mauvais alimens tirés du regne végétal , susceptibles de corruption , tels que le son de froment que les Amidonniers donnent aux bestiaux après en avoir tiré , par la putréfaction , leurs amidons & d'autres substances analogues , il en résultera des maladies putrides parmi les animaux , & que l'usage qu'on pourroit faire de leur chair ne pourroit être que très-dangereux.

Qu'on ne dise point qu'on ne fait l'amidon qu'avec du bled gâté , ou des farines échauffées. Ne fait-on pas qu'au défaut de celui-ci on se sert du bon ? Malgré les Arrêts & les sages Ordonnances de Police (1)

plus profondes sur les maladies des bestiaux. On y trouve tout ce qu'on peut désirer sur les causes qui y donnent lieu.

(1) Sur les requisitions du Procureur-Général , le Parlement de Dijon , toujours attentif à ce qui peut contribuer au bien des Peuples de son ressort , a pros crit , en 1772 , un genre de fabrication connu en Bourgogne sous le nom de cuirs à l'orge , parce

rendus à ce sujet , on ne laisse pas que de contrevenir souvent aux Loix. D'ailleurs, au moyen de cette nouvelle fabrique , ces mauvaises farines seront employées par les Distillateurs à faire de l'eau-de-vie, à l'exem-

qu'il a été reconnu qu'indépendamment de ce que la qualité des eaux ne favorisoit pas ce genre de fabrication , les cuirs perdoient d'une part beaucoup au coup d'œil , lorsqu'on vouloit leur donner le temps nécessaire pour sécher , & que de l'autre , ces cuirs spongieux & mal fabriqués étoient d'un mauvais usage. Il est avoué , par les meilleurs Fabricans , que la préparation à la chaux , & encore mieux à la jusée , qui n'est autre chose que le jus fait avec de la vieille écorce , dans laquelle les cuirs ont séjourné , est préférable tant pour l'épargne , que pour la qualité du cuir. Terminons , dit M. de Courte-Épée , cette réflexion de M. de la Lande , notre savant compatriote.

Deux boisseaux d'orge, ou même deux boisseaux & demi . que prend un cuir pesant quatre-vingt livres , nourrissoient un homme pendant un mois , dans les Pays où l'on met de l'orge dans le pain ; ils serviroient du moins aux bestiaux , & par conséquent à l'augmentation de l'entretien des hommes , de la culture des terres & de la population du genre humain.

Abrégé de l'Histoire du Duché de Bourgogne.

ple des Peuples du nord de l'Europe. Cette liqueur , outre qu'elle seroit bonne pour les Hôpitaux & pour les toilettes de Dames , pourroit être d'une grande utilité aux Marchands ferrans , aux Vernisseurs & autres Ouvriers qui employent des liqueurs spiritueuses.

Que ferions-nous alors de toutes nos eaux-de-vies , dira-t-on ? Nous nous en servirions toujours à tous les usages où on les employe intérieurement , & le surplus , nous les exporterions dans le Nord , avec nos vins , dont tous les Peuples font beaucoup de cas ; il en rentreroit de l'argent dans le Royaume , ou d'autres denrées en échange , comme du bois de construction , du cuivre , de la cire , & tout ce qui peut être reversible à notre avantage. Ce seroit-là une autre branche de commerce lucrative à l'Etat. Il me revient à ce sujet une réflexion qu'il faut que je vous communique. Il croît quantité de genièvre dans les deux Bourgognes , dans les forêts de Fontainebleau , & dans beaucoup d'autres lieux. Les Hollandois , dont l'industrie commer-

çante & l'économie font une vertu , vont tous les ans en France en chercher les graines qu'ils font distiller chez eux , & en font une eau-de-vie qu'ils nous apportent (1) ,

(1) Tout le monde fait que les Hollandois autrefois alloient en Normandie , & y achetoient la terre sous prétexte de lester les bâtimens de cette Nation ; ce qui obligea Louis XIV à défendre aux Habitans de Bernay & autres lieux , de vendre la terre aux Etrangers ; mais celle qu'ils prenoient à Ravene , près de Dunkerque , étoit celle qu'ils employoient à faire des pipes blanches , qu'ils nous revendoient ensuite , & sur lesquelles ces industrieux *Bataves* ont fait des profits immenses ; c'est après ces procédés que les François ont établi des Manufactures de pipes blanches à Rouen & à Dunkerque. La Louisiane auroit pu autrefois fournir la France de tabac & de riz. Toutes ses terres sont propres à ces denrées. C'étoit un objet de plus de quinze millions qui passoit en Angleterre , avec les beurres & les viandes salées d'Irlande. Il n'est pas jusqu'à nos rebuts même , & les chiffons de toile dont on fait usage dans les Papeteries , qui ne soient recherchés des Etrangers , comme les meilleurs qu'ils connoissent. Les Hollandois nous les enlèvent au préjudice de nos propres Manufactures , & les payent (en Bourgogne , dit M. Courte-Epée , dans son Abrégé histo-

& qu'ils répandent par-tout l'Univers. Que n'embrassons-nous cette branche de commerce ? Il seroit même très-avantageux qu'on cultivât du genievre dans les terres peu fertiles & sablonneuses. On peut l'appliquer à tant d'usages différens ! on fait de cette graine une espece de confiture, qui est très-bonne pour les poitrines foibles. Le bois de ces arbrisseaux sert pour des tisanes sudorifiques ; & la fumée de ce bois comme sa graine a la propriété d'embaumer & de purifier l'air des Hôpitaux.

Je crois, mon cher ami, que le projet que je viens d'exposer en peu de mots, pour fabriquer l'amidon sans farines ni gruaux, augmenteroit, s'il étoit accueilli, la reconnoissance des Peuples envers le Gou-

rique de cette Province) un tiers plus que les chiffons des autres pays ; soit que les chanvres que nous cultivons soient de meilleure qualité, & qu'ils aient des fibres plus déliés & plus propres à faire une bonne pâte de papier ; soit que les cendres de nos bois, qu'on employent dans nos lessives, ne fatiguent pas autant le linge que celles des autres pays.

vernement (1). Je ne doute point que vous ne l'ayez lu avec quelque plaisir. Vous y avez du moins reconnu le vrai Citoyen, l'ami de l'humanité. Je me suis toujours fait une loi d'adopter les maximes d'un Auteur célèbre (2) que j'ai sans cesse sous les yeux. Voici quelques unes de ses réflexions. J'écris à un ami, & je ne dois pas craindre qu'il me fasse le reproche de m'écarter de mon sujet. D'ailleurs, il est ainsi que moi, persuadé qu'on ne sauroit jamais se lasser de dire & de répéter les bonnes choses.

» Une des premières attentions de tout
» Gouvernement sage, doit être l'entretien

(1) Ce projet pour l'amidon a été présenté à M. Turgot, Contrôleur-Général des Finances, par M. de Brienne, Archevêque de Toulouse, Prélat zélé Citoyen, qui s'en chargea avec plaisir, d'autant plus qu'il ne tendoit qu'à remplir les vues bienfaisantes du Monarque chéri qui regne aujourd'hui, & qui semble avoir pris pour modèle le bon Roi Henri IV, qui ne desiroit vivre que pour rendre ses Peuples heureux.

(2) Muratori.

» &

» & l'abondance des grains. La vie des ci-
» toyens est la base de la félicité publique ;
» & comment la soutenir sans pain ? Toute
» dépense est légère , quand il est question
» de fournir ce soutien ; dût-on dépouiller
» un État de tout l'or qu'il possède. Pour
» que les habitans d'une Ville soient heu-
» reux , il faut qu'ils trouvent , dans les
» années de disette comme dans celles d'a-
» bondance , une quantité de grains pro-
» portionnée aux récoltes & aux besoins
» des particuliers , de quelque rang qu'ils
» soient.

» Quelles louanges ne méritent point les
» magistrats d'une Ville qui se réservent tou-
» le droit de la distribution des grains , &
» qui les maintiennent dans le même prix
» durant la disette comme dans l'abon-
» dance ! La perte qui en résultera par ha-
» sard ne peut être que très-foible , & le
» profit , au contraire , considérable. Mais
» de quelque façon que cette partie du
» Gouvernement soit administrée , on y doit
» veiller extrêmement à ce que l'avidité de
» quelques particuliers ne fasse pas dans ce

» genre des profits excessifs sur le peuple.
» Il est juste cependant que les Boulangers ,
» comme les marchands , fassent un profit
» honnête; sans cela, en voulant prévenir
» un excès, on tomberoit dans un autre.
» On inspireroit aux premiers le desir de
» se venger , en mettant en œuvre des
» grains gâtés , en cuisant mal le pain , &
» en diminuant même le poids , si les Ma-
» gistrats venoient à y veiller avec moins
» d'attention. Les autres cesseroient de faire
» venir des grains des Pays Etrangers, & le
» pauvre peuple en seroit la victime.

» Ce qui se dit des grains doit s'entendre
» de toutes les autres sortes de denrées.
» Si le pays où l'on se trouve n'en fournit
» pas , on doit s'en procurer d'ailleurs la
» provision suffisante ». Un Roi doit s'ap-
plaudir de ne trouver sa fortune que dans
l'abondance & la félicité de tout le Royau-
me. » Il y a de quoi frémir en portant les
» yeux sur l'article des bleds pris par la
» France dans le Royaume d'Angleterre ,
» depuis un demi-siècle. On trouve que la
» France a reçu pour huit cent millions de

dans l'Amérique Septentrionale. 131

» bled dans l'espace de cinquante ans; som-
» me exorbitante, qui auroit ruiné toute
» autre Puissance : les années 1746, 1747,
» 1749 & 1750 seulement, ont coûté cent
» quatre-vingt millions, qui ont passé dans
» les Isles Britanniques, sans que la France
» ait rien eu de réversible pour son avan-
» tage, puisque l'Angleterre en a fait tout
» le transport par ses vaisseaux & ses équi-
» pages. L'exportation du bled de toute
» espèce est un objet si considérable, qu'à
» peine peut-on croire qu'un Royaume
» comme l'Angleterre puisse en fournir une
» si grande quantité ».

Je vous laisse, mon cher ami, à ces ré-
flexions sages & vraiment patriotiques ;
mais il me vient une idée qu'il faut que je
vous communique avant de terminer cette
Lettre. Vous avez servi plus de douze ans à
Saint-Domingue ; vous y avez eu une Com-
pagnie détachée des Troupes de la Marine
avant l'incorporation, vous êtes encore en
activité de service, & c'est du corps de ces
Troupes qu'on a toujours tiré les Lieutenans
de Roi des Colonies ; que ne sollicitez-vous

ce Commandement ; nous pourrions établir cette fabrique d'amidon capable de fournir à toute la France. Les possessions immenses que vous avez en Géorgie, du chef de Madame votre Épouse, nous fourniroient des matieres premieres, sans toucher aux vivres de la Colonie. Jugez de ce que nous eussions défriché & planté de terrains incultes près du Mole Saint-Nicolas, si nous en eussions demandé la concession.

Je suis, &c.

Du Pays des Akanças, le 3 Novembre 1770.



LETTRE QUATRIÈME.

AU MÊME.

Conversion & mort du Cacique Tamathlemingo, grand Chef à Médaille d'une Tribu Allibamonne ; il est enterré avec les honneurs militaires. L'Auteur imite les Jongleurs Indiens. Il fait une cure qui, toute simple qu'elle est, passe pour un prodige parmi les Sauvages. Leur superstition à l'occasion d'un Inoculateur accusé de sorcellerie ; qu'on veut brûler. Discours éloquent d'un vieillard Médecin parmi les Akanças. Origine du mot boucaner. Propriété de la fumigation pour chasser les rhumatismes, la goutte & la gravelle. Effet surprenant d'une feuille venéneuse qui causa la mort à une jeune Nègresse.

JE viens, mon cher camarade, de faire un petit voyage dans la contrée qu'habitent les *Allibamons*. Ces peuples ont été enchantés de me revoir, & m'ont fait l'accueil le

plus satisfaisant & le plus gracieux. Mais je vous avoue que je n'ai pas été plus sensible à la joie qu'ils ont fait paroître à mon arrivée, qu'au vif regret qu'ils m'ont témoigné de n'être plus sous la domination des François. Ils nous sont sincèrement attachés, & m'ont déclaré qu'ils se sacrifieroient volontiers pour avoir le bonheur de se rallier avec nous. Ils me parloient sans cesse de notre auguste Monarque, qu'ils nomment encore leur pere. » Nous n'oublierons jamais, me » disoient-ils, les dernières paroles de notre » brave *Cacique* ». C'étoit *Tamathlemingo*, grand Chef à Médaille, dont il fut honoré par le Roi. J'en ai parlé dans la seconde partie de mes voyages. Vous avez pu y voir qu'il refusa constamment tous les présens dont les Anglois vouloient le combler, disant qu'il ne vouloit rien recevoir des ennemis de son pere le Roi de France. Ah ! *si tous les Chefs pensoient de même !* Il avoit pour tous les François un cœur de pere ; il les appelloit ses enfans, parce que, disoit-il, je les ai vu naître sur mes terres. Ce *Cacique* s'étoit élevé à ce rang suprême par sa seule

vertu ; les *Allibamons* ne connoissent point la noblesse du sang ; ils ne font cas que de la noblesse de l'ame. Ce sont bien-là vos principes , mon cher camarade , à vous qui descendez en ligne directe d'une longue suite de Rois d'Angleterre , attestée & prouvée dans la forme la plus authentique , & qui ne vous ressouvenez de votre illustre naissance (dont vous ne parlez jamais) que pour vous affermir de plus en plus dans les principes de l'honneur & de la vertu.

Vous savez qu'en 1714 les *Allibamons* construisirent sur les bords de leur riviere , pour la sûreté des François , un Fort qui fut nommé dans la suite le *Fort Touloufe*. J'y étois en garnison en 1759 , sous le commandement de M. Aubert , Officier non moins honnête que vaillant , également chéri de ses compatriotes & des Sauvages de cette contrée.

Lors de la cession des *Allibamons* , faite en 1762 , par le Roi de France aux Anglois , *Tamathlemingo* devint furieux en apprenant que les Troupes de cette Nation venoient en prendre possession. Il vouloit à

toute force empêcher les François de sortir de ses terres. M. le Chevalier de la Noue , qui commandoit alors dans le Fort , prit le parti , pour ne point attrister ce chef Indien , de faire embarquer la nuit tous les François avec leurs effets sur des bateaux du Roi , destinés à ce transport. Ils descendirent la riviere des *Allibamons* , pour se replier à la Mobile.

Le *Cacique* ne voyant plus les François , se livra à tout son désespoir. Il ne voulut pas que les Anglois profitassent du Fort que sa Nation avoit bâti pour la nôtre. Il ordonna en conséquence à ses gens d'y mettre le feu , ainsi qu'aux casernes & à toutes les maisons de la Bourgade. Ses ordres furent sur le champ exécutés. Mais ses vœux n'étoient pas encore satisfaits. Il ne vouloit point vivre séparé de ses plus chers amis , dût-il faire le sacrifice qui coûtoit le plus à son cœur. Son enthousiasme pour notre Nation triompha dans lui de l'amour de la Patrie. Il convoqua une assemblée générale , où tous les Sauvages , jusqu'aux femmes & aux enfans , eurent ordre de se trouver. Là , après

avoir exprimé dans les termes les plus pathétiques ses sentimens à l'égard des François, dont il fit un pompeux éloge, il proposa à ses compatriotes d'abandonner, pour les suivre, leur pays natal, un des plus beaux cantons de l'Amérique Septentrionale (1), après avoir néanmoins brûlé toutes leurs habitations, & ravagé toute la contrée. Son avis fut unanimement applaudi. Les cabanes des Sauvages furent aussi-tôt abattues, leurs jardins totalement détruits, les arbres coupés ou brûlés; & *Tamathlemingo* partit le même jour pour la Mobile, à la tête de tous ses sujets les *Allibamons*.

Peu de temps après qu'il y fut arrivé, ce *Cacique* tomba malade. Il ne put, à cause de son grand âge, résister à la violence du mal, qui empirait de jour en jour. Ses forces entièrement affoiblies lui ayant fait juger qu'il étoit près de sa fin, il demanda à être instruit dans la *médecine Française*, c'est-à-dire, qu'il se disposa à recevoir le Baptême.

(1) Le pays des *Allibamons* est limitrophe de la Caroline méridionale & de la Floride Espagnole.

Ce sacrement lui fut administré par le Pere Ferdinand , Capucin , Missionnaire Apostolique , & Curé de la Mobile. Les beaux sentimens qu'il fit paroître , remplirent d'admiration tous les assistans. On le vit , pénétré de la foi la plus vive & de la charité la plus pure , se faire soutenir par deux foldats , pour recevoir à genoux ce sacrement , ainsi que le saint viatique.

Après la cérémonie , *Tamathlemingo* dit qu'il étoit bien content de mourir chrétien , parce que , disoit-il , *il seroit au pays des ames à côté des François*. Il demanda qu'on l'enterrât avec la Médaille dont le Roi l'avoit décoré en considération de son attachement à sa personne. Puis , se tournant vers son fils , ses parens & les plus notables de sa Nation qui l'environnoient , il réunit toutes les forces de son ame pour les exhorter vivement à imiter son exemple , en abjurant l'erreur de leur *Manitou* pour embrasser le Christianisme , afin qu'ils fussent encore amis des François dans le *pays des Esprits* , où ils seront unis éternellement. Il leur recommanda sur-tout de ne jamais quitter la

parole *Françoise*, de leur garder une fidélité à l'épreuve de tout événement, un attachement inviolable jusqu'au tombeau, où il alloit bientôt descendre, pour rendre compte de toutes ses actions au *Maître de la vie*. » J'ai vécu en homme, ajouta-t-il, » je vais mourir de même ». Ces paroles firent couler des larmes de ceux qui l'entouroient ; & le jeune *Tamathlemingo*, qui l'avoit écouté attentivement, étoit comme ravi d'admiration. Quelques momens après, ce bon *Cacique* expira, le 12 Décembre 1763. Il montra jusqu'au dernier soupir une confiance & une fermeté héroïque.

Le jour qui précéda sa mort, il assembla les principaux chefs de guerre des *Allibamons*, pour donner à son fils en leur présence toutes les instructions qu'un bon *Cacique*, un bon pere, aussi affectionné à ses sujets qu'à ses enfans, pouvoit être capable de donner pour le bonheur des uns & des autres.

Tamathlemingo avoit toutes les qualités du cœur qui auroient honoré un homme policé : il étoit sensible, reconnoissant, géné-

reux, équitable, ami sincère & magnanime, détestant la ruse & la duplicité, incapable de se laisser corrompre par la flatterie & par les présents. Il avoit de l'intelligence, l'esprit vif, pénétrant, & étoit doué du don de la parole. Aussi emporta-t-il à sa mort les regrets des Européens & de tous ses compatriotes, qu'il avoit gouverné avec beaucoup de sagesse & de jugement. On ne pouvoit lui reprocher qu'un seul défaut : c'étoit un amour excessif pour les liqueurs spiritueuses, & sur-tout pour le *Taffia* (1), dont l'usage immodéré abrège considérablement la vie. Un grand nombre de François & de Sauvages en ont fait ici la triste épreuve. Cette violente liqueur brûle le sang (2) dessèche les humeurs, de même

(1) Liqueur forte, tirée de gros sirop de sucre par distillation.

(2) *Note de l'Éditeur.* On trouve un fait curieux dans le Journal de Verdun, du mois de Juin 1749. Une Dame d'environ quatre-vingts ans, étant assise, il y a quelques mois, dans son fauteuil, auprès de son feu, sa femme-de-chambre s'absenta un moment ; à

que dans les climats chauds les ardeurs du soleil dessèchent la terre, & font souvent périr les plantes qu'elle porte.

son retour, elle trouva sa maîtresse tout en flamme : elle crie, on vient, quelqu'un veut abattre le feu avec sa main, le feu s'y attache; on jette de l'eau en abondance, le feu n'en devient que plus vif, & ne s'éteint point que toutes les chairs de la Dame ne soient consumées. Nulle apparence que le feu du foyer eût pris aux habits; la Dame étoit dans la même place où elle se tenoit d'habitude; le feu n'étoit point extraordinaire, & elle n'étoit point tombée.

Notez qu'elle s'étoit mise à l'eau-de-vie pour toute boisson depuis plusieurs années. Sa dose étoit de quatre pots par mois.

M. Le Cat, célèbre Chirurgien de Rouen, & Membre de l'Académie, à qui on exposa le fait dans une Lettre, commence par observer qu'il n'est pas nouveau, quoique fort singulier; & après avoir rapporté quelques autres exemples, il établit & prouve par divers phénomènes, que tous les animaux portent en eux-mêmes un principe d'incendie; qu'ils sont pénétrés, environnés même d'une matière sulphureuse, phosphorale, ignée, en un mot d'un feu subtil, auquel, si on en ajoute de nouveaux, par l'usage continu des liqueurs spiritueuses, comme le vin, & sur-tout l'eau-

Tamathlemingo avoit été traité durant tout le cours de sa maladie aux frais de Sa Majesté très-Chrétienne. M. de Velle, Lieutenant de Roi, & Commandant alors à la Mobile, lui fit rendre après sa mort les honneurs militaires qu'on rend à un Général d'armée. Il fut enterré au bruit de l'artillerie

de-vie, il en résultera autour de nous une espèce d'atmosphère presque aussi inflammable que la matière de l'esprit-de-vin, qu'embrase le feu de l'électricité.

Cette atmosphère, qui s'étend vraisemblablement à plusieurs pieds de distance de notre corps, ne manquera donc pas de s'embraser à l'approche d'une flamme quelconque, & de porter l'incendie dans nos liqueurs sulphureuses, auxquelles elle est continue; à-peu-près comme une lumière approchée de la fumée d'une bougie nouvellement éteinte la rallume dans le moment.

Jean Pequet, Médecin de Diëppe, avoit l'esprit vif & actif; mais cette vivacité le jetoit quelquefois dans des opinions dangereuses. Il conseilloit comme un remède universel l'usage de l'eau-de-vie : elle fut pour lui une eau de mort, en avançant ses jours, qu'il auroit pu employer à l'utilité publique. Il mourut à Paris, en 1674. Il avoit été Médecin du célèbre Fouquet. *Dictionnaire historique.*

de la place ; toutes les Troupes (de la garnison qui n'étoit pas encore évacuée) se mirent sous les armes , & firent trois décharges de leur mousqueterie sur la fosse. Tous les *Allibamons* qui assistèrent à ces funérailles , étoient dans un excès de surprise & de joie , voyant qu'on inhumoit avec tant de pompe leur Chef , qui avoit abjuré leur religion & leur *Manitou*. Le jeune *Tamathlemingo* avoit été si vivement touché du discours de son pere mourant , qu'ils s'empressa d'embrasser le Christianisme. Il fut instruit par le Pere Ferdinand , & reçut le Baptême avec des témoignages extraordinaires de joie & de satisfaction. M. d'Abbadie, Commandant général de la Louisiane , & qui étoit venu à la Mobile pour y faire les présens dûs aux Sauvages *Chactas* , ayant été parrain du nouveau profélyte , fit célébrer une fête à cette occasion ; il y eut de la musique , des danses , & l'on fit beaucoup de décharges d'artillerie. Les Indiens idolâtres de la contrée prirent aussi part à la réjouissance.

Je suis persuadé que si dans ces temps

des Missionnaires avoient porté l'Évangile à ces peuples, ils auroient recueilli des fruits abondans de leur mission. Les François qui ont ici des habitations, m'ont dit que les *Allibamons* montroient le plus vif empressement & l'ardeur la plus sincère à recevoir le Baptême. C'est dommage que ces pauvres Sauvages ne soient plus des nôtres, & que leur contrée soit passée sous la domination des Anglois ; car ils suivent naturellement une maxime de Jesus - Christ, qui recommande le mépris des richesses : on y auroit bientôt vu établir le culte de l'Eglise Romaine.

La tribu de *Tamathlemingo*, suivie des habitans François, se retira, bientôt après la mort de ce *Cacique*, dans le pays qu'elle habite présentement. Elle fut très-bien accueillie des *Akanças*, en considération de son alliance avec nous. La plus parfaite intelligence regne entre les deux Nations. Elles se donnent mutuellement des secours dans le besoin. Il y a même quelques principaux membres du Conseil qui paroissent
portés

dans l'Amérique Septentrionale. 145
portés à se réunir sous un même Chef, &
à ne faire qu'un seul peuple.

Quoique vous connoissiez assez , mon cher camarade , le caractère, les mœurs & l'esprit des Indiens Septentrionaux, vous ne trouverez pas hors de propos le nouvel exemple que je vais vous citer de la simplicité de ces Américains. Voici une scène où je jouai un rôle qui vous paroîtra assez comique, mais qui fut très-intéressante pour ces peuples, sur-tout pour le Sauvage que j'arrachai des bras de la mort.

Vous n'ignorez pas que j'ai autrefois passé, chez les *Allibamons* , pour *Jongleur* , ou plutôt pour un grand *Magicien*. Vous avez dû juger , par ce que j'avois fait , que les Sauvages ne sont pas éloignés de croire qu'il y a des forciers & des hommes à prodiges. Les effets de ce qu'ils appellent *médecine* ou *magie* leur paroissent miraculeux, parce que , ne découvrant pas les causes toutes simples de ces effets purement naturels , ils sont persuadés que cet ouvrage surpasse les forces de l'homme. Ajoutez à cela la subtilité de leurs *Jongleurs* , qui , pour ren-

dre leur art plus estimable & plus sublime , leur font accroire qu'il y a du mystere dans leur médecine. Je me trouvai dernièrement dans une de leurs hordes , où j'eus occasion de faire une cure qui leur parut une chose *de valeur*, c'est-à-dire, furnaturelle.

Un Sauvage but un jour une si grande quantité de *Taffia* , qu'elle le plongea dans l'ivresse. La nuit l'ayant contraint de quitter ses camarades de bouteille, il ne put gagner sa cabane que long-temps après. Aussi-tôt qu'il y fut entré, il alluma de la braise qui avoit été mouillée, & s'endormit. Sans doute que la vapeur maligne de cette braise, produisant le même effet que le charbon, lui monta au cerveau, & l'étourdit (1).

Le lendemain, ses parens le trouverent

On lit dans Fulgose , liv. 9. chap. 12 , & dans Volateran, liv. 23 , que l'Empereur Jovien, pressé de se rendre à Rome en temps d'hiver, fut contraint, par l'excessive rigueur du froid, de s'arrêter dans une petite Bourgade nommée *Dadastane*, qui est entre la Galatie & la Bithinie. Il y coucha dans une chambre nouvellement enduite de chaux, où l'on avoit brûlé beaucoup de charbon pour la faire sécher.

immobile & fans connoissance. Surpris & consternés , ils ne douterent pas qu'il ne fût mort : l'un d'eux se rappella que j'avois autrefois ressuscité un chat tigré. Ils viennent , fondant en larmes , me prier d'aller lui administrer les secours de mon art. Je me transportai à la cabane. Je vois ce Sauvage étendu , ne donnant aucun signe de vie , & fans la moindre apparence de poulx. Tout son corps étoit glacé. J'avois beau le pincer , il ne donnoit aucune marque de sensibilité. Ses parens , ses amis , tous les spectateurs le pleuroient déjà comme mort. Cependant ses membres n'avoient pas la roideur de ceux qui sont privés de la vie ; & la facilité que je trouvois à faire agir ses mâchoires , me fit juger qu'il ne l'étoit pas. Ce qui me persuada que mon jugement étoit bien fondé , c'est qu'en lui passant la main sur la région du cœur , j'y sentis encore un mouvement quoiqu'extrêmement

Vers le minuit , il fut étouffé par la vapeur maligne du charbon. Il étoit dans la trente-unieme année de son âge , & dans le huitieme mois de son regne.

foible. Je conçus alors l'espérance , ou pour mieux dire , je me crus assuré de le tirer promptement de cet accès léthargique. Je vous avoue que je fus enchanté de cet événement , dont la suite alloit me donner un nouveau relief parmi ces Américains.

Je me préparai donc aussi-tôt à exercer la grande *jonglerie* ; & pour la faire avec tout l'appareil convenable , je me décorai des marques glorieuses du Doctorat , en m'attachant au menton une grande barbe postiche. J'endossai une longue robe , faite de peaux de loutres cousues ensemble. Je couvre mon chef d'un large bonnet , dont la pointe sembloit menacer le ciel ; je charge mon nez de grandes lunettes , pour me donner encore un air plus important. Je prends un livre (1) d'une main , & de l'autre une loupe. Je vais , je viens , je cours , je m'agite par degrés , feignant (à

(1) La premiere Bible fut imprimée à Mayence , en 1455 ; & ceux qui vinrent à Paris vendre les premiers exemplaires , passerent pour magiciens. On mettoit de la magie par-tout.

G. de S^t Aubin del.

J. B. Louvion Sculp.

la maniere des *Jongleurs Sauvages*) d'évoquer l'Esprit. Il me saisit, il me transporte. Me voilà hors de moi. Ma démarche est fougueuse & incertaine ; un mouvement convulsif & comme involontaire agite tous mes membres ; je pousse , par intervalles , des élans étouffés. Je fais mille contorsions hideuses. Tantôt de mes mains tremblantes , je feuillète mon livre avec précipitation ; tantôt je lance vers le ciel des regards éfarés ; tantôt je regarde le soleil avec une loupe. Tous les spectateurs , ravis & extasiés , sont dans le plus respectueux silence. Ils ne me regardent plus comme un homme ordinaire.

Soyez étonné , mon cher camarade , que j'aie joué un rôle aussi singulier avec une gravité admirable , sans m'être abandonné à des éclats de rire ; je le suis encore moi-même. Cependant le calme revient peu-à-peu dans tous mes sens. Mon visage reprend son air paisible & serein. Je m'avance à pas comptés , & je leur dis d'un sérieux imposant : puisque vous croyez que votre frere est au *pays des ames* , vous ne devez

donc pas craindre que je lui fasse du mal. Je fis aussi-tôt étendre le Sauvage dans la rue , & j'ordonnai de jeter plusieurs calabasses d'eau fraîche sur la poitrine du malade. Au bout de trois quarts d'heure , il proféra quelques mots ; il reprit insensiblement ses esprits , & se mit sur son séant (1). Ah ! si vous aviez entendu les cris de joie & d'admiration que poussèrent les Sauvages ! Tout retentissoit de leurs applaudissemens

(1) Il est heureux pour ce Sauvage que cette idée mise en pratique par M. Fizes , célèbre Médecin de Montpellier , dans la guérison qu'il opéra d'un Gentilhomme Espagnol , soit venue dans l'esprit de l'Auteur ; mais il est malheureux pour plusieurs personnes étouffées depuis son retour , de la vapeur du charbon , que l'extrait de cette lettre n'ait point été imprimé en 1772 ; elle étoit alors entre les mains de M. Pingeron , ci-devant Capitaine d'Artillerie , au service de la République de Pologne , qui la garda plus d'un an. Elle passa ensuite entre les mains du sieur Lejay , Libraire , qui s'étoit chargé de la donner aux Journalistes pour l'annoncer. Peut-être auroit-elle servi à rappeler quelques personnes à la vie.

réitérés. Je les voyois s'empressez, se pousser, se frapper même pour venir me considérer de plus près. Ils me dévoroient des yeux, saisis du plus grand étonnement. *Tu es un véritable Jongleur*, s'écrioient-ils en me faisant mille caresses : *oh que ta médecine a de valeur !* Le bruit qui se répandit de cette cure attira de tous côtés ce qu'il y avoit de plus habiles Docteurs Indiens, qui vinrent pour me voir, & même me consulter, comme la perle des *Jongleurs*. En mon absence, on consultoit *Sans-peur*, qui ne laissoit pas que de faire son profit de cet hasard, qui étoit une bonne aubaine pour lui.

Le prétendu mort ressuscité, m'adopta sur le champ pour son pere. Il ne trouvoit point d'expressions assez fortes, pour me témoigner toute sa reconnoissance. Il ne cessoit de me dire qu'il ne me quitteroit jamais, parce que sans moi, il auroit été au *Pays des ames*, où il avoit déjà un pied. Après m'avoir fait les remerciemens les plus affectueux, il s'offrit pour être mon Chasseur, voulant, disoit-il, me faire vivre,

puisque je lui avois rendu la vie (1).

Comme il avoit appris qu'un crocodile avoit manqué de m'entraîner dans la riviere de *Tombekbé*, lorsqu'en 1759., commandant un convoi par eau, j'étois campé ou cabané sur ses bords, ce Sauvage engagea ses compatriotes à chanter la chanson de guerre, pour détruire ces amphibies. Les *Allibamons*, qui en avoient ci-devant un pour *Manitou*, c'est-à-dire, Dieu pénate, le jeterent dans le feu, & lui substituerent un *Karankrau* (espece de vautour). Depuis ce jour, ils font la guerre aux crocodiles avec le plus vif acharnement (2).

(1) On peut dire que si les Sauvages font cruels & vindicatifs envers leurs ennemis, ils font aussi reconnoissans ; ils n'oublient jamais le bien qu'on leur a fait, & rien au monde ne peut les faire changer contre leur bienfaiteur : bien différens en cela de la plupart des Européens, comme on l'a vu à l'occasion de M. Denoyer.

(2) Les Sauvages autrefois n'osoient tuer des crocodiles, de peur de s'attirer de grands malheurs ; ainsi la superstition faisoit que ces animaux multiplioient extrêmement.

Quelques jours après cette merveilleuse opération , je vis arriver ici un Révérendissime *Padre* & créole du Mexique. En parlant de la simplicité de ces Peuples ignorans & crédules , je lui racontai la scène qui venoit de se passer. La conversation tomba sur la magie. Ce bon Missionnaire me soutint , avec toute l'éloquence dont il étoit capable , que les Indiens étoient fort adonnés au sortilège , & que par le pouvoir du Démon , avec qui ils étoient en relation, ils faisoient d'étranges choses. Vous voyez bien , Monsieur , que ce *Padre* ignare étoit bien persuadé que le Démon apparoissoit aux Sauvages , qui lui rendoient un culte , & qu'il ajoutoit foi à tous les contes qu'on lui faisoit des forciers. Il me dit que lorsqu'il étoit Curé d'une Bourgade Indienne , dans la contrée des *Adzys* , il avoit vu plusieurs personnes mourir de langueur , & dire en mourant qu'elles avoient été enforcélées par une femme âgée de plus de cent ans. Cette vieille femme , disoit-il , qui , avant que ces personnes tombassent malades , les avoit menacées de les faire mourir ,

leur apparut autour de leur cabane , en leur faisant les mêmes menaces ; & cependant personne ne la vit que ces malades.

Je répondis à ce Moine Mexicain , que la chose étoit impossible ; que j'étois même surpris qu'il ajoutât foi aux apparitions nocturnes & aux fables des gens simples & superstitieux , qui croyoient voir réellement des fantômes ; que la cause de ces visions n'étoit qu'une fièvre chaude , qui rendoit vuide le cerveau des malades. J'ajoutai que le Christ étant venu sur la terre pour sauver tous les hommes , avoit entièrement détruit l'empire du Démon & des forciers ; qu'à l'égard des idoles qui avoient paru parler , c'étoit une ruse des Prêtres idolâtres , intéressés à entretenir les Peuples dans l'erreur.

Cet Apôtre des Indes , entêté dans sa façon de penser , & qui m'auroit volontiers livré au tribunal redoutable de l'Inquisition , s'il en avoit eu le pouvoir , fit aussi-tôt paroître devant moi un de ses prosélytes qu'il avoit baptisé , lequel l'avoit averti qu'il y avoit au pied d'une montagne une caverne où

étoit une idole qui parloit. Je ne pus m'empêcher de rire ; & pour toute réponse , j'appellai quelques Indiens chrétiens , étant résolu de m'éclairer par mes propres yeux , & de confondre l'idolâtrie ; je leur dis que s'ils l'étoient véritablement , ils n'avoient qu'à me conduire au lieu où étoit l'idole , & venir avec moi combattre le diable leur ennemi & le pere du mensonge , pour convaincre les payens de leur erreur , en leur faisant voir le peu de puissance de leur *Manitou*. Ma proposition les fit trembler. Ils me conseillèrent de ne point m'exposer au danger , me disant qu'inafailliblement l'idole , ou ces Prêtres idolâtres , me feroient mourir , si j'étois assez téméraire d'aller les troubler dans leur culte. Je leur répliquai que je me moquois d'eux & de leur faux Dieu ; qu'il s'agissoit de la gloire du *Maître de la vie* , que pour cet effet , ils ne devoient pas balancer à m'accompagner , & qu'ils prissent leurs armes pour tuer du gibier , afin d'avoir de quoi vivre en route.

Nous partîmes le lendemain au lever du

soleil , au nombre de neuf , y compris mon grenadier *Sans-peur*. Nous traversâmes une vaste *savana* remplie de taureaux sauvages , dont nous tuâmes un jeune , que nous fîmes *boucaner* , pour manger au besoin. Tous ces endroits sont déserts & cultivés par les seules mains de la nature. Il y a bien de la différence de la population de l'ancien monde à celle du nouveau. Je me ressouviens d'avoir lu dans le quatrième tome du *Voyage autour du monde* , traduit de l'Italien de Gemelli , que s'étant rendu à Nankin , ville impériale , & autrefois la capitale de l'Empire Chinois , il nous assure qu'elle a au moins quatorze lieues de circuit , compris les fauxbourgs , & si peuplée , que l'Evêque de Nankin , & d'autres Missionnaires dignes de foi , l'avoient assuré , pour le savoir d'un Mandarin bien informé , qu'il y avoit huit millions de portes ou maisons qui payoient tribut ; que ne prenant que quatre personnes pour chaque maison , on estimoit cette Ville peuplée de trente-deux millions d'ames. S'il n'y a point d'exagération dans ce fait , il y auroit plus

dans l'Amérique Septentrionale. 157
de monde à Nankin, que dans toute l'Amérique Septentrionale.

Cependant, pour disposer le Lecteur à concevoir aisément la grande multitude de peuple de ce vaste empire, comme l'est aujourd'hui Pekin, il lui fait observer qu'afin que la jeunesse ne se corrompe pas si aisément, comme elle fait ailleurs, on n'y souffre point de courtisannes publiques, & qu'on punit sévèrement celles qui sont reconnues pour telles. Que suivant la maxime chinoise, un jeune homme tomberoit dans le mépris, s'il ne se marioit pas; que quand il y auroit dix garçons dans la maison, ils se marient tous, & prennent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir; quelques uns en ayant jusqu'à cent, y compris les concubines.

Le célèbre Pere Grimaldi, Jésuite très-accrédité alors à la Cour de Pekin, depuis plus de trente ans, a assuré M. de Gemelli, que dans la vieille & la nouvelle ville de Pekin, compris les seize fauxbourgs, & ce qui étoit sur les barques, dont les ca-

naux sont toujours couverts , il y avoit au moins seize millions d'habitans.

Pour détromper l'incrédulité de ceux qui auroient de la peine à croire que le territoire de la Chine , quelque vaste que soit l'Empire , pût produire suffisamment des grains pour nourrir la multitude innombrable de ses habitans , M. Gemelli leve toutes les difficultés en nous apprenant que les terres de la Chine produisent deux moissons fort abondantes tous les ans , sans jamais les laisser reposer , qu'on les sème & moissonne de six mois en six mois ; & qu'on l'a assuré que la seule Province de *Chianton* , lorsqu'on y fait une bonne moisson dans l'année , suffisoit à nourrir tout son peuple pendant dix ans , les autres à proportion. D'ailleurs , il a vu qu'il n'y avoit pas un seul petit canton de terre stérile ni inculte , ce qui doit être attribué à la vigilance des Peuples , & à la bonne police de l'Etat.

Mais revenons à mon histoire , interrompue par cette digression. Au bout de

la *savana*, il y avoit une riviere que nous passâmes au gué, où nous eûmes de l'eau jusqu'à la ceinture. Après nous entrâmes dans un petit bois planté de sassafras, dont les Prêtres payens brûloient les racines pour parfumer leur *Manitou*. Nous trouvâmes du côté du nord-ouest un chemin battu que nous suivîmes pendant l'espace d'un demi-quart de lieue. Là, nous vîmes des offemens d'animaux qu'on avoit égorgé, sans doute, pour des sacrifices; ce qui nous fit juger que nous n'étions par éloignés de ce lieu de ténèbres. En effet, à une portée de carabine, nous aperçûmes des débris de pots de terre dans lesquels les *Jongleurs* faisoient brûler de l'encens qu'ils offroient à leur *Manitou*. A cinquante pas de là, nous trouvâmes ce que nous cherchions.

L'idole étoit placée sur une espece d'autel de pierre brute. Elle étoit faite d'un bois qui croît dans la Baye de Campêche, & qui sert aux Européens pour la teinture. Vous savez qu'il est extrêmement dur. Ils avoient peint leur idole avec du vermillon pour lui donner un air plus terrible.

Le haut de son corps étoit de forme humaine , & le bas représentoit celle d'un caïman ; son visage étoit hideux , ses yeux hagards ; elle portoit sur son front une paire de cornes de bouc sauvage ; elle tenoit autour de son bras droit un serpent à sonnettes , & du gauche , un dard ; elle avoit sur son dos des ailes de parchemin peintes en noir , & construites en la forme de celles de chauve-souris ; l'autel étoit couvert de miel , de fruits secs , de *maïs* , de mil & de langues d'ours *boucanées*. Nous enlevâmes toutes ces offrandes , au grand scandale des Prêtres & des Sauvages payens.

J'étois impatient d'entendre de mes propres oreilles parler l'idole. Je témoignai au chef des *Jongleurs* combien je serois charmé d'être moi-même le témoin de ce prodige , qui faisoit tant de bruit dans le pays. Le Prêtre s'empressa à combler mes desirs. Il interrogea l'idole ; & l'idole parut répondre directement à ses questions. Les simples Américains étoient remplis d'étonnement & de respect ; ils auroient été bien plus surpris , s'ils avoient vu le mécanisme

dans l'Amérique Septentrionale. 161
méchanisme de M. de Vaucanson. Vous
jugez bien que je ne fus pas la dupe de ces
imposteurs.

Je visitai toutes les cavités du rocher ,
& je découvris leur fourberie (1). Ces ru-
fés *Jongleurs* avoient pratiqué dans le ro-
cher une fente imperceptible. Ils y avoient
mis un de ces roseaux qui croissent à la
basse Louisiane , sur les bords du fleuve
Mississipi , & qui viennent extrêmement
gros & longs. Ils avoient fait passer un bout
de cette canne dans le corps de l'idole ;
l'autre bout répondoit dans un petit réduit
obscur taillé dans le roc. C'est-là qu'un
Acolyte se tenoit caché , & répondoit par
le tuyau aux questions que son collègue

(1) *Note de l'Éditeur.* Aosta remarque, liv. 5,
chap. 26, Histoire des Indes Occidentales, qu'il y
avoit des Prêtres, dans la ville de *Mexico*, qui se
vantoient de conférer souvent avec leurs Dieux ;
mais que ce n'étoit jamais qu'après s'être frotés d'un
certain onguent qu'il décrit, si abominable & si
infect, qu'alors les bêtes mêmes les fuyoient ; il les
rendoit sans peur, fort cruels, & apparemment
leur donnoit des visions de leurs faux Dieux.

faisoit à l'idole. Aussi-tôt que j'eus découvert le stratagème , je fis le signal convenu à *Sans-peur* , qui avoit apporté une hache. Il mit en piece le *Manitou* , ensuite le brûla , & les Indiens Chrétiens posèrent en la place une croix. Je fus bien secondé par ces néophites ou nouveaux convertis. Alors je représentai vivement aux Sauvages que l'objet de leurs adorations n'étoit qu'un bloc de bois façonné par la main des hommes ; que si leur *Manitou* avoit quelque puissance , il le feroit voir dans ce moment ; que puisqu'il ne le faisoit pas , c'étoit un Dieu imaginaire , digne de leur mépris , & qu'ils devoient ouvrir les yeux en reconnoissant le Dieu des chrétiens pour le vrai Dieu du ciel. La connoissance que j'ai du génie des Indiens sauvages & superstitieux , me donnoit de justes raisons d'appréhender quelque catastrophe ; car des Indiens , parens des Prêtres idolâtres , & qui , par leur initiation au mystère , avoient part aux offrandes que donnoient leurs simples compatriotes , répéroient sans cesse à ces superstitieux Américains , que puisque ce



G. DE S. Aubin del.

J. B. Leveau sculp.

morceau de bois avoit parlé, ainsi qu'ils en étoient plusieurs fois les témoins, ils devoient croire que leur Dieu résidoit dans le corps de l'idole, & que par cette raison, elle méritoit d'être adorée; protestant que ceux qui avoient osé porter leurs mains sacrilèges sur ce *Manitou*, mourroient d'une mort funeste, moi, sur-tout, qui étois l'auteur de cette grande profanation. J'eus beau réitérer mes représentations, & leur citer en preuve la découverte que je venois de faire: chez tous les Peuples du monde, la prévention est une chose étrange; & il est presque impossible de faire revenir les hommes de leurs préjugés. Ne voit-on pas en Europe même des gens qui savent, à n'en pouvoir douter, qu'ils ont été trompés par des charlatans, avouer cependant quelquefois qu'ils ont été guéris par l'art de ces charlatans même? & c'est cet aveu qui donne du crédit à tant de fourbes & ignorans empiriques.

Je viens d'être témoin de l'impression qu'à produit, sur l'esprit de ces Peuples, l'inoculation de la petite vérole. On sait

que les Anglois font les premiers qui l'ont mise en pratique dans leurs Colonies du nouveau monde.

Les *Akanças*, enfoncés dans les terres du continent, ne connoissoient point cette maladie avant l'arrivée des Européens dans leur pays; c'est ainsi que nous avons rendu en petit à l'Amérique, ce qu'elle nous avoit donné en gros. La petite vérole ne s'étoit pas fait sentir depuis long-temps dans leur tribu, avant l'aventure que je vais vous raconter. Je vous atteste d'avance la vérité du fait, qui s'est passé sous mes yeux.

Un Sauvage des *Allibamons*, nommé *Allekci*, c'est-à-dire, *Jongleur*, ayant été témoin de l'inoculation pratiquée par les Anglois de la Caroline, s'avisa de vouloir les imiter; c'est pourquoi il retourna chez les Indiens avec une pacotille de croûtes de petite vérole, dans l'intention de les inoculer. De-là il vint ici pour y faire la même opération:

Cet *Allekci* s'annonça d'abord comme portant une médecine efficace, pour pré-

ferver de la petite vérole , & d'une infinité de maux ; après avoir exposé , à la maniere des charlatans , les rares avantages qu'elle procureroit , il déclara qu'il alloit effayer de remplir le principal & le plus utile objet de ses vues , c'est-à-dire , de prévenir une des plus cruelles & des plus dangereuses maladies ; mais qu'il étoit d'une nécessité absolue que les personnes qui auroient recours à lui , suivissent ponctuellement ses ordonnances & le régime qu'il prescriroit ; qu'elles devoient se résoudre à garder la diète , à prendre des racines purgatives & des vomitifs pour se préparer ; ajoutant qu'il falloit une grande constance pour supporter l'opération.

Les Américains ne sont pas moins avides de nouveauté que les Européens. D'ailleurs , pleins de force & de courage , on les voit souffrir la douleur avec une fermeté merveilleuse. Quelques - uns d'entr'eux se firent inoculer ; mais malheureusement pour l'Inoculateur , sa médecine ne produisit pas les mêmes effets à l'égard de tous ceux auxquels ils les administra. Deux de ses

inoculés moururent des suites de l'opération. Un troisième perdit un œil , & devint hideux. Ces accidens jetèrent l'épouvante & l'indignation parmi les *Akanças*. Ils se crurent dès ce jour des victimes dévouées à un mal épidémique qui , jusqu'à notre arrivée dans leur pays , leur avoit été inconnu. Bien loin d'attribuer la mort de leurs compatriotes à la disposition ou à l'intempérance des malades , ils l'attribuerent à la drogue empoisonnée de l'*Allekci* , ou plutôt à un sort qu'il avoit jeté dans leur corps (1). Il se fit une grande rumeur dans toute la Bourgade. Tous criaient contre l'Inoculateur , & demandoient une prompte vengeance. Le Conseil des anciens assemblé , délibéra que le *Jongleur* qui étoit venu

(1) Galien fut soupçonné de magie à Rome pour avoir détourné , en moins de deux jours , une fluxion de poitrine , par le moyen d'une saignée. *Naude. Apol. pag. 44.*

Le procès d'Enguerand de Marigni étoit principalement fondé sur l'image de cire conjurée , par le moyen de laquelle il étoit accusé d'avoir voulu tuer le Roi. *Demonom. de Bodin. p. 16.*

chez eux étant un forcier , il falloit , fans différer, l'assommer à coups de massue , & le brûler ensuite avec toute sa médecine , afin de préserver le reste de la Nation d'un fléau qu'elle ne redoutoit pas moins que nous ne redoutons la peste en Europe.

On se hâte d'élever un bûcher. On se saisit de l'*Allekci* , il est conduit au lieu du supplice , escorté des parens des défunts & du Sauvage privé d'un œil , qui devoit faire les fonctions de bourreau (1). Attiré par la foule & le bruit, j'accourus sur la place. Le triste sort de l'Inoculateur me toucha. Je demandai à haute voix qu'on suspendît l'exécution , parce que je voulois plaider la cause du prétendu forcier , plus malheureux que coupable. Mais j'avois affaire

(1) Chez les Sauvages , les parens du mort sont en droit de tuer le Médecin charlatan , s'il est soupçonné de lui avoir administré un mauvais remède. Mais s'il arrive que le malade recouvre la santé , on récompense largement le Medecin : les Sauvages sont à cet égard , plus reconnoissans que les hommes policés.

à des peuples superstitieux , qui me répondirent que c'étoit un méchant homme , qui étoit venu dans leur pays à dessein de les empoisonner ; que sa médecine étoit bien différente de la mienne qui guérissoit les malades & ressuscitoit les morts ; que c'étoit le *Maître de la vie* qui m'avoit envoyé dans leur pays ; mais que ce *Jongleur* dangereux conversoit avec le mauvais esprit qui ne fait faire que du mal , tuoit ceux qui jouissoient d'une parfaite santé , ou les rendoit difformes ; que d'ailleurs , ils avoient des raisons pour croire qu'il avoit été suscité par les *Chikachas* , leurs ennemis mortels , pour venir les détruire par ce stratagème magique (1).

(1) Les Indiens de Saint-Domingue prenoient d'abord les navires & les voiles pour des ouvrages de magie , & les Espagnols pour des diables qui venoient les détruire avec les foudres & les tonnerres de leurs arquebuses , canons & pistolets, *Diction, Crit. t. 2. p. 591.*

Apollonius fut accusé de magie , sous Domitien. Ce Prince ordonna qu'on lui coupât les cheveux & la barbe : *je ne m'attendois pas*, dit ce Philosophe en riant , *que mes cheveux & les poils de ma barbe*

Avant de leur répliquer, je commençai par faire un petit présent aux parens des morts; & je donnai au borgne, qui étoit

dussent courir quelque risque dans cette affaire. L'Empereur, irrité de cette raillerie, commanda qu'on lui mît les fers aux pieds & aux mains, & qu'on le menât en prison. *Si je suis Magicien*, ajouta Apollonius, *comment viendrez-vous à bout de m'enchaîner?* Un espion de l'Empereur étant venu le trouver dans la prison, & feignant de plaindre son sort, lui demanda comment ses jambes pouvoient supporter les entraves qui le serroient : *je n'en fais rien*, répondit Apollonius, *car mon esprit est ailé.* Dictionnaire historique.

Il n'est pas étonnant que des Sauvages soient fortement persuadés qu'il y a des forciers, puisque chez les peuples policés, il est encore des hommes qui croient à la magie. Est-il possible que dans notre siècle, on renouvelle ces affreuses scènes qui sembloient devoir être oubliées, ainsi que le siècle d'ignorance qui les avoit enfantées. Durant le cours de l'année 1775, des lettres de *Kalisch* en Pologne, nous ont cité un exemple de cette barbarie, en nous apprenant qu'un Gentilhomme avoit fait brûler neuf vieilles femmes accusées de magie, & d'avoir, par un sortilège, rendu stériles les terres des cantons qu'elles habitoient. *Gazette d'Hollande.*

principalement chargé de l'exécution , une bouteille de *taffia* , qu'il but dans le moment avec d'autres. L'ivresse où le plongea cette liqueur le mit , ainsi que je l'avois prévu , hors d'état de faire ses fonctions ; ce qui me donna le temps de solliciter la grace du *Jongleur*.

Je représentai aux vieillards les plus respectables , que le malheureux qu'ils venoient de condamner n'étoit ni coupable ni forcier , comme ils se l'imaginoient ; que s'il l'étoit réellement , il fauroit bien se soustraire au supplice , en les faisant tous mourir sur l'heure ; que puisqu'ils m'avoient donné leur confiance , ils devoient s'en rapporter à moi , qui étois très-sûr que sa médecine n'étoit point un sortilège , parce que dans l'ancien monde les hommes blancs s'en servoient , & que j'en avois vu moi-même faire usage avec quelque succès ; que parmi eux on ne tue point les Médecins , dont l'intention est toujours bonne , quelque ignorans qu'ils puissent être ; mais qu'ils ne peuvent pas disposer de nos jours comme le *Maître de la vie* , qui la donne & qui l'ôte quand il lui plait ; que

d'ailleurs , ceux de leurs compatriotes qui étoient morts dans le courant du traitement, s'étoient tués eux-mêmes , puisque, contre l'ordonnance de l'Inoculateur , ils s'étoient baignés dans le temps de l'éruption. A l'égard de celui qui étoit privé d'un œil , je leur montrai un François *coureur de bois* , qui se trouva par hasard dans ce canton. Il étoit borgne & marqué de la petite vérole. Je me servis de cet exemple pour les faire revenir de leur prévention contre le *Jongleur* Indien. Je leur dis encore que le Médecin blanc qui avoit inoculé le François borgne n'avoit point été tué ; qu'au contraire il avoit été très-bien payé de ses peines ; & qu'ils devoient en cela imiter les hommes blancs, plus éclairés que les *rouges*, qui n'ont pas *l'écorce parlante* pour s'instruire sur l'art de la Médecine.

Un vieillard , qui étoit le chef & le doyen de la *Jonglerie*, me répliqua à-peu-près en ces termes :

» La Médecine que cet homme a apportée dans notre Nation n'est point naturelle ; c'est tenter la puissance du *grand*

» *Esprit*. Tu as beau prendre son parti, il
» n'en a pas moins tué deux de nos gens
» qui se portoient très-bien. Tu ne discon-
» viendras pas que s'il ne fût venu ici ap-
» porter cette contagion, nous aurions deux
» braves guerriers de plus pour défendre la
» Patrie : l'autre ne seroit point difforme ,
» & auroit encore ses deux yeux. Le *papier*
» *babillard* a grand tort , s'il enseigne aux
» hommes blancs une pareille Médecine.
» Il y a bien long-temps que je fais la Mé-
» decine , moi : je n'ai pas comme eux
» *l'écorce parlante* ; mais le *Maître de la vie*
» m'a donné du talent , & m'a rendu dépo-
» sitaire de plusieurs racines précieuses dont
» je me sers avec succès. Tous ceux qui en
» ont fait usage, ont vécu long-temps. Les
» François même qui ont eu confiance en
» moi , en ont ressenti les salutaires effets.
» J'en connois aussi de ces racines qui sont
» très-pernicieuses , & non moins nuisibles
» à la santé que la poudre que cet *Allekci*
» a apportée ici ».

En même temps il prit la graine d'une
plante dont j'ignore le nom , & dont lui seul

avoit la connoissance ; il en fit avaler à un poulet d'Inde , qui mourut sur le champ.
» Ne mériterois-je pas la mort , continua-
» t-il , si au lieu de donner la bonne médecine , je faisois prendre la mauvaise ? »

Je lui répondis qu'il pensoit très-bien , & qu'il raisonnoit avec justesse. Je le louai beaucoup sur la profondeur de son jugement & sur la pénétration de son esprit. J'affectai de lui dire que je le regardois comme un véritable Médecin. Il fut extrêmement sensible à cet éloge. La flatterie est le plus sûr moyen d'obtenir quelque chose des Sauvages (1). Je le priai de représenter à ses freres que le *Jongleur* qui étoit venu dans leur pays n'étoit point forcier , mais plutôt digne de pitié , & de faire en sorte qu'on me le livrât.

Pour l'engager à m'accorder sa grace , je tirai de ma poche une loupe , avec laquelle je fis du feu en la présentant aux rayons du

(1) Je pense que tous les hommes sont sauvages sur cet article. *Tu maduli* , disoit un Pape à un flatteur , *ma tu mi piace*.

soleil. Le vieillard, étonné de ce nouveau prodige, me demanda avec instance ce verre ardent. Je lui fis entendre que c'étoit une chose de trop grande valeur, pour que je me déterminasse à la lui céder. Il me répondit que si je la lui donnois, il se flattoit de faire abolir l'arrêt de mort prononcé contre l'Inoculateur, pour qui je prenois un si vif intérêt. Je refusai encore, afin de redoubler ses desirs. Il réitéra ses prières. Enfin je la lui donnai, à la condition qu'il s'étoit imposée.

Aussi-tôt qu'il l'eut entre les mains, il s'empressa de faire la même expérience que moi. Il alluma au soleil, par le moyen de cette loupe, des feuilles sechées, avec lesquelles il mit heureusement le feu au bûcher préparé pour brûler le *Jongleur* & sa pacotille. Un Sauvage ayant regardé le soleil avec ce verre ardent, dit qu'il avoit vu comme un grand lac de feu.

La sentence du *Jongleur* fut changée en une défense expresse de ne jamais revenir sur les terres des *Akanças*. Leur Chef, pour prévenir la contagion du mal, défendit à

tous ses Sujets, sous les peines les plus rigoureuses, d'avoir aucune communication avec les Tribus où regne la petite vérole. On ne doit pas même recevoir celles qui viendront avec le *Calumet*, c'est-à-dire, en parlementaire.

Vous jugez sans doute, ainsi que moi, que la conduite de ce *Cacique* est assurément très-sage, & mérite de grands éloges. Le fait que je viens de vous rapporter donne lieu à bien des réflexions, dignes d'être pesées par ceux qui veillent à la conservation de l'espèce humaine.

Je vous ai dit que les *Jongleurs* font ici les fonctions de Prêtres, de Médecins, de Chirurgiens, & veulent se faire passer pour Devins. Ces peuples n'ont pas la moindre connoissance de l'anatomie, ni des instrumens dont se servent les anatomistes pour faire des amputations. Ils ne peuvent pas même comprendre comment un homme peut vivre privé d'un membre. Ils sont encore bien plus étonnés lorsqu'on leur dit qu'il y a dans l'ancien monde des hommes auxquels on a ravi la faculté de produire

leurs semblables, pour les faire gardiens de la chasteté des femmes, ou pour leur conserver la voix infantine (1).

Ces Américains n'approuvent pas non plus l'usage où sont les Européens de mutiler les animaux domestiques. L'*Auteur de la Nature*, disent-ils, n'a rien fait en vain. Il a donné deux oreilles au chien pour lui servir d'ornement, au bœuf & au cheval une longue queue garnie de crins, pour chasser les *maringouins* & les mouches qui les tourmentent cruellement, en leur suçant le plus pur de leur sang, & contre lesquels ils avoient nécessairement besoin d'être défendus. Si nous les leur ôtons, nous gâtons l'ouvrage du *grand Esprit*, qui a tout fait avec sagesse. C'est à l'homme, chétive créature, d'admirer l'ouvrage du *Maître du monde*; puisque tous les êtres qui existent sur la terre, dans l'air & sous l'eau font des choses de valeur, c'est-à-dire, des chefs-

(1) Un Pape philosophe (Benoît XIV) a commencé d'abolir dans ses Etats cet usage barbare & digne des Asiatiques.

d'œuvre dans leur espèce. Ils disent aussi que la saignée n'est pas nécessaire, parce qu'il faut conserver le sang comme étant la source de la vie.

Il est vrai que la nature a fait naître les Sauvages dans un pays où ils ne sont jamais exposés, comme les Européens, à avoir les membres écrasés sous des édifices en pierre, emportés ou fracassés par les effets funestes de la poudre à canon, d'une bombe ou d'un boulet. Ils sont aussi à l'abri des accidens causés par une voiture quelconque, n'en connoissant d'aucune espèce.

Leurs armes offensives & défensives sont des massues, des lances faites d'un bois dur, des arcs & des fleches. Lorsqu'ils sont blessés à la guerre, & que la fleche est restée dans la blessure, les *Jongleurs* ne balancent pas à l'arracher; mais si elle est bien avant dans le corps, ils la font passer d'outre en outre, parce que s'ils la retiroient tout naturellement, cette fleche, faite d'une espèce de pierre à fusil taillée en langue de serpent, déchireroit les chairs. Cette opération faite, le *Jongleur* suce la plaie, la

nettoye avec une eau vulnérable composée de plantes du pays, de racines, d'écorce d'arbre & de différentes sortes de simples qui ont une vertu admirable. Ils soufflent ensuite sur la plaie une poudre qui la fait sécher, & une autre qui la fait cicatrifer, ne se servant ni de charpie, ni de plumasseau; ce qui sembleroit prouver que la nature seule guérit toutes les plaies.

Les Sauvages se font aussi *boucaner*, c'est-à-dire, passer par une sorte de fumigation. L'étymologie de ce mot vient des Indiens sauvages *antropophages*, qui, après avoir coupé par quartiers les prisonniers qu'ils avoient faits à la guerre, les mettoient sur des claies sous lesquelles ils allumoient du feu. Ils nommoient ces claies *Barboka* (1), le lieu *boucan*, & l'action *boucaner*, qui signifie rôtir & fumer tout ensemble. Nos aventuriers François adopterent ce mot,

(1) Les Créoles & les blancs de l'Amérique appelloient faire un *barboka*, une espece de fête champêtre, où le plat de fondation est un *cochon maron* que l'on fait griller tout entier sur les charbons.

lorsqu'ils s'établirent parmi les Sauvages pour chasser. Ils firent *boucaner* de la viande; ils nommèrent le lieu de l'action *boucan*, & les acteurs *boucaniers*.

Cette fumigation est, je pense, infaillible pour chasser les rhumatismes, la goutte, la gravelle & d'autres infirmités, pourvu qu'on applique le remède avant que le mal ne soit invétéré. J'ai été moi-même témoin de l'épreuve qu'a fait un Européen de cette méthode de *boucaner*. Il y avoit environ six semaines qu'il avoit au pied droit une atteinte violente de goutte, avec des douleurs les plus aigues. Il résolut de se mettre entre les mains d'un fameux *Jongleur* de la nation appelée *Tonika*, qui le traita de la manière suivante.

Il fit bouillir dans une chaudière toutes sortes de simples, des feuilles de laurier rouge & blanc, du baume, de la citronnelle, des racines de bois de sassafras, avec des branches de pin & de cirier, arbrisseau qui croît dans la Caroline méridionale & dans la Louisiane.

Ce Sauvage Médecin plaça ensuite la chaudiere sous une espece de dôme fait avec des cerceaux , sur lesquels il étendit une peau de cerf passée pour concentrer la fumée des racines & des herbes odoriférantes. Il fit mettre au goutteux le pied malade immédiatement au-dessus de la chaudiere ; il répéta plusieurs fois cette opération , & l'Européen se trouva parfaitement guéri. Je l'ai vu depuis aller à la chasse , & vaquer à toutes ses affaires sans ressentir la moindre incommodité. Vous voyez vous-même , mon cher ami , que ce remede est tout naturel. Il est aisé de concevoir que les esprits les plus subtils & les sels volatils des simples , enlevés par la vapeur , pénètrent entierement les humeurs coagulées qui causent la douleur. L'effet de cette fumigation étant d'empêcher l'humeur goutteuse de se fixer sur aucune partie , en la rendant fluide , la fait circuler plus aisément , dissout les viscosités d'une lymphe épaissie. A l'égard de la gravelle , dont tant de gens ont le malheur d'être affligés , cette mé-

chode est la plus sûre & la meilleure, à cause qu'elle fait évacuer l'urine par les pores (1).

C'est avec un plaisir inexprimable que je vous fais part de cette découverte : rien n'est plus cher au monde que la conservation de l'espece humaine ; l'homme sensible doit sans doute en faire le principal objet de ses recherches. Que je m'estimerois heureux si le remede que je viens de vous indiquer pouvoit contribuer à la guérison ou

(1) A Paris, une personne qui ne pouvoit uriner sans ressentir les douleurs les plus vives, fut tout d'un coup soulagée de cette cruelle maladie par la méthode de cette fumigation. Elle lui fut ordonnée par *M. Paulet*, qui consacre si utilement & avec un zele infatigable toutes ses veilles pour soulager les maux qui assiègent l'humanité.

Il est tout simple que la vapeur des plantes sudorifiques & diurétiques provoque la sueur, & passant dans le corps à travers les pores de la peau, doit nécessairement faciliter la sortie des pierres en dilatant le canal de l'uretre sans lui causer des irritations comme pourroit faire la sonde, en crispant cette partie, qui est extrêmement sensible & délicate ; ce qui cause l'inflammation & la gangrene : le malade succombe après avoir bien souffert.

du moins au soulagement des gouteux ! Je me féliciterois d'avoir atteint le but que je m'étois proposé.

Les personnes attaquées de ce mal pourront sans danger faire l'essai de ce remède , puisqu'il est fort naturel & fort simple. Tous les François qui ont été *boucanés*, s'en sont très-bien trouvés (1).

Il y a bien des gens en Europe qui pensent que les Sauvages ne peuvent point empoisonner les fleches (2). Ce que j'ai dit du vieillard *Jongleur* peut me fournir une preuve du contraire. Si d'après ma propre expérience j'avois encore besoin d'autres

(1) *Note de l'Éditeur.* La méthode de l'Auteur est adoptée par d'habiles Médecins & par d'experts Chirurgiens qui se font honneur de leur art. Elle ne déplaira pas non plus à divers Lecteurs dans toutes sortes d'états & de conditions, par l'intérêt qu'ils doivent y prendre.

(2) On a connoissance des essais faits à Leide en 1744 , avec des fleches empoisonnées , rapportées du nouveau monde par M. de la Condamine, qui piqua , en présence de feu M. Mushembroek & de MM. Van-Swierien & Albimus , deux poulets qui expirèrent quelques minutes après.

autorités, je pourrois citer la relation d'un célèbre Chirurgien qui a habité long-temps l'Amérique, & sur-tout l'Isle de la Tortue. Voici ce qu'il rapporte au sujet de la plante vénéneuse qui croît dans ce lieu, & avec laquelle on peut assurément empoisonner des fleches, qui, en effleurant seulement l'épiderme des hommes & des animaux, les font mourir promptement.

» Une Dame de l'Isle de la Tortue avoit
» une jeune Esclave noire fort jolie : elle
» fut long-temps poursuivie par un garçon
» du lieu, qui étoit aussi Esclave ; mais
» n'ayant point d'amitié pour lui, elle le
» maltraita de paroles, & lui dit qu'elle
» s'en plaindroit à sa maitresse. Trois jours
» après, ce garçon surprit la jeune Né-
» gresse qui reposoit sur une nate pendant
» la chaleur du jour. Comme l'endroit où
» elle dormoit étoit ouvert, il y entra, &
» s'approchant de la fille, il lui mit des
» feuilles d'une plante entre les deux or-
» teils. Quelque temps après, la Dame ap-
» pella sa Négresse, mais en vain. Elle fut
» obligée de la chercher ; & l'ayant trou-

» vée, elle la poussa fortement pour l'é-
 » veiller. Mais cette malheureuse Esclave
 » dormoit d'un sommeil dont on ne re-
 » vient jamais. Sa maitresse, voyant un ac-
 » cident si funeste, me fit appeller, & me
 » raconta le fait comme je viens de le
 » rapporter. Elle l'avoit appris d'un petit
 » enfant qui avoit vu le Negre amoureux
 » mettre la feuille aux pieds de la Nègresse.
 » Je fis l'ouverture du cadavre, pour voir
 » s'il n'étoit point empoisonné. Je ne trou-
 » vai aucune trace du poison; je pris les
 » feuilles qu'on avoit trouvées entre les or-
 » teils, pour en faire l'expérience sur un
 « chien endormi. Il en mourut de même.
 » J'en fis autant sur un autre qui ne dormoit
 » pas; mais il n'en ressentit aucun mal. Tous
 » les assistans furent ainsi que moi, étonnés
 » de voir la force du poison de cette redou-
 » table plante »

Cette Lettre est un peu longue, parce que
 je ne voulois pas séparer des faits qui ont
 beaucoup de rapport les uns avec les autres,
 & qui peuvent flatter votre curiosité.

Je suis, &c.

Au Pays des Akanças, le 13 Décembre 1770.

LETTRE CINQUIEME.

AU MÊME.

Courte description des mœurs des Akanças. Propriété de la fameuse racine appelée par les Sauvages Gareul-Oguen, & par les Chinois & les Tartares Genz-eng. Précis historique de ce qui arriva dans l'Isle d'Amboine, à Dom Pedre d'Acuhna, Amiral Portugais. Espece de Comédie donnée à l'Auteur, par les Akanças, qu'ils appellent la danse de chasse des bêtes sauvages. Harangue de M. de Boisbriand au Peuple Illinois. Cruauté que commirent trois François sur une famille Indienne.

ME voici enfin, Monsieur, au comble de mes vœux. J'ai reçu votre lettre avec un plaisir au-dessus de toute expression. Je l'ai lue, relue & la relis encore la plume à la main. Je vois l'ame de mon ami peinte dans cette précieuse lettre. Toujours mêmes sentimens; toujours même langage. L'hom-

me vrai n'en connoît jamais qu'un ; aussi parlez-vous toujours celui de la franchise. Je m'étois imaginé que vous aviez dit adieu aux Muses. Je suis enchanté de m'être trompé , puisque vous voulez , jusqu'à la fin de votre vie , cultiver les lettres par amusement. La petite piece qui accompagne votre lettre , est toute charmante. Le plan en est ingénieux ; l'intrigue bien conduite , le dénouement exactement tiré du fond du sujet. J'ai trouvé le style aisé , gracieux , fleuri dans certains endroits , énergique dans d'autres , en un mot toujours propre aux choses que vous traitez. La poésie est simple , douce , harmonieuse ; mais autant que je puis m'y connoître , un peu trop négligée vers le milieu. Je sens bien qu'elle devoit l'être dans cet endroit ; mais seulement jusqu'à un certain point , & il me paroît que vous avez été au-delà. Voilà pourquoi cette négligence , qui auroit produit un très-bel effet , si elle n'avoit été un peu trop affectée , m'a paru un défaut. Ce morceau trop dépourvu d'ornemens , est , à mon avis , un peu sec & languissant. Il y

a d'ailleurs dans la piece des images tout-à-fait riantes.

La description du ruisseau qui coule auprès de la cabane , offre des idées neuves. Les caracteres sont parfaitement dessinés , & forment un contraste des plus piquants. J'aime à voir la grossiere simplicité du bon Nicaise , figurer avec la finesse de dame Margot. Et la petite Jeannette ? elle ne fut pas si forte , toute ingénue qu'elle est. Vraiment , mon cher ami , c'est bien dommage que vous ayez resserré dans votre porte-feuille un badinage si joli. Il ne sortira pas du mien , puisque vous l'exigez. Mais il ne fera pas moins vrai (soit dit en passant & sans flatterie) que vous faites un vol au public. Quoique , encore une fois , vous ne vous occupiez des beaux arts que pour votre plaisir , il a droit de revendiquer tout ce qui sort de votre plume (1),

(1) M. Douin s'est occupé dans le sein de la paix. Il a donné au Public une Tragédie , un Opéra , une bagatelle sous le nom d'*Almanach de Flore* , qui plut beaucoup au feu Roi ; un petit livret avec

Oui , tout ce qui peut l'amuser ou l'instruire , lui appartient incontestablement.

Je vois , par le détail que vous me faites de vos amusemens , que vous n'avez rien changé à la distribution de vos momens. Des bras d'une femme aimable , que vous avez été chercher au nouveau monde , & que vous chérissiez autant qu'elle mérite de l'être , vous allez à votre cabinet ; de votre cabinet , vous allez parcourir les sociétés aimables & utiles : de-là , votre goût & votre penchant vous attire aux spectacles. Vous êtes dans cette bruyante ville de Paris , au milieu d'un cercle de plaisirs déceus qui se renouvellent tour-à-tour.

soixante-deux estampes d'un dessein précieux , intitulé *Etretnnes d'Esopo aux François*. Il seroit à souhaiter que cet Officier, qui a parcouru une grande partie du globe , voulut mettre au jour les voyages qu'il a faits , tant en Asie qu'en Amérique. Le Public les verroit peut-être avec autant de plaisir que d'intérêt , M. Douin ayant accompagné M. Duplex dans le temps de ses glorieuses expéditions , & dans le temps que la Compagnie florissoit dans l'Inde , & que le nom François étoit respecté des Rois & des Peuples d'Asie.

Mais que fait mon ami , vous écriez-vous avec une curieuse inquiétude ? que fait mon ami parmi une nation d'hommes qu'on nomme sauvages ? Gardez-vous de le plaindre , cher camarade. Il jouit du plus charmant spectacle dont on puisse jouir ; contemplant l'Auteur de tant de merveilles. Il goûte avec un plaisir inexprimable tout ce que peut lui procurer ce nouveau monde. Il s'occupe à herboriser , tantôt dans des vallons , dans des forêts , tantôt sur des collines , ou dans des plaines incultes , bornées par des lacs & des rochers. Il fait les plus utiles réflexions dans une contrée où la nature a prodigué des richesses qu'elle a refusées aux autres parties de la terre. Outre les mines d'or & d'argent qu'elle y a placées , elle y fait croître les plantes les plus précieuses & les plus salutaires.

Les animaux qui vivent dans le nord fournissent des fourrures rares & recherchées. Ces trésors attirent l'attention de l'Europe , qui , dans son système politique , ne néglige point les productions de l'Amé-

rique. Ses habitans grossiers en ignorent toute la valeur. Leurs mœurs simples nous retracent peut-être le tableau des premiers hommes. Tout présente ici de quoi intéresser le Philosophe , le Naturaliste & le Commerçant.

Le long séjour que j'ai fait dans ce pays , m'a mis à portée de le connoître , & de m'instruire de tout ce qui concerne les usages & coutumes des peuples qui habitent les rives du grand fleuve de Mississipi. Quelques voyageurs exacts , en considérant les productions de cette terre , ont marqué leur étonnement de ce qu'on les négligeoit. Ils ont fait entrevoir les avantages que l'industrie & l'activité pourroient en retirer. J'ai suivi leurs observations, & j'y joins celles que j'ai eu occasion de faire sur les productions de ce climat. On ne sauroit trop répéter ce qui est utile. D'ailleurs , les petits détails dans lesquels je vais entrer seront , sans doute , intéressans pour tout être qui pense.

Je le dirai encore ; les Sauvages , trop peu connus , ne méritent pas l'espece d'a-

vilissement où ils sont dans l'opinion générale. Leurs Bourgades , peu nombreuses , reconnoissent des chefs. Chez quelques-uns , il y a des distinctions établies. Leurs guerriers sont sensibles à la gloire , & redoutent l'infamie. La plupart des vices civilisés leur sont inconnus. Leurs loix , aussi simples que leurs mœurs , mettent un frein à ceux qui se sont glissés parmi eux. Ils ont une religion. Dans plusieurs endroits , elle est sans cérémonie. Mais par-tout on trouve toujours l'idée d'un Etre suprême. Tous les hommes en reconnoissent la nécessité ; & les erreurs absurdes de l'idolâtrie monstrueuse auxquelles plusieurs Nations sont livrées , prouvent toujours l'universalité de cette croyance. Dans tous les temps & dans tous les lieux , les Peuples ont reconnu l'existence de la Divinité , & senti le besoin qu'ils avoient de son appui. Avec des idées aussi pures , ces Peuples ne sauroient adopter des usages qui paroissent contraires à la nature , & qui sont puisés dans la société de ceux qui en sont très-éloignés.

Il me souvient d'avoir lu dans plusieurs Auteurs , que les Sauvages alloient consulter le diable sur les mysteres & sur leur véritable nature , & qu'ils se régloient sur sa réponse. Je puis vous assurer sur ma propre expérience que cela est absolument faux. Bien loin de souhaiter d'avoir une si grande familiarité avec le Prince des ténèbres , ils adressent , dans les affaires difficiles , tous leurs vœux à leur *Manitou* ou faux Dieu , sans jamais penser à Satan ni à ses suppôts , qu'ils craignent beaucoup. D'après cette crainte, qui est générale parmi ces Peuples , & qui leur est inspirée dès l'enfance , voudroient-ils le consulter , & agir en conséquence de ses réponses ? Ce que j'ai trouvé de bien louable parmi des hommes que nous avons la barbarie d'appeler barbares , c'est qu'il n'y a point chez eux de pauvres qui aillent importuner les autres pour vivre , ni de ces mendiants de profession qui se mettent des plantes & des feuilles corrosives sur leurs membres , pour les enfler & y faire des playes , afin d'exciter la compassion des passans ,

ce qui fait que ces misérables prennent du goût pour une vie fainéante & à charge à la société , comme on le voit chez les Peuples de l'Europe. Il est hon- teux que ceux-ci n'imitent point les Amé- ricains , chez lesquels la veuve & l'orphelin sont nourris au dépens du public. Ceux qui ne peuvent point travailler à de pé- nibles exercices , sont employés à chasser & épouvanter les étourneaux qui viennent manger leur récolte de *maïs* , lorsqu'il est encore tendre. Quelques-uns font des har- pons pour les pêcheurs , des arcs & des fleches pour les chasseurs ; & de cette ma- niere , ils ne sont pas inutiles à la société dont ils sont membres.

Les accouchemens sont ici fort commodes pour les hommes. Les femmes ne restent pas long-temps couchées ; & l'on ne fait qu'une très-petite dépense en l'honneur du nouveau né. Je me trouvai un jour , par hasard , dans un lieu où une femme rouge étoit en travail d'enfant. Je ne lui entendis pas pousser le moindre cri , ni faire la moindre plainte , même au plus fort de la douleur ,

qui ne dura tout au plus qu'un quart-d'heure; après lequel temps elle alla se laver avec son enfant.

Les femmes Indiennes s'accouchent entr'elles. La nature les a instruites dans cet art. Elles disent que les Européennes sont bien plus indécentes que les Américaines, qu'elles n'employent pas le ministère des hommes pour cette opération, qui regarde directement les femmes, instruites à cet effet par la dextérité de leurs mains, plus petites que celles des hommes. On ne connoît point ici tout cet attirail de menues hardes, comme des langes, des bandeaux, des beguins, &c. cependant les enfans croissent extrêmement vite, & sont mieux constitués & plus sains que les nôtres. Aussi-tôt que l'enfant est né, on l'enveloppe dans une peau fine & passée, & on le porte au *Jongleur*, ou sacrificateur, qui lui donne le nom d'un animal, tel que le renard, le tigre, l'ours, &c.

Je me rappelle qu'en 1759, lorsque je montois la rivière de la Mobile pour aller au pays des *Allibamons*, je m'arrêtai dans une petite Bourgade Indienne, nommée

Teniffa. Le patron de mon bateau me fit remarquer une femme rouge qui venoit d'accoucher de deux enfans , d'un garçon blanc ou *metif*, & d'une fille noire. La couleur de cette dernière frappa tellement la mere , qu'elle la jeta dans la riviere , & nourrit & éleva le blanc : voilà , comme vous voyez , Monsieur , dans un individu trois nuances différentes ; une mere rouge ou cuivrée , un enfant blanc ou *metif*, & une fille noire.

Ce phénomène n'est point nouveau en Amérique. Je crois avoir lu quelque part qu'une femme de la Virginie accoucha d'un enfant blanc , & vingt-quatre heures après , d'un autre qui étoit noir (1), ce qui prouvoit manifestement au mari l'infidélité de son épouse. Mais cette rusée Angloise trouva encore le moyen de se justifier du crime d'adultere qu'elle avoit commis avec un esclave Negre , en disant qu'après que

(1) Quand on dit noir , c'est-à-dire d'une teinte tendante au noir ; car les enfans negres naissent blancs , & noircissent par degrés.

son mari fut sorti d'auprès d'elle , un Nègre alla la trouver dans son lit , armé d'un poignard , la menaçant de lui percer le sein si elle résistoit. Elle sauva ainsi , sans avoir fait la Lucrece , sa vie & son honneur aux yeux des hommes , & fut absoute du procès que son mari lui avoit intenté en justice.

La curiosité est naturelle à l'homme. Ce penchant , si utile lorsque l'objet en est estimable , m'a porté à lire dans le livre de la nature. Je me suis adonné , non à la recherche des mines d'or , mais à celles des simples qui croissent dans cette partie du monde. J'ai trouvé dans ces forêts une racine que les Sauvages appellent *gareuloguen* , qui signifie dans leur langue cuissè-d'homme. Les Chinois & les Tartares la nomment *genz-eng* , qui signifie la même chose. Ne doit-on pas conjecturer de cette dénomination commune chez ces différens Peuples , que l'Amérique Septentrionale tient à la Tartarie , ou à quelque pays contigu , ou à l'un & l'autre ? Comment en effet leurs habitans auroient-ils donné le même nom à la même plante ?

Le pays de la Louisiane est situé dans la partie la plus nord-ouest de l'Amérique Septentrionale , vis-à-vis la Tartarie , dont quelques-uns croient que sont venus les premiers habitans de ce nouveau monde. Si la partie occidentale de l'Amérique ne forme pas un même continent avec la Tartarie , elle n'en fauroit être séparée que par un petit détroit. Les peuples les plus proches de la Tartarie , suivent les saisons & sont paître leur bétail de la même manière que les Tartares. Il ne s'agit pas ici de l'étymologie des mots corrompus & qu'on ne rétablit jamais qu'en les forçant. Il s'agit de leur signification.

Le *genz-eng* est si précieux aux yeux des Chinois , qu'ils l'achettent souvent le poids de l'or , & quelquefois plus. Le Roi de Siam envoie tous les ans en Tartarie un détachement de dix mille Soldats pour cueillir cette plante , dont la récolte est interdite aux particuliers. Les Médecins Chinois ont décoré cette racine des titres les plus pompeux. Ils la qualifient de pre-

mière plante du monde , de recette d'immortalité , d'esprit pur de la terre.

Elle croît naturellement dans les forêts de la Louisiane & du Canada. La Compagnie des Indes en a tiré de ces deux Colonies une grande quantité , qu'elle a fait transporter en Asie , & qu'elle a vendu sur le pied de celui de Tartarie , aux Négocians Chinois. Ce commerce auroit duré long-temps , & auroit apporté des richesses immenses dans le Canada & dans la Louisiane , si l'avidité de quelques particuliers ne l'avoit tout-à-coup fait tomber. Ces Négocians , au lieu d'en faire la récolte au mois de Septembre , qui est le temps de sa parfaite maturité , le cueilloient au mois de Juin. Ce *genz-eng* , qui avoit perdu sa bonne qualité & toute sa force , tomba bientôt dans le discrédit , resta invendu ; & les marchands perdirent pour toujours la confiance des Chinois.

La connoissance de cette racine m'a été donnée par *Attakilabemingo* , doyen & chef des Jongleurs du pays des *Akanças*. Ce bon

homme est âgé de plus de cent ans , puisqu'il avoit connoissance d'avoir vu M. de la Salle , lorsqu'en 1683 cet Officier descendit le Mississipi pour découvrir l'embouchure de ce fleuve. Ce Sauvage Médecin m'a assuré qu'il étoit parvenu à un âge si avancé par le moyen d'une boisson faite du suc du *genz-eng* , & que les François qui en avoient fait usage , en avoient aussi ressenti les bons effets , puisque pendant leur séjour au pays des *Akanças* , ils n'avoient eu besoin ni de Médecins , ni d'Apothi-caires Européens (1).

Il est surprenant qu'aucun Botaniste ne se soit jusqu'à présent étudié à connoître la vertu & les propriétés des simples dont les Sauvages composent tous leurs remedes. Je crois fermement que les simples seroient

(1) L'Académie des Sciences de Paris s'exprime ainsi , année 1718 , art. *Genz-eng* : Ses principales vertus sont de purifier le sang , de fortifier l'estomac , de donner du mouvement au poulx foible , de réveiller la chaleur naturelle , & d'augmenter l'humour radicale.

plus salutaires & plus efficaces , même sur les Européens qui habitent l'Amérique , que les médicamens qu'on nous apporte d'Europe. Quand nous les recevons , la plupart sont gâtés , & ont perdu leur plus grande force. D'ailleurs , il se fait un changement sensible dans notre tempéramment à cause des alimens du pays , & de l'air que nous respirons. Il paroît certain que les remèdes de ce continent opéreroient plutôt & plus radicalement la guérison de nos maladies.

Le thé américain a naturellement , aussi bien qu'à la Chine , l'odeur de violette. Il est vrai qu'il l'a moins forte , soit parce qu'il a été cueilli avant sa parfaite maturité , ou trop long-temps après que les feuilles ont été mûres , soit parce qu'on les a exposées au soleil , qui fait , par sa chaleur , évaporer leur odeur naturelle , comme on le voit dans les fleurs d'oranges & de citronniers , les roses , les jasmins & les tubéreuses. Les fleurs exposées au soleil ne rendent presque pas d'odeur , tandis que la nuit , le soir & le matin elles embaument l'air. Il est cependant constant que le thé

de l'Amérique a naturellement cette odeur de violette ; & il ne feroit pas difficile de lui en donner autant qu'à celui de la Chine. Il s'agiroit de chercher avec un peu plus d'application quel est le temps propre à le cueillir , & la maniere de le faire sécher.

Selon le rapport du Pere Labat , un Chirurgien d'un vaisseau de Nantes , qui chargeoit au Cul-de-Sac de la Trinité de la Martinique , avoit amassé une quantité considérable de thé du pays , qu'il vendit très-bien en France sur le pied de celui de la Chine. Tous ceux qui en avoient acheté s'en louoient beaucoup , & auroient persisté dans le même sentiment , si le vendeur n'eût eu l'imprudence de dire que ce thé venoit de la Martinique , & qu'il avoit eu seulement la peine de le cueillir & de le faire sécher sur un linge au soleil , en le remuant souvent , afin qu'il sechât plus vite & plus également. Il ne lui en fallut pas davantage pour décrier sa propre marchandise. Dès-lors on y trouva des défauts qu'on n'y avoit point remarqué , & dont on ne se feroit peut-être jamais apperçu. Tant

il est vrai que l'imagination préoccupée a souvent plus de part que la raison à nos jugemens ! » J'ai usé , ajoute ensuite ce » Jésuite , plusieurs fois de ce thé , & j'en » ai fait prendre à des gens qui passoient » pour connoisseurs. Cependant ils n'ont » jamais pu distinguer le thé de la Martinique de celui de la Chine , quoique je » les eusse avertis que de deux tasses qu'on » leur présentoit , il y en avoit une des » Isles Françoises.

Ce que j'ai dit dans cette lettre sur le commerce du *genç-eng* , que l'imprudence & l'avidité de quelques Négocians de la Compagnie des Indes fit tomber , m'a fait ressouvenir de ce qui arriva à l'Isle d'Amboine , une des Moluques , à un Amiral Portugais , lorsque cette Nation , autrefois si conquérante , découvrit ces Isles fameuses , dont les Hollandois se sont depuis emparés exclusivement. C'est d'un de ses descendans , que j'ai connu à Lisbonne , que je tiens cette anecdote.

Dom Pedre d'Acuhna (c'étoit le nom de l'Amiral) découvrit que les Isles d'Am-

boine produisoient en abondance , & sans culture , la muscade , le macis & le gérofle , que les Vénitiens & les Marseillois alloient acheter à grand frais à Alexandrie , & vendoi-ent en Europe au poids de l'or. Il demanda au Roi *Liliboi* , dont l'Empire s'étendoit jusqu'aux Isles de *Céran* & de *Banda* , de charger sa flotte d'épices , en payant en retour de ces marchandises , un prix de grande valeur pour les *Amboiniens* , mais bien peu considérable aux yeux des Portugais. C'étoit de très-mauvais couteaux , des ciseaux de même qualité , de petits miroirs , du vieux linge , de la vieille ferraille , & des grains de verre de toutes couleurs , qu'on appelle dans le commerce rassade & verro-
terie.

Le Roi d'Amboine étoit le pere de ses Peuples. Il fut ravi de trouver une pareille occasion de les enrichir. Il caressa beaucoup l'Amiral d'Acuhna , le combla d'honneurs extraordinaires , au point qu'il lui permit d'entrer à son audience publique à cloche-pied , & qu'il tourna vers le Portugais son cul royal , quand l'audience fut

finie , pour dispenser l'Amiral de s'en retourner à quatre pattes , comme le porte l'étiquette.

Ce ne fut pas tout. La Reine mere , âgée de cent vingt-trois ans (1) , mâcha à moitié un *Bethel* (2) , & le mit elle-même de sa main majestueuse & tremblante dans la bouche de l'Amiral. Le hasard favorisa même le Seigneur Portugais jusques-là , que la dernière dent de la Reine , que la mastication du *bethel* avoit enlevée de son antique alvéole , passa de sa bouche royale dans celle de l'heureux d'Acuhna.

(1) On vit long-temps à Amboine. M. Gemini , dans son voyage autour du monde , nous parle d'un Indien qui mourut vers le commencement du précédent siècle , âgé d'environ quatre cents ans. *Journal de Verdun* , Février 1720.

(2) Les Indiens mêlent des feuilles de cette plante avec des noix d'*Areck* & un peu de chaux. Ils appellent ce mélange *ladon*. En mâchant le *bethel* , ils en tirent un certain suc rouge qu'ils avalent. Puis ils crachent un marc rouge qui leur reste dans la bouche , après qu'ils ont tiré toute la vertu de la drogue.

La Cour sourioit à l'Étranger , en frémissant de rage de le voir comblé de faveurs aussi inouïes. Mais le bon Roi *Liliboi* enrichissoit ses Peuples , il étoit heureux ; & ses bontés pour l'Amiral augmentoient chaque jour.

Cependant la récolte faite , la flotte Portugaise ne se trouva qu'à moitié chargée. L'Amiral obtint la permission d'hiverner à Amboine , afin d'y attendre le retour de la saison pour achever son chargement. Quatre mois se passèrent sans trafic , parce qu'il n'y avoit plus d'épices. Mais bientôt les vivres vinrent à manquer aux Portugais ; nouvelle branche de commerce pour les heureux Amboiniens. Les Portugais furent contraints de rouvrir leurs trésors. Les grains de verre & la vieille ferraille recommencerent à sortir de leurs vaisseaux. Les avides Indiens forçoient nature , & couroient jusqu'à *Poulo* , *Cambelu* , & même à trente & quarante lieues de distance , pour en apporter à la flotte des bœufs , des poules , outardes , bled d'Inde , riz , patates , ignames , bananes , millet , & autres comestibles de toute espece.

Bientôt les vivres devinrent chers ; & tel bœuf qui deux mois auparavant se vendoit pour une vieille chemise , avoit monté à un miroir de six sols , un & même deux couteaux à manche de corne ; & souvent même étoit-on obligé d'y ajouter quatre ou cinq vieux clous rouillés. Les Amboiniens négocians chantoient victoire. Ils accumuloient des richesses immenses. Les *Pigri* (1) faisoient la quête , en mangeoient une partie ; & après avoir troqué le reste avec les Portugais pour des richesses Européennes , ils employoient sagement leurs fonds en maisons dans la Capitale & en belles terres seigneuriales ; *le tout sans préjudice à leur vœu de pauvreté.*

Les Grands affermèrent leurs terres à proportion du prix des denrées , c'est-à-dire , qu'ils triploient leurs baux. Le peuple croyoit être riche , parce qu'il les voyoit porter le luxe au point d'orner leurs éléphans de colliers de verre , dont quelques

(1) C'est ainsi qu'on appelle à Amboine certains moines mendiants.

tins, provenant d'un vieux lustre de Lisbonne, étoient gros comme des œufs. Les guinguettes étoient toujours pleines les jours de *Tamassah* (1). On y buvoit le *thari* ou vin de palme avec excès ; quand on avoit bien bu, on oublioit qu'on avoit eu faim la veille, & qu'on auroit faim le lendemain.

Cependant les femmes qui travailloient, qui mangeoient peu & qui ne buvoient que de l'eau, les enfans, qui ne travailloient pas & qui eussent bien voulu manger, demanderent du riz ou l'équivalent à leurs maris & à leurs peres. Ceux-ci déserterent leurs maisons pour se dérober aux fureurs de leurs femmes & aux cris aigres de leurs enfans.

Sept à huit mille, tant maris que peres, se trouverent assemblés sur la grande Place, devant le Palais du Roi *Liliboi*. La garde escorteit alors le dîner du bon Monarque. On se jeta sur la *nef*. Un pas vers la sédition conduit bientôt à une rebellion ouverte, sur-tout quand il y a huit mille rebelles dans un Royaume composé d'environ vingt-cinq

(1) Ce sont les dimanches à Amboine.

mille habitans. Ce fut le cas à Amboine ; tout fut en armes , tout cria à la famine.

Le Visir *Sapori*, de la race des *Olimas*, eut le courage de représenter au Roi *Liliboi* que les Etrangers qui l'avoient enrichi de superfluités, l'avoient réellement rendu le Prince le plus pauvre de toutes les Moluques. Le Roi & son Conseil en convinrent aisément ; la preuve existoit dans la révolte.

Les Portugais qui étoient à terre furent massacrés & mangés comme ennemis. Leurs magasins furent pillés ; & l'Amiral , mettant à la voile , s'écrioit : Que les Amboiniens sont ingrats ! L'Amiral avoit tort. Il ne pouvoit les accuser que d'avoir été aveugles & avides ; & il eût dû convenir qu'il avoit été lui-même avare & imprudent.

Les *Akangas* sont toujours occupés du soin de me procurer les divertissemens qu'ils jugent les plus agréables. Ils viennent de me donner une espece de comédie qu'ils exécutent souvent , & qu'ils appellent *la danse de chasse des bêtes sauvages*. Ils ont plusieurs airs pour cette danse , & se servent du *chichikois* ou bien de pots couverts de parchemin ,

parchemin , sur lequel ils frappent avec un bâton garni au bout de laine enveloppée dans des peaux , pour marquer la cadence & pour accompagner le son des flûtes faites de roseaux.

Les acteurs poussent de grands cris , & font un charivari terrible , s'appellant les uns les autres , & parlant entr'eux au sujet de l'animal qu'ils chassent. Ils sont tous couverts de peaux de tigres , d'ours , de loups , de cerfs & de taureaux sauvages , & portent des bonnets de la même forme que la tête de ces animaux. Ils tiennent à la main des bâtons , des lances & des dards , des massues ou des haches , avec lesquelles ils menacent de tuer la bête qu'ils poursuivent.

Il y en a qui , comme s'ils chassoient déjà la bête , courent après un homme de la même manière que des animaux féroces poursuivroient dans un désert un Sauvage pour le dévorer.

Celui qui est ainsi poursuivi , doit être fort agile & léger à la course. Le fuyard est dans la même agitation & fait les mêmes mouvemens qu'un homme qui seroit envi-

ronné de monstres acharnés contre lui. Il court, il se débat, il frappe çà & là sur ces prétendus animaux, qui, après bien des courses, le prennent & font semblant de le manger. Cette danse est pleine d'action, de cris, de hurlemens. Elle approche beaucoup de la danse de guerre ou de chevelure, dont j'ai donné la description dans mes précédens Voyages.

Cette fête a été suivie de troubles. Tout est ici en combustion. De jeunes étourdis *Akanças*, coureurs d'allumettes (1), ont enlevé des femmes d'une Nation appelée *Cadodaquio*. Vous jugez bien que ceux-ci veulent tirer vengeance de cette insulte. Pour prévenir une guerre, qui ne pourroit

(1) Dans le nord de l'Amérique, on appelle *coureurs d'allumettes* les Sauvages qui vont chercher des maitresses. Ils allument un morceau de bois de pin gras, & vont à la porte de la cabane de la fille qu'ils recherchent pour femme; & si elle l'agrée, elle souffle l'allumette, & alors le mariage est consommé : mais si le galant ne lui plait pas, elle lui tourne le dos, & le galant se retire, pour aller chercher fortune ailleurs.

qu'être funeste à ces deux braves Nations, je leur ai proposé d'aller moi-même chez les *Cadodaquio*, pour faire les fonctions de médiateur. Je compte partir après-demain, accompagné de deux notables *Akanças*, & de mon Soldat *Sans-peur*. Je serai muni du *Calumet de paix* de la Nation qui me donnera le caractère d'Ambassadeur. Il m'en coûtera quelques pots d'eau-de-vie, quelques rouleaux de tabac pour les hommes, & des colifichets ou babioles en quincaillerie d'Europe pour les femmes. Mais ces petits sacrifices doivent-ils, dans la circonstance présente, être comptés pour quelque chose? J'en ferois volontiers de plus grands, pour empêcher l'effusion du sang humain, & sur-tout celui de mes chers *Akanças*.

M. de Santilly, ancien Capitaine dans nos Troupes, m'a raconté une histoire arrivée du temps que M. de Bienville étoit Gouverneur de la Louisiane.

Des aventuriers François, ou plutôt des barbares, y commirent une action qui déshonore l'humanité. Ces *courseurs de bois* rencontrèrent, dans un lieu isolé, près du fa-

meux lac Maurepas, une pirogue dans laquelle il y avoit un Sauvage, sa femme & son fils, d'une Nation appelée *Chactas*, amie & alliée de la nôtre. Ces Indiens avoient fait pendant l'hiver une assez bonne chasse, & venoient à la Mobile y traiter des paquets de pelleteries en échange avec des marchandises d'Europe, car les Sauvages, depuis l'arrivée des François dans leur pays, ne peuvent plus s'en passer comme ils faisoient ci-devant.

Ils étoient sur le bord du lac, cabanés à l'entrée du bois qui le termine, où ils faisoient tranquillement bouillir leur chaudière. Ces brigands, indignes du nom François, mais avides de peaux d'ours, de chevreuils & de tigres, bien plus cruels que ces animaux mêmes, (puisque'ils ne détruisent point leur espèce, qu'au contraire lorsque deux ours se rencontrent dans les déserts, ils se lechent & se caressent mutuellement. 1) ces perfides *Boucaniers*, dis-je,

(1) Réflexion d'un Sauvage. *Mémoires sur la Louisiane, par M. le Sage.*

formerent l'abominable dessein de massacrer ces pauvres Indiens , qui comptoient être avec leurs bons amis , & qui leur offrirent généreusement une gamelle de *sagamité* qu'ils avoient apprêtée pour manger ensemble.

A quelque distance du théâtre où se passa cette sanglante tragédie , le hasard voulut qu'un petit garçon Sauvage avoit ce jour-là grimpé sur un arbre fort élevé & extrêmement touffu , dans l'intention d'y dénicher des oiseaux nommés *Moqueurs* par les François, (& par les Anglois *Mocking birds*) qui en sont fort curieux. J'ai parlé de ces oiseaux dans la seconde partie de mes Voyages. Le jeune Indien , du haut de cet arbre , vit commettre le meurtre , sans être aperçu ; il eut la prudence de se tenir caché dans le creux de l'arbre , & d'y rester jusqu'à la nuit tombante , qui le déroba aux regards des meurtriers.

Ce petit garçon , aussi léger à la course qu'un chevreuil , arriva tout essoufflé dans sa tribu ; il y raconta le triste événement arrivé à ses compatriotes , duquel il venoit

d'être témoin ; mais cet enfant ne pouvoit reconnoître les assassins : il assura simplement que c'étoit trois hommes blancs , armés chacun d'un *bâton creux* , avec lequel ils avoient fait feu comme le tonnerre , sur deux hommes rouges & une femme de même couleur , qui prenoient leurs repas sur le bord du lac ; qu'ensuite ces hommes méchans s'étoient approchés de leurs victimes , & avoient achevé de les assommer *avec le gros bout de leurs bâtons creux , comme on feroit des bêtes féroces* ; que pour lui il s'étoit caché comme un écureuil , dans la crainte d'éprouver un pareil traitement si malheureusement il eût été découvert par ces barbares , qui l'auroient sans doute tué pour avoir ses oiseaux , & peut-être mangé.

Le bruit de cet assassinat se répandit bientôt à la Mobile. Sur cet indice , M. de Loubois , alors Lieutenant de Roi , & Commandant pour Sa Majesté dans cette contrée , donna ordre à M. de Santilly , Officier de cette garnison , d'en partir sur le champ , avec un détachement moitié soldats & moitié Sauvages , pour aller à la rencontre de ces

boucaniers ou chasseurs François , soupçonnés d'avoir eu la dureté d'égorger cette famille Indienne. L'Officier exécuta ponctuellement les ordres de son supérieur , secondé d'un sergent brave & intelligent. Ils trouverent le surlendemain les trois homicides cabanés à la maniere des *boucaniers*. Ces misérables faisoient rôtir une longe de chevreuil , des poulets d'Inde & des gelinotes de bois , comptant se bien régaler ; mais ils furent lourdement trompés , & leur gibier ne leur causa point d'indigestion , car les soldats , qui étoient pressés de la faim , s'en repurent délicieusement.

Ces assassins étoient donc en grande sécurité , ne croyant pas qu'ils fussent découverts. Au premier signal que fit M. de Santilly , les gens de son escorte saisirent les trois criminels. Le Sergent leur dit en même temps , d'une voix terrible : » Ah ! malheureux , » qu'avez-vous fait ? Vous avez égorgé , un » tel jour , sur le bord du lac Maurepas , » trois personnes de nos plus fideles alliés. » Oui , dit le Caporal , le Ciel a été témoin » de cette méchante action , & le gibet ne

» perd point ses droits ». A ces paroles , qui furent un coup de foudre pour ces lâches assassins , leur ame fut resserrée , & la terreur s'empara tellement de leurs sens , que leur conscience , chargée de ce crime si atroce , & pressée de remords , fut cause qu'il y en eut un qui reprocha à son compagnon de l'avoir engagé à commettre cette cruauté par un motif de vil intérêt , c'est-à-dire , pour avoir la dépouille des bêtes sauvages ; mais qu'il reconnoissoit visiblement que *c'étoit par un décret du Tout puissant vengeur du crime qui avoit permis qu'ils fussent arrêtés*, puisque ame vivante ne pouvoit les avoir vus dans ce lieu solitaire. » Oui , dit-il , nous sommes coupables , tant envers le Créateur qu'envers ses créatures ; nous sommes indignes de marcher sur la terre , après l'avoir souillée & teinte du sang innocent ; nous méritons la mort ». Par cet aveu volontaire , le crime fut bien constaté , quoique suivant les loix du Royaume il faille deux témoins oculaires , & qu'un meurtrier ne puisse point être son accusateur. Mais dans cette circonstance , il étoit

de la bonne police & même de la politique des François établis en petit nombre parmi des Nations sauvages , de purger la Colonie de ces trois monstres.

Ils furent donc embarqués à la Mobile , sur le lac Maurepas , qui a cinquante lieues de traverse , & amenés à la nouvelle Orléans , où ils furent jugés militairement par un Conseil de guerre tenu à cet effet. Les opinions des Officiers qui le composoient furent que ces trois scélérats , atteints & convaincus d'avoir lâchement massacré cette famille Indienne , pour réparation de leur crime , seroient transférés de la nouvelle Orléans à la Mobile , afin d'y être passés par les armes , & cela en présence d'une nombreuse assemblée de Sauvages *Chactas* , qui devoient venir à ce poste y recevoir les présens que le Gouverneur étoit obligé tous les ans de leur distribuer par ordre du Roi , pour entretenir cette Nation belliqueuse dans nos intérêts , parce qu'elle pouvoit mettre alors quatre mille guerriers sur pied.

Depuis cette justice éclatante , la bonne harmonie regne entre les hommes blancs

& les hommes rouges de cette contrée (1). M. le Marquis de Vaudreuil , successeur de M. de Bienville , a maintenu ces Peuples en bonne intelligence avec notre Nation ; il a même été souvent médiateur des différends entr'eux & leurs voisins : aussi le nom de Vaudreuil est encore en vénération dans cette partie du monde.

Je terminerai cette lettre par une anecdote connue des anciens habitans François établis au pays des Illinois , à l'occasion de M. de Boishriand , Lieutenant de Roi & Commandant de cette Contrée. Je tiens ce fait du même M. de Santilly , actuellement Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , ancien Capitaine dans les troupes que le Roi entretenoit ci-devant à la Louisiane.

M. de Boishriand , Officier d'un mérite distingué , n'avoit point ces avantages de la nature qui préviennent les gens en leur faveur : il étoit né avec une épaule plus haute

(1) Cette histoire renferme une morale qui pourroit être d'une grande utilité.

que l'autre , ce qui le rendoit un peu voûté. Toutes ces défauts n'empêchèrent cependant pas M. de Bienville , alors Gouverneur de la Louisiane , de le proposer au Roi pour le Commandement du Fort de Chartres , construit par les François , au pays des Illinois. Aussi-tôt qu'il y fut rendu , il y reçut des Députés de chaque Tribu dépendante du corps de la nation Illinoise. Ces délégués étoient tous beaux hommes (1) , & même choisis pour représenter la Nation auprès du nouveau Commandant François : sa petite stature choqua d'abord ces Américains ; mais après ils furent frappés du discours éloquent que

(1) Les Illinois sont par les quarante degrés latitude nord. Les Peuples de cette belle & fertile Contrée sont d'une taille avantageuse. Pendant près de six années que j'y ai resté , je n'y ai point vu d'hommes ni de femmes mal tournés , comme dans l'ancien continent. J'ai expliqué , dans l'Histoire de mes Voyages , le mécanisme qui cause la bonne constitution du corps des Américains septentrionaux , que les Nations hyperboréennes de l'Europe imitent aujourd'hui avec le plus grand succès.

M. de Boissbriand leur adressa , qui étoit analogue au génie de ces Peuples sauvages, Je croirois n'avoir pas rempli mon objet, si je ne vous en donnois l'analyse.

Après que ce Commandant François eut reçu des mains du *Cacique* nommé *Papapchengouya*, le sacré *Calumet de paix*, car vous savez , Monsieur , que c'est l'étiquette de fumer à la Cour des Indiens occidentaux , la cérémonie faite , M. de Boissbriand harangua lui-même , sans le secours de l'interprète ; voici à-peu-près ses termes :

» Illustre & valeureuse Nation Illinoise ,
» alliée & amie des François , ouvrez vos
» oreilles pour écouter ma parole qui est
» vraie , aussi pure & claire que le soleil
» qui paroît aujourd'hui sur l'horison , &
» que je prends à témoin , comme l'*agent*
» du *Maître de l'univers*.

» Le grand Chef des François demeure ,
» vous ne l'ignorez pas , au-delà du grand
» lac d'eau salée , dans l'ancien monde ,
» où des hommes blancs , ses sujets , sont
» en aussi grand nombre que les feuilles
» des arbres de vos forêts. Ce puissant

» Monarque ayant été informé, par *l'écorce*
» *parlante*, que ses fideles alliés & enfans
» les *hommes rouges Illinois*, ainsi que leurs
» confédérés les braves *Kaskakias*, *Mit-*
» *chigamias*, *Penhenguichias*, *Kaokias*,
» *Tamaroës*, &c. lui avoient donné en
» toute rencontre des preuves signalées de
» leur attachement inviolable envers sa
» couronne & pour le bien de sa Colonie,
» Sa Majesté a bien voulu m'honorer par
» le choix qu'Elle a daigné faire de ma
» personne, pour venir résider sur vos
» terres, afin de les conserver toujours
» blanches (1), & pour vous donner des
» marques authentiques de sa bonté pater-
» nelle, puisqu'il fait que c'est à juste titre
» que les hommes rouges *Illinois* se qua-
» lifient de ses enfans. Cette prédilection
» de la part du grand Empereur des Fran-
» çois, & qui me flatte infiniment, m'au-
» torise à vous dire en même temps que
» si je suis petit de corps, mon cœur est
» assez grand pour *y loger, comme dans*

(1) Parabole qui signifie terre où la paix regne.

» une spacieuse cabane , tous nos enfans
» les hommes rouges Illinois.

» Je viens donc pour vous ratifier cette
» parole , qui est celle du plus tendre
» pere & du meilleur Roi de la terre ,
» puisque je suis chargé de vous apporter
» de ses magasins , des marchandises qu'il
» vous envoie pour couvrir vos femmes
» & vos jeunes filles ; car le cœur de ce
» grand Chef des hommes blancs souffre
» beaucoup de savoir que ses enfans les
» hommes rouges , sont dignes de pitié ;
» (c'est-à-dire qu'ils ont le corps nu) en
» outre , pour les faire vivre de viande de
» chasse , les faire redouter & les défendre
» contre vos ennemis mortels les Renards ,
» je leur apporte des armes blanches , des
» fusils , de la poudre & des bales. Et
» comme un véritable pere , il y a ajouté
de son lait (1) pour réjouir & donner de la
» vigueur aux vénérables vieillards de la

(1) Les Sauvages de la Louisiane appellent l'eau-de-vie de l'eau de feu , ou le lait des François. Je me ressouviens que lorsqu'ils venoient voir M. de

» Nation , afin qu'ils conseillent sagement
» les jeunes Guerriers , & leur recomman-
» dent expressément de ne point *perdre l'es-*
» *prit* , c'est-à-dire , de ne jamais se moquer
» du *Maître de la vie* ou de l'*Etre suprême* ,
» qui vous protégera contre la nation des
» *fins Renards* , vos ennemis perpétuels.

» Et si après , ils étoient assez téméraires
» pour venir vous *morguer* pendant que je
» résiderai sur vos terres , vous me verrez
» élevé , c'est-à-dire que je marcherai alors
» sur la plante des pieds , à la tête de tous
» mes valeureux guerriers François & *Il-*
» *linois* , avec des gros fusils (petites pièces
» d'artillerie) qui foudroyeront ces auda-
» cieux fanfarons , & nous ferons des
» bourres à canon de leurs chevelures.

» Vous saurez donc que le grand Chef
» de tous les François ne manquoit nul-
» lement de Capitaines mieux faits & bien
» plus grands que moi , pour venir dans

Maçarty , notre Commandant aux Illinois , ces In-
diens disoient , nous allons voir notre pere , & en
même temps pour tetter de son lait.

» votre pays ; mais cet auguste Souverain
» appréhendoit , avec juste raison , que s'il
» en eût envoyé un autre que moi pour
» expliquer sa parole royale , cet autre
» François n'eût pu la rendre à ses enfans
» les hommes rouges avec la même force
» ou la même intelligence , parce qu'il a
» été informé que je parle comme vous
» la langue Illinoise (1) ; voilà précisément
» pourquoi le bon Monarque des François
» m'a préféré aux Capitaines plus grands
» de son vaste Empire , pour venir dans
» votre pays , avec ses marchandises & ses
» munitions de guerre , afin que je vous
» en fasse la répartition suivant ses ordres ,
» que j'exécuterai ponctuellement sans qu'il
» en soit détourné une aiguille (2).

(1) L'idiôme Illinois est extrêmement difficile à apprendre. Cependant M. de Boisléand surpassa toutes les difficultés de cette langue barbare , & il l'apprit si parfaitement , que par l'usage qu'il en fit , l'on eût dit qu'elle lui étoit naturelle.

(2) Il s'est commis des abus inouis à la Louisiane durant la dernière guerre , concernant les présens des Sauvages. On a vu à la nouvelle Orléans , des

Ce

Ce discours fut écouté avec le plus profond silence , auquel succéderent des applaudissemens de toute l'assemblée.

En réponse , le plus ancien Orateur de la Nation fit une harangue. Ces discours donnent souvent occasion à des réflexions morales & sublimes. Vous en jugerez , Monsieur , par le sens que renferme la traduction suivante.

» Ta parole a pénétré dans nos cœurs
» aussi promptement que le trait d'un arc.
» Nos guerriers & nos jeunes gens , qui sou-
» vent ne jugent que sur l'apparence , t'a-
» voient auparavant , comme des ignorans ,
» méprisé ; mais ils reconnoissent présente-
» ment , avec justice , que tu es plus haut
» en lumière & en valeur , que ne sont
» les étoiles sur nos têtes , & que tu es
» plus profond en pénétration & en con-
» noissance que les gouffres du fleuve de
» Méchassépi (appelé le Mississipi ou

marchandises forties des magasins du Roi pour les présens , qui ont été soustraites & vendues ensuite pour le compte de Sa Majesté.

» le fleuve Saint-Louis , par les François) ;
» ils pensent comme moi , que c'est la force
» de ton esprit qui a empêché ton corps
» de croître. Aussi le *Maître de la vie* , ou
» l'Auteur de la nature , t'a copieusement
» dédommagé de la petite taille de ton
» corps , en t'accordant la grandeur de
» l'ame , avec des sentimens vraiment hé-
» roïques , pour défendre & protéger contre
» leurs ennemis , les hommes rouges *Illinoi*
» & leurs alliés , qui s'efforceront de
» gagner ton amitié , & en même temps
» qui chérissent l'adoption qu'a bien voulu
» faire de notre Nation le grand Empe-
» reur des François.

» En conséquence , nous te prions très-
» instamment de mander , dans l'*écorce qui*
» *parle* , à notre pere , le grand Chef des
» hommes blancs , que nous ne trouvons
» point dans notre langue des termes assez
» expressifs pour le remercier de l'atten-
» tion paternelle qu'il a bien voulu avoir
» pour notre Nation , en envoyant résider
» sur notre terre afin de la conserver tou-
» jours blanche , un Capitaine de valeur

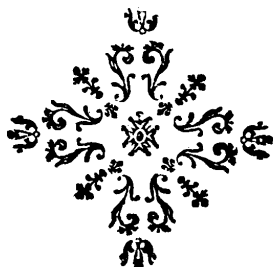
» tel que toi. Aussi, pénétrés d'amour en-
» vers ce digne Chef, & pour lui en mar-
» quer notre sincere & vive reconnoissance,
» nous députerons des considérés ou des no-
» tables pour aller de l'autre côté du grand
» lac d'eau âcre, assurer notre pere dans
» sa grande cabane, au grand village des
» François (1), que nous voulons vivre
» & mourir ses plus fideles alliés & enfans
» les hommes rouges *Illinois*.

Ce compliment contient l'éloge le plus

(1) J'ai fait mention, dans la premiere Partie de mes Voyages, de ces Ambassadeurs Américains qui passerent en France en 1725; ils furent présentés au Roi, qui décora le Chef d'une médaille avec son portrait; il y avoit aussi la fille d'un *Cacique*, de la Nations des *Missouris*, que M. de Bourmont, qui commandoit le Fort d'Orléans dans cette partie de la terre, amena avec lui en France. Cette Indienne fut baptisée dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris. On l'appelloit la *Princesse des Missouris*. J'ai vu, en 1751, deux de ses enfans, ayant été mariée en France avec M. Dubois, Officier d'Infanterie, & Interprete du Roi pour la langue Illinoisé; il fut nommé ensuite Commandant chez les *Missouris*.

flatteur de M. de Boifbriand , dont la mémoire est encore chere aux Indiens de cette partie de l'univers. Je vous écrirai à mon retour pour vous apprendre le succès de ma négociation. Je suis , &c.

Du Pays des Akanças , le 22 Février 1771.



LETTRE SIXIEME.

AU MÊME.

L'Auteur part du pays des Akanças pour aller porter le Calumet de paix chez une Nation appelée Cadodaquio. Son discours à l'occasion de leurs femmes, qui avoient été enlevées par de jeunes éourdis Akanças. Il fait la paix à la satisfaction des deux Parties. Il est conduit ensuite chez une autre Tribu appelée Natchitoché, & de-là chez les Cénis, qui lui donnent des guides pour se rendre au Pays des Attakapas, jadis mangeurs d'hommes. Ces Peuples sont gouvernés par une femme. Mœurs & Religion d'un Peuple appelé par les Espagnols, Indios Bravos. Raison pourquoi ils font la guerre à toutes les Nations du Continent de l'Amérique Septentrionale. Fable d'un Orateur Indien. Elégie amoureuse d'un Député Akança chez les Illinois, à l'occasion d'une jeune Française.

JE suis on ne peut pas plus satisfait, Monsieur, de mon ambassade chez la Tribu des *Cadodaquio*, puisqu'à la satisfaction des deux Parties j'ai parfaitement réuissi à les

réconcilier. Je m'étois rendu chez eux pour pacifier les troubles qui s'étoient élevés entre eux & les *Akanças*, au sujet de l'enlèvement des femmes dont je vous ai déjà parlé. Présentement ces deux Nations vivent en bonne intelligence. Je portois le *sacré Calumet de Paix*, garni de plumes blanches. En arrivant, je les présentai toutes déployées au Chef des *Cadodaquio*, avec une carotte de tabac pour fumer, suivant l'usage, & unealebasse pleine de *tassia*. Ce *Cacique* commença par boire un coup de cette liqueur, dont le goût le flatta extrêmement. Ses Capitaines & ses guerriers l'imiterent, & me dirent après qu'ils se trouvoient dans un état bien différent. Ils redoublèrent encore, jusqu'à ce que je les vis animés d'une certaine gaieté. Ils étoient d'une humeur tout-à-fait pétillante. Après avoir fait expliquer le sujet de mon voyage, je remis au lendemain, suivant leur coutume, à parler des griefs qu'ils avoient contre les *Akanças*.

Le Chef des *Cadodaquio* convoqua une assemblée des plus considérés de sa Nation. Je m'y rendis à l'heure indiquée, accom-

pagné de mon Interprete, qui rapporta au Conseil mot pour mot ma harangue. Je lui avois donné, pour les idées & pour le style, une tournure analogue au génie & au caractere des Indiens Sauvages.

Elle étoit conçue en ces termes :

» Chefs, Notables & Guerriers de la va-
» leureuse & noble Nation *Cadodaquio*,
» ouvrez vos oreilles pour entendre ma pa-
» role qui est *de valeur*, par la bouche de
» mon Interprete. Je suis avare du sang des
» *hommes rouges*, que je porte dans mon
» cœur. Je ne viens point semer des divi-
» sions parmi vos freres : au contraire, ils
» doivent savoir que lorsque nous appre-
» nons qu'ils ont des différends entr'eux,
» les Chefs des *hommes blancs* font deman-
» der les Chefs des *hommes rouges* pour
» leur parler ; ils ne leur donnent jamais
» que de bonnes paroles, puisqu'elles ont
» toutes pour but le bien de leur Nation,
» & de les mettre à même de rendre tous
» les chemins blancs, de façon que les
» femmes & les enfans puissent aller d'un
» bout de la terre à l'autre sans courir aucun
» risque.

» J'ai appris , avec autant de douleur
» que de surprise , que l'esprit de paix ne
» regne plus , & que la terre est brouillée ,
» parce que de jeunes écervelés de la con-
» trée des *Akanças* avoient enlevé quel-
» ques unes de vos femmes. Comme ces
» sortes de rapt occasionnent souvent entre
» vos voisins & vos alliés des cruelles guer-
» res (1) , troublent le repos des maris &
» la paix des ménages , l'objet de ma mission
» en venant ici , est de vous apprendre que
» les *Akanças* défavouent hautement tout
» ce qu'ont fait ces jeunes étourdis qui
» avoient perdu l'esprit ; & pour obvier
» dorénavant à de pareils attentats , les
» premiers qui commettront un crime sem-
» blable seront traités comme perturba-
» teurs du repos public , & recevront com-
» me tels le coup de massue ou de *casse-tête*.

(1) Pâris s'étant rendu à la Cour de Ménélas , Roi de Sparte , profita de son absence pour enlever *Hélène* , épouse de ce Prince ; ce qui causa la fameuse guerre de Troye & l'embrasement de cette Ville , après dix ans de siège.

L'interprete fit ici une pause, & reprit son discours.

» Réfléchissez donc bien sur ma parole ,
» puisque je n'ai en vue que le plus grand
» intérêt des *hommes rouges* , que je porte
» dans mes entrailles. J'ai lieu d'espérer
» que vous écouterez mes paroles , & que
» vous ferez attention aux réflexions qu'elles
» méritent , afin qu'elles soient acceptées &
» approuvées , non-seulement parce qu'elles
» sont justes & équitables , mais aussi parce
» qu'elles tendent à rendre plus solide la
» paix que je demande entre vous & les
» *Akanças* , pour laquelle je me sacrifierai ,
» ne desirant que le bonheur & la tran-
» quillité des *hommes rouges*. Voilà ce qui
» m'a fait venir ici , pour vous détourner
» de rien entreprendre contre vos freres
» les *Akanças* , qui sont actuellement sous
» la protection du *grand Chef des guerriers*
» *de feu* (1) , auquel des Nations sans nom-

(1) Nom que les Indiens donnerent aux Espagnols lorsqu'ils arriverent dans leur pays avec des armes à feu.

» bre obéissent , puisque l'étendue de terres
» de sa domination est si grande , que le so-
» leil , qui n'a point d'occident dans l'Em-
» pire d'Espagne , peut lui seul la mesurer
» par sa course (1).

» Vous faurez donc qu'il est parent du
» grand Chef de tous les François , devenu
» par son âge avancé grand-pere des *hommes*
» *rouges*. Gardez-vous bien aussi de déplaire
» au *Chef de tous les Chefs* , c'est-à-dire ,
» à l'*Auteur de tous les Etres*.

» Ne feroit-il pas en effet bien honteux
» que des hommes *de valeur* s'entretussent
» pour des femmes infidelles , des prosti-
» tuées , qui ont prêté la main à leurs ra-
» visseurs ? Si elles avoient bien aimé leurs
» maris , elles ne les auroient jamais aban-
» donnés par une fuite clandestine & crimi-
» nelle. Bien loin de répandre du sang pour
» ces femmes impudiques , il faut plutôt
» les oublier & les avoir en exécration ,

(1) Les Espagnols firent imprimer une Lettre du
Roi de Perse à Charles-Quint, qui avoit pour suscrip-
tion: *Au Roi qui a le soleil pour chapeau*.

» puisqu'elles se sont rendues , par leur conduite scandaleuse , indignes de frayer avec des guerriers *de valeur*.

Ce discours fit une vive impression sur l'esprit de ces héros Américains , & toute l'assemblée applaudit. Le *Cacique* s'étant levé , vint me prendre la main , suivant la coutume des Sauvages , en disant : » Nous » avons recueilli ta parole : elle a coulé de » ta bouche dans nos cœurs ; elle y restera » gravée tant que notre Nation existera » sur la surface de la terre , parce qu'elle a » la force des fleches.

Je lui répondis que j'étois au comble de la joie de le voir , ainsi que ses sujets , dans ces bons sentimens ; que j'exhortois vivement tous les vaillans guerriers de sa Nation à bien garder ma parole ; & , pour y ajouter un nouveau poids , voilà , lui dis-je , un collier de rassade que je te donne avec ce *Calumet* de paix , & du tabac pour fumer. Ce Chef l'accepta , le fit allumer par un jeune *Bannaret* (c'est-à-dire , apprentif guerrier) & me le présenta pour fumer. Je tirai une touche de *boucane* ou fumée , & je le

lui remis. Il le présenta ensuite aux deux députés *Akanças* & à l'Interprete, qui en firent de même. Cette cérémonie mit le sceau à la paix, & renouvella la bonne amitié qui régnoit ci-devant entre ces deux Nations. Le *Cacique* me fit mille remerciemens sur le bon conseil que je lui avois donné.

Comme j'avois une extrême envie d'aller voir la Nation appelée *Attakapas*, jadis mangeurs de chair humaine, devenue célèbre depuis la captivité de M. de Belle-Isle, qui fut ensuite adopté & bien traité par ces Peuples, le Chef me donna six hommes pour m'escorter, & des provisions de bouche suffisantes pour m'y rendre. Ces guides me conduisirent chez les *Natchitoches* & chez les *Cénis*. Nous arrivâmes le quatrième jour au pays des *Attakapas* (1).

(1) Lorsque j'étois obligé de voyager dans des pays déserts, je portois avec moi ma maison & mon lit, c'est-à-dire, que j'avois soin de me munir d'une couverture de laine ou de peau, avec une natte de jonc pour cabaner, & me mettre à l'abri des injures de l'air. A l'égard d'un matelas & d'un oreiller,

Je fus reçu & traité fort civilement par ces anciens *antropophages* : plusieurs me saluerent de la main, ce qui est leur signe de bienveillance. Ils me régalerent aussi d'excellent gibier & de *bluet*, petit fruit qui croît dans les bois, & qu'ils font sécher comme nous faisons le raisin. Ils me donnèrent pour boisson une liqueur que ces Sauvages nomment *Iakchita*. Elle ressemble à du lait d'amande pour la blancheur; mais elle est beaucoup plus épaisse. On la fait avec du *maïs* ou bled d'Inde, qu'on appelle en France *bled de Turquie*. Ils le cueillent lorsqu'il est tendre; & après en avoir ex-

j'avois pour cet effet des peaux préparées & cousues proprement; en soufflant dedans avec un tuyau d'une canne de roseau, je les remplissois de vent : le lendemain je lâchois le vent, je repliois la natte & le lit, que je mettois à l'arçon de la selle de mon cheval, & je faisois la même chose soir & matin lorsque j'étois en route. Ce sont les Indiens qui m'ont appris cette aisance économique. C'est ainsi que la nécessité rend les hommes ingénieux, & leur apprend à se procurer les commodités physiques & morales de la vie, dans ces contrées inhabitées.

primé le suc dans une grande calebasse , on y met du sucre de canne ou d'érable. Cette boisson est non-seulement fort nourrissante , mais fortifie l'estomac , & tempere l'acrimonie du sang. La plupart des femmes blanches qui veulent entretenir la fraîcheur de leur teint , en prennent en décoction , & s'en lavent la peau du visage.

J'ai observé aussi que parmi les Américains & les Africains on ne voit pas , comme chez les Européens , des gens qui aient les dents gâtées & pourries de bonne heure. Les personnes extrêmement âgées les ont très-saines , & d'une blancheur d'albâtre (1) ; ce qu'on peut attribuer à la différence des alimens. Les leurs ne sont point , comme les nôtres , assaisonnés de toutes fortes d'ingrédiens : aussi les docteurs Indiens qui voyent nos cuisines , disent-ils que les Européens creusent leur tombeau avec

(1) Les Negres & les Négresses font consister leur beauté dans la blancheur de leurs dents ; ils les nettoient avec du charbon de bois de saule pilé.

leurs dents (1). Le sang des Européens devient âcre, & la lymphe corrosive ; ce qui

(1) *Note de l'Éditeur.* C'est une question assez problématique, selon *d'Argenssola*, auteur Espagnol, de savoir lequel auroit été plus avantageux à la société humaine de n'avoir jamais eu connoissance des Isles où viennent les épices, ou de les avoir connues. D'un côté, les avantages qu'on en retire, & les revenus qu'elles produisent, sont fort considérables. Mais aussi les sanglantes guerres qu'elles ont allumées, les navigations périlleuses qu'elles ont fait entreprendre, ont causé la perte d'une infinité de vaisseaux. Les épices ont réveillé la cupidité des Nations les plus éloignées. On a équipé des flottes ; on a cherché des routes nouvelles ; on a passé des détroits inconnus, sous des montagnes couvertes de neige & de glace, non pour porter la lumière de l'Evangile à des Peuples barbares, mais seulement pour y charger ces fatales drogues, qui ont été la source de tant de désordres. C'est dans ces précieux aromates que consiste la puissance des Rois des *Moluques* ; & c'est-là ce qui a fait naître les guerres qu'ils ont eu à soutenir. Qu'il faut souvent peu de chose pour irriter la convoitise des hommes ! Que leur extrême corruption les rend ingénieux à trouver le malheureux art d'abuser de ce que la nature leur fournit de meilleur ! On peut bien nom-

fait tomber les dents , même aux jeunes personnes.

La contrée des *Attakapas* , Monsieur , n'est pas moins belle que le pays des *Akan-gas*. Un jour de beau temps , le Seigneur de la Tribu me proposa une partie de promenade avec les premiers Guerriers. A peine eûmes-nous fait deux lieues , que je découvris une prairie charmante , coupée par une petite rivière ; ce qui formoit une des plus belles perspectives du monde.

La dignité de *Cacique* , chez les Sauvages de l'Amérique Septentrionale , n'est point héréditaire. Les *Caciques* ne regnent que par la vertu ; ils ne sont obéis qu'autant qu'ils donnent eux-mêmes l'exemple. Aussitôt qu'un Chef se montre lâche ou injuste , ils en élisent un autre. Il n'y a que celui qui

mer , par exemple , le gingembre un fruit de discorde , à beaucoup plus juste titre que la pomme d'or de la Fable , puisqu'il a été un sujet de contestation & de combats. Si les Poètes Grecs & Latins qui ont parlé des Isles *Gorgones* vivoient aujourd'hui , que ne diroient-ils point des Isles *Moluques* ?

a fait

a fait des actions éclatantes à la guerre , pour la défense de la Patrie , qui ait le droit d'aspirer à la souveraineté. Il ne se passe rien de remarquable ni dans l'élection ni dans la réception du Chef. On se contente de le présenter au peuple assemblé pour cet effet , & qui applaudit par des acclamations de joie. Ensuite, le plus ancien vieillard prononce un discours sur les qualités éminentes du nouveau *Cacique* , & ne manque pas de rappeler celle de ses ancêtres. Il détaille le nombre des ennemis qu'il a tués , des prisonniers qu'il a faits , de chevelures qu'il a enlevées , & le butin qu'il a procuré à la Nation en esclaves & en bestiaux. Il s'étend enfin sur sa valeur , sur sa bonne conduite & sur son expérience dans l'art de la guerre. Les réjouissances durent trois jours ; pendant ce temps on danse , & toute la Capitale est traitée aux frais de la Nation.

Je ne puis me lasser d'admirer le Chef ou *Cacique* d'une Tribu. Son attention à procurer le bien-être & la tranquillité à ses sujets , qu'il regarde comme ses enfans , est une qualité qui lui mérite à juste titre le

glorieux nom de *pere de famille*. Avec quelle ardeur ne les garantit-il point de tout ce qui pourroit leur nuire ! quels soins ne se donne-t-il pas pour les défendre des surprises & des pièges de l'ennemi, pour prévenir les moindres troubles qui pourroient s'élever parmi eux ! On pourroit sans doute le comparer à ce bon Roi dont le nom sera éternellement chéri des François, dont il étoit le pere & l'ami, puisqu'il ne desiroit vivre que pour faire leur félicité.

Les Américains ont toujours soin que le Chef soit avancé en âge ; on ne voit que très-rarement de jeunes gens , & encore moins souvent des femmes élevées à cette dignité. Cependant toute la Contrée des *Attakapas* est sous la domination d'une femme, nommée *Quitachoulabénaky*, c'est-à-dire, Régente ; elle regne avec autant de courage , de sagesse & de conduite qu'un homme pourroit le faire. Aussi les Sauvages l'ont surnommée la femme de *valeur*, c'est-à-dire, *héroïne*. Une brillante jeunesse accompagnée de tous ses charmes , les cheveux du plus beau noir du monde , les traits

du visage les plus réguliers , des yeux vifs , un teint uni , une taille majestueuse , & si bien proportionnée , qu'il étoit impossible de ne la pas admirer ; une belle gorge , & de l'embonpoint autant qu'il en faut pour être bien faite ; voilà en peu de mots son portrait. La nature l'a douée des qualités du cœur & de l'esprit , qui la distinguent des autres personnes de son sexe. Ce sont ces seules qualités si estimables qui lui ont fait obtenir l'autorité suprême , aussi est-elle regardée par les *Attakapas* , comme une divinité ; car je ne sache pas que chez les Indiens de l'Amérique septentrionale , il y ait une autre contrée où les hommes soient gouvernés par une femme. Suivant la façon de penser des Peuples du nouveau monde , les femmes ne doivent point commander les véritables hommes , parce que , disent-ils , ce sont eux qui ont fait les loix , & que les femmes , légères & inconstantes , ne doivent se mêler que des affaires du ménage ; la guerre n'étant point du ressort de ce sexe doux , naturellement timide & pa-

cifique (1), fait pour peupler & non pour

(1) Deux illustres Princesses nous fournissent deux grands exemples du contraire. La première, qui regne au nord de l'Europe, est l'Impératrice de toutes les Russies, le modèle des Rois. L'univers, étonné de sa puissance, est encore plus surpris de l'éclat de ses vertus ; & le Philosophe charmé, voit avec admiration l'amour des sciences & des beaux arts, renaître des qualités les plus héroïques. Législatrice d'un des plus vastes Empire du monde, cette auguste Souveraine a la gloire d'avoir vaincu les fiers *Ottomans*. Elle soulage son peuple des impôts que la guerre avoit rendus nécessaires, & achève ce que *Pierre Alexiowitz* avoit si heureusement commencé. C'est autant par ce grand ouvrage que par les qualités éminentes qui distinguent Sa Majesté Impériale, que *Catherine II* méritera d'être placée dans l'Histoire à côté de *Pierre le Grand*.

La seconde, qui regne à l'Occident, est *Marie Thérèse*, Impératrice Douairière, Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, qui fait l'ornement du trône, la gloire de son sexe & l'affection de son peuple, qui de plus a donné le jour à l'aimable Reine héritière de ses vertus, & chérie des François.

Ce seroit-là un sujet qui donneroit lieu à un Poète de faire un joli Poème, intitulé le Triomphe du beau sexe.

détruire. Cette Régente a bien ses raisons pour ne pas se marier , crainte de partager son autorité ; imitant , sans en avoir jamais entendu parler , la fameuse *Elisabeth* d'Angleterre. Cependant , pour goûter le plaisir de l'amour , qu'elle ne recherche pas moins vivement que ne le faisoit cette célèbre Reine (1) , elle a chez elle un jeune esclave bien fait , à qui il est défendu , sous peine de la vie , de contracter une liaison avec une autre femme ; lorsque cet esclave ne lui plaît plus , elle a recours au changement. Mais l'histoire du pays n'offre point d'exemple d'aucun favori disgracié qui ait fini ses jours aussi tragiquement que le malheureux Comte d'*Essex*. On dit même que cette Régente a assez d'honnêteté pour n'en avoir qu'un à la fois , ce que l'on doit considérer comme une grande modération. Trouveroit-on beaucoup de femmes de ce

(1) Les Anglois donnerent le nom de Virginie à une Contrée de l'Amérique septentrionale , qu'ils découvrirent sous le regne de cette Souveraine , qui passoit alors pour vierge.

caractere, qui pouvant en toute liberté, & sans redouter la médifance ; fatisfaire leurs defirs , ne réfervaffent leurs faveurs que pour un feul ?

Il y a ici quantité de perfonnes de l'un & de l'autre fexe , qui s'abftiennent pour un temps du mariage , mais beaucoup plus de femmes que d'hommes. On voit cependant peu d'Indiens terminer leur carrière fans avoir été mariés , à moins qu'ils ne meurent jeunes. Les filles ne fe marient pas fi facilement que les garçons , parce qu'elles font en plus grand nombre. Il faut qu'elles attendent que quelqu'un les recherche. Mais, comme je l'ai dit dans la feconde partie de l'Histoire de mes Voyages , en parlant des *Allibamones* , elles ne ressentent pas pour cela la peine de la moindre privation. Elles peuvent fort bien fe passer de maris ; & quoiqu'elles ayent vécu plusieurs années avec des hommes qui les louent , on ne les estime pas moins. Elle ne laiffent pas de trouver à s'établir , pourvu qu'elles n'ayent point eu d'enfans ; car fi elles ont été meres , les Sauvages n'en veulent point , difant qu'elles

ne sont plus filles , mais femmes. Celles cependant qui ne se marient jamais , ont le nom de prostituées , & sont réputées telles. S'il leur arrive de contracter quelque maladie honteuse , comme cela est presque inévitable , elles sont dans l'état le plus misérable , dénuées de tout secours , abandonnées de tout le monde ; elles meurent dans l'opprobre & l'ignominie. Ces Peuples regardent cette mort comme un châ-timent bien dû à leur vie détestable , & disent que la société est délivrée d'autant de membres corrompus.

Je vous dirai en passant , Monsieur , deux mots sur les mariages des *Attakapas*. Si un Sauvage recherche une fille qui ait son pere , il s'adresse à lui ; alors le pere lui demande s'il est brave guerrier , s'il est bon chasseur , s'il fait faire des harpons pour attraper & darder les poissons sur les lacs & les rivières.

Après que l'amoureux a répondu à toutes ces questions , le pere prend une *calebasse* qui tient environ deux pintes , il y verse une boisson faite de feuilles d'un arbrisseau

qu'ils nomment *Cassine* , & qu'ils préparent de la même manière que nous faisons bouillir le thé. Il la boit tout d'un seul trait , remplit laalebasse , & la présente à son gendre futur , qui la boit de même. Le pere lui fait aussitôt jurer qu'il ne maltraitera point son épouse. Le prétendu , après avoir pris le soleil à témoin qu'il ne lui fera jamais aucun mauvais traitement , reçoit la fille pour sa femme ; & les nouveaux mariés se retirent sans autre cérémonie.

Leur première occupation est d'élever une cabane. La femme rassemble tous les matériaux nécessaires , & l'homme la bâtit. Il fait aussi une habitation que la femme plante de routes fortes d'arbres fruitiers , dont ils se nourrissent. Elle a de même le soin de l'entretenir , & de préparer tout ce qui en provient pour boire & pour manger. La femme va tous les matins peigner son mari , & lui apporte à déjeuner. Après quoi celui-ci va à la chasse ou à la pêche , & à son retour , sa moitié apprête le gibier ou le poisson. Outre le travail ordinaire du ménage & de l'habitation , la fem-

me s'occupe à filer de la laine de bœuf sauvage , dont le mari se fait des ceintures pour se couvrir. S'ils sont contens l'un de l'autre , ils ne se quittent qu'à la mort.

Les Sauvages qui habitent bien avant dans les terres , sont incomparablement plus sévères à punir les crimes que ceux qui sont voisins des François & des Anglois.

L'adultère , chez eux , est un crime capital. Ils font mourir sans rémission l'homme & la femme coupables , s'ils sont pris en flagrant délit (1) ; à moins , cependant , qu'ils ne payent , ou leurs parens pour eux , une forte amende en esclaves , pelleteries

(1) Cependant , admirez , Monsieur , la variété qu'il y a dans la façon de penser des différentes Nations répandues dans ce vaste continent , sur-tout parmi celles de la partie du nord-ouest de la Louisiane. Les *Missouris* ne sont nullement jaloux de leurs femmes ; & même la politesse des maris de cette contrée , lorsqu'ils reçoivent la visite d'un étranger , après le premier compliment , c'est de lui demander s'il est marié ; & si l'étranger répond que oui , la civilité de ces bons maris consiste à offrir leurs femmes à leur hôte. Aussi lorsque les *Missouris* les vi-

& chevaux. La crainte d'une peine si rigoureuse est un frein qui arrête très-souvent les hommes ; mais il ne sauroit arrêter les femmes , qui cherchent tous les moyens possibles. Elles épient le moment où un jeune homme est seul. La femme va aussitôt se présenter à lui absolument nue , elle tâche d'abord , par ses manieres , par ses caresses , de le séduire. Si celui-ci résiste , elle proteste que s'il ne veut point satisfaire sa passion , elle va l'accuser auprès de son mari , de l'avoir sollicitée au crime. Cette seule menace rend le jeune homme docile aux desirs de sa séductrice. Car fut-il aussi chaste que *Joseph* , il suffiroit , pour qu'il fût condamné , qu'on le trouvât dans une cabane seul avec une femme en cet état. En vain voudroit-il se justifier ; on fermeroit l'oreille à toutes ses raisons , & la femme seroit crue sur sa parole.

fitent à leur tour , le maître de la cabane , s'il a une femme ou une concubine ne doit pas manquer d'agir avec réciprocité , sans quoi ce seroit une impolitesse impardonnable parmi ces Peuples sauvages.

Quoique l'adultère soit si sévèrement puni , les filles publiques y sont tolérées. C'est un mal devenu aujourd'hui nécessaire chez toutes les Nations.

La jalousie accompagne presque toujours l'amour. Ces deux passions sont si fortement unies ensemble , que quoiqu'elles produisent des effets contraires , il est très-rare qu'elles soient séparées. Quelque jalouses que les Américaines soient de leurs maris , elles n'osent se plaindre , ni même rien dire quand leurs époux ont des liaisons avec d'autres femmes. Mais elles tâchent de les ramener par la douceur , & par toutes sortes de caresses. Certaines Dames Européennes , au lieu de se livrer à de vains emportemens qui donnent à rire au public , ne feroient pas mal de suivre leur exemple. Quelque peu sensibles qu'on puisse supposer leurs maris , elles réussiroient sans doute à les faire triompher de leurs foiblesses , & à les rendre plus fideles à la foi conjugale.

Comme la polygamie est permise parmi les Indiens sauvages , il y en a beaucoup qui ont deux femmes. Les hommes parta-

gent leurs faveurs entr'elles , de sorte que chacune a son tour ; & on ne voit jamais l'une chercher à empiéter sur les droits de l'autre. La paix regne dans le ménage ; ces deux femmes vivent ensemble comme deux véritables sœurs : *je conviens que ce sont des Sauvageſſes.*

Quand je parlois de religion aux *Attakapas* , pour les convertir , (car vous ſavez que j'ai fait autrefois des profélytes chez les *Illinois*) ils me répondoient que ſi Dieu eſt tout-puiſſant , il n'a que faire d'eux ni de leurs prieres ; que ſ'il avoit voulu les appeller depuis que le monde exiſte , il n'auroit pas attendu juſqu'à ce tems. Ils croient pourtant qu'ils ont une ame ; mais ils ne ſauroient en donner la moindre définition. Les plus grands philoſophes ne ſont pas plus habiles que ces Sauvages Américains. Ils ſont même quelques cérémonies après la mort ; preuve qu'ils croient à l'immortalité de l'ame.

Les anciens de cette Nation m'ont demandé des nouvelles de *Blakvelque* , qui ſignifie l'homme blanc barbu. C'étoit le

nom que ces Peuples avoient donné à M. de Belle-Isle , lorsqu'ils le trouverent égaré dans le bois , après avoir été abandonné (comme vous avez vu dans son histoire) à la Baye Saint - Bernard. Je remerciai ces bons vieillards de la bonté qu'ils avoient de s'informer de lui. Je leur dis qu'il avoit marché long-temps sur la terre depuis les bons traitemens dont ils l'avoient comblé après l'avoir adopté lorsqu'ils le trouverent prêt à succomber de faim ; qu'il avoit vécu soixante & douze récoltes , & qu'il n'y en avoit que huit qu'il étoit au *pays des ames* (1); qu'il avoit laissé un fils digne de lui , qui étoit actuellement Capitaine des armées du grand Chef des guerriers de feu , c'est-à-dire du Roi d'Espagne (2).

(1) M. de Belle-Isle mourut au mois d'Avril à Paris , en 1763 ; il fut enterré à Saint-Eustache.

(2) M. le Comte O-Reilly proposa à Sa Majesté Catholique le fils de M. de Belle-Isle , qui fut employé en qualité de Capitaine des armées & Commandant une Bourgade d'Allemands , à dix lieues au-dessus de la nouvelle Orléans.

Les *Attakapas* sont voisins d'une Nation que les Espagnols nomment *Indios bravos*, parce qu'ils n'ont jamais pu les réduire. L'opinion commune dans ce pays, est qu'il y a eu autrefois des Indiens adroits, robustes & courageux, dont la maniere de combattre & de se défendre étoit fort singuliere. Au moment qu'on en venoit aux mains avec eux, & qu'on s'imaginoit les tenir, ils se déroboient en un instant; & quand on les croyoit bien éloignés, ils paroissoient tout-à-coup en présence de leurs ennemis, & les assailloient de toutes parts. Ils fuyoient d'une vîtesse sans égale, & poursuivoient de même leurs adversaires. Mais ce qui étoit le plus extraordinaire, & en même temps le plus dangereux, c'est qu'ils lançoient des fleches à la maniere des anciens *Parthes*, aussi adroitement que s'ils avoient regardé l'ennemi en face. Lorsque la nécessité les contraignoit, ou que l'occasion les invitoit à combattre de près, ils attachoient plusieurs petites feuilles de métal au manche de quelques instrumens de fer, dont ils se servoient en guise de

dard. Au moyen du tintement nombreux de ces feuilles , ils s'animoient au combat , & chargeoient d'une impétuosité inconcevable ; ou , comme je viens de le dire , s'échappoient en un instant lorsqu'ils ne pouvoient résister ; s'il leur étoit impossible de fuir , ils faisoient aussi-tôt la tortue & se cachoient tout entiers sous de grandes écailles de ces amphibies , qu'ils portoient en forme d'écus ; en sorte qu'aucune partie de leur corps n'étoit à découvert. On assure encore qu'au travers toutes sortes d'armes , même d'armes à feu , on les a vus s'élancer en désespérés sur ceux qui les pressoient de trop près , & en courant ainsi à la mort , arracher la vie à leurs vainqueurs.

Quoique les Indiens de cette contrée aient beaucoup dégénéré de leurs ancêtres , ils ne laissent pas de se faire redouter encore des Espagnols , & d'être toujours à leur égard *Indios bravos*.

Nos aventuriers François traitoient autrefois avec ces Peuples , qui les accommodoient de tout ce dont ils avoient besoin , & recevoient en échange des haches , des

serpes , des couteaux & d'autres instrumens de fer. Ce commerce auroit vraisemblablement duré long-temps , si quelques aventuriers n'avoient été les premiers à le rompre par une action bien noire. Ayant un jour rencontré une troupe d'Indiens dans la Baye de *Bocca del toro* , il les engagèrent à aller chez eux avec leurs femmes. Ceux-ci s'y rendirent , & furent très-bien régalez. On mangea beaucoup ; on but encore plus. On devint gai : peu-à-peu les esprits s'animerent : on plaisanta ; on railla. Mais de la raillerie , on en vint aux injures , des injures aux outrages , des outrages à la fureur. Les aventuriers , dans leur ivresse , tuerent quelques Indiens , & enleverent leurs femmes. Cette perfidie fut-elle préméditée , ou ne doit-elle être attribuée qu'à l'excès du vin ? C'est ce qu'on ignore. Ce qu'il y a de certain , c'est que depuis cette époque , les *Indios bravos* ne voulurent jamais entendre parler ni de commerce , ni de réconciliation avec les aventuriers Européens.

Cette Baye de *Bocca del toro* a vingt-cinq

cinq à trente lieues de circonférence , & on y voit beaucoup de petites Isles. On trouve dans cette contrée plusieurs sortes d'Indiens qui ont différens langages , & qui se font une guerre continuelle. Les Espagnols n'ont jamais pu les assujettir , à cause de leur courage & de la fertilité de leurs terres , qui leur fournissent de quoi vivre sans qu'ils soient obligés de les beaucoup cultiver.

Voici l'origine de cette guerre que se font les *Indios Bravos*. Les Espagnols voulant réduire ces Sauvages , en tourmenterent une partie de la maniere la plus cruelle. L'autre partie s'étant échappée , s'accoutuma à vivre de la chasse , de la pêche & des fruits qui viennent naturellement dans cette contrée. Ceux-là sont encore errans & vagabonds , n'osant avoir un lieu fixe ni commercer avec d'autres Indiens , dont la plupart s'étant soumis aux Espagnols , leurs aident à réduire ceux qui ne le sont pas. Voilà pourquoi ils se combattent sans cesse , avec autant d'acharnement que s'ils étoient d'une nation différente.

C'est une chose étrange & déplorable de voir les inimitiés qui divisent ces Peuples ; inimitiés fondées sur mille rapports défavantageux , & sur mille faux préjugés. L'ignorance réciproque où ils sont de la langue de leurs ennemis les mettant dans l'impossibilité de s'éclairer & de se détromper , ne fait qu'entretenir leur haine & leur animosité.

Les *Indios Bravos* n'ont aucune religion , du moins extérieure. Nous lisons cependant que leurs ancêtres avoient leurs Dieux & leurs sacrifices. Ces sacrifices étoient bien bizarres & bien singuliers. Ils donnoient tous les ans , à leurs *Jongleurs* ou Prêtres , un esclave qui devoit représenter l'Idole qu'ils adoroient. Au moment que cet esclave alloit entrer en office , on le faisoit purifier dans le bain ; ensuite on le revêtoit de tous les ornemens du faux Dieu , on lui donnoit le même nom , & pendant tout le cours de l'année , il étoit honoré comme la Divinité. Il étoit toujours escorté de douze hommes de garde ; il avoit la liberté d'aller par-tout où il vouloit ; mais si mal-

heureusement il s'évadoit , le chef de la garde , qui en étoit responsable , étoit mis à sa place.

Ce captif avoit le plus honorable logis du temple. Lorsqu'il mangeoit , tous les principaux Seigneurs de la Nation le servoient régulièrement dans l'ordre & dans l'appareil qu'on voit briller à la table des Grands. Ils l'accompagnoient aussi dans les rues. Il portoit alors une petite flûte , dans laquelle il souffloit de temps en temps pour annoncer sa présence. Aussi-tôt les femmes sortoient avec leurs enfans , qu'elles lui présentoient pour être bénis de sa main , & elles lui rendoient les mêmes hommages qu'à leur Dieu. La nuit , on enfermoit l'esclave dans une forte cabane , crainte qu'il ne prît la fuite. Enfin , on observoit la même cérémonie jusqu'au jour de la fête , où il étoit sacrifié à la Divinité du pays.

Les Mexicains ont immolé des hommes à leur superstition ; les Espagnols à leur intérêt : lequel de ces deux Peuples est le moins excusable ? Ces Idolâtres croyoient honorer leur Dieu , par ce sacrifice ; les

Espagnols ne pensoient qu'à satisfaire leur insatiable avarice. Les Indiens, contens des productions de leurs terres, fouloient aux pieds l'or & tous les vains ornemens de notre luxe ; ils disent même encore qu'ils naissent nus, qu'ils vivent nus, & qu'ils veulent mourir de même : les Espagnols se frayoiient vers les mines des chemins tout sanglans, & marchoiient sur des tas de corps massacrés, pour aller arracher du sein de la terre les trésors de la fortune.

Les *Indios Bravos* se gouvernent à-peu-près en républicains. Ils ne reconnoissent ni Roi, ni aucune personne qui ait sur eux la moindre domination.

Quand ils vont à la guerre, ils choisissent pour leur Chef, le plus expérimenté & le plus vaillant ; celui, par exemple, qui a fait le plus de prisonniers ou enlevé le plus de chevelures aux ennemis (1).

(1) Les Sauvages ne confient le commandement des Partis de guerre qu'à des anciens Capitaines, par la raison qu'ils disent qu'il faut savoir se guider soi-même avant que de guider les autres.

Quand ils reviennent du combat, ce Commandant n'a plus d'autorité; il est seulement regardé comme un brave citoyen.

Dans le temps que la Louisiane étoit possédée par le Roi de France, j'ai souvent vu des Sauvages de cette vaste région faire trois ou quatre cents lieues, pour rendre une visite au Gouverneur ou aux autres Officiers qui commandoient sous lui dans différens postes de cette Colonie.

On peut dire que ces Indiens ont toujours porté un fort grand respect aux Officiers de nos troupes, qu'ils appellent, dans leur langue, *Mingo*, qui veut dire Chef ou Capitaine. Lorsqu'ils venoient les voir, ils se paroient de leurs plus beaux ajustemens. Les plus notables portoient toujours ceux que le Roi étoit dans l'usage de leur donner en présent, & qu'ils conservoient pour les jours de cérémonie (1). Le Chef de la

(1) Les Sauvages se trouvent extrêmement gênés avec les culottes à la Françoisse. Ils ne peuvent s'accoutumer à les porter comme nous. Cependant les Chefs & les principaux guerriers les mettoient par

députation avoit soin d'étudier une harangue à la louange du Roi de France , du Gouverneur de la Colonie , des Officiers , & enfin de la Nation entiere.

Les Indiens sont très-abondans en expressions. Leurs discours, qu'ils embellissent par des paraboles ou des similitudes pour exprimer leurs pensées , sont pleins de circonlocutions. Quelquefois je demeuroides des heures entieres pour entendre ces orateurs Sauvages. Ils parloient avec élégance, en faisant des mouvemens du corps, de la main & des bras, avec des graces naturelles que

décence les jours qu'ils venoient rendre visite aux Officiers commandants. Un Sauvage considéré, de la Nation des *Tonikas*, ayant reçu autrefois, à la nouvelle Orléans, du Gouverneur François, un habit complet, cet Indien l'endossa, prit la culotte, la mit sous son bras gauche, & se promena ainsi par la Ville. Sur ce qu'on lui représenta que ce n'étoit point sa place, il répondit que les François avoient des chapeaux pour couvrir leur tête, & qu'ils les portoient sous le bras; que lui en faisoit de même de sa culotte, afin de la conserver précieusement, puisque c'étoit un présent venant de la part de son pere le Roi de France,

jamais aucun Européen n'a pu imiter, & qui m'enchantoit, quoique ce langage, traduit littéralement dans notre langue, eût paru barbare & dénué de sens. Aussi, en les écoutant, je m'instruisois plus par l'étude particulière que j'en faisois. En leur répondant par des métaphores & des expressions semblables aux leurs, comme je tâchois de le faire, j'étois assuré de gagner leur estime, & d'obtenir d'eux tout ce que je leur aurois demandé pour le bien du service & pour l'intérêt de la Colonie.

Un autre moyen infailible pour se concilier la bienveillance des Sauvages, c'est de garder de grands ménagemens à l'égard de leurs Chefs. On a vu un bien funeste exemple du contraire, dans le massacre général que firent les *Natchez* en 1730. La mauvaise conduite & l'avarice d'un Commandant François excitèrent cette Nation à la vengeance. Elle fut indignée de voir qu'on vouloit forcer le Chef d'un Village nommé *la Pomme* à quitter le lieu où il résidoit, pour aller s'établir ailleurs. En conséquence, les vieillards s'assemblerent, & l'on délibéra,

comme vous l'avez vu dans l'histoire de mes Voyages précédens , d'exterminer , dans un même jour & à la même heure , tous les François établis à la Louisiane : le coup auroit été général , sans une femme qui aimoit un Officier de la garnison.

Je joins ici , Monsieur , le précis de l'histoire de Ferdinand *Soto* , que vous m'avez demandée pour servir de matériaux au plan que vous avez formé d'en faire une tragédie.

Suivant la tradition du pays , ce *Soto* fut le premier Capitaine Castillan qui pénétra jusques dans la contrée des *Akanças* , après que Jean Ponce de Léon , en cherchant la Fontaine de Jouvence , eut découvert cette partie du nouveau Monde , qu'il nomma alors *Floride* , à cause qu'il y aborda le dimanche des Rameaux , & que les campagnes étoient couvertes de fleurs.

Ferdinand *Soto* , célèbre pour avoir achevé d'exterminer la race des *Incas* , Souverains du Pérou (1) , & encore enflé de ses glo-

(1) Pizarro ne fut ni moins cruel ni moins de mauvaise foi envers les Rois qui régnoient au Pérou ,

rieux exploits , voulut en faire de même sur les Peuples qui habitent les rives du fleuve Mississipi ; mais ce fameux Castillan

que Fernand Cortez ne l'étoit à l'égard de *Montezuma* , Empereur du Mexique , puisqu'il les fit mourir , quoique , sous promesse de la vie , ils lui eussent mis leurs trésors entre les mains. Il fit appliquer à la question les Princes qu'il avoit fait prisonniers , pour avoir tout l'or & les bijoux que son avidité demandoit , & les fit pendre ensuite. Un si cruel traitement lui attira ce reproche d'un de ces malheureux Princes : » Je suis convaincu , lui dit-il , de la fausseté » de ta parole : tu devois me donner la mort lorsque » je te l'ai demandée ; je devois me l'être donnée » moi-même le jour de ta victoire , puisque tu m'assas- » sines si injustement ; mais j'espère que les Dieux » t'en châtiront ».

Cortez envoya en Espagne deux vaisseaux chargés de butin , sur lesquels il y avoit pour plus d'un million de pieces de huit en plaque d'or. Un armateur François les ayant rencontrés , les enleva , & les conduisit dans un port de France. François premier disoit un jour , à son lever : » Charles-Quint & le » Roi de Portugal se sont partagés le nouveau » Monde ; comme ils ne peuvent tenir ce droit que » du testament d'Adam notre pere commun , ils de- » vroient bien me le communiquer , pour voir si je

s'enfonça inconsidérément dans les terres de ce vaste pays, sans connoître ni la carte ni la valeur des habitans ; aussi le vainqueur des *Enfans du Soleil* trouva-t-il chez les Indiens occidentaux une autre résistance que chez les méridionaux. Son expédition eut un succès tout-à-fait contraire, car ce fier *Soto* y périt d'une mort bien funeste, en l'an 1549, ainsi que les principaux Officiers de son armée, qui furent assommés à coups de massue par les *Floridiens*, lesquels écorchèrent les prisonniers, dont les prêtres ido-

» suis bâtard, & s'il m'a entièrement frustré de mon
» droit de succession ».

Alexandre VI ayant donné, l'an 1492, les Indes Occidentales à Ferdinand d'Aragon, & les Orientales au Prince de Portugal, comme le porte la fameuse Bulle du 4 Mai 1492, le Roi du Pérou trouva étrange ce procédé, disant qu'il ne pouvoit faire cas d'un Pape qui dispoisoit de ce qui n'étoit pas à lui. Un Moine lui présenta un breviaire qui contenoit que Jésus-Christ partant du monde, avoit laissé un Pape pour distribuer les Royaumes à sa volonté. Ce Roi lui jeta son breviaire au nez ; le Moine se mit à crier au sacrilège, & le Prince fut aussi-tôt massacré.

lâtres exposèrent les cuirs sur le temple de leur *Manitou* ou faux Dieu , & les peaux des soldats furent employées à faire des tambourins pour accompagner la voix des musiciens barbares , & pour battre la mesure dans les danses de réjouissance pour les victoires remportées sur l'ennemi , & pour les cérémonies religieuses de ces Payens.

Il me semble entendre la funeste prophétie d'un *Cacique* du pays des *Akanças*, adressée à Ferdinand *Soto* avant sa catastrophe.

- » Barbare , où conduis-tu ces avides soldats ?
- » Pourquoi viens-tu troubler la paix de nos climats ?
- » Nos forêts des vertus étoient les seuls asyles :
- » S'il en est tems encor , fuis ces rives tranquilles.
- » Ecoute du Destin les immuables loix ;
- » Voici ce qu'il t'annonce , & frémis à ma voix.
- » Les Dieux , pour nous punir autorisant tes crimes,
- » Vont verser par tes mains le sang de tes victimes ;
- » Mais , par toi-même instruits , les fiers Américains
- » Arracheront bientôt la foudre de tes mains.
- » Ns apprendront de toi l'art cruel de la guerre ,
- » Et , creusant cet airain qui vomit le tonnerre ,
- » Barbares à leur tour par tes propres fureurs ,
- » Le fer qu'ils poliront détruira leurs vainqueurs.
- » Mais quel Dieu les poursuit ? De sa brûlante haleine

- » Le venin dans leur sang (1) coule de veine en veine.
- » L'épouse languissante , en volant dans ses bras ,
- » A son coupable époux a porté le trépas.
- » Dans leurs flancs , indigné de tant de perfidie ,
- » L'amour a corrompu la source de la vie,
- » Vois ton Europe en pleurs , détestant nos trésors ,
- » T'accuser des malheurs qui désolent ses bords ;
- » A la postérité transmettant tes misères ,
- » Punir dans ses enfans les crimes de leurs peres.
- » Quels Peuples attirés par l'or dans ces climats ,
- » Désertent leurs foyers , & volent sur tes pas ?
- » Condamnés au travail , leurs mains ensanglantées
- » Va déchirer les flancs de la terre irritée ;
- » La mort cruelle habite au sein de nos métaux (2) ;
- » Les monts par eux creusés deviennent leurs tombeaux,
- » Vois ces drapeaux sanglans que la guerre déploie ;
- » Cent Peuples au vainqueur ont disputé sa proie ;
- » Et ces Peuples altiers , de leurs succès jaloux ,
- » Bientôt contre leur sein tournent leurs propres coups.

Amusemens Philosophiques.

Vous saurez donc , mon cher ami , que
pendant le séjour que j'ai fait dans ce Pays-

(1) Les maux vénériens , apportés d'Amérique à Naples , en Espagne & en France.

(2) Les travaux des mines.

ti, j'ai composé une Comédie en cinq actes, que j'ai intitulée *les Jongleurs ou Charlatans Indiens*. Cette Piece, ou plutôt cette farce comique, n'est qu'une censure indirecte des mœurs & usages des Peuples de l'ancien Monde, mis en opposition & quelquefois en parallele avec ceux des habitans du nouveau, concernant les extravagantes histoires de toutes sortes d'apparitions nocturnes, d'enchantemens & autres superstitions qui se pratiquent dans les deux hémispheres. Si quelqu'un me critique, je lui répondrai par ces deux vers du satyrique Boileau :

- » Ecrive qui voudra ; chacun à ce métier
- » Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

J'avois oublié, Monsieur, de vous envoyer une petite Fable qu'un orateur Indien composa en sa langue, à l'occasion d'un petit garçon de sa Tribu qui avoit attrapé un jeune *caïman* vivant (espece de crocodile) sur les bords du fleuve Mississipi ; je l'ai traduite en françois le mieux que j'ai pu, avec l'aide de l'interprete *Akança*.

L'Auteur s'appelle *Tasirichoulabémingo* ,
c'est-à-dire, Traditionnaire ou Chef des
Poètes de la Nation. Comme elle renferme
une morale qui m'a paru fort saine pour un
Indien Sauvage, j'ai cru vous faire plaisir
de vous la rapporter dans cette Lettre.

L'ENFANT SAUVAGE
ET LE PETIT CROCODILE.

F A B L E.

UN jeune Enfant, d'humeur maligne,
S'amusoit l'autre jour à pêcher à la ligne :
Sur les bords du Mississipi ,
Notre drôle étoit accroupi.
Un jeune caïman, imprudent & novice ;
Sans se douter de l'artifice,
Se présente , & bientôt attrape avec effort
Le funeste aliment qui doit le mettre à mort.
La beauté de l'appât, la faim, tout l'y convie ;
Il va chercher sa perte , & croit trouver la vie.
L'amphibie ignorait , en fretillant autour,
Qu'il étoit exprès là pour lui ravir le jour.
Il s'accroche ; l'enfant, tout transporté de joie ,
Saisit avec ardeur une si belle proie.
Jamais chat à l'affût, attrapant souriceau ,
Ne prit plus de plaisir que notre jouvenceau ;
Il le couve des yeux , & songe qu'à son pere ,
A son retour, il va procurer chere entiere.

Le petit monstre , s'agitant
Sur un sable aride & brûlant ,
Se plaignoit d'un ton lamentable ;
Mais d'un tyran impitoyable
En vain il veut toucher le cœur :
L'espiegle insulte à son malheur ,
Et , joignant les coups à l'outrage ,
Lui tient ce mordicant langage :
Maître gourmand , te voilà pris ,
Pleure , si tu veux , moi , j'en ris.

Tu ne soupçonnois pas qu'une chair menfongere
Receloit à tes yeux la ligne meurtrière.

Quel goût lui trouve-tu ? Tu voudrois à présent
T'en retourner à jeun au liquide élément.

Pour assouvir ta faim tout morceau t'est propice (1) :

Hé bien , d'un bon repas tu feras le délice (2).

L'enfant railloit son malheureux captif.

Un vieillard près de là pêchoit dans un esquif ;

Il l'entendit , & crut qu'à la folle jeunesse

Cet exemple pouvoit inspirer la sagesse.

» Un pareil sort t'attend , dit-il , mon fils , hélas !

» Un monde séducteur t'offrira ses appas.

(1) Le crocodile est formidable dans l'eau ; il se jette sur les hommes comme sur les animaux. Il avale des morceaux de bois pourris , & même des cailloux , pour lester son corps , & empêcher le tiraillement de ses entrailles , au défaut d'alimens.

(2) Les Sauvages de la Basse-Louisiane mangent les jeunes crocodiles.

- » Par-tout tu trouveras des cœurs cruels , avides ;
 » Des hommes jaloux & perfides ,
 » Des aspics cachés sous les fleurs ,
 » Telle fillette aux yeux trompeurs ,
 » Qui , dans son métier trop habile ,
 » Vengera bien ton crocodile.
 » Cher enfant , retiens ma leçon ,
 » Ne mords jamais à l'hameçon.

Le génie des *Akanças* est vraiment poétique ; & il est certain que *Propertius* , *Tibulle* , & *Horace* lui-même , n'ont jamais peint l'amour plus délicatement que ne le font ces Peuples , dans mille chansons que je nommerois volontiers des odes dignes d'*Anacréon*. En effet , si leurs chansons de mort ont tout le sublime des héros d'*Homère* , leurs naïves élégies sont dignes du pinceau du tendre & délicat *Ovide* ; je vais en donner une preuve.

En 1756 , lorsque j'étois détaché au Pays des *Illinois* , un orateur *Akança* , nommé *Rutel-Artikaloubémingo* , qui veut dire Chef du langage qui touche le cœur , vint de la part de sa Nation en *Calumet* , c'est-à-dire , en Parlementaire , auprès de M. de Macarty , Commandant François au Fort de Chartres ,
 en

en renouvellement d'alliance entre notre Nation & les Naturels du Pays de cette contrée. L'Indien étoit jeune & bien fait ; pour spirituel , on n'en doutera pas d'après l'anecdote que je vais rapporter. On le reçut au poste avec toute la distinction possible , & M. de Macarty donna en sa faveur un bal brillant , dont *Rutel-Attikaloubémingo* (1) fut le roi , car on le lui fit ouvrir avec Made-moiselle Manon Robert , jeune personne de quatorze ans , fille d'un des plus riches habitans François établis chez les *Illinois* , de laquelle il étoit devenu amoureux fou dès la première vue. L'Ambassadeur Américain fit de très-bonne grace une révérence avec elle , & l'embrassa sans se le faire dire. (il avoit copié les François) Il ne la quitta pas un moment pendant le bal , qui dura toute la nuit. On la plaça auprès de lui à

(1) Il étoit fils d'un Cacique *Akança* , & petit-fils d'un Matelot Bas-Breton , nommé *Rutel* , qui se perdit en 1683 , lorsque M. de la Salle descendit le Mississippi pour aller à la découverte de ce fameux Fleuve.

l'ambigu, qui fut des plus élégans ; & l'assemblée s'amusoit infiniment de la maniere naïve & passionnée dont il lui déclara (par le ministère de l'Interprete) ce qu'il ressentoit pour elle. Enfin , dans un moment de transport amoureux , il voulut engager Mademoiselle Manon à ôter un mouchoir léger qui lui couvroit la gorge. La belle rougit ; il insista : mais sur les représentations que l'on lui fit que chaque Pays avoit ses usages , & que quoiqu'il fût très-simple qu'une Dame *Akancienne* eût le sein découvert , il étoit de la dernière indécence à une Françoisse de suivre le même costume , *Rutel-Attikaloubémingo* ne répondit mot ; il baissa la tête , fut environ un quart-d'heure à réfléchir très-attentivement , puis il se leva après s'être recueilli , & , avec un air noble & tendre , il proféra un petit discours qu'il venoit de méditer , & que l'Interprete nous expliqua ensuite le mieux qu'il lui fut possible. Je fus si frappé de la nouveauté de ses idées , que je pris mes tablettes , j'écrivis de suite la mauvaise prose que le Truchement Indien nous rendit en très-mauvais françois ; & ,

dans l'Amérique Septentrionale. 275
tâchant de conserver autant qu'il m'a été
possible le tour & sur-tout le génie de l'origi-
nal, j'ai rendu ainsi la charmante Elégie de
l'Envoyé Indien *Rutel-Attikaloubémingo*.

A . M A N O N .

Pourquoi, jeune MANON, tenir emprisonné
Avec tant de rigueur ce blanc sein nouveau né ;
Que nul mortel n'a vu , dont nulle main encore
N'a su cueillir la fleur , qui ne vient que d'éclore ?
Quelle barbare loi te force à resserrer
Ces jolis prisonniers ? Laisse-les respirer.
Tendres êtres, hélas ! innocentes victimes,
Pourquoi vous étouffer ? quels furent donc vos crimes ?
Usez de tous vos droits ; laissez à l'avenir ,
Si vous en abusez, le soin de vous punir.
Jeunes infortunés ! Lorsque MANON respire,
Voyez leurs mouvemens , que le dépit inspire.
Le peu que j'entrevois de leur joli contour
Fait naître dans mon cœur le desir & l'amour.
Que j'ai peine à le voir, ce sein que j'idolâtre ,
Lancer contre un mouchoir ses deux globes d'albâtre !
Tel qu'un tendre chevreau, jeune, vif & charmant,
Ils voudroient lutiner & bondir librement.
Exempts de préjugés, ils redoutent la gêne ;
Les captiver ainsi, c'est être une inhumaine.
A peine sont-ils nés, vous pensez bien, MANON ,
Que, plus jeunes que vous, ils ont moins de raison.

De l'austere vertu ils ignorent l'usage.
Et vous-même étiez-vous plus prudente à leur âge ?
On n'emmailloie point les enfans au berceau ;
Ce qui n'est pas gêné n'en devient que plus beau :
Mais si tu crains , MANON , de troubler la cervelle
De quiconque verra cette gorge si belle ,
Si , pour de tés amans prévenir les malheurs ,
Tu veux punir leur vue en épargnant leurs cœurs ,
Voile donc tes beaux yeux , voile donc cette bouche
Dont l'éclat nous enflamme & dont le son nous touche ;
Et , certaine des coups que portent tes attraits ,
Aux regards des mortels ne te montre jamais.

Je termine ici ma Lettre , & suis , &c.

Au Pays des Akanças , le 1 Avril 1771.



LETTRE SEPTIEME.

AU MÊME.

Danger que Sans-peur courut d'être dévoré par une tigresse. Superstition des Sauvages à cette occasion. Il est guéri par la langue de son chien : maladie épizootique de ces animaux , qui regne à la Louisiane , & comment ils sont préservés de la rage ; leur instinct pour éviter d'être dévorés par les crocodiles , en traversant une rivière ou un lac. Ruse d'un Jongleur pour donner de la vénération à la fameuse idole Vistipuliquikapouc , que Sans-peur brisa à l'entrée de la caverne.

IL faut que je vous régale , Monsieur , d'une farce qui a paru surprenante parmi les Peuples idolâtres de cette partie de l'univers. L'auteur de cette comédie étoit un Prêtre de l'idole appelée par les Indiens *Vistipuliquikapouc* ; c'est la même que le Soldat *Sans-peur* brisa par mes ordres à

l'entrée de la caverne dont j'ai parlé dans mes précédentes Lettres.

Vous y avez appris que ce fameux *Jongleur* prononça anathême contre moi & contre mon Soldat, disant que cet impie *guerrier blanc* éprouveroit bientôt la colere de son *Manitou* ou faux Dieu , vengeur du crime , pour avoir été assez téméraire , & osé , à la face du soleil , mettre ses mains profanes sur l'idole terrible qui habitoit dans ce lieu consacré par leurs respectables ancêtres , pour aller rendre un culte saint , y faire des sacrifices , brûler des parfums , & y porter des offrandes pour l'entretien de son autel & la subsistance des Prêtres.

Enfin , ce grand Pontife ou Sacrificateur protesta hautement que son Dieu , justement irrité , permettroit que les instigateurs & les auteurs du pillage & de l'incendie du temple de l'idole outragée , lavassent de leur sang impur l'horrible sacrilège commis envers le grand *Manitou Visipuliquikapouc* , protecteur de tous les hommes rouges qui croient à sa toute-puissance. Ce Moine , piqué en vrai Moine

payen de ce que nous avions détruit ce temple honteux , s'avisa d'un stratagème des plus singuliers pour conserver & pour augmenter la vénération dont jouissoit le Dieu de sa Tribu.

Ce *Jongleur* faisoit entendre à ses prosélytes , qu'en prononçant le seul nom de *Vistipuliquikapouc* , un forcier ou mauvais esprit , qui paroissoit dans la bourgade sous la forme d'un petit tigre noir , disparoîtroit sur le champ , & qu'ils en feroient convaincus par leurs propres yeux. Ce Prêtre adroit , comme vous l'avez appris , avoit réussi à faire parler ci-devant cette célèbre idole , par le moyen d'un roseau en forme de tuyau. Il trouva , par hasard , un gros matou noir , aux yeux jaunes , chose assez rare , sur-tout dans l'intérieur des terres du continent d'Amérique , où la race de ces animaux domestiques a été apportée d'Europe (1). Ce singulier *Jongleur* s'étoit sou-

(1) Dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique , un chat y a été vendu , par les Espagnols Européens , jusqu'à soixante piastras gourdes , trois cents livres argent de France.

vent exercé à faire claquer un fouet de postillon , lorsqu'il étoit seul dans sa cabane , en frappant rudement cet animal , & criant de toute sa force : *Vistipuliquikapouc*.

Un jour que le chat noir fut attiré par la faim dans une cabane Indienne , le Prêtre idolâtre prononça aussi-tôt , de son ton ordinaire , ce nom barbare. Le prétendu démon ou forcier partit comme un éclair , en passant par la fenêtre , dont les chassis n'étoient que de feuilles de lataniers (1).

(1) *Note de l'Éditeur.* Les Sauvages , dont la crédulité égale l'ignorance & la superstition , ne sont pas les seuls Peuples qui croient aux sorciers & aux faux miracles.

A Savieres , Village distant d'environ quatre lieues de Troyes , demouroit un Pâtre nommé Pierrot Richard , qui , parvenu à l'âge de trente ans , n'avoit pu apprendre à lire ; toute sa science se bornoit à la connoissance de la vertu de quelques plantes , employées par tous les Bergers dans les maladies de leurs bestiaux ; il les indiquoit aux bonnes femmes pour les maladies du corps humain , ajoutant qu'il falloit y joindre *de l'eau bénite , des prières , des pater , des ave , avec des santa , &c.*

En 1767 , il se trouva à Savieres un concours

Les spectateurs affurèrent qu'ils avoient réellement vu ce mauvais esprit disparaître

étonnant d'habitans de la Champagne & des Provinces voisines , où le nouveau *Taumaturge* n'étoit plus connu que sous le nom du Saint de Savieres.

Un particulier de Troyes , partant pour aller dans la haute Brie , voir une de ses parentes , & passant dans sa chaise devant la porte d'un autre parent , lui proposa ce voyage , & une place à côté de lui. Le parent ne l'accepta qu'à condition qu'il iroit en robe de chambre & en bonnet de nuit ; effectivement il monta en chaise en cet équipage.

Dans tous les lieux où ils mettoient pied à terre , à la vue de l'homme en robe de chambre , on s'empressoit de demander si ce Monsieur étoit malade , & s'il ne venoit pas du Saint de Savieres. Oui , répondoit l'ami ; & il ajoutoit : il y a deux mois que le pauvre diable n'étoit sorti de son lit & de son fauteuil , voyez comme il marche à présent. Cette plaisanterie fit gagner , en vingt-quatre heures , quarante ou cinquante lieues de pays à la renommée du Saint. Parmi la foule de gens affligés de rhumatismes , de sciaticques , &c. qui venoient de quinze à vingt lieues , plusieurs trouverent dans les chaleurs du mois de Juillet & d'Août , un excellent remede , qui , forçant la transpiration ordinaire , emporta les causes du mal ; le Saint de Savieres en eut tout l'honneur. Sa renommée le fit bientôt dis-

pour aller fans doute présider dans une assemblée nocturne & diabolique , sous la

tinguer des Bergers ordinaires des Villages voisins , qui , sur l'heureux succès de quelques unes de ses ordonnances , semerent le bruit qu'il faisoit des miracles. Des milliers de témoins assurèrent le fait avec toute la bonne foi possible ; ils ne manquèrent pas de le répandre en peu de temps dans toute la partie de la Champagne arrosée de la Seine.

L'Intendant de cette Province voulut alors savoir ce que c'étoit que ce Saint de Savieres. Il donna , en conséquence , des ordres à son Subdélégué de Troyes , dont le Clerc , en son absence , examina & questionna le Saint , qui , interrogé s'il faisoit des miracles , répondit : *Ils le disent , ils le veulent que ça soit comme ça*. Cette espece d'enquête , qui n'étoit que de pure curiosité , n'apporta cependant aucun trouble à la possession du Saint. Un Grenadier du Régiment de Poitou , nommé *Sans-raison* , allant à Bourbonne pour y prendre les eaux & les bains qu'exigeoit le rétablissement de sa santé , passant par Savieres , voulut voir le saint personnage , sur le bruit de sa renommée ; mais n'en ayant reçu aucun soulagement , il lui demanda ce que c'étoit que des *santa* ; il répondit : *des santa sont des santa*. Le Grenadier se mit à jurer contre le Saint ; & sans le secours des bonnes

dans l'Amérique Septentrionale. 28 ;

forme d'un petit tigre noir ; qu'ils avoient été témoins de cette merveille , & qu'ils la publieroient par toute la terre. Chaque fois que le chat noir étoit apperçu d'un Indien idolâtre , qui déclinoit le nom terrible de leur *Manitou*, l'animal fuyoit comme *Satan* fuit l'eau bénite : à la fin, ce pauvre matou , épouvanté du claquement des fouets , & fatigué d'entendre le redoutable nom du faux Dieu , disparut tout-à-fait pour aller chercher sa tranquillité dans les déserts de ce nouveau Monde , & hors de la portée des superstitieux sauvages. Bien des gens de l'ancien Monde sont aussi sauvages que les Américains, en ce qui concerne la croyance aux forciers.

femmes, *Sans-raison* alloit doubler le Saint de la bonne maniere.

Ce Berger ayant épousé la femme qui recevoit ses offrandes , perdit peu de temps après tout son crédit ; car l'on n'eut plus de foi à un Saint qui avoit une femme ; & l'avarice de cette dernière les a fait revenir dans la misère , comme ils étoient ci-devant. (Observation sur le Saint de Savieres , par M. Grosley. A Troyes, le 7 Février 1774).

Ce chat me fait ressouvenir de ceux qu'on brûle à Metz , la veille de S. Jean-Baptiste. On plante , pour cet effet , entre la Citadelle & la Ville , un grand mât , au bout duquel on place une cage de bois , où on renferme trois chats vivans , & l'on vient en grande cérémonie mettre le feu à un tas de fagots qui entourent le mât. C'est ordinairement le Gouverneur , à la tête des Magistrats & du Clergé , ou , en son absence , le Lieutenant de Roi , qui a le droit d'allumer le bûcher où ces malheureux chats sont brûlés vifs , afin d'expier les prétendus crimes de leurs ancêtres.

Cet usage s'est conservé comme un reste d'un ancien préjugé où étoit le peuple , qui croyoit réellement qu'il y avoit dans Metz un grand nombre de forciers & forcieres. Voilà , Monsieur , l'origine de cette cérémonie qui s'est pratiquée jusqu'à nos jours. Il y a encore d'autres Villes en France & en Allemagne où on fait aussi ridiculement qu'à Metz cette ridicule cérémonie.

Dans une partie de chasse que nous fîmes , il y a huit jours , avec les *Boucaniers* Fran-

çois de cette contrée , le Soldat *Sans-peur* courut un danger où peu s'en fallut qu'il ne perdît la vie. Nous étions cabanés de l'autre côté de la rivière des *Akanças*, lorsque s'étant un peu écarté du cabanage , il découvrit un gros arbre creux , où une tigresse avoit déposé ses petits au nombre de deux. Le Soldat fut charmé d'avoir trouvé cette occasion pour m'en apporter un tout vivant. Mais ces animaux étoient déjà de la grosseur d'un chat domestique ; issus d'un sang féroce , ils se défendirent & de la dent & de la griffe. *Sans-peur* attrapa un bâton d'un bois dur & pointu , avec lequel il vexe les petits tigres , qui se retrancherent dans le fond de l'arbre. Le Soldat , revenu au cabanage , nous fit part de sa découverte. Il exhorta vivement ses compagnons *Boucaniers* à s'armer de leurs fusils pour aller au tronc de l'arbre s'y poster à l'affut , afin de pouvoir tuer plus sûrement le pere & la mere de ces animaux , dont ils vendroient bien les peaux. Mais quelle fut notre surprise , en voyant un instant après la tigresse accourir vers nous en fureur , & s'élancer

directement sur mon Soldat , qu'elle distingua à quelques gouttes de sang qui avoient rejailli sur son capot , fait de peau de cerf , qu'il portoit à la maniere des *Coureur*s de bois. *Sans-peur*, sous la dent & la griffe de cette cruelle bête , ne perdit ni la tête ni le courage qui lui étoient si nécessaires dans cette occasion périlleuse ; d'ailleurs , extrêmement fort & adroit , il terrassa la tigresse. Cependant nos gens auroient bien voulu tirer sur l'animal ; mais la crainte de tuer l'homme aussi , les arrêtoit. Comme je savois par expérience que le feu fait fuir les tigres , je saisis aussi-tôt un tison ardent que je présentai brusquement aux yeux de la tigresse , qui lâcha prise dans le moment ; & nos gens firent une décharge générale sur l'animal , qui expira écumant de rage. *Sans-peur* avoit reçu une morsure au bras ; & malgré son capot de peau qui avoit paré la dent , l'empreinte des griffes du monstre paroissoit sur ses reins. Un jeune *Allekti* ou apprentif *Jongleur* , qui étoit avec nous , suça le sang des plaies du blessé , à plusieurs reprises , & dit que la peau de la ti-

greffe écorchée feroit du bien au Soldat. Ce Sauvage la dépouilla dans un instant , après quoi nous en revêtîmes *Sans-peur*, qui, malgré ses douleurs , avoit encore le mot pour rire. » Cadédis ! je ressemble , disoit-il dans son patois Gascon , à *Hercule* » coubert de la peau du lion de *Némée* , » qu'il vainquit : sandis ! s'il y aboit un » Peintre parmi nous autres , je me ferois » peindre sous cet haviourment ». L'opération réussit au mieux ; *Sans-peur* eut de plus la gloire d'avoir immortalisé son nom parmi les Sauvages , qui , depuis cette époque , l'ont nommé l'homme *de valeur*. Mais les partisans des Prêtres idolâtres saisirent promptement cette occasion. Alors il se répandit un bruit que *Sans-peur* avoit déjà éprouvé la juste colere de leur Dieu ; pronant que le guerrier blanc François qui avoit osé mettre le *Manitou* de leur Nation en pieces à coups de hache , avoit été attaqué par une bête féroce , & que j'aurois mon tour ; ce qui étoit arrivé n'étoit que le prélude d'un plus grand malheur que leur Dieu nous préparoit. Mais je répondis

aux partisans de l'erreur, que je me moquois des prophetes & de leur Dieu. Je leur remontrai que l'accident qui étoit arrivé à mon guerrier, n'avoit rien d'extraordinaire; que le choix qu'avoit fait la tigresse, étoit tout naturel; que cet animal avoit fait ce que leurs chiens font à la chasse des bêtes fauves, qu'ils suivent à la trace par l'odorat; que le sang des jeunes tigres, qui avoit rejailli sur le capot du Soldat François, avoit attiré la mere de ces petits animaux, qu'elle trouva ensanglantés. Ils convinrent que mes raisons étoient physiquement vraies.

Vous ferez peut-être, Monsieur, bien aise d'apprendre comment *Sans-peur* a été si promptement guéri de ses blessures. Il avoit dressé un chien de chasse à la maniere des anciens *Boucaniers*. Cet animal lui étoit extrêmement attaché; aussi lui en donna-t-il des preuves bien sensibles dans la catastrophe qu'il éprouva contre la tigresse, qui, heureusement fut mise à mort après qu'elle eut fait séparation de corps avec ce Soldat. Son chien étoit si acharné sur la reine des forêts

forêts de cette contrée (1), qu'il la déchiroit à belles dents, pour venger son maître; il grondoit fort contre le Sauvage *Jongleur* qui suçoit le sang de ses plaies. Cet animal s'imaginoit qu'il mordoit *Sans-peur*, qui n'eut par la suite d'autre *Jongleur* que son chien, car ce fidele animal léchoit plusieurs fois par jours les blessures douloureuses que lui avoient causées les griffes & les dents terribles de la bête la plus féroce de cette contrée. Ce chien s'en acquittoit avec une affection admirable, ce qui produisit en peu de temps la parfaite guérison du *Boucanier*.

Cette bonne langue nous fut d'autant plus utile, que nous n'avions ni linge, ni liqueur spiritueuse nécessaire au pansement du blessé, pour qui je prenois l'intérêt le plus vif & le plus sensible, puisque c'étoit par zele pour moi que cet accident lui étoit arrivé.

(1) Il n'y a point de lion à la Louisiane. On appelle tigre, un animal qui est gros comme un dogue d'Angleterre; il n'a pas la peau mouchetée comme ceux d'Afrique, & il n'est pas si dangereux.

J'ai donc eu occasion de remarquer pendant cette cure que la langue des chiens est si bénigne , qu'il y a tout lieu de croire qu'il en distille une liqueur balsamique , qui est un excellent remède avec lequel ces animaux guérissent toutes leurs plaies quelque envenimées qu'elles soient. La nature les instruit au défaut de raison , car nous voyons souvent , lorsqu'un chien a mangé avec excès , qu'il cherche aussi-tôt à faire évacuer son estomac du poids des alimens qui l'incommodent.

L'instinct lui indique d'aller chercher des herbes purgatives , comme chiendent & autres. J'en ai vu qui n'étant point à portée d'avoir de ces plantes , avaloient des plumes ou de la paille , afin de se procurer un vomissement qui les soulageoit aussi-tôt.

Comme la plupart des rivières de la Basse-Louisiane sont remplies de crocodiles avides de la chair de chien , ceux qu'ont les Sauvages , par un instinct singulier , quand ils veulent traverser une rivière ou un *che-nal* du Mississipi , & se préserver d'être dévorés par ces cruels amphibies , s'appro-

chent des bords , & aboyent le plus fort qu'ils peuvent en battant l'eau avec leurs pattes , pour attirer dans cet endroit tous les crocodiles des environs , après quoi ils prennent leurs dimensions pour traverser rapidement la rivière dans un endroit où ils ne rencontrent point d'ennemi. Dieu a donné aux chiens des inclinations si conformes & si approchantes de la raison , qu'après l'éléphant , qui surpasse en cela tous les autres animaux , il n'y en a point qui participe davantage à cette faculté ; on en a vu des exemples dans l'histoire que j'ai rapportée de M. de Belle-Isle , lorsqu'il étoit perdu à la Baye Saint-Bernard , où son chien lui sauva la vie.

Après l'entière guérison de *Sans-peur* , ce *boucanier* ne put résister à la démangeaison d'aller à la chasse , qui est devenue son élément depuis la réforme de ma compagnie. Ayant traversé un lac , il apperçut au pied d'un *pacanier* (espece de noyer qui porte une noix amandée) un serpent à sonnettes , qui venoit d'attirer dans sa gueule un

gros écureuil noir : *Sans-peur*, pour venger le quadrupede grim pant , tira son coup de fusil sur l'animal rampant , qu'il blessa dangereusement ; s'étant approché ensuite pour considérer ce monstrueux reptile , & prendre les sonnettes de sa queue , qui étoient au nombre de dix-neuf (1) , ce serpent vouloit encore , malgré sa profonde blessure , qui lui ôtoit pour toujours l'élasticité de son corps , s'élancer sur le chasseur. Son chien se mit en devoir de l'arrêter ; mais il en fut mordu à la gorge , & la pauvre bête n'ayant pu y atteindre avec sa langue pour y porter son baume & en tirer le venin , enfla aussi-tôt ; *Sans-peur* eut le chagrin de voir expirer dans les convulsions ce fidele animal. J'en eus beaucoup de regret , ainsi que tous ceux qui avoient connu les services importants qu'il avoit rendus à son maître , qui paya de ses

(1) L'on prétend qu'elles marquent les années de cette espèce de serpent , dont la morsure est mortelle , si l'on n'est pas secouru à temps.

larmes le tribut qu'il devoit à cet ancien domestique.

Pourquoi l'aspic affreux , le tigre , le panthere
N'ont jamais adouci leur cruel caractère ;
Et que , reconnoissant la main qui le nourrit ,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit ?
Bornes de l'esprit humain.

Il regne dans cette Colonie , depuis six mois , une maladie épizootique sur les chiens , qui les fait presque tous mourir. Cette maladie les tient dans les reins ; leur sang devient épais ; on voit suinter , à travers les pores de leur peau , une matiere verdâtre , oléagineuse , approchante du savon gras dont se servent en France les Bonnetiers , pour dégraisser leur laine.

J'ai encore observé , pendant mon séjour dans cette partie de l'Amérique Septentrionale , & je me suis assuré d'après le rapport des anciens Colons de la nouvelle Orléans , qu'ils n'y ont jamais vu ni rencontré aucuns chiens ni loups enragés.

En voici sans doute , Monsieur , la raison physique , suivant mes foibles lumieres. Vous savez comme moi que le vaste pays de la

Louisiane est arrosé par plusieurs grandes rivières , ruisseaux , fontaines , lacs , qui forment le superbe fleuve de Mississipi , à la source duquel on n'a pas encore remonté. Aussi les animaux trouvant par-tout à boire , ne sont pas sujets à cette maladie , qui ordinairement est causée par le défaut d'eau. Il n'en est pas de même dans notre Europe ; je me ressouviens d'avoir vu dans un hameau de la France , un jeune garçon qui fut mordu d'un loup enragé , & qui le devint aussi. Les Paysans du lieu , plus ignorans que les Indiens sauvages , ne sachant point de remède à cette dangereuse maladie , crurent donc que le plus court étoit d'étouffer l'enfant entre des matelas , parce qu'il avoit voulu , me dirent-ils , mordre sa mere au bras ; & pour prévenir des accidens funestes qui auroient pu en résulter , ils employèrent cette cruelle méthode.

Il est certain , Monsieur , que les quadrupèdes de l'espèce carnivore ne transpirent jamais. Dans les grandes chaleurs de l'été , on les voit ici gratter la terre , & s'y ensevelir jusqu'au cou. Alors ils tirent la

langue , & il leur sort de la gueule une chaleur comme celle d'une fournaise ; leur peu est si aride , par le défaut de la transpiration , qu'ils sont cruellement tourmentés par les puces. .

J'ai eu occasion , durant une longue traversée sur mer , où nous eûmes disette d'eau douce , de remarquer un chien limier qui étoit à bord , & à qui on avoit ménagé l'eau ; ses excréments ressembloient à une terre calcinée comme de la chaux : ce qui provient vraisemblablement d'une chaleur concentrée dans l'estomac de ces animaux , qui les desséchent & les altèrent bientôt , ce qui fait que le transport les saisit ; les organes de leur cerveau se dérangent , & ils mordent dans l'accès de rage tout ce qui se présente à eux , & même leur maîtres ; leurs yeux deviennent hagards. Le remède est de leur casser la tête. J'aurois bien d'autres réflexions à ajouter sur le sujet de cette horrible maladie ; mais je n'ai pas envie de faire d'une Lettre d'amitié , une dissertation sur la rage ; ni sur la maladie de Naples. J'abandonne cette

matiere à gens plus habiles que moi dans la sublime science d'Hipocrate.

Voici un fait , Monsieur , que je ne dois pas omettre de vous rapporter dans cette Lettre. C'est un tour de l'invention de *Sans-peur*, qui a relevé comme d'abus l'excommunication du grand Pontife idolâtre , & qui s'est bien signalé dans cette affaire. Il s'agissoit d'un Soldat de ma suite , qui avoit été tué par un Sauvage dont j'ignorois le nom & même la Tribu. En conséquence de cet événement tragique , je m'adressai au Chef de la Nation où je soupçonnois qu'étoit celui qui avoit fait le coup. Je dis à ce *Cacique* que depuis plusieurs jours il me manquoit un guerrier blanc ; que j'étois bien sûr qu'il n'avoit point déserté , puisqu'après la cession de nos établissemens à la Couronne d'Espagne , tous nos Soldats avoient eu leur congé absolu pour se retirer où bon leur sembleroit.

Je lui remontrai qu'il étoit de l'intérêt des hommes rouges de chercher ce guerrier François ; que sûrement ils le trouveroient dans le bois s'il s'étoit égaré , parce qu'au-

trément l'on pourroit soupçonner quelqu'un de ses gens de l'avoir tué ; qu'il n'ignoroit pas d'ailleurs le Pacte qui avoit été fait entre les hommes blancs & les hommes rouges , c'est-à-dire , que celui d'une Nation qui en tueroit un autre , subiroit la loi du talion. Ce Chef me répondit avec gravité que le guerrier blanc qui me manquoit auroit vraisemblablement pu aller à la chasse dans le désert , qu'ayant tiré son coup de fusil sur un tigre ou léopard , & que l'ayant blessé légèrement , la bête féroce l'auroit peut-être dévoré. Je lui répliquai que l'animal n'auroit mangé ni son fusil ni ses habits ; que s'il envoyoit ses guerriers à la recherche de ce François , on devoit sûrement en trouver des vestiges , si ce malheur étoit arrivé comme il le supposoit.

Je m'apperçus que cet homme tergiversoit , & je me retirai ; mais je questionnai à l'écart un jeune guerrier nommé *Embryoukia* , qui m'étoit extrêmement attaché. Je fis entendre à ce Sauvage que s'il pouvoit me dire au juste de quelle nation pouvoit être le meurtrier de mon Soldat , je lui don-

nois ma parole d'honneur de lui en garder un éternel secret ; que s'il me procuroit des éclaircissemens sur cette mort , je le récompenserois largement , & que le Roi *qui a le soleil pour chapeau* , de l'autre côté du *grand lac d'eau salée* , en feroit informé par l'*écorce parlante*.

Dans cette confiance , *Embryoukia* me dit tout ; il m'avoua que c'étoit un homme de la Tribu appelée *Kanoatino*. C'étoit ce que je demandois pour jouer ma comédie.

Le Soldat défunt étoit l'intime de *Sans-peur* ; celui-ci , pour venger son camarade , conçut l'idée de faire aussi *la Jonglerie* , & voulut par une farce intimider la Nation du meurtrier d'une manière surnaturelle , afin de lui faire avouer le fait & livrer le coupable.

Cependant , pour ne point compromettre le jeune Sauvage , & assurer la réussite de l'affaire , il étoit de la dernière importance qu'on ignorât que c'étoit lui qui m'avoit décelé le meurtrier du François. Il falloit donc , dans cette circonstance critique , agir politiquement , & conserver toujours des

égards & des ménagemens pour les *Caciques*, dont on a souvent besoin. On tenoit aussi en même temps ces Peuples dans la persuasion où ils sont encore que les hommes blancs savent tout ce qui se passe dans les deux Mondes, & qu'on ne peut guere les tromper ; c'est, comme vous savez, Monsieur, cette fausse opinion des Américains qui les tient en respect envers les Européens répandus en si petit nombre dans ce vaste Pays.

Sans-peur m'avoit communiqué son projet ; je le trouvai merveilleux, & fort aisé à exécuter, sur-tout parmi des peuples superstitieux & ignorans. Aussi approuvai-je beaucoup ce Gascon sur le dessein qu'il en avoit formé.

Voici comment *Sans-peur* s'y prit pour imiter les *Jongleurs* Indiens, mais dans un genre tout différent. Il fit pour cet effet choix d'un arbre qui croît à la Louisiane, qui porte un fruit semblable à la figue *banane*, & que les Naturels appellent *hassemier*. Les Sauvages emploient l'écorce à faire de petits coffres qu'ils appellent *cassor*

pour mettre des fruits , & à couvrir leurs cabanes.

Le Soldat Gascon alluma un grand feu autour de l'arbre , afin d'en accélérer la sève , pour enlever plus promptement & plus facilement l'écorce. Il eut aussi grand soin de cacher sa manœuvre aux Indiens (parce que c'étoit le nœud de la question) , & de construire de cette même écorce , cousue avec du *pitre* , & enduite de gomme de prunier sauvage , un instrument en forme de trompette d'une grandeur énorme , pour porter la voix au loin , comme font les gens de mer.

Lorsque *Sans-peur* eut achevé l'instrument de sa *Jonglerie* , il partit incognito , par une nuit très-obscuré , pour n'être point vu , & emporta son fusil , avec des munitions de bouche dans son havresac , & de l'eau dans unealebasse ou gourde ; il se munit aussi d'une peau d'ours pour lui servir de lit , & d'une robe de bœuf ou de *bison* pour se couvrir & se mettre à l'abri des injures de l'air. Il fut se poster sur une hauteur favorable à son grand dessein , car il avoit pris toutes ses dimensions avec autant d'étude

qu'un Général d'armée auroit pu faire pour livrer & gagner une bataille décisive. La situation du lieu étoit si heureuse, que dans une nuit sereine il pouvoit se faire entendre à plus de trois milles à la ronde.

Il parloit dans ce porte-voix une langue barbare & inconnue aux Américains. Ce bruit effroyable, que les Sauvages croyoient venir du Ciel, ne manqua pas d'épouvanter & de jeter une grande allarme parmi ces Peuples, & plus encore parmi les femmes, naturellement timides ; qui disoient que le *Maître de la vie* ou l'*Auteur de la nature* étoit irrité contre leur Nation, & que cette voix gémissante & quelquefois formidable leur pronostiquoit une grande calamité.

En conséquence, le lendemain à midi tous les vénérables vieillards vinrent me trouver avec l'Interprete, pour me consulter sur ce phénomène si nouveau & si étrange pour eux.

Je contrefis l'ignorant sur la comédie que jouoit l'intrépide Soldat, qui, toujours sans peur, leur en donna une furieuse. Je leur dis que depuis la mort de mon guerrier

blanc , je ne pouvois plus reposer ; que toutes les nuits j'entendois de mon lit la voix terrible d'un *Esprit* qui rodoit autour de ma cabane , sans cependant rien voir ; que cette voix disoit , d'un ton lamentable : » Je suis » un tel guerrier blanc , de la suite du Capitaine François , qui ai été tué par un » homme de la Tribu ou Nation des *Kanoatinos*. François , vengez ma mort , » vengez mon sang ».

Ces pauvres gens n'avoient garde de s'imaginer que ce fût une parade ingénieuse du facétieux Gascon , pour leur faire découvrir le crime & le criminel. En effet , ces simples & superstitieux Indiens n'osèrent dissimuler plus long-temps , dès que je les eus persuadé que c'étoit l'ombre du Soldat mort. Ils me confessèrent le tout , donnant pour excuse qu'à la vérité l'homme rouge de leur Village avoit eu le malheur de tuer mon guerrier blanc ; mais que celui-là *avoit perdu l'esprit* , parce que le Soldat François lui avoit fait boire beaucoup d'*eau de feu* (de l'eau-de-vie) , dans l'intention de l'enivrer pour jouir de sa femme.

Je répondis aux anciens qu'il n'y avoit aucune preuve de cette accusation , qu'il auroit fallu que mon guerrier blanc eût été pris en flagrant délit ; qu'en ce cas il auroit été coupable ; que même , dans cette supposition , l'homme rouge auroit dû faire subir le même traitement à sa femme adultère ; que les choses ne s'étant pas passées ainsi , cet homme , suivant les loix de convention , (qui doivent être réciproques entre les deux Peuples) méritoit la mort , puisque si un homme blanc tue un homme rouge en traître & sans sujet , il doit avoir la tête cassée ; j'ajoutai qu'ils ne pouvoient se dispenser d'en user de même envers le meurtrier de mon Soldat François.

Enfin , ces Sénateurs sauvages , après avoir bien plaidé la cause de leur compatriote , furent contraints de se rendre à mes raisons , qu'ils trouverent justes.

Le plus ancien des vieillards ayant recueilli les voix , le *Cacique* ordonna à ses *satellites* d'aller sur le champ se saisir du coupable , l'*amarrer* , & le conduire devant moi pour être sacrifié , afin , disoit-il , d'ap-

païser les manes (1) du guerrier François , qui évoquoit les puissances infernales , à l'effet de venger sa mort & son sang sur toute la Nation.

Mon dessein n'étoit cependant pas de laisser mourir ce Sauvage , parce que je favois que mon Soldat l'avoit provoqué par son imprudence à cette action , qui n'avoit point été préméditée ; d'ailleurs , ce Soldat ne devoit pas ignorer qu'il y a des contrées en Amérique où les hommes

(1) Les Sauvages ne sont pas les seuls Peuples chez qui l'on ait observé cette terreur panique. Les esprits nocturnes étoient de véritables fléaux pour la plupart de ceux qui habitent l'ancien continent , parce que l'homme est peureux à proportion qu'il est superstitieux. Les météores , les éclipses , les comètes le consternent. Le Cardinal Mazarin étant malade , & son Médecin lui ayant annoncé , la veille de sa mort , qu'il paroïssoit une comète extraordinaire dans le ciel , avec une traînée de lumière qu'on appelle tantôt chevelure , tantôt barbe , tantôt queue ; ce Ministre regarda cette nouvelle comme dite pour lui , & en se moquant de l'augure , il lui répondit : *la comète me fait trop d'honneur.*

sont

sont excessivement jaloux de leurs femmes , quoique d'ailleurs les filles y soient libres , & maîtresses de leur corps & de leurs volontés.

Afin de ne point faire suspecter le jeune Indien , nommé *Embryoukia* , qui m'avoit révélé la Nation du meurtrier de mon Soldat , je l'employai pour aller comme à mon infu , faire solliciter fortement par la femme du *Cacique* des *Kanoatinos* , la grace de l'Indien coupable. Elle fit faire cette démarche par un Capitaine ou Chef de guerre des hommes rouges son parent , à qui je dis d'assurer la Princeesse que je n'avois rien à lui refuser , & que c'étoit à sa seule considération que j'accordoïs la grace du meurtrier du François.

Aussi-tôt on lui coupa les courroies avec lesquelles il étoit *amarré*. Le *Cacique* lui fit une courte harangue en forme de mercuriale , lui disant : *tu étois mort ; mais le Capitaine des guerriers blancs te ressuscite à la sollicitation de la femme Chef.*

On me présenta ensuite le *Calumet de paix* pour fumer ; l'ayant pris , je tirai une

touche de *boucane* , je le remis après entre les mains du Chef. Tout le monde fut content ; & *Sans-peur*, très-satisfait de son individu pour avoir si bien joué son rôle , revint me joindre suivant les ordres que je lui fis passer secrètement par mon émissaire *Embryoukia*. A l'égard de son instrument , vous présumez bien que le fin Gascon ne manqua pas de réduire en cendres ce prodigieux porte-voix , qui lui avoit si bien servi à faire la *jonglerie* , en intimidant ces pauvres Sauvages.

Le lendemain , sur les dix heures & demie , les notables & les anciens guerriers de la Nation vinrent me faire des remerciemens ; ils me demanderent des nouvelles de ma santé ; je parus à leurs yeux avec un visage bien plus serein , que lorsque *Sans-peur* contrefaisoit l'esprit de son camarade sur la montagne.

Il faut souvent , comme vous savez , parmi ces gens-ci devenir un *Protée* , afin de mieux parvenir à son but.

Je reçus donc ces Députés avec douceur & contentement , les assurant que j'oubliois

le passé , & que j'étois ravi de joie de les voir tranquilles ; que pour moi j'avois très-bien reposé depuis que l'*esprit* étoit satisfait , & qu'il y avoit tout lieu de croire qu'il ne reviendrait plus du *pays des ames* les tourmenter , à moins que les jeunes gens ne fissent encore les fous , c'est-à-dire , ne tuassent des François à l'écart. Ils me répondirent qu'ils veilleroient soigneusement sur eux , leur insinuant que l'esprit des guerriers blancs étoit redoutable , même après la mort ; qu'ils ne pouvoient en douter , puisqu'ils venoient d'en voir une preuve bien frappante.

L'homme que je venois de délivrer vint encore tout éploré , se jeter à mes pieds , & me témoigna une vive & sincère reconnaissance , en protestant de ne plus à l'avenir tuer de François. C'étoit tout ce que je demandois ; la bonne harmonie entre les hommes blancs & les hommes rouges étoit le vœu de mon cœur.

Avant de finir cette Lettre , je vais vous donner une idée des Indiens chrétiens , du temps que les Révérends Peres Jésuites

étoient Directeurs des Missions de la Louisiane. Je me ressouviens que pendant la dernière guerre , & lorsque j'étois en garnison à la nouvelle Orléans , plusieurs Juifs de la *Jamaïque* & de *Curaçao* étoient venus dans cette Colonie , pour y faire le commerce *interlope* ou prohibé.

Un Indien converti ayant troqué , avec un de ces Juifs , des pelleteries pour des marchandises d'Europe , celui-ci trompa le Sauvage , qui en parla à des Marchands François , ennemis des Juifs , à cause de la concurrence. Ceux-ci lui dirent que les gens de cette Nation étoient maudits , & en exécution par toute la terre ; qu'ils ne se faisoient aucun scrupule de tromper les chrétiens , & que celui-là étoit un descendant de ceux qui avoient commis un crime énorme dans l'ancien monde , en faisant mourir ignominieusement sur un *cadre* , comme un voleur , le fils du *Maître de la vie* , notre Sauvageur. A ces paroles , l'Indien converti entra dans une telle fureur , qu'il auroit aussi-tôt immolé le Juif à son ressentiment , si M. Broutin , Officier François , créole de

la nouvelle Orléans , ne l'eût arrêté , en lui disant que les ancêtres de cet *hébreu* avoient perdu l'esprit lorsqu'ils commirent cette action ; & que le fils du *Grand-Esprit* leur ayant pardonné sa mort , il devoit l'imiter.

Ce Juif se nommoit *Dias-Arias* ; il étoit né à la Jamaïque , & débarqua au Port de la nouvelle Orléans en 1759 , contre les Ordonnances du Roi , qui défendoient aux Juifs l'entrée de nos Colonies , ainsi qu'aux vaisseaux *interlopes* d'approcher des côtes de nos possessions , à moindre distance d'une lieue.

En conséquence , M. de Rochemore , Commissaire Général , & Ordonnateur de la Louisiane , fit saisir , au nom du Roi , le navire & les marchandises du Juif *Dias-Arias* , qui étoit d'ailleurs fortement soupçonné d'avoir été envoyé par M. Morre , Gouverneur de la Jamaïque , pour prendre connoissance , comme espion , du local & des forces de la Colonie. Mais M. de Kerlerec , Gouverneur , cassa & annulla la saisie de ce vaisseau , faite par l'Ordonnateur , qui ,

toujours integre à soutenir les intérêts du Roi , s'attira la haine du Gouverneur.

La division se mit aussi-tôt entre ces deux Chefs , qui , depuis cette époque , sont devenus irrécconciliables. Ils écrivirent l'un & l'autre en Cour ; il s'éleva un procès qui dura fort long-temps. Vous aurez sans doute appris qu'il ne fut jugé qu'en 1769 , par le Conseil du Roi , qui approuva la conduite de M. de Rochemore & celle des Officiers que le Gouverneur avoit opprimés parce qu'ils n'avoient pas été ses complaisans.

M. de Belle-Ile , Major Général des troupes de la Louisiane , & M. le Chevalier d'Erneville , premier Capitaine , avoient été cassés sur les faux exposés du Gouverneur ; mais Sa Majesté a réintégré ce dernier , avec la jouissance de ses appointemens. A l'égard du premier , il mourut de chagrin avant le jugement du procès.

Pour revenir aux Indiens que les Jésuites avoient baptisé , voyant divers Saints représentés avec quelque animal auprès d'eux , comme S. Jérôme avec un lion , S. An-

roine, un cochon, S. Roch, un chien, S. Luc, un taureau, S. Jean, un aigle, &c. ils s'imaginoient que ces Saints étoient de la même croyance qu'eux, & que ces animaux étoient les *Manitous* ou esprits familiers de ces pieux personnages, qu'ils ont suivi au tombeau.

Quoique cette opinion soit fautive, elle ne laisse pas de leur donner du goût pour notre religion; persuadés qu'elle a du rapport avec ce qui fait l'objet de leur croyance. C'est une raison pour laquelle ils ont une si grande vénération pour ces Saints. Ils réverent aussi infiniment l'image de saint Michel, qu'ils regardent comme un des plus braves Saints qui aient paru sur la terre, parce que, disent-ils, c'est lui qui a combattu le *mauvais esprit*, qu'il a terrassé, dardé & tué de sa lance.

Je me suis trouvé, en montant le fleuve Mississipi, de compagnie avec M. votre beau-pere, Sur-Intendant Général des revenus du Roi d'Angleterre, en Amérique; il étoit dans la goëlette du Capitaine Bra-deley, qui portoit aussi passager l'Ingénieur

en chef de *Pensacola*, que le Gouvernement Britannique envoie à *Menchak*, y tracer le plan d'une Ville, sur celui de la nouvelle Orléans. Les Anglois doivent aussi faire de nouveaux établissemens sur la riviere d'*Ohio*, & dans toutes les contrées que nous leur avons cédées. Vous avez vu que par le traité de paix, ils ont l'entrée du fleuve *Mississipi*, qu'ils peuvent remonter depuis son embouchure jusqu'à sa source; l'espace est immense.

Ces Insulaires, avides de terre comme les Castillans l'étoient de l'or, sont la cause de la ruine & de la perte de plusieurs milliers d'hommes qui ont péri dans ce vaste continent, qui causera vraisemblablement la ruine de la Grande-Bretagne. L'on peut dire que s'ils nous ont envahi le Canada, & exigé une portion de la Louisiane, il leur en a coûté cher, puisqu'avec un petit nombre de troupes, connues sous le nom de Compagnies franches de la Marine, avec la Milice du pays, soutenue par quatorze bataillons d'Europe, envoyés de France en Canada, & répandus dans l'espace de plus

de mille lieues de pays , ces troupes ont combattu assez long-temps contre des armées formidables. Ces mêmes Compagnies franches ont fait des prodiges de valeur pour défendre les possessions Françaises dans cette partie du nouveau Monde , que les Anglois avoient médité de nous usurper sans déclaration de guerre , ni sans aucune rupture.

Un Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine , à la Louisiane , nommé le Chevalier de Villiers , l'un des freres de M. de *Jumonville*, partit en 1755 , au mois d'Avril , du Fort de Chartres dans le Pays des *Illinois* : il avoit pour second M. de Volsey, Officier de la même garnison , avec un détachement de Soldats & de Sauvages , à la tête duquel étoit *Papapéchengouia* , Chef des Naturels de cette contrée , qui lui servoit de guide à l'effet d'aller venger la mort de M. de Jumonville , frere cadet de cet Officier assassiné par les Anglois le 23 Mai 1754.

M. de Villiers , rendu en *Virginie* , surprit & enleva un Fort aux Anglois , qui se

rendirent à discretion , & dont les prisonniers furent partagés entre l'Officier François commandant & le Chef des guerriers Indiens *Illinois* , qui les firent esclaves ; mais par commisération nous rachetâmes ces malheureux , qui auroient couru risque d'être brûlés , parce que ces Peuples , quoique sauvages , étoient outrés de l'assassinat qui avoit été commis en la personne du frere de cet Officier , porteur d'une Lettre de M. de Contreccœur , Commandant François , au Commandant Anglois , pour le fommer de sortir des domaines du Roi son maître.

En 1755 , M. Dumas , Capitaine dans les troupes de la Marine détachées en Canada , (actuellement Brigadier des armées du Roi , & ancien Commandant Général des troupes des Isles de France & de Bourbon) Officier aussi habile que vaillant , avec un parti d'environ six cents Soldats & Militiens , auxquels se joignirent des Sauvages nos alliés , attaqua & défit , dans un défilé ou une gorge , l'armée Angloise , commandée en personne par M. Bradock , Généralissime des troupes de la nouvelle An-

gleterre : ce Général venoit , quoiqu'en temps de paix , fans autre droit que la loi du plus fort , pour s'emparer du Fort Duquesne ; mais il perdit la vie , avec environ trois mille hommes qui composoient son armée.

En 1759 , M. Aubry , Capitaine dans nos troupes de la Louisiane , étant détaché au pays des *Illinois* , reçut les ordres de M. de Macarty , de partir du Fort de Chartres avec un détachement d'environ quatre cents hommes , pour aller secourir le Fort Duquesne , menacé d'une invasion de la part des Anglois , ou au moins pour le raser & en enlever les munitions & l'artillerie. Il s'embarqua avec sa troupe sur le fleuve Mississipi ; & l'ayant descendu jusqu'au confluent de l'*Ohio* , qu'il remonta ensuite , il entra après dans la riviere de *Marenguelé*. Il y conduisit heureusement sa troupe , après avoir essuyé dans le trajet (qui est de quatre cents lieues des *Illinois*) des fatigues & des périls innombrables.

Le lendemain , étant arrivé au Fort Du-

quesne , il apprit que le Général Gicent , Anglois , étoit posté dans le bois , à peu de distance du Fort , avec un corps de douze cents hommes. M. Aubry forma le projet de le surprendre , & il partit avec son détachement de quatre cents hommes. Son attaque fut si bien dirigée , & en même temps si impétueuse , que la troupe Angloise , qui se croyoit alors à couvert de toute surprise de la part des François , fut entièrement mise en déroute ; trois cents Anglois restèrent sur la place , le reste fut dispersé ou fait prisonniers ; les Sauvages firent beaucoup de chevelures.

M. Aubry , ayant appris qu'il restoit encore à quelque lieues du Fort Duquesne , une armée de quatre mille Anglois , prit le parti de faire raser ce Fort , d'en enlever l'artillerie , & il revint aux *Illinois*. Quelques mois après , il fut chargé de partir avec son même détachement pour *Niagara* : il entreprit & exécuta ce pénible & long voyage. Il engagea dans son parti plusieurs Nations Sauvages , qui , jointes aux François qu'il commandoit , composoient un parti

d'environ neuf cents hommes. Il fut attaqué, à peu de distance de *Niagara*, par un corps de quatre mille Anglois. Malgré la supériorité de leur nombre, la victoire se déclaroit pour nous, lorsque les Sauvages, effrayés du bruit des tambours qui battoient la charge, & des boulets de canon qui tuèrent quelques-uns des leurs, & les Chefs ne pouvant se faire entendre pour haranguer, suivant leur coutume, les Guerriers rouges, pour les encourager dans le combat, lâchèrent le pied subitement, disant qu'ils ne pouvoient tenir avec leurs armes contre des *gros fusils* qui les foudroyoient, & que la partie n'étoit pas égale.

M. Aubry & quelques Officiers, avec environ trois cents Soldats ou Miliciens, soutinrent le combat avec la plus grande intrépidité; ils furent enfin écrasés par le nombre. M. Aubry recut deux coups de fusils, dont l'un à la tête; il fut conduit au camp des Anglois, comme un homme qui n'avoit pas deux heures à vivre. Il eut cependant le bonheur de recouvrer sa santé & ses forces; & ayant été échangé dans la

suite , ainsi que M. de Villiers , qui étoit son second , ils revinrent en France , où ils obtinrent la Croix de S. Louis. Ils repartirent pour la Colonie en 1762 , avec le Régiment d'Angoumois , qui y venoit renforcer la garnison de la nouvelle Orléans.

M. Aubry reçut à la paix le brevet de Commandant des six Compagnies qu'on avoit conservées ; il a rempli , à la mort de M. d'Abbadie , les fonctions de Gouverneur , comme je l'ai dit au commencement de ces Lettres. M. Aubry périt le 18 Février 1770 , dans un funeste naufrage , à la vue du Port , avec sa troupe qu'il ramenoit en France. Une pension de six cents livres , accordée par le Roi à son frere , & une autre à sa sœur , sont un témoignage honorable à la mémoire de cet Officier , & une preuve sensible de la distinction de ses services.

Pour revenir à mon sujet , que j'ai interrompu par cette digression en faveur de mes anciens camarades , je vous dirai qu'un Indien de bon sens , & Chef d'une tribu *Allibamone* , habitué avec les François ,

me disoit l'autre jour que les *blonds* (c'est ainsi que ces Peuples appellent les Anglois) avoient été de grands fous d'être venus de si loin nous chasser de nos domaines & de nos habitations , pour sacrifier leurs semblables , afin de posséder de la terre qu'ils ne peuvent occuper , ni même défricher ; que pour lui , il étoit content de celle qu'il avoit , puisque six pieds de long suffisoient pour le conduire au *pays des esprits* ; que les *blonds* , de l'autre côté du grand lac , vouloient conquérir le monde entier , & qu'ils voudroient apparemment habiter la région planétaire , & chercher dans la lune du castor plus fin que celui du nord du Canada.

Suivant ce que m'a dit M. votre beau-pere , qui a passé à Boston , où il a de grands biens , les habitans de cette capitale murmurent beaucoup contre les actes d'autorité arbitraire du Parlement d'Angleterre ; & des impositions qu'on veut établir dans cette florissante Colonie , dont les habitans , enthousiastes de la liberté , sont disposés à entreprendre les plus grandes choses , &

ne chercheront que l'occasion de secouer le joug de la Métropole , & de se rendre indépendants , comme les Hollandois firent autrefois sous Philippe II , Roi d'Espagne.

Le Parlement, enivré d'orgueil, ou plutôt de frénésie , persuade au Roi d'Angleterre de soumettre à ses volontés les *Anglo-Américains*.

En jetant un coup d'œil politique sur la population de cette partie du nouveau continent , où il y a déjà eu des guerres sanglantes pour des chimères & des limites inconnues aux Souverains de l'Europe , on ne peut s'empêcher d'en prévoir les suites funestes. Tous les siècles nous ont fourni des révolutions d'Etats , des renversemens de Religions , des Puissances affoiblies , & d'autres élevées sur leurs ruines ; tous ces malheurs sont attachés à l'humanité , & font partie essentielle de l'harmonie préétablie , comme dit fort bien l'Auteur de *Candide*.

Enfin le temps , qui est un grand maître , nous découvrira si le ministère de Londres a tort ou raison d'en agir ainsi envers un
peuple

peuple belliqueux , & qui a les mêmes droits à la liberté Anglicane , que ceux qui habitent les trois Royaumes en Europe.

Les Américains d'aujourd'hui veulent des freres , des amis , & non des maîtres.

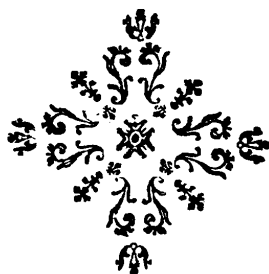
Carthage eût conservé son éclat , si elle se fût maintenue dans les bornes de la modération. L'orgueil lui fit perdre , par sa destruction , tout ce qu'elle avoit possédé pendant tant de siècles.

Il est certain , comme le pense M. Randall votre beau-pere , qui connoît la politique & la façon de penser de ses compatriotes les *Bostoniens* , que si leurs intérêts communs les portent une fois à soutenir leur liberté à main armée , ils trouveront dans leur position , dans leur valeur & dans leurs forces des ressources inconnues aux Européens , & qu'ils les mettront en œuvre dès la première occasion que les actes du Parlement Britannique feront naître. Un pareil bouclier ne peut qu'avoir les suites les plus fâcheuses ; car vous le savez , & un grand Politique l'a dit : quand on a une

fois tiré l'épée contre son Souverain , il faut jeter le fourreau au feu.

Voilà , mon cher ami , la dernière Lettre que vous recevrez du continent de l'Amérique septentrionale. Je vais quitter la charmante contrée des *Akanças* , & descendre le fleuve de Mississipi , pour aller à la nouvelle Orléans. Si j'y trouve un vaisseau pour passer à Saint - Domingue , j'en profiterai ; je vous écrirai de cette Isle.

Du Pays des Akanças , le 27 Avril 1771.



LETTRE HUITIEME.

AU MÊME.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Un Sauvage Médecin s'embarque dans son vaisseau pour le suivre en France; la crainte de périr sur mer le fait débarquer. Discours éloquent de ce Sauvage sur les dangers de la navigation, & sur les premiers Européens qui arriverent au nouveau Monde. Le gouvernail de son vaisseau se brise en descendant le fleuve de Mississipi. Le vaisseau fait trois pieds d'eau à l'heure, & l'Auteur est obligé de relâcher à la Havane, dans l'Isle de Cuba. Idée de cette Isle, & ce qui y arriva dans le temps que Milord Albemarle y étoit Gouverneur après la réduction de cette Place à l'Angleterre. On remet à la voile. Tempête furieuse dans le canal de Bahama. Description topographique & historique de l'Isle de Saint-Domingue.

C'EST avec un véritable regret, Monsieur, que je me suis séparé de mes chers *Akanças*, que vraisemblablement je ne reverrai peut-être plus. La douleur qui les

pénétroit, & dont ils me donnoient les marques les moins équivoques, ne faisoit qu'augmenter celle que je ressentois. Ils m'arrosaient de leurs larmes ; je ne pus retenir les miennes. Ils vinrent en foule m'accompagner jusqu'au fleuve de Mississipi. Ils demeurèrent sur le rivage, levant les mains vers le Ciel, & poussant de grands cris, jusqu'à ce que le bateau eût disparu à leurs yeux.

Le *Jongleur* à qui j'avois sauvé la vie chez ces Peuples, m'en avoit témoigné la plus vive reconnoissance au moment que, suivant l'arrêt porté contre lui par le Conseil des anciens, il alloit sortir des terres des *Akangas*. Il m'avoit fait part du dessein qu'il avoit formé de passer le grand lac avec moi, pour aller voir le grand village des François (Paris), disant qu'il brûloit d'envie de voir aussi le Roi de France. J'applaudis à son dessein ; mais je lui conseillai de demander à Don Louis Unzaga, Gouverneur & Chef des Espagnols de cette contrée, la permission de l'exécuter. Ce Sauvage me répondit qu'il étoit né *homme rouge*, par con-

féquent libre d'aller où bon lui sembleroit , ne dépendant que du *Maître de la vie* (1). Il réitéra fi fort ses prieres , que je lui promis de le faire mon compagnon de voyage.

Lorsque le vaisseau dans lequel je devois passer fut prêt à mettre à la voile , je fis avertir mon Docteur Indien de se rendre à la nouvelle Orléans. Il ne tarda pas à y arriver , accompagné de ses parens & amis. A peine fut-il embarqué , que se sentant secoué sans cesse par le mouvement du navire , il demanda à descendre à terre , disant que la tête lui tournoit , & qu'il avoit peur de perdre l'esprit dans *la cabane volante* (2).

(1) Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale se regardent comme libres & indépendans.

(2) La poltronnerie de cet Américain rappelle l'anecdote des Officiers du Régiment de G qui , ayant reçu l'ordre de s'embarquer à Brest en 1757 , pour aller secourir nos Compagnies franches du Canada , attaquées de tous les côtés par les troupes Angloises & les Sauvages leurs alliés , refuserent d'y passer , disant qu'ils n'avoient nulle envie d'aller se faire *boucaner* & manger par les Sauvages

Quoi, lui dis-je, n'es-tu pas un homme comme moi ? » Ah ! me répondit-il, je crains le » grand lac. J'ai peur que cette grande » pirogue (le vaisseau) ne me serve de cer- » cueil, & que mes os ne soient jamais dé- » posés dans le même tombeau que ceux de » mes ancêtres. Il me semble déjà voir, sur » la grande eau, des monstres affamés prêts » à me dévorer, ou la tempête mugissante » fondre sur moi, pour me précipiter dans » ces vastes abymes. J'ai manqué, tu le » fais, à être *boucané* pour avoir voulu imi- » ter les Anglois ; & je ne veux point m'ex- » poser à être noyé. Les hommes blancs » *ont perdu l'esprit* de confier leur vie à des » milliers de planches, qui peuvent être » pourries ou mangées des vers, sur un » élément perfide qui engloutit *l'homme de* » *valeur* comme *l'homme femme*. J'aime en- » core mieux, à te parler sincèrement, » marcher sur la terre d'où je suis sorti, &

de ce Continent. Sur le rapport que M. d'Argenson en fit au Roi, Sa Majesté cassa une partie des Officiers de ce Régiment.

» où j'ai le pied ferme , avec mon arc &
» mes fleches , tuant du gibier pour me faire
» vivre , & ramassant des simples pour con-
» server ma santé & celle de mes amis , que
» de m'exposer à mourir de faim & de soif
» sur l'eau salée & amere. Quand même ,
» après un naufrage , je nagerois comme un
» poisson pour gagner la terre , peut-être
» que parvenu au rivage , le premier chien
» de mer (un requin) ne feroit qu'une bou-
» chée de mon corps. Les blancs qui ont
» découvert le Pays des rouges , malheu-
» reusement pour eux & pour nous , puisque
» des millions d'hommes ont péri , n'étoient-
» ils pas fous d'abandonner leur famille &
» leur Patrie , pour venir dans cet héli-
» sphere , à travers les écueils les plus re-
» doutables , à la merci des vents & des
» flots. Au lieu de remercier le *Grand-Es-*
» *prit* d'être échappés à leurs fureurs , ils
» se font encore eux-mêmes des guerres
» cruelles & envenimées pour des chimeres
» que nous ignorons. Au lieu de peupler
» & de cultiver en paix cette grande étén-
» due de terre fertile & déserte qui leur

» ouvre son sein , il semble au contraire
» qu'ils prennent plaisir à l'arroser du sang
» des hommes. Les Européens auroient dû
» imiter ces mêmes Américains à qui ils
» donnent le nom de Sauvages. Il est vrai
» que ces derniers n'ont pas comme eux
» l'écorce parlante ; mais contens d'habiter
» sous le ciel où le *Maître de la vie* les a
» placés, ils auroient cru lui déplaire, s'ils
» avoient eu envie d'aller dans un autre cli-
» mat, troubler le repos des Peuples tran-
» quilles qui ne leur ont fait aucun mal.

» Les Européens ont-ils pensé de même ?
» Ils sont venus égorger les Américains ,
» sous prétexte de leur faire aimer les *Ma-*
» *nitous* des Chrétiens. Mais on a bien re-
» connu que leur véritable idole est le *fer*
» *jaune*, qui leur a fait tout entreprendre
» & tout sacrifier pour le posséder. Ce *Ma-*
» *nitou* ne les empêche pourtant pas de
» mourir, comme les hommes rouges ; &
» ces hommes blancs n'emportent avec
» eux, dans le *pays des ames*, qu'un re-
» mords éternel, la haine & le courroux
» du *Grand-Esprit*, qu'ils ont offensé. Pour-

» quoi , en effet , êtes-vous venus de si loin
» chercher de faux Dieux , & massacrer des
» Peuples innocens qui ignoroient les be-
» soins que vous leur avez multipliés ? Vous
» avez encore apporté chez eux vos vices ,
» vos injustices & vos rapines. Oui , ils
» vous ont vus , disent-ils , vous moquer
» du *Grand-Esprit* , qui est pourtant bon ,
» selon ce que nous en disent tous les jours
» les *robes grises* (les Franciscains) , puis-
» qu'il est venu lui-même dans votre Pays
» vous tracer le chemin que vous ne suivez
» pas. Ah ! si nous eussions été assez heu-
» reux pour l'avoir vu & connu comme
» vous , nous aurions bien empêché qu'on
» l'attachât à un *cadre* , en brûlant ceux
» qui l'ont fait mourir innocent ».

Après ce discours , que je trouvai plein de vérité & de bon sens , j'embrassai le Philosophe Indien. Il me fit ses adieux la larme à l'œil , & me témoigna le regret sensible qu'il avoit de me quitter , en me disant que j'avois bien tort de m'exposer aux dangers du grand lac & à la brutalité des monstres qui l'habitent , puisque je méritois d'être

né dans son Pays (1). Il me pria d'accepter , comme gage de son souvenir & de sa reconnaissance , un sachet fait d'une peau de loutre , rempli de simples & de racines précieuses. » C'est-là , dit-il , pour le présent » toute ma richesse ; mais le *Maître de la* » vie y pourvoira ». Il joignit à ce présent son arc , son carquois , ses fleches , & la peau d'un ours qui lui servoit de lit. Il se dépouilla même d'une robe faite de plusieurs peaux de castors cousues ensemble , & me l'offrit , en disant qu'il étoit venu nu , & qu'il s'en retourneroit de même , pourvu que la chose , qui n'étoit *de valeur* , me fût agréable.

(1) Les Sauvages croient faire l'éloge le plus flatteur d'un François , en le comparant à eux. Cette idée ne peut provenir que d'une fierté d'ame , d'une prévention qui n'a rien en soi que de noble , & qui doit paroître bien fondée , si nous considérons les mœurs simples & les vertus de ces Peuples. Voilà sans doute d'où vient que toutes les fois que l'on représente la Tragédie d'*Hirza* ou *les Illinois* , par M. de Sauvigny , on applaudit ces vers d'*Hiaskar* :

» De ta haute vertu que mon cœur est jaloux !
» François , tu méritois d'être né parmi nous.

» Je fais, ajouta-t-il, que le présent est
» petit ; mais mon cœur est grand ». Je
l'acceptai, persuadé que mon refus l'afflige-
roit ; & pour le dédommager, je lui donnai
mon capot de voyage, fait d'une couver-
ture de laine , un couteau bucheron, une
petite hache que les Sauvages appellent
casse-tête , de la poudre, des bales, avec un
fusil de traite. Il fut on ne peut pas plus sa-
tisfait de cette arme à feu. Il me dit qu'il
alloit me venger sur les crocodiles de la
peur que m'avoit faite un de ces monstres
en m'entraînant sur les bords de la rivière
de *Tombekbé*, & que le premier qui se pré-
senteroit à lui seroit immolé & pendu à un
arbre pour servir d'exemple aux autres (1).

(1) Guiape raconte, comme témoin oculaire,
qu'un cochon ayant tué un enfant à Châlons-sur-
Saône, son procès lui fut fait dans les formes ; il fut
condamné à être pendu, & la Sentence fut gravement
exécutée. La même aventure arriva à Saint-Omer,
à-peu-près dans le même temps. A Caen, en 1396,
pareille Sentence fut mise à exécution contre une
truie qui avoit mangé un enfant au berceau ; le Maî-

Comme j'avois envie d'en avoir un empaillé pour votre cabinet d'histoire naturelle , il me l'apporta avant que nous eussions mis à la voile. Je vous le ferai passer avec le carquois , l'arc , les fleches & les *sarbatanes* que vous m'avez demandés. Je les adresserai à M. Vincent Bureau , Avocat-Général au Bureau des Finances , à la Rochelle. C'est mon Correspondant , homme plein de mérite , & qui a été la dupe de son bon cœur , comme le sont ordinairement les honnêtes gens , qui croient que tous les autres leur ressemblent. Celui qui étoit ici son débiteur & le mien étoit un faux ami , qui nous a trompé indignement. Mais revenons à mon voyage.

Je m'embarquai à la nouvelle Orléans , sur un bâtiment nommé *la Foi du Port de Dieppe*. Le Capitaine qui le commandoit étoit un Pêcheur de morue du Banc de Terre-Neuve , vrai loup de mer , & bon ma-

tre de l'œuvre reçut du Vicomte de Falaise , 10 sols 10 deniers & une paire de gands pour salaire. (Bailli de Caen , page 152.)

rin sur les Côtes de Normandie & dans le Canal de la Manche , mais très-mauvais Pilote dans ces Parages , où il n'étoit jamais venu qu'une fois par hasard. Dans le temps que nous descendions le fleuve de Mississipi , ce Capitaine voulut *dériver* la nuit , à la faveur de la lune. Je lui représentai qu'il ne connoissoit pas le fleuve comme il pouvoit connoître la Manche & le Banc de Terre-Neuve ; qu'il y avoit cependant bien une grande différence , & qu'il feroit prudemment d'attendre le jour , par rapport aux embarras d'arbres flottans dont le fleuve étoit couvert , sur-tout dans la saison où nous étions , à cause de la fonte des neiges & des glaces provenant de plusieurs grandes rivières du Nord qui débouchent dans ce fameux fleuve. Ce Capitaine , au mépris de mon avis , ayant continué sa route , le gouvernail du vaisseau fut brisé. Il reconnut alors , mais trop tard , que sans être marin , un homme qui a de l'expérience peut donner quelquefois de bons conseils à un Pilote. Il envoya chercher un Charpentier à la Nouvelle Orléans , pour construire

un autre gouvernail; ce qui nous retint pendant quinze jours au bas du fleuve, où nous étions assiégés par des armées de *marin-gouins*; heureusement que j'avois emporté un *mouffiquaire*, qui me servit bien dans cette occasion.

Aussi-tôt que le vent fut favorable, nous fîmes voile *de la balise* pour aller reconnoître la Havane, où nous arrivâmes huit jours après notre départ. Il étoit temps; car notre bâtiment, qui étoit pourri & mangé des vers, faisoit environ trois pieds d'eau à l'heure.

Pendant qu'on cherchoit la voie d'eau, & qu'on raccommodoit le vaisseau dans le Port de la Havane, je prenois plaisir à m'aller promener dans cette vaste Isle de *Cuba*. Elle s'étend Est & Ouest, & est située par les 20 degrés jusqu'à 23 de latitude septentrionale, & 300 de longitude. Elle a près de cinq cents lieues Françoises de tour, environ deux cents de longueur, & cinquante de largeur.

On voit de hautes montagnes qui renferment des mines de cuivre, d'argent &

d'or ; mais on n'en exploite aucune. Il y a une montagne d'où il sort une grande quantité de bitume enflammé. La campagne offre mille belles prairies , couvertes d'animaux sauvages & domestiques , de sangliers ou cochons *marons* , de taureaux & de chevaux devenus sauvages. On y trouve les mêmes arbres , plantés , arbrisseaux , reptiles , oiseaux , insectes que dans l'Isle de Saint-Domingue , à l'exception des corbeaux. Cela est assez surprenant , d'autant plus que ces deux Isles sont très-proches l'une de l'autre.

On a remarqué que dans l'Isle *de la Tortue* , qui n'est qu'à deux ou trois lieues de distance de celle de Saint-Domingue , on n'a jamais pu élever ni nourrir des corbeaux. Plusieurs personnes y en ont apporté ; mais elles n'ont pu savoir s'ils y sont morts , ou s'ils s'en sont allés. Les Indiens sauvages des Isles *Caraïbes* ont voulu , pour se venger des Espagnols , peupler l'Isle de *Cuba* de serpens qu'ils avoient apportés des petites Antilles. Plusieurs chasseurs rapportent qu'ils n'y en ont jamais vu ; & prétendent qu'ils n'y peuvent vivre. Enfin , on ne trouve dans

l'Isle de *Cuba* aucun animal venimeux.

Il y a des Villes fort marchandes dans la partie du Sud-Est, & trois fameuses Bayes, où il arrive tous les ans un grand nombre de navires qui viennent des Isles *Canaries*, chargés de vins d'Espagne & de toutes sortes de marchandises qu'on donne en échange pour des cuirs verts, du sucre & du très-bon tabac. On transporte ce tabac dans presque tous les endroits des Indes, ainsi qu'en Espagne, où, après l'avoir réduit en poudre, on le met dans des boîtes de plomb. C'est ce même tabac qu'on nomme *tabac de Séville* ou *d'Espagne*. Dans l'Amérique, on en use fort peu en poudre, mais beaucoup en fumée. Des feuilles de ce tabac, qui ne sont point filées comme celles qui croissent sur les bords du Mississipi, on fait de petits boulets roulés, que les Espagnols nomment *cigaros*, & qu'on fume sans pipe.

La Havane, Capitale de l'Isle de *Cuba*, est une des plus grandes Villes de toute l'Amérique. On y compte plus de trente mille habitans. Il y a des voitures qu'ils nomment *caleches*, & qui servent de fiacres,
comme

comme à Paris, moyennant quatre réaux par heure, qui font environ vingt-cinq sols de notre monnoie. C'est-là le dépôt de tout l'or & l'argent monnoyé qui vient du Mexique, & où tous les navires Espagnols & ceux de l'Amérique viennent mouiller, afin d'y prendre ce dont ils ont besoin pour retourner en Espagne.

Il y a un Gouverneur qui rend compte directement au Roi, & une forte garnison. Son Port est grand, & défendu par trois Châteaux qu'on y a bâtis depuis que cette Ville fut prise en 1662 par les Anglois. Deux de ces Châteaux dominant sur le Port, & le troisieme est du côté de la terre. C'est de ce dernier que les Anglois firent leur descente lorsqu'ils s'emparerent de cette Place en 1762, pour la seconde fois.

On a rebâti le Fort principal, appelé *le Fort Moore*, & les fortifications en ont été considérablement augmentées. Depuis la paix on n'a pas cessé d'y travailler, afin de mettre cette importante Place à l'abri de toute insulte. M. le Comte O-Reilly, qui y servoit sous le Gouverneur, a fait manœu-

vrer les Troupes réglées, ainsi que les Milices nationales, qu'il a mis sur un bon pied, en les exerçant très-souvent, malgré la chaleur du climat, qui n'est pas aussi supportable qu'en Europe.

Depuis la Havane jusqu'à la pointe de *Maizy*, qui est la partie orientale de l'Isle, on ne voit rien de considérable que la fameuse Baye de *Matança*. C'est-là qu'en 1627, le célèbre *Pierre Steyne*, Amiral de Hollande, battit la flotte des galions d'Espagne, & la prit presque toute. Les richesses immenses dont cette flotte étoit chargée remirent les Provinces-Unies en état de continuer la guerre. On prétend que l'Amiral Hollandois y trouva dix millions en argent, & à-peu-près la même valeur en marchandises.

Je me rappelle que lorsque j'étois à la nouvelle Orléans, logé avec le Chevalier de Bonrepos, ancien Officier dans nos troupes, il me raconta une chose assez extraordinaire dont il avoit été témoin pendant la dernière guerre. Je ne doute pas, mon cher ami, que non-seulement cette histoire ne vous fasse plaisir, mais encore que vous n'en fassiez

part à M. le Baron de Bonvoult, que vous avez connu Gouverneur de l'Isle de la Grenade, lorsque nous y relâchâmes avec M. de Place, Capitaine de vaisseau, & commandant en 1758 le convoi destiné à porter des secours à la Louisiane. Le Chevalier de Bonrepos est proche parent de cet ancien Gouverneur.

Le Chevalier de Bonrepos ayant été obligé, pour des affaires de famille, de repasser en France en 1762, le bâtiment qui le portoit fut rencontré par un Corsaire Anglois, qui le prit dans les parages de l'Isle de *Cuba*. Le Capitaine ennemi conduisit le navire François & les prisonniers qui étoient dessus, à la Havane. Cette Ville venoit d'être réduite par l'escadre de Sa Majesté Britannique. Le Chevalier de Bonrepos fut conduit en débarquant, au Lord Albemarle, alors Gouverneur, qui fit à cet Officier François l'accueil le plus gracieux, & l'invita souvent à manger à sa table; il eut même la bonté de lui faire rendre une partie de ses effets, qui avoient été pillés par les Matelots du Corsaire.

Le Gouverneur Anglois avoit réparti ses troupes victorieuses dans tous les Forts & différens quartiers de la Cité. Mais malgré la vigilance des gardes, que ce Général actif avoit établies pour la sûreté publique, & l'ordre qu'on doit observer dans de pareilles circonstances, il ne se passoit guere de semaines qu'il n'y eût, dans les rues écartées, des Anglois assassinés à coups de dague ou de stylet, que les Espagnols portoient dans leurs manches. Ils avoient aussi sur leurs épaules un large manteau, qu'ils appellent *las capa*; leur tête étoit couverte d'un grand chapeau rabattu qui leur sert de parasol dans ce climat chaud, & qu'ils appellent *sombrero*. Les meurtriers, après avoir fait leurs coups, se réfugioient aussi-tôt dans les couvens & dans les églises, se mettant sous la protection du lieu saint; & dans cet asyle sacré, les Moines pourvoyoit à la subsistance de ces abominables assassins (1).

(1) Frédegonde, toujours occupée d'affreux projets, & trouvant toujours des scélérats prêts à les exécuter, envoie des assassins en Austrasie & en

Mais le Lord Albemarle , revêtu de l'autorité suprême dans cette Place conquise , songea sérieusement à arrêter de pareils excès ; il crut , avec raison , que le temple de Dieu ne devoit nullement servir d'asyle à des meurtriers & à des fanatiques.

Ce général , éclairé & juste , ordonna en conséquence d'arrêter les coupables , qui s'étoient réfugiés , pour se soustraire à la punition de leurs crimes , dans les maisons religieuses & dans les églises ; il voulut qu'ils y fussent pris , & même arrachés du pied des autels , & qu'on les pendît sur le champ , sans forme de procès. On arrêta donc ces assassins , & on les conduisit au gibet , accompagnés des bons *Padres* destinés à leur don-

Bourgogne , pour se défaire des deux Rois. Gontrand surprend plusieurs fois , dans sa chapelle , des gens qui alloient le poignarder. Ces horribles attentats demeurèrent autant de fois impunis , parce que ceux qui en étoient coupables avoient été pris dans l'église. Comme si un lieu consacré au culte divin , eût dû servir d'asyle à ceux qui venoient le profaner par le plus détestable parricide.

Abrégé de l'Histoire du Duché de Bourgogne.

ner les secours spirituels dont ils avoient sans doute grand besoin pour le salut de leur ame , afin de les encourager à mourir en bons chrétiens. Mais tout cela , disoit un Soldat Anglois , ne fait pas revenir nos compatriotes & nos camarades , qui ont été lâchement égorgés par des scélérats.

En effet , cet exemple n'empêchoit pas qu'on ne trouvât , de temps à autre , des Anglois massacrés. Enfin , le Lord Albemarle imagina un moyen des plus singuliers pour mettre fin à ces assassinats réitérés ; il rendit donc une Ordonnance qui fut proclamée à son de trompe , le premier Octobre 1762 ; elle portoit que dorénavant le premier habitant de la ville ou de la campagne , qui seroit trouvé atteint & convaincu d'avoir , méchamment & par surprise , tué un Anglois , seroit pendu sans confession (1) ,

(1) On doit à la priere de Philippe le hardi , Duc de Bourgogne , la fameuse Ordonnance de Charles VI , qui accorde le Sacrement de Pénitence aux Criminels condamnés à mort ; ce qui leur avoit été refusé jusqu'à ce temps. *Ordonnance de nos Rois, tom. p. 122.*

& ensuite exposé dans les chaînes (1).

Vous ne sauriez croire , Monsieur , l'effet que produisit cette menace sur l'esprit de ces fanatiques ; car depuis cette époque , on ne trouva aucun Anglois égorgé , même dans les endroits les moins fréquentés de cette grande Ville.

Ce fut ainsi que la seule crainte d'aller en l'autre monde sans avoir été absous

Les Sages dans tous les temps firent donc ce qu'ils purent pour inspirer de la vertu , & pour ne point réduire la foiblesse humaine au désespoir ; mais aussi il y a des crimes si horribles , qu'aucun mystere n'en accorda l'expiation. Néron , tout Empereur qu'il étoit , ne put se faire initier aux mysteres de *Cérès* ; Constantin , au rapport de Zozime , ne put obtenir le pardon de ses crimes : il étoit souillé du sang de sa femme , de son fils & de ses proches ; c'étoit l'intérêt du genre humain , que de si grands forfaits demeurassent sans expiation , afin que l'absolution n'invitât pas à les commettre , & que l'horreur universelle pût arrêter quelquefois les scélérats. *Quest. sur l'Encycl.*

(1) Les Anglois , après avoir pendu les assassins de grands chemins , les suspendent sur les grandes routes , renfermés dans des chaînes.

en celui-ci par un *Padre en Dios* , mit un frein aux crimes de ces furieux , qui étoient persuadés qu'en immolant un hérétique à leur superstition , & qu'ayant été ensuite confessés , ils alloient après leur mort , droit au séjour des bienheureux. Vous pensez bien , mon cher camarade , que tous ces forfaits n'étoient commis que par la vile populace , qui n'est ici composée que de races de *mulâtres* , *métis* , *quarterons* , *jambos* (1) , pêtis de tous les vices des différentes Nations dont ils descendent : car les véritables Castillans , sortis d'un sang pur & sans mélange , sont très-honnêtes aux Etrangers , aussi attachés & aussi fideles

(1) Nom qu'on donne dans les Indes occidentales aux enfans nés d'un Negre & d'une Indienne , ou d'un Indien & d'une Nègresse. Ceux qui sont nés d'un Indien & d'une Espagnole , sont appelés *métis* , & ceux d'un Sauvage & d'une Métive sont nommés *jambos* ; ils sont tous différens en couleur , ce qui fait une assez singuliere bigarrure d'hommes blancs , noirs , rouges , jaunes , basanés ou cuivrés , &c.

que les François peuvent l'être à leur Souverains.

A l'égard des Dames créoles de cette Isle , elle sont fort aimables , quoiqu'adonnées au luxe & à la coquetterie , à-peu-près comme par-tout ailleurs.

Le même me raconta aussi une aventure arrivée à M. Duplessis , Chevalier de Saint-Louis , ancien Capitaine dans nos troupes , & actuellement Capitaine des Armées de Sa Majesté Catholique , depuis la cession de la Louisiane. Cet Officier fut pris en passant en France , en 1757 , par un Corsaire de l'Isle *de la Providence*. Avant que de se rendre à l'Anglois , il proposa un marché à un Matelot de son bord ; c'étoit d'avaler des louis & des pistoles d'or d'Espagne , à moitié profit. Ce dernier accepta l'offre , il en fit descendre jusqu'à dix-sept dans son estomac , & les rendit sans en avoir été incommodé.

Vous jugez bien , Monsieur , que les Matelots de ce navire corsaire ne croyoient pas que le corps du Matelot François recélât un trésor ; car ils l'auroient sans doute

purgé violemment , ou peut-être l'auroient-ils anatomisé tout vivant , non pour chercher les *veines lactées* , mais bien celles de la mine d'or , si le remede n'eût point fait son effet assez promptement. Personne n'ignore que le métier de ces écumeurs de mer est incompatible avec les sentimens d'humanité.

Lorsque notre vaisseau fut en état , nous appareillâmes pour sortir du Port de la Havane ; nous entrâmes dans le redoutable canal de *Bahama* , où nous effuyâmes , pendant la nuit , une des plus violentes tempêtes. La mer en un moment devint écumante , & parut tout en feu. On n'y voyoit qu'à la faveur des éclairs , qui se succédoient presque sans intervalle. Les sifflemens horribles des voiles & des cordages agités par les vents , le bruit effroyable du tonnerre qui grondoit sans relâche , porterent l'épouvante dans le cœur des Marelots. La plupart , humblement prosternés , imploroient le secours du ciel. Il y en eut même qui firent vœu d'aller en pèlerinage , pieds nus , visiter les lieux saints. C'est ainsi que la peur rend les hommes dévots. Je

vous avoue que les plus intrépides n'auroient pu conserver leur sang-froid dans un danger si pressant. Tout offroit l'image affreuse d'une mort inévitable ; le vaisseau , élevé sur des montagnes d'eau , sembloit dans le même instant se précipiter au fond des abymes. Ce qui redoubloit nos craintes , c'est que ce bâtiment , qui étoit vieux , menaçoit de s'entrouvrir ; les lames étoient si grosses , qu'il y eut une qui , par son impétuosité , enfonça le sabord qui fermoit la fenêtre de la poupe ; la chambre fut aussi-tôt inondée , & nos malles étoient à flots. Ce sabord ayant été promptement refermé , l'eau s'écoula.

Je ne cessois dans le péril d'encourager les gens de l'équipage : je disois aux Matelots que nous ne devons pas craindre d'être submergés , parce que la cargaison de notre navire n'étant composée que de bois de construction , il ne pouvoit couler à fond , qu'il feroit l'effet d'un radeau. Cette observation étoit toute naturelle. Nos gens , un peu rassurés , reprirent courage , à l'exception d'un passager qui mou-

rut de peur , & d'un autre qui crioit fans cesse qu'on lui avoit volé un sac de piaſtres gourdes. Peut-être diſoit-il vrai ; mais les Matelots diſoient que le pauvre diable n'y étoit plus , que le bruit terrible du tonnerre & la crainte du naufrage lui avoient dérangé les organes du cerveau.

Enfin , graces à celui qui commande à la tempête , après douze heures de tourmente , l'orage & la mer ſe calmerent. Nous en fûmes quittes pour nos voiles déchirées , & nous eûmes le bonheur de fortir de ce canal ſi redouté & ſi célèbre par la quantité de vaiſſeaux qui ont péri dans ces parages , auxquels , ſans doute , les naufrages fréquens ont fait donner le nom d'*Iſles des Martyrs* (1).

Les vents étant devenus favorables , le

(1) En 1773 , il partit de la nouvelle Orléans un vaiſſeau chargé de tous les papiers & comptes de la colonie de la Louiſiane , & de pluſieurs Habitans qui n'avoient pas voulu reſter ſous la domination Eſpagnele , & qui ſe retiroient ſur les poſſeſſions Françoises , à Saint-Domingue , avec leur famille , leurs eſclaves & leurs fortunes. Mais le vaiſſeau fut

Capitaine fit route pour le Cap-François, lieu de sa destination. Tous ceux qui ont été en Amérique, savent que pour y arriver, on doit aller reconnoître les Isles *Turques*, ou celle des *Caïques*. Tandis que nous croyions être encore éloignés de ces Isles que nous cherchions, nous tombâmes la nuit sur une que nous ne cherchions pas. C'étoit la petite *Inague*, Isle déserte & stérile, à

englouti sous les flots dans le canal de *Bahama*. Il y périt un grand nombre de personnes de tout état, entr'autres, M. Bobé Desclauseau, qui avoit resté faisant les fonctions d'Ordonnateur; (Ce Commissaire venoit d'épouser une jeune & jolie créole, âgée de 15 ans, fille de feu M. le Chevalier Dorgon, Capitaine dans les troupes de la Louisiane & Commandant aux *Natchez*; cet Officier étoit fils naturel du Prince Lambesc) la veuve de M. Dorgon; Madame Carlier, épouse du Contrôleur de la Marine, & ses deux Demoiselles, dont l'aînée devoit se marier en arrivant; Madame Duroullin, épouse d'un Capitaine des troupes de la Colonie, avec ses enfans, son frere & sa belle-sœur; M. Amelot, Ingénieur en Chef, & M. Garderat, Chirurgien Major des troupes & de l'Hôpital militaire de la nouvelle Orléans, ainsi que bien d'autres personnes de mérite.

trente lieues de Saint-Domingue ; heureusement , j'étois alors sur le pont ; j'aperçus des feux , ou plutôt des exhalaisons qui s'élevoient dans les airs , & je fus persuadé que c'étoit une terre , mais non pas celle que nous voulions reconnoître.

J'avois observé , dans mes différens voyages , que les montagnes des *Isles Hispaniolas* & de celle de *Cuba* produisoient le même effet , à cause des mines , des vapeurs nitreuses & sulfureuses que ces *mornes* renferment , ce qui occasionne des feux phosphoriques pendant la nuit. Ma conjecture se trouva juste. Nous vîmes , malgré l'obscurité , les roches toutes blanches d'écume ; nous n'eûmes que le temps de revirer de bord. Le jour ayant paru , nous reconnûmes le danger que nous avions couru d'être fracassés contre ces brisans. Cette erreur du Capitaine fut cause qu'au lieu d'aller au Cap-François , nous doublâmes le Mole Saint-Nicolas.

Après quelques jours de navigation , pour regagner le vent que cette erreur nous avoit fait perdre , nous entrâmes dans le

Cul-de-sac du Port-au-Prince, où je devois remettre à M. le Comte de Novilos, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & son Lieutenant - Général au Gouvernement de Saint-Domingue, deux caisses d'arbrisseaux rares du continent de la Louisiane, avec une carotte de tabac pesant quarante livres, & quatre boîtes de tabac de la Havane, que lui envoyoit M. le Chevalier de la Houffaye, mon ami, & ancien Major Général des troupes de la Louisiane, & Major de la Place de la nouvelle Orléans, qui avoit été son camarade, dans le Régiment des Gardes-Françoises. Ces arbrisseaux s'étoient parfaitement conservés en route; ils avoient même végété, parce que j'avois eu soin de les arroser d'eau douce pendant la traversée.

J'étois fondé de procuration de M. de la Houffaye, pour terminer un procès qu'il a depuis sept ans, pendant au Conseil Supérieur du Port-au-Prince, contre le sieur du Long, habitant du Cap-Tuberon, qui jouit depuis long-temps d'une habitation appartenante à Madame de la Houffaye,

comme héritière de M. Petit de Livillier , son frere , Officier des vaisseaux du Roi , & tué dans un combat naval au commencement des hostilités commises par les Anglois en 1755. Mais la salle d'audience ayant été détruite dans le désastre du tremblement de terre , toutes les affaires de la Colonie sont en souffrance.

J'ai fait passer à M. d'Aguesseau , Conseiller d'Etat , très-proche parent de M. de la Houffaye , les lettres que lui écrit cet Officier , afin de l'engager à demander au Ministre chargé du département de la Marine & des Colonies , une recommandation auprès de MM. les Administrateurs de Saint-Domingue , pour accélérer le jugement de cette cause.

Je profite , cher ami , du séjour que je fais dans cette Colonie , pour vous en donner une idée. Cette Isle est une des plus grandes des Antilles , & la plus vaste après celle de *Cuba*. Elle a porté différens noms ; mais celui de Saint-Domingue a prévalu. Elle est entourée de hautes montagnes , au pied desquelles on voit des plaines extrêmement

mement fertiles , dont quelques-unes ont jusqu'à vingt-cinq lieues d'étendue , & même davantage. Les François retirent de celles qu'ils occupent , des richesses immenses , & bien plus considérables que celles que les Espagnols se procurent par les mines d'or & d'argent qu'ils exploitent dans les autres parties de l'Amérique.

Elle a au moins quatre cents lieues de circonférence , & près de cent quatre-vingt en longueur est-ouest ; sa largeur varie , & n'a que trente lieues en quelques endroits. La latitude de l'Isle entière s'étend environ entre les dix-huit degrés ; sa longitude est à soixante-quinze degrés à l'occident du méridien de Paris. La France en possède près de la moitié. Ce qu'elle occupe s'étend depuis la rivière du *Massacre* (1) , dans l'est de l'Isle , jusqu'à la rivière de *Neybe* , la plus sud de ses possessions.

Quoique Saint-Domingue soit sous la

(1) Ainsi nommée à cause que les Espagnols massacrèrent , par surprise , des François qui venoient de l'Isle de la *Tortue* , pour y tuer des *cochons marons*.

zone torride, l'air y est assez tempéré, & le territoire bon en général. On y trouve, comme dans le continent, les métaux les plus précieux ; mais on n'y exploite aucune mine. Les denrées que la Colonie produit, valent incomparablement mieux ; les arbres y croissent avec plus de force qu'en aucun autre lieu, & les fruits en sont meilleurs : quand les Espagnols y arriverent, ils eurent soin de planter la semence des fruits qu'ils mangeoient ; aussi voit-on dans cette Ile de grandes plaines couvertes d'orangers, de citronniers, & de toutes sortes d'arbres fruitiers.

L'abricotier de Saint-Domingue est un arbre de la hauteur d'un chêne d'Europe, il a les feuilles semblable au laurier sauvage, l'écorce, comme celle du poirier ; la chair de son fruit ressemble à nos abricots, quoique la figure en soit fort différente, en ce qu'ils sont fort gros, couverts d'une peau dure & assez épaisse. Ils ont le goût meilleur, & l'odeur plus forte que les nôtres.

Les Espagnols cultivent ces arbres avec soin, & font des confitures de leur fruit.

Il en croît par toute l'Isle. Les *cochons marons* s'en nourrissent dans la saison, ce qui fait que leur viande est bien excellente. Cet abricot est parfaitement bon cuit avec la chair de cet animal ; mais lorsqu'on le mange cru, il est très-dur à digérer.

Le *cacoyer* est un arbre qui produit la semence que les Espagnols nomment *cacao*, de laquelle on fait le chocolat. Son fruit est une certaine gouffe qui croît en son tronc, de la grosseur d'un petit concombre & de la même forme, excepté qu'il commence & finit en pointe ; le dedans de cette gouffe forme un tissu de fibres blanches ; il est plein de suc un peu acide, & fort bon à étancher la soif ; mais on n'en mange guère. Les fibres contiennent dans leur milieu dix, douze, jusques à quatorze grains de couleur de violette, qui sont gros comme le pouce, & secs comme un gland de chêne. Ce grain est couvert d'une petite écorce ; lorsqu'on l'ouvre, il ne se sépare pas seulement en deux comme les amandes ou les noix, mais en cinq ou six pieces, au milieu desquelles est un petit pignon qui a le germe fort tendre

& difficile à conserver. C'est de cette semence que les Espagnols firent les premiers la célèbre boisson de chocolat. Lorsqu'ils eurent conquis ce pays, les Indiens leur firent boire de cette liqueur, qu'ils trouverent si bonne & si utile pour la santé, qu'ils la mirent en usage, non-seulement dans l'Amérique, mais aussi en Europe; quoique les Espagnols se soient toujours réservé le secret de la bien préparer. En quelque lieu que ce soit, on ne sauroit boire du bon chocolat, s'il ne vient d'Espagne.

Cette boisson nourrit tellement le corps, & le conserve dans un si grand embonpoint, que l'on pourroit vivre sans avoir besoin de prendre autre chose.

J'ai vu, durant mon séjour à *la Grenade*, en 1758, M. de Poinci, ancien Gouverneur de cette Isle, qui ne vivoit que de chocolat, & qui se portoit à merveille, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingts ans.

De toutes les Nations qui habitent l'Amérique, il n'y a que les Espagnols qui sachent bien cultiver le cacoyer. Il y a des particuliers à qui un seul verger, planté de ces

arbres , rapporte plus de trente mille écus de rente. .

On voit dans cette Île de très-belles salines , qui , sans soin , donnent du sel aussi blanc que la neige : si on les exploitoit , elles en pourroient fournir plus que toutes les salines de la France. On trouve de ces salines au midi , dans la Baye *Docao* , à *Limonade* , à *Monte-Christo*. Il y en a encore en plusieurs autres endroits. Outre ces salines marines , on trouve des mines de sel de roche ou *gemme* , qui est aussi beau & aussi bon que le sel marin. On ne doit pas craindre d'avancer que la partie de l'Île de Saint-Domingue , occupée par les François , forme la plus florissante Colonie du nouveau Monde. Les Espagnols étendent leur domination depuis le Cap *Labos* , ou le Cap *Beata* , qui est aussi au midi , jusqu'au Cap de *Samana* , qui est au levant , & de-là à *Monte-Christo* , au nord ; il est vrai que ces lieux ne sont pas peuplés par-tout. Ce pays pourroit contenir autant de monde que les deux plus grandes Provinces de France. Le terrein y est excellent , quoiqu'il présente

en divers endroits un sol différemment favorisé de la nature.

Si l'on ajoute foi aux pompeuses descriptions qu'ont fait de cette Isle les Auteurs qui en ont écrit l'histoire , elle étoit du temps de sa découverte extraordinairement peuplée ; mais de cette prodigieuse multitude de naturels du Pays , dont ils nous parlent , on n'en trouveroit pas aujourd'hui un seul qui en descende sans mélange. Une politique aussi cruelle qu'imprudente , fit transporter les uns dans la terre ferme ; & ceux qui restèrent furent captifs , & partagés entre les habitans.

Cette politique a été peu avantageuse à l'Espagne ; la colonie de Saint-Domingue lui a toujours été plus à charge qu'à profit ; ses habitans font , à la vérité , d'une paresse extrême ; ils ne retirent aucun fruit du plus beau pays du monde. Leur industrie se borne à élever du bétail qu'ils vendent aux François , & à cultiver quelque peu de vivres , pour le soutien d'une vie singulièrement frugale.

L'activité industrielle des François à tirer

tout le parti possible des nombreux établissemens qu'ils ont fondés dans l'Isle , leur a fait trouver les moyens de faire des fortunes promptes & rapides. Aussi en a-t-on vu des plus surprenantes. Mais elles sont rares aujourd'hui , par la multiplicité des personnes qui viennent de toutes les parties de l'Europe. Le sucre , l'indigo , le coton , le café , & plusieurs denrées que les François recueillent abondamment , rendent leur Colonie utile à la métropole , qui doit la protéger , comme la meilleure & la plus considérable de toutes celles qu'elle possède dans le nouveau Monde.

Saint-Domingue est fort peuplé , & pourroit l'être davantage. Il n'y a point de comparaison à faire entre la partie Française & la partie Espagnole : celle-ci ne contient qu'une Ville capitale , appelée *Santo-Domingo* , (parce que Chrystophe Colomb y aborda un Dimanche) & quelques petites Bourgades environnées de terres incultes. La Française , au contraire , offre de tous côtés l'aspect le plus riant ; son commerce est immense. Il fournit chaque

année à l'importation & à l'exportation de près de quatre cents navires , partis des ports de France , & richement chargés ; il regne par-tout un air d'opulence capable de frapper les Etrangers. On y voit plusieurs Villes qui ne le céderoient pas à quelques unes de France ; divers Bourgs qui pourroient passer pour de petites Villes. Les principales sont : le Cap-François , le Port-au-Prince , Léogane , Saint-Marc , les Cayes , le petit Goave , le Port-de-Paix , le Fort Dauphin , le Mole Saint-Nicolas ; cette dernière a été établie depuis la paix , par M. le Comte d'Estaing.

Il n'y a dans la Colonie Françoisse que deux Jurisdictions , les Sièges ordinaires Royaux & Amirautés , & les deux Conseils , où les appellations sont jugées en dernier ressort , tant en matière civile qu'en matière criminelle. Le Conseil Supérieur du Port-au-Prince fut érigé par Edit du mois d'Août 1685. Il fut d'abord établi au Petit-Goave , & ensuite transféré à Leogane , d'où il a été transporté au Port-au-Prince , Ville établie pour la capitale & le chef lieu de

la Colonie. Comme elle a été entièrement détruite le 3 Juin de l'année dernière , par un terrible tremblement de terre , on l'a rebâtie en bois , au lieu de pierre , comme elle étoit ci-devant.

Cette terre porte encore l'empreinte des ravages qu'a causé ce funeste accident. Croiriez-vous que cette nuit même , j'ai ressenti d'assez fortes secousses. J'ai conjecturé qu'elles provenoient des cavités souterraines. C'est ce qui m'a engagé à aller voir , à quelques lieues d'ici , un gouffre qui est un des terribles effets produits par ce tremblement de terre ; aussi-tôt que je me suis approché , j'ai entendu un horrible mugissement capable de glacer le cœur le plus intrépide. Une odeur sulfureuse , qui s'exhaloit du fond de l'abyme , m'a contraint à faire quelques pas en arriere ; un étourdissement me prit : revenu à moi , j'ai frémi du danger auquel je m'étois exposé en m'approchant de trop près. J'oserais vous dire , Monsieur , (mais au moins point de comparaison) que je me suis rappelé dans ce moment la fin tragique du célèbre Pline , qui fut étouffé en obser-

vant le fameux volcan du *Mont-vésuve*, décrit par Pline le jeune.

Je n'imiterai point ce malheureux Savant ,
Qui des feux de l'Etna scrutateur imprudent ,
Marchant sur des monceaux de bitume & de cendre ,
Fut consumé du feu qu'il cherchoit à comprendre.

Bornes de l'esprit humain.

Les Negres qui m'accompagnoient ont fondé à la hâte ce gouffre énorme ; mais ils n'en ont pu trouver la profondeur. Ils se font retirés, en disant que c'étoit le séjour infernal qui s'étoit ouvert en cet endroit ; que les mugissemens qu'on entendoit jour & nuit , étoient sûrement les cris des malheureux damnés qui souffroient des tourmens affreux , & que l'odeur du soufre étoit l'haleine du diable. Je leur ai dit que s'ils étoient bons chrétiens, fideles aux François & à leurs maîtres, ils ne devoient pas craindre d'y aller après leur mort , & que tant qu'ils feryoient le *Maître de la vie* dans toute la sincérité de leur cœur , le *mauvais Esprit* n'auroit aucun pouvoir sur eux. Ils m'écoutoient, & paroissoient touchés de ces réflexions.

Deux montagnes , dit-on vulgairement , ne se rencontrent jamais. Dans ce désastre , on en a vu deux , séparées par une vallée assez étendue , s'entrechoquer (1). L'une de ces deux montagnes s'est affaîssée , & il en est sorti un torrent qui arrose actuellement les terres voisines , & qui fait aller un moulin à sucre d'un habitant.

La Ville du Port-au-Prince est située au fond d'une espece de canal nommé *le Cul-de-sac*. La raison pour laquelle l'air est ici plus mal sain qu'ailleurs , c'est que nous sommes presque entièrement entourés de hautes montagnes , d'où sortent pendant la nuit des vapeurs enflammées , & le matin un brouillard qui répand une odeur de soufre , & qui doit nécessairement condenser l'air.

La plupart des nouveaux débarqués payent

(1) Pline , parlant des tremblemens de terre , en rapporte un fort extraordinaire qui arriva aux environs de Rome : deux montagnes s'entrechoquerent plusieurs fois avec un grand bruit & un grand fracas ; & dans le temps qu'elles se rapprochoient l'une de l'autre , il sortoit entre deux de grands tourbillons de flamme & de fumée.

le tribut , & font attaqués de divers maladies peu après leur arrivée. Cependant , s'ils vivoient d'une maniere plus sobre , le nombre des malades & des morts seroit sans doute moins grand. Le raffia , comme je l'ai dit , enflamme le sang , & fait beaucoup de mal dans les climats chauds , lorsqu'on en boit trop. Mais les Européens s'accoutument tellement à cette liqueur , qu'il ne leur est presque pas possible de s'en priver ; d'ailleurs , outre les excès des veilles , des nuits passées au jeu , du vin & des liqueurs fortes , ils se livrent à la débauche des femmes noires , qui leur font perdre leur fortune , leur santé & leur vie. Souvent on attribue au climat ce qui n'est dû qu'à l'intempérance de ceux qui l'habitent.

On remarque que les femmes blanches vivent ici plus long-temps , parce qu'elles sont plus sobres que les hommes. On est fort sujet dans cette Ville , ainsi qu'au Cap-François , aux dysenteries. Elles proviennent de la chaleur du climat & de la trop grande transpiration , qui doit nécessairement relâcher les fibres , empêcher la coc-

tion des alimens dans l'estomac, intercepter la digestion, détruire les forces de la poitrine, & par conséquent causer de fréquentes maladies. Quand une fois la dysenterie est invétérée, elle mine insensiblement le malade, qui n'a d'autre moyen, pour recouvrer la santé, que de repasser en Europe, ou d'aller habiter les pays élevés, où l'air est toujours tempéré & plus frais. Mais pour éviter cette dangereuse maladie, on doit être assez prudent, en arrivant, pour ne manger des fruits du Pays qu'avec discrétion, sur-tout ceux qui sont trop acides. J'en dis de même des alimens indigestes. Le riz doit être la nourriture des personnes qui, ayant l'estomac foible, digerent difficilement. Il est très-commun dans nos Colonies, & à bon marché. La vanille, qui croît dans la partie Espagnole de cette Isle, ne sert que pour le chocolat. Elle a la propriété d'échauffer & de fortifier l'estomac; ce qui augmente la vertu du chocolat, qui est plus chaud que froid, & qui, à proprement parler, est anodin, parce qu'il tempere toutes les grandes douleurs d'entrailles.

Il croît à Saint-Domingue un arbre ve-

néneux qui devient aussi haut que le poirier. Ses feuilles sont comme celles du laurier sauvage, & en ont l'odeur. Il porte un fruit semblable à des pommes de reinette, & qui en a aussi l'odeur. C'est pourquoi les Espagnols le nomment *arbot de maçanillas*, qui signifie, arbre portant de petites pommes. Ce fruit renferme un venin si subtil, que quand il tombe dans la mer, il le communique aux poissons qui en mangent. Le *tazar* & la *bégune* sont deux poissons fort friands de cette espèce de pommes. On reconnoît qu'ils en ont mangé à leurs dents, qui sont alors de couleur livide ou noirâtres. Cet indice n'a pas empêché deux Soldats de recrue d'en manger. Aussi auroient-ils péri empoisonnés, si on ne leur avoit donné un prompt secours.

On prend ordinairement pour contre-poison l'arrête de ce même poisson, rôtie & détrempée dans du vin. Mais dans cette occasion, je ne trouve point de remède plus sûr que de boire de l'huile d'olive.

Les Naturels du Pays ont un autre moyen de reconnoître si ce poisson a mangé du *machemitte*; (c'est ainsi que les François appel-

lent par corruption le fruit dont je parle) c'est d'en goûter le cœur. S'ils le trouvent piquant sur la langue , ils n'en mangent point ; mais s'ils le trouvent doux , ils en mangent en toute assurance.

Les nouveaux venus d'Europe s'empoisonnent quelquefois en mangeant de ce fruit. Il est si agréable à la vue & à l'odorat , qu'il est bien difficile de résister à la tentation. Tout le secours qu'on donne à celui qui en a mangé , consiste à le lier , & à l'empêcher de boire pendant l'espace de vingt-quatre heures. Cette privation est pour lui le plus cruel des tourmens. On entend sans cesse ce malheureux crier qu'il brûle ; en effet , tout son corps devient aussi rouge que le feu , & sa langue aussi noire que du charbon. Si par malheur il a trop mangé de ce fruit , il n'y a presque pas moyen de le sauver.

Je me ressouviens d'avoir lu dans d'Argensola , auteur Espagnol , que dans l'Isle de *Celebes* il croît plusieurs choses extraordinaires , entre lesquelles on peut mettre un arbre qui cause des effets surprenans. Si quelqu'un se couche au pied de cet arbre

du côté de l'occident , l'ombre est capable de lui causer la mort , à moins qu'il ne se relève promptement pour aller se mettre du côté opposé. Je voudrois bien qu'on m'expliquât ces deux effets si singuliers.

Les personnes qui sont trop échauffées prennent ici du *maïs* blanc concassé, après l'avoir bien fait bouillir & l'avoir passé par un linge propre. On peut, si l'on veut, mettre un peu de sucre dans cette décoction , qui est, comme j'ai déjà dit, très-rafraîchissante.

Les rhumes de cerveau sont très-communs à Saint-Domingue : ces maladies proviennent du changement de l'air, principalement dans une alternative de chaud & de froid ; ce qui produit un engorgement qu'on appelle vulgairement enchiñement.

Je me suis toujours appliqué, dans toutes mes courses, à acquérir quelque connoissance de ce qui peut être utile ou contraire à la santé. Conservez la vôtre, mon cher ami, puisqu'il n'est point de trésor qui lui soit comparable. Je suis, &c.

Au Port-au-Prince, le 12 Juin 1771.

LETTRE

LETTRE NEUVIEME.

A U M Ê M E.

Maniere dont les Negres sont exposés en vente. Méthode cruelle que pratiquent les habitans des Isles , pour marquer leurs Esclaves. M. Douin en propose une qui ne tient pas de l'inhumanité. Trait de courage d'un Esclave qui refusa de faire les fonctions de bourreau. Maniere de conserver les Negres en santé pendant la traversée d'Afrique en Amérique. Métamorphose singuliere d'un insecte nommé Mahacat. L'Auteur part du Port-au-Prince pour revenir en Europe. Son arrivée à Bordeaux. Trait de bienfaisance de l'auguste Dauphine , à l'époque de son mariage.

J'AI reçu, Monsieur & cher ami, la Lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Elle m'est parvenue en très-peu de temps par le navire nommé l'*Aigle*, qui a fait voir que ce n'est pas sans raison qu'on lui a donné

Aa

ce nom. Je vous avoue que votre silence me donnoit déjà de l'inquiétude ; je ne savois à quoi l'attribuer. Peu s'en est fallu que je ne vous aye accusé d'indifférence. Je sens bien que vous ne méritez pas un pareil reproche ; mais quand même je vous l'aurois fait , vous eussiez jugé le motif digne d'excuse.

Je suis ravi que vous ayez été satisfait de la description que j'ai tracée des mœurs & usages des différentes Peuplades Indiennes qui habitent les rives du grand fleuve de Mississipi. Je ne suis pas moins charmé que vous approuviez les moyens que j'indique aux Européens pour prévenir les maladies qui attaquent les nouveaux débarqués. Ils n'ont qu'à user de ménagemens , & ils seront sûrement à l'abri du danger. En effet , que ceux qui ressentent ces maux accablans s'attachent à considérer , à la faveur du flambeau de la raison , la cause qui les a produits ; ils verront bien clairement que ce dont ils accusent la nature du climat , n'est que l'effet de leur négligence à conserver leur santé , de leur malheureux empressement à satisfaire des penchans déréglés , &

du peu d'intérêt qu'ils prennent à bien diriger des passions qui les égarent & qui troublent la paix de l'ame. Oui, il faut convenir que l'homme est presque toujours l'agent & l'auteur des maux qui le tourmentent. N'est-il pas assez sujet aux infirmités & aux douleurs ? Pourquoi les provoque-t-il lui-même par les mauvaises habitudes qu'il n'a pas honte de contracter ?

Il vient d'arriver en ce Port un vaisseau chargé de Negres , dont on a fait la traite sur la côte d'*Angola*. Voici la maniere dont on les expose en vente.

Lorsque ces malheureuses victimes de notre cupidité sont débarquées, on les amène sur une place qu'on peut nommer *le Marché aux hommes*. Après les avoir mis entièrement à nu, sans distinction de sexe, on les visite par-tout, & l'on sépare ceux qui sont atteints de quelque maladie honteuse. Ceux-là resteroient invendus, si les Chirurgiens ne les achetoient, & pour très-peu de chose, parce qu'on juge que le prix des remèdes pour les faire guérir excéderoit la valeur de l'Esclave. Se peut-il, mon ami, que des

êtres qui pensent, fassent un trafic de ces hommes nés aussi libres qu'eux , & qu'ils les estiment quelquefois moins que des bêtes de somme (1).

Je vous avoue que durant ces fortes de visites, qui se font dans la forme la plus rigoureuse, j'ai vu, non sans étonnement, quelques femmes ne point rougir. Je n'ai cependant pas osé conclure qu'elles n'avoient ni honte ni pudeur. Les reproches de la conscience, les sentimens de modestie font, il est vrai, monter le rouge au visage. Mais aussi l'innocence ne rougit jamais.

Vous savez que celui ou celle à qui l'un de ces malheureux a été adjugé, l'estampe, c'est-à-dire, qu'il le marque avec un fer chaud, où est son nom ou son chiffre. Vous vous êtes courageusement élevé contre cette méthode que pratiquent les habitans du

(1) J'ai vu autrefois à la Louisiane des habitans jouer leurs Esclaves au brelan. Il y en eut un, à ce que l'on m'a raconté, qui troqua un Negre contre un chien de chasse dont il avoit envie. Le Negre, indigné de ce parallele, se pendit dans le bois.

Pays pour reconnoître leurs Esclaves. Le projet que vous aviez imaginé , pour abolir une coutume si barbare , est très-ingénieux , très-sage , & plein d'humanité. Je me rappelle que vous vouliez faire frapper , avec l'agrément du Gouvernement & l'approbation de MM. les Administrateurs des Colonies Françoises , des médailles en cuivre , avec des chiffres relatifs au nom du maître & au quartier de l'Isle où est son habitation. Chaque Esclave l'auroit portée pendue à son col ; & par le moyen des livres tenus par l'administration , on eût aisément reconnu les Esclaves. Pour distinguer des Esclaves les Negres affranchis par leurs maîtres & devenus libres , ainsi que les Mulâtres & *Métis* libres de naissance , ceux-ci auroient porté une médaille d'argent , qu'ils auroient payée de leurs deniers. Il y en auroit eu de plus grandes , ornées d'une marque distinctive , pour ceux qui se seroient signalés par quelque action d'éclat à la guerre , ou qui auroient découvert quelque conspiration contre les habitans François de nos Colonies , & pour les Capitaines des Mu-

lâtres livres qui composent la Maréchaussée de l'Isle. Ces distinctions ne coûteroient rien au Gouvernement , & formeroient un revenu considérable , qui pourroit être employé à construire des ponts , entretenir des chemins , & payer des Maréchaussées. Elles feroient naître & entretiendroient l'émulation , formeroient des sujets , & les attacheroient inviolablement aux blancs.

Dans le temps que j'étois au service des troupes de la Louisiane , on me raconta qu'on avoit voulu forcer un Esclave Negre , sur l'habitation du Roi , à servir de bourreau pour pendre un Soldat déserteur arrêté sur le Pays ennemi. Ce fier Esclave s'y refusa constamment , disant dans son langage : *Blanc-là ly pas faire mal à moi ; pourquoi toi v'lé moi faire mal à ly ? Moi pas v'lé déshonorer famille à moi. Moi Negre , ça ben vrai ; ma moi gagné sentiment tout comme blancs mêmes ; c'est-à-dire : »* ce Soldat ne m'a jamais fait de mal ; pourquoi voulez-vous que je lui en fasse ? Je ne veux pas déshonorer ma famille. Je suis Negre , il est vrai ; mais j'ai autant de sentiment qu'un Fran-

çois». Pour ne point faire une fonction si avilissante, ce Negre se donna un coup de hache sur le poignet ; ayant attrapé la jointure, il tomba par terre. Ce trait de courage le fit admirer des François & de ses compatriotes. Il fut traité aux frais du Roi, comme Invalide. La fidélité de certains Esclaves est à toute épreuve : on en a vu se sacrifier généreusement pour leur maître, lorsqu'ils en ont été bien traités.

Pour revenir à mon sujet, je crois devoir vous dire deux mots concernant la santé & la conservation des Negres, dont on va faire la traite sur les côtes d'Afrique. Voici, selon mon sens, une bonne maniere de les soigner pendant la traversée, où il en meurt souvent un tiers, & quelquefois la moitié.

Vous n'ignorez pas qu'on les amene de l'intérieur des terres sur les côtes. C'est-là que les vaisseaux (qu'on nomme Négriers) Européens les attendent, pour les transporter en Amérique, où des Chrétiens font le *maquignonage* de ces hommes, parce qu'ils ont la peau noire. Ces malheureux, arrachés de force pour la plupart à une famille

chérie, liés & chargés de fers comme les plus grands criminels, incertains du sort qu'on leur prépare, s'imaginent aller dans un Pays où, à leur arrivée, ils seront grillés pour servir de mets à leurs *tyrans*, ou être sacrifiés à leurs Dieux. Cette idée les affecte profondément, & les réduit dans un état digne de compassion. Ils tombent dans des langueurs qui leur causent des maladies qui deviennent souvent contagieuses, par l'impossibilité où l'on est de séparer les sains de ceux qui ne le sont pas. Joignez à cela que cette navigation est très-contraire à la santé des hommes, & que ceux qui la font faire sont des Armateurs souvent dupes de leur avarice. Ils se servent, en effet, de Chirurgiens ignorans, à qui ils ne donnent que des appointemens très-modiques ; & ces Chirurgiens, qui ne font le voyage sur la *côte d'or* que pour en rapporter de cette précieuse poudre, ne s'intéressant guere à la conservation de ces individus noirs, en laissent périr une grande partie. Ces Armateurs trouveroient sans doute leur avantage à choisir & à payer généreusement d'habiles hommes ,

reconnus de Messieurs de l'Académie Royale de Chirurgie, qui leur coûteroient , à la vérité , un peu plus , mais qui leur rendroient de plus grands services que des *Fraters*.

Ces Chirurgiens apporteroient toute leur attention à ne point laisser entrer dans le vaisseau de transport les Negres attaqués du mal vénérien , & sur-tout du *pian*. Ils imiteroient les Hollandois dans la grande propreté qui brille dans leurs navires. Ces Esclaves tout nus , entassés pêle-mêle , enchaînés dans un si petit espace , & couverts de sueur , sous un ciel brûlant , exhalent une odeur infecte , mal-saine , & qui peut causer bien des maux. Pourquoi , lorsque le temps le permet , ne les fait-on pas tous les jours sortir de l'entrepont , en prenant toutefois les précautions ordinaires contre les révoltes , afin qu'ils aillent respirer l'air sur le pont ? Pourquoi ne les fait-on pas baigner dans une grande Baye , avec de l'eau de la mer ? Si l'on prenoit ces soins , qui ne sont pas bien pénibles , il n'est pas douteux que ces malheureux , toujours propres & frais , ne se conservassent dans le même état de

santé. Les ventouses (1), comme le pratiquent les Anglois , feroient ainfi de la plus grande utilité.

Il faudroit auffi veiller scrupuleusement pour empêcher que les matelots ne fréquentassent les Négresses , désordre qui devient très-pernicieux aux équipages.

Comme on a quelquefois disette d'eau douce , & que les vivres , faute de foins , s'échauffent & se corrompent , le scorbut gagne les Esclaves & les gens du vaisseau. On devroit donc faire provision d'une grande quantité de citrons. Ce fruit acide , qui est très-commun dans toute l'Afrique , ainfi que dans les Isles de l'Amérique , où il croît naturellement dans les forêts , est un remede souverain à ce mal contagieux.

Il feroit encore à souhaiter qu'on nourrit ces Captifs un peu mieux. Les fèves de marais , le mil , le maïs & le riz , font une ex-

(1) Les ventouses , ou plutôt ventilateurs , sont des especes d'entonnoirs faits en voiles goudronnées , dont le haut est sur le pont & le bout dans la cale , ce qui renouvelle l'air du vaisseau.

cellente nourriture pour les Negres. Il ne faudroit pas négliger non plus de laver souvent les entreponts. On suivroit en cela l'exemple du Lord Anson, durant son voyage autour du monde.

J'ai dit que les Negres, frappés du préjugé où ils sont que les blancs ne vont les acheter que pour les manger, & boire leur sang, périssent pour la plupart de langueur & de tristesse. Pour prévenir un si grand mal, je voudrois que les Armateurs fissent embarquer sur leurs vaisseaux des Negres libres, habitans des Isles Françoises de l'Amérique, qui parlassent les langues de Guinée. Ceux-là détromperoit les nouveaux Captifs de l'idée qu'ils ont que les hommes blancs les mangent, leur disant qu'ils vont dans un Pays où ils trouveront de leurs parens & de leurs compatriotes. Il seroit également nécessaire qu'il y eût sur ces vaisseaux des Negres musiciens ou joueurs de quelque instrument. Nous en avons beaucoup en France, dans les Régimens, qui seroient mille fois plus utiles dans ces sortes de voyages. Nul moyen plus propre que la

musique pour distraire ces pauvres Esclaves de la mélancolie où ils sont plongés. Vous savez que les Africains sont singulièrement touchés des sons de l'harmonie ; leur oreille est si fine, que dans leur danse ils tombent tous en mesure , & se relevent de même.

J'ai souvent observé pendant mon séjour à la Louisiane , où l'on fait tous les voyages par eau , sur les lacs & le grand fleuve de Mississipi , que les Negres chantoient toujours en ramant dans les bateaux pour s'animer ; & dans leur travail , le mouvement de leurs bras & de leurs pieds s'accordoit avec la mesure de leur chanson.

J'ose croire que si , durant la traversée d'Afrique en Amérique , on traitoit les Esclaves de la maniere dont je viens de l'indiquer , le nombre des malades & des morts seroit infiniment moins grand. Je serois très-satisfait , si ce que j'ai dit bien des fois à ce sujet aux Capitaines & Armateurs de Guinée , pouvoit engager les personnes qui y sont intéressées à réfléchir elles-mêmes sur les vues que je viens de donner. Mes observations peuvent être perfectionnées &

portées beaucoup plus loin. Je souhaite que quelqu'un entreprenne de le faire pour le bien du commerce de nos Colonies , & surtout de l'humanité.

Je pense , mon cher ami , que je vous ferai plaisir en vous rapportant une métamorphose singulière d'un insecte nommé *mahacat* , qui vous a peut-être échappée.

» Je ne doute pas , dit celui qui en a été
» lui-même le témoin , que ce phénomène
» ne passe dans l'esprit de plusieurs personnes pour fabuleux ; & j'en aurois porté
» le même jugement , si je n'étois aussi
» convaincu que je le suis par le témoignage de mes sens. C'est un prodige qui ,
» en quelque façon , semble également choquer le bon sens & la vérité. Cependant
» c'est un fait que je donne pour très-assuré.

» Cet animal est un ver tout blanc , de
» la longueur d'un pouce. Il a la tête noire
» ou d'un brun foncé , avec deux rangées
» de pattes sous le ventre. Il est ordinairement fort gras , & a la peau si fine , qu'il
» est tout transparent. C'est le même qu'on
» appelle à la Martinique *ver de palmiste* ,

» que les Martinicains mangent avec plaisir , quoiqu'à mon avis sa forme soit assez dégoûtante.

L'Auteur qui raconte un fait si surprenant , dit avoir trouvé un de ces *mahacats* dans un vieux tronc d'arbre , pourri depuis plusieurs années. L'animal étoit pétrifié , & de la consistance d'une pierre ponce qui étoit remplie de pores. Il n'avoit rien d'endommagé ; chacune de ses pattes , ainsi que ses barbes , étoient garnies de racines de la longueur de cinq à six lignes , & qui formoient des branches à - peu - près comme les rameaux de la corne de cerf ; il n'avoit encore ni tronc ni branche , mais , suivant toute apparence , elles n'auroient pas tardé à se former. L'Auteur confideroit attentivement cet animal , lorsque son Negre l'aborda. Tout surpris de son étonnement , il lui fit comprendre qu'il n'y avoit rien que de naturel dans ce qu'il voyoit , lui disant que dans son pays , il avoit vu plusieurs de ces insectes devenir arbrisseaux de trois pieds de haut , dont les feuilles étoient semblables à une plante qu'il

lui montra aussi-tôt , & qui approche assez de celle de noyer.

» Que les Naturalistes , dit le même Auteur , expliquent , suivant leurs principes , ce phénomène si étrange , je leur en laisse le soin ; pour moi , je me suis contenté d'en être l'admirateur , & d'emporter l'animal chez moi , où plusieurs personnes l'ont considéré. Je l'avois renfermé dans une boîte de fer blanc. Mais malheureusement un de mes enfans , âgé de cinq ans , eut le secret de se saisir de la boîte en mon absence , & de prendre l'animal , qu'il mit en pieces ; J'eus regret alors d'avoir tant différé à en tirer le dessein , comme je me l'étois proposé ».

Cette anecdote me fait ressouvenir de ce que m'a dit autrefois M. de Belle-Isle. Cet Officier me raconta qu'ayant été abandonné & égaré dans les vastes forêts de l'Amérique , & étant prêt à succomber de la faim , il avoit heureusement trouvé à la Baye Saint-Bernard , dans des arbres pourris , des vers blancs , & gros comme le pouce , qu'il faisoit griller sur les charbons , & qui étoient

pour lui , dans ce désert , une manne & un mets délicieux.

J'étois parvenu à cet endroit de ma Lettre , mon cher ami , dans l'idée que je ferois un plus long séjour au Port-au-Prince. Une occasion favorable m'a fait en ce moment changer de dessein. Un vaisseau de Bordeaux doit mettre à la voile après-demain pour l'Europe. M. le Comte de Novilos veut bien me faire embarquer sur ce bâtiment , aux frais du Roi. Je profiterai de cette faveur pour retourner dans le sein de ma patrie. Je ferai donc le porteur de ma Lettre.

Cependant , comme je serai charmé de séjourner quelques jours dans cette florissante ville de Bordeaux , je vous ferai passer la présente , après y avoir joint le récit de mon voyage sur le grand lac , aussi-tôt que j'aurai mis pied à terre. Je vous laisse , pour faire mes malles.

Me voici , mon cher ami , enfin arrivé à Bordeaux , après deux mois d'une traversée heureuse. J'ai satisfait mon penchant pour les voyages , & j'en suis enchanté. N'ai-je pas raison de l'être ? J'ai vu les différentes
contrées

contrées du nouveau Monde , j'y ai étudié les mœurs des Peuples estimables qui les habitent ; je me suis quelquefois occupé à lire dans le livre de la nature , & j'ai admiré & contemplé ses merveilles & les trésors qui se trouvent dans cet autre hémisphère ; les nombreuses productions que la terre offre presque à chaque pas aux yeux des curieux. J'ose dire que ce n'a pas été tout-à-fait sans fruit. J'y ai puisé quelques connoissances qui pourront m'être utiles , ainsi qu'à mes amis. En attendant que j'aie le plaisir de vous embrasser , je vais vous tenir ma promesse. Voici le court détail de notre navigation.

Après avoir mis à la voile à la faveur d'une *brise* (1) *carabinée* , nous prîmes , dans le Cul-de-sac du Port-au-Prince , en passant devant un endroit nommé l'*Arcahaie* , un Européen qui ne s'étoit sûrement pas abstenu de ce que les nouveaux arrivés de France dans les Isles , doivent fuir avec le plus

(1) C'est ainsi qu'on appelle à Saint-Domingue des vents réglés , à la faveur desquels les vaisseaux entrent dans le port , & en sortent.

grand soin pour conserver leur santé. L'état de ce malade excita ma compassion, lorsqu'on l'amena à notre bord ; vous l'eussiez vu traîner avec peine les restes languissans d'un corps usé par tous les excès imaginables des plaisirs déréglés. On eût dit que c'étoit un cadavre ambulans. Cet homme avoit amassé beaucoup de bien, dont il destinoit une partie à se faire guérir. Il comptoit arriver en France, pour se mettre entre les mains de plus habiles Chirurgiens que les Charlatans auxquels il s'étoit livré en Amérique, & qui lui avoient ruiné le tempérament, à force de lui faire prendre du Mercure & des corrosifs. Depuis longtemps ce malade avoit été obligé de se borner pour sa nourriture à l'usage du lait, qui lui avoit tellement affoibli l'estomac, qu'il n'auroit pu digérer aucun aliment. C'est pourquoi il avoit fait embarquer deux chèvres, dont une étoit prête à mettre bas ; mais la mort de ses deux meres nourricieres, qui périrent pour avoir mangé des *giromons* (1), qui se trouverent pourris,

(1) Les bâtimens qui partent des Isles de l'Amé-

priva cet infortuné du seul soutien de sa vie. Il tomba dans une foiblesse & une langueur à laquelle il succomba. Le Capitaine le fit jeter à la mer, & après lui, son matelas, ses draps, & tout le linge qui lui avoit servi dans sa maladie.

Après le débouquement des Isles *Caïques*, nous effuyâmes un calme de huit jours, qui nous procura une abondante pêche de *dorades*. Dans ces parages, un jour que la mer étoit aussi unie qu'une glace, nous fûmes agréablement surpris de voir une multitude innombrable de poissons s'élancer tous à la fois au-dessus de l'eau, à plus de six pieds de hauteur.

Le troisième jour de ce calme, plusieurs marins & passagers ne purent résister à l'envie de goûter le plaisir du bain sous la zone

rique emportent une grande quantité de *giromons*, pendus derrière le vaisseau, dans des filets faits à cet usage. Cette espèce de citrouille se conserve jusqu'en France. On en met dans la soupe, & on en mange aussi fricassés. Les chevres en font fort avides; celles qui mangèrent de celui qui étoit pourri, moururent vingt-quatre heures après, dans les convulsions.

torride. Ils en demanderent la permission au maître du navire , qui la leur accorda.

Nous n'en fûmes pas fâchés , parce que nous espérions nous distraire de l'ennui que nous caufoit le calme , en voyant ces hommes se récréer sur l'onde salée.

Un navire Anglois , venant de la Jamaïque , étoit alors à quelque distance de nous. Il y avoit autour de son bord un *requin* d'une grosseur prodigieuse , qui attendoit sa proie. Le Capitaine Anglois ayant apperçu avec sa longue vue , nos gens à la mer , qui couroient le risque d'être dévorés par ce redoutable animal , & ne pouvant se faire entendre par le moyen de son porte - voix , se déterminà à faire tirer un coup de canon. A ce signal , nos nageurs remonterent bien vite dans le vaisseau ; d'autant plus que notre Contre-mâitre , qui étoit un vieux routier , leur cria que le coup de canon tiré de ce bâtiment , étoit vraisemblablement pour nous avertir de quelque danger , & qu'il croyoit lui-même voir un *requin*. En effet , bientôt après , ce monstre marin arriva à notre gouvernail ; soit que l'odeur des nageurs l'eût attiré , soit que la commotion & le bruit

du canon l'eût épouvanté. On avoit préparé pour l'attraper, un émérillon avec de la viande salée ; appât dont ces chiens de mer sont fort friands ; aussi-tôt cet animal vorace se tourna sur le dos (1) pour saisir sa proie. Mais il fut saisi lui-même par le moyen d'une poulie, ou d'un *palan* ; on le *hissa* sur le pont, où il se débatoit encore furieusement, & faisoit trembler tout le monde ; ses nageoires & sa queue avoient une élasticité & une force terrible. S'il en avoit frappé quelqu'un, il lui auroit brisé les os. Comme le *requin* n'est pas bon à manger (2), on ne l'avoit enlevé dans le vaisseau, que pour donner du divertissement à l'équipage.

Etant par le travers de l'Isle de *la Bermuda*, nous vîmes un poisson d'une grosseur extraordinaire ; il nous parut plus gros que notre navire. Il jetoit l'eau de ses narines à plus de vingt pieds de hauteur ; il passa si près de nous, que nous lui tirâmes un coup de canon à boulet, qui le fit caler. Ce

(1) Ce poisson a la gueule en-dessous, & est vivipare.

(2) Les Menuisiers se servent de sa peau pour limer le bois.

poisson , qui est une espece de baleine , est nommé *souffleur* par les marins.

En arrivant sur les côtes de Portugal, nous primes à l'hameçon une si prodigieuse quantité de thons , que nous aurions pu en charger le navire. Cela n'est pas surprenant ; ces parages en sont remplis.

Je me suis acquitté avec bien du plaisir de la commission que vous m'avez donnée pour Madame votre épouse ; j'ai apporté de Saint-Domingue un beau perroquet , qui vient du pays des *Amazones*. Je vais vous le faire parvenir par le carrosse de voiture. J'ai promis douze livres au cocher , qui s'engage à le rendre mort ou vif. Comme on ne pourra pas le changer , je vous prévien qu'il ne parle qu'Espagnol , étant venu sur un navire de cette Nation. Je lui ai appris seulement à dire bonjour de ma part à Madame Douin ; & si j'avois eu le temps , je lui en aurois appris davantage ; je souhaite que cet oiseau arrive à Versailles sans accidens , & qu'il vous y trouve l'un & l'autre en bonne santé.

Vous avez peut être appris , Monsieur & cher ami , l'aventure de M. de Gamont ,

Capitaine dans les troupes qui servoient ci-devant à la Louisiane. On vient de m'en faire le récit. Le navire sur lequel cet Officier s'étoit embarqué pour repasser en France, essuya , par le travers des Isles *Açores* , un coup de vent terrible, En un moment la mer s'enfla & devint furieuse. Les flots étoient si agités , qu'une lame passant par-dessus le navire emporta la chambre du bâtiment , engloutit quatre personnes qui y étoient , & les malles qu'on y avoit mises. Monsieur de Circé , qui avoit été Enseigne dans ma Compagnie , & un Cadet , fils du Sergent Major de nos troupes , nommé Dubourg , furent du nombre des infortunés qui périrent. Une Dame créole de la nouvelle Orléans , veuve de M. de Bombelles , Capitaine d'Infanterie , fut un peu froissée par les malles , & en fut quitte pour la peur. Notre camarade Gamont perdit dans ce funeste accident , tous ses effets , jusqu'à sa croix de Saint-Louis , renfermée dans sa malle. Arrivé à la Rochelle , en robe de chambre & en bonnet de nuit , il fut obligé d'avoir recours à la bourse de ses amis , pour s'habiller & se mettre en état

de se rendre à la Cour. Il y arriva à l'heureuse époque du mariage de Madame la Dauphine , à qui il eut l'honneur de présenter un mémoire contenant le détail de son infortune. Cette auguste Princesse, aussi chérie des François qu'elle mérite de l'être, fut sensiblement touchée du sort de cet Officier ; & par un trait de bienfaisance qui lui est naturelle, elle fit obtenir à cet Officier une gratification de quinze cents livres , avec une autre croix de Saint-Louis. Elle porta sa générosité jusqu'à vouloir bien parler à M. le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département de la Marine & des Colonies , pour lui recommander expressément M. de Gamont.

Il y avoit alors au Port-de-Paix , dans l'Île de Saint-Domingue , une place de Major Commandant , vacante ; le Ministre la lui procura. Je vais lui écrire pour lui en faire mon sincere compliment.

Je suis , &c.

A Bordeaux , le 25 Août 1771.

F I N.

